

CATHERINE TRUELLE

**VISIBILITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX  
CONFLITS URBAINS À QUÉBEC ENTRE 1965 ET 2000**

Thèse présentée  
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de doctorat en aménagement du territoire et développement  
régional  
pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DES ARTS VISUELS  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

2005

© Catherine Trudelle, 2005

## Résumé court

La participation politique et civile des femmes est au centre de cette thèse doctorale qui s'inspire de la théorie de la structuration et dans laquelle est utilisée une démarche analytique, quantitative et modélisante. L'analyse de contenu du quotidien Le Soleil a permis de recenser 2 095 conflits urbains ayant eu lieu dans la région de Québec entre 1965 et 2000. Malgré ses nombreux biais, la presse écrite s'avère être une source de données valide pour l'étude de l'activité conflictuelle. Les analyses statistiques ont non seulement mis en lumière d'importantes différences quant à l'implication des femmes dans les conflits mais elles ont également levé le voile sur les caractéristiques des conflits urbains qui exercent une influence sur la participation des femmes à ces événements. Bien que les préoccupations sociales continuent à motiver la participation des femmes en milieu urbain, leur rôle se diversifie. L'activisme urbain féminin contribue à l'humanisation de la ville en transformant les structures urbaines afin qu'elles soient plus égalitaires.

## Résumé long

La participation politique et civile des femmes aux conflits urbains de Québec est au cœur de cette thèse de doctorat. La théorie de la structuration (Giddens 1984; Werlen 1992) est la perspective conceptuelle qui inspire ces recherches conduites à l'aide d'une démarche analytique, quantitative et modélisante.

L'activité conflictuelle peut être étudiée par l'analyse de contenu de la presse écrite. À travers la visibilité médiatique accordée aux femmes, il est possible d'examiner leur implication dans ce type d'activité. Dans la région de Québec, 2 095 conflits urbains ont été recensés dans le quotidien Le Soleil entre 1965-2000, 6 578 articles ont été analysés et des variables en ont été tirées. Celles-ci concernent aussi bien les acteurs et actrices impliqués, que leurs enjeux et les actions qu'ils et elles entreprennent pour mener leurs luttes. L'évolution de la participation des femmes aux conflits urbains qui se sont produits durant ces 35 années à l'étude a été mise à jour.

De fait, les analyses ont mis en lumière les différents types d'activisme urbain féminin et le rôle crucial des femmes sur la scène urbaine. Elles ont dévoilé d'importantes différences quant à l'implication des femmes dans les conflits, que ce soit au niveau des types de protagonistes chez lesquels elles sont visibles, des types de conflits dans lesquels elles s'impliquent, des enjeux qu'elles véhiculent, ou encore, des rôles qu'elles adoptent pour prendre position dans ces événements conflictuels. De plus, la modélisation a mis au jour

les caractéristiques des conflits qui exercent un effet sur la participation des femmes à ces événements. Il est clair que les préoccupations sociales continuent à motiver la participation des femmes en milieu urbain, cependant, leur rôle se diversifie

Ainsi, malgré ses nombreux biais, la presse écrite comme source de données est une source d'information valide pour qui s'intéresse à l'analyse des grandes tendances du changement social. Néanmoins, les résultats obtenus montrent que la visibilité médiatique accordée aux femmes et aux activités qu'elles pratiquent sur la scène urbaine est restreinte. Pourtant, plusieurs femmes pratiquent un activisme qui contribue à rendre les structures urbaines moins exclusives et donc, plus égalitaires. L'activisme urbain féminin participe alors à l'humanisation de la ville.

## **Avant-Propos (1) : Insertion d'articles dans la thèse**

Le chapitre 3 est un texte scientifique intégralement publié :

TRUDELLE, Catherine (2003) « Au-delà des mouvements sociaux: une typologie relationnelle des conflits urbains ». *Cahiers de géographie du Québec*, 47(131) :223-242.

Ce texte est du seul fait de l'auteure de la thèse, entendu qu'il a été corrigé par M. Villeneuve, directeur de la thèse, qui a émis des remarques pertinentes qui ont servi à l'améliorer afin d'en faciliter la publication.

Le chapitre 4 est un texte scientifique qui a été accepté pour publication sous une forme légèrement modifiée :

TRUDELLE, Catherine, VILLENEUVE, Paul et THÉRIAULT, Marius (2005) « Trois décennies de conflits urbains dans la région de Québec : analyse de la visibilité de la participation des femmes entre 1965 et 2000 ». *Recherches sociographiques*. Accepté.

Ce texte est principalement l'œuvre de l'auteure de cette thèse, entendu qu'il a été révisé par MM. Villeneuve et Thériault, respectivement directeur et co-directeur de la thèse, qui ont émis des remarques et suggestions pertinentes afin d'en améliorer le contenu.

## **Avant-Propos (2) : Remerciements**

Cette thèse de doctorat et tout le travail qui la sous-tend n'auraient pas été accomplis sans l'aide précieuse et les conseils judicieux que m'a prodigués mon directeur de recherche, M. Paul Villeneuve. Son appui, tant financier qu'humain, sa générosité et sa bonté, m'ont permis de mener à bien plusieurs années de recherches doctorales condensées dans la présente thèse dont la réalisation aurait été tout bonnement impossible sans son indéfectible support et ses nombreux encouragements.

Je tiens aussi à exprimer mes plus sincères remerciements à M. Marius Thériault, co-directeur de la thèse, sans lequel le modèle relationnel de données n'aurait point vu le jour. Sans l'appui essentiel du professeur Thériault, les données sur l'activité conflictuelle n'auraient pu être adéquatement exploitées, ce qui aurait entraîné des conséquences plus que fâcheuses pour ces recherches dont la qualité aurait sans aucun doute beaucoup souffert.

Remerciement également à Mme Winnie Frohn pour avoir accepté de siéger sur le comité de thèse et pour m'avoir épaulée plusieurs fois lors de demandes de bourses postdoctorales. En outre, les précieux conseils de la professeure Frohn m'ont permis d'améliorer le contenu de ma thèse et des textes scientifiques qui y sont associés.

Je veux aussi remercier Anne-Marie Séguin et Florent Joerin pour avoir accepté de siéger sur mon comité de thèse et, en ce qui concerne ce dernier, pour avoir accepté de faire la prélecture du document.

Mille mercis aux amies et amis de l'ÉSAD, du CRAD et d'ailleurs qui m'ont supportée et encouragée tout au long de mon cheminement académique, qui fut parfois laborieux mais jamais ennuyeux. Pour tous ces moments d'écoute, d'aide, d'encouragements, de détente et de fous rires, merci à Josée Bouchard, Lyne Béland, Francine Baril, Suzanne Larue, Nicole Brais, Florent Joerin, François Théberge, Sarah Russeil, Salomon Gonzalez-Arellano, Anne Olivier, Marie-Hélène Vandersmissen...

Un immense merci à ma famille, étroite ou élargie, à mes parents à qui je dois cette réussite académique, ainsi qu'à mes frères, de précieuses personnes que j'aime énormément.

Je veux aussi souligner le soutien financier substantiel accordé par le FQRSC et le CRSH.

Enfin, aucun mot n'est assez puissant pour exprimer la gratitude que j'éprouve à l'égard de mon conjoint, Mathieu Pelletier. Sans lui, la base de données n'aurait jamais vu le jour sous sa forme actuelle. Mais plus important encore, sans lui, peut-être n'aurais-je jamais été capable d'accomplir un tel travail. Grâce à lui, j'ai surmonté bien des épreuves. Sa gentillesse et sa générosité sont sans bornes. Mathieu, j'espère de tout cœur que notre fille te ressemblera...

*Pourquoi les théories du changement social sont-elles aussi obstinément réfutées par la réalité?*

Raymond Boudon

*La manie de vouloir absolument trouver des "lois" de la vie sociale est simplement un retour au credo philosophique des anciens métaphysiciens, selon lequel toute connaissance doit être absolument universelle et nécessaire.*

Georg Simmel



# Table des matières

<i>Résumé court</i> .....	<i>i</i>
<i>Résumé long</i> .....	<i>ii</i>
<i>Avant-Propos (1) : Insertion d'articles dans la thèse</i> .....	<i>iv</i>
<i>Avant-Propos (2) : Remerciements</i> .....	<i>v</i>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1. CONFLITS ET STRUCTURATION URBAINE : UNE DÉMARCHE ANALYTIQUE À CONSTRUIRE</b> .....	<b>10</b>
<b>1.1 LA THÉORIE DE LA STRUCTURATION : VERS UNE DÉMARCHE ANALYTIQUE</b> .....	<b>18</b>
<b>1.2 UNE MÉTHODE ANALYTIQUE ET EMPIRIQUE POUR L'ÉTUDE DES CONFLITS URBAINS</b> .....	<b>20</b>
1.1.2 ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE ET MODÈLE RELATIONNEL DE DONNÉES : POUR LA MISE EN LUMIÈRE DES INTERACTIONS SOCIOESPATIALES ENTRE LES ACTEURS ET ACTRICES EN CONFLIT .....	20
1.1.3 AU SUJET DE L'ANALYSE DE LA VISIBILITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS : QUELQUES SPÉCIFICATIONS.....	23
<b>2. LA PRESSE ET L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE : LE PROBLÈME DES BIAIS..</b> 26	
<b>2.1 LE BIAIS DE SÉLECTION</b> .....	<b>28</b>
<b>2.2 LE BIAIS DE DESCRIPTION/DISTORSION</b> .....	<b>33</b>
<b>2.3 LE BIAIS DU OU DE LA CHERCHEUR(E)</b> .....	<b>37</b>
<b>2.4 DE L'IMPORTANCE DE LA PRESSE ÉCRITE POUR LES ÉVÉNEMENTS DE PROTESTATION ET LEURS ACTEURS ET ACTRICES</b> .....	<b>38</b>
<b>2.5 L'UTILISATION DE LA PRESSE ÉCRITE COMME SOURCE DE DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE</b> .....	<b>42</b>
<b>2.6 LA PETITE HISTOIRE DU <u>SOLEIL</u> DANS LA RÉGION DE QUÉBEC</b> .....	<b>46</b>
<b>3. AU-DELÀ DES MOUVEMENTS SOCIAUX : UNE TYPOLOGIE RELATIONNELLE DES CONFLITS URBAINS</b> .....	<b>49</b>
<b>3.1 POUR UNE ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX DANS LA VILLE : DE LA</b>	

<b>PROTESTATION AUX MOUVEMENTS SOCIAUX.....</b>	<b>50</b>
<b>3.2 UNE TYPOLOGIE QUI PARTICIPE À LA RÉVÉLATION DU RÔLE VITAL DES FEMMES.....</b>	<b>60</b>
<b>3.3 LA CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE DES CONFLITS URBAINS.....</b>	<b>63</b>
3.3.1 PRINCIPES CONDUCTEURS : CONTRER L'INVISIBILITÉ ET CAPTER LA MULTIDIMENSIONNALITÉ .....	63
3.3.2 UN CONFLIT URBAIN QUI GLISSE D'UN TYPE À L'AUTRE.....	71
3.3.3 INFLUENCES LATÉRALES, DANS L'ESPACE, D'UN CONFLIT URBAIN SUR UN AUTRE.....	72
<b>3.4 CONCLUSION .....</b>	<b>77</b>
<b><i>4. TROIS DÉCENNIES DE CONFLITS URBAINS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC : ANALYSE DE LA VISIBILITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ENTRE 1965 ET 2000 .....</i></b>	<b><i>80</i></b>
<b>4.1 DE 1965 À 2000 : UNE PÉRIODISATION TEMPORELLE DE PLUS DE TROIS DÉCENNIES DE CONFLITS URBAINS .....</b>	<b>85</b>
4.1.1 DE 1965 À 1977.....	86
4.1.2 ENTRE 1977 ET 1989.....	87
4.1.3 ET DE 1989 À 2000.....	88
<b>4.2 OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....</b>	<b>90</b>
<b>4.3 MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES .....</b>	<b>92</b>
4.3.1 GRANULARITÉ DES DONNÉES .....	94
<b>4.4 UN PORTRAIT GÉNÉRAL DES CONFLITS URBAINS.....</b>	<b>96</b>
4.4.1 DES PROTAGONISTES QUI PROPOSENT, D'AUTRES QUI S'OPPOSENT .....	100
<b>4.5 À PROPOS DES FEMMES DANS LES CONFLITS URBAINS DE LA RMR DE QUÉBEC... ..</b>	<b>103</b>
4.5.1 DES FEMMES QUI PROPOSENT ET DES FEMMES QUI S'OPPOSENT.....	105
4.5.2 DES CONFLITS AUX ARTICLES : DES RÉSULTATS RÉVÉLATEURS QUANT À LA RELATION DES FEMMES ET DES MÉDIAS .....	106
4.5.3 PRÉSENCE ET VISIBILITÉ DES FEMMES CHEZ LES PROTAGONISTES « SOCIAUX » ET « POLITIQUES ».....	109
4.5.4 CONFLITS ET ACTIVISME URBAIN FÉMININ.....	113

4.5.5 ACTIVISME URBAIN FÉMININ ET LUTTES AUTOUR DE LA QUALITÉ DE VIE.....	120
<b>4.6 CONCLUSION .....</b>	<b>122</b>
<b>5. VERS L'HUMANISATION DE LA VILLE : FEMMES ET CONFLITS URBAINS</b>	
<b>.....</b>	<b>128</b>
<b>5.1 OBJECTIF ET HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>134</b>
<b>5.2 LA RÉGION DE QUÉBEC : UN LABORATOIRE POUR L'ANALYSE DES</b>	
<b>CONFLITS URBAINS.....</b>	<b>145</b>
5.2.1 LA VILLE DE QUÉBEC : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ.....	147
5.2.2 QUÉBEC : UN ENJEU PATRIMONIAL.....	148
5.2.3 LA SITUATION DES FEMMES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC....	149
<b>5.3 L'ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE POUR LA MISE EN LUMIÈRE DE</b>	
<b>L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE.....</b>	<b>152</b>
5.3.1 COMPOSITION DES VARIABLES.....	156
5.3.2 LA FORMATION DES MODÈLES DE RÉGRESSION LOGISTIQUE .....	159
<b>5.4 PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS URBAINS : PRINCIPAUX</b>	
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>161</b>
5.4.1 TAUX ANNUELS DE PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS URBAINS.....	161
5.4.3 MODÉLISATION DE LA PRÉSENCE DE FEMMES CHEZ LES OBJECTEURS.....	170
<b>5.5 CONCLUSION .....</b>	<b>175</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>182</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>192</b>
<i>Annexe 1. Modèle relationnel de données sur les conflits urbains.....</i>	<i>223</i>
<i>Annexe 2. Graphiques montrant les évolutions de certaines caractéristiques des conflits : protagonistes, enjeux et actions.....</i>	<i>224</i>
<i>Annexe 3. Types de protagonistes des conflits urbains de la RMR de Québec. ....</i>	<i>230</i>
<i>Annexe 4. Résultats des analyses de chi-carré du chapitre 4.....</i>	<i>231</i>
<i>Annexe 5. Regroupement des variables utilisées dans le cadre des analyses du chapitre 5. .....</i>	<i>235</i>
<i>Annexe 6. Notions de régression logistique.....</i>	<i>238</i>

## Liste des tableaux

Tableau 1. Résultats tirés des conflits urbains et des articles les relatant. Région Métropolitaine de Recensement de Québec, 1965 et 2000.....	97
Tableau 2. Présence et visibilité des femmes chez les différents types de protagonistes impliqués dans les conflits. ....	111
Tableau 3. Co-présence des femmes et des types d'enjeux véhiculés dans les conflits urbains, en proportion de conflits qui présentent ces enjeux. ....	118
Tableau 4. Quelques caractéristiques des conflits urbains de la RMR de Québec, 1965- 2000. ....	153
Tableau 5. Variables utilisées pour les analyses de régression logistique. ....	157
Tableau 6. Table de classification du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains. ....	163
Tableau 7. Sommaire du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains. ....	164
Tableau 8. Variables incluses dans l'équation de régression logistique modélisant la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains. ....	165
Tableau 9. Présentation des combinaisons possibles des protagonistes, enjeux et actions.	168
Tableau 10. Table de classification du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains. ....	171
Tableau 11. Sommaire du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains. ....	171
Tableau 12. Variables incluses dans l'équation de régression logistique modélisant la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains. ....	172

## Liste des figures

Figure 1. Biais présents dans les médias de masse. ....	27
Figure 2. Version simplifiée et imagée du modèle relationnel de données. ....	75
Figure 3. Types de conflits dans lesquels il y a présence de femmes chez les instigateurs, en proportion.....	115
Figure 4. Types de conflits dans lesquels il y a présence de femmes chez les objecteurs, en proportion.....	115
Figure 5. Les instigatrices et l'enjeu qualité de vie. ....	121
Figure 6. Les objectrices et l'enjeu qualité de vie. ....	121
Figure 7. Évolution du taux annuel de participation des femmes aux conflits urbains, Région de Québec, 1965-2000.....	162

## Liste des cartes

Carte 1. Distribution des conflits dans la RMR* de Québec. ....	146
---	-----

## INTRODUCTION

La participation politique et civile des femmes aux conflits urbains est au centre de cette thèse doctorale. Il est vrai que ces deux grands thèmes, l'activisme urbain féminin et l'activité conflictuelle, ne sont pas des sujets de recherches inédits dans les champs de la géographie et de la sociologie urbaines. Ce qui l'est, du moins nous semble-t-il, c'est la façon dont ils sont traités dans ces travaux de doctorat. L'approche utilisée dans le cadre de ces travaux est analytique, empirique et quantitative. Elle permet de jeter un éclairage nouveau, tant sur la participation des femmes aux conflits urbains que sur ces conflits eux-mêmes. Par là, cette approche génère de nouvelles connaissances dans le domaine de la géographie sociale urbaine, domaine de recherche dont se réclame cette thèse qui, comme l'analyse centrale y est différenciée selon les sexes, peut aussi s'ancrer dans le courant de la géographie féministe.

Si l'analyse de l'activité conflictuelle, que ce soit celle de la protestation sociale, des événements de démonstration ou encore, des conflits urbains, n'est pas un fait nouveau en sciences sociales, l'analyse quantitative et systématique de ces phénomènes est beaucoup plus récente (Rucht *et al.* 1999b). Il en est de même de l'activisme urbain féminin qui, loin d'être une manifestation nouvelle de l'implication politique et civile des femmes sur la scène urbaine, est plutôt un fait séculaire (Fincher et McQuillen 1989). Cependant, même si en géographie une proportion significative des recherches féministes est quantitative, les

académicien(ne)s ne s'accordent pas toutes sur la validité de tels travaux (McLafferty 1995).

Néanmoins, les méthodes quantitatives sont adéquates pour décrire et explorer les aspects dénombrables et mesurables de la vie des femmes, pour analyser des associations spatiales ainsi que pour documenter des inégalités spatiales et temporelles vécues par les femmes (Mattingly et Falconer-Al-Hindi 1995). À l'instar des méthodes qualitatives, elles permettent de décrire le monde de façon juste, à la condition d'inclure les femmes, ce qui corrige un important biais d'exclusion basé sur le genre présent dans de nombreuses recherches académiques. Rendre les femmes et leurs activités visibles : voilà un objectif qui peut très bien être accompli par l'utilisation de méthodes quantitatives adéquates (McLafferty 1995). Aussi pensons-nous que ces méthodes sont congruentes avec la production de descriptions révélatrices des réalités vécues par les femmes et des activités qu'elles pratiquent en milieu urbain. Partant, le choix fait ici est une démarche qui s'appuie sur l'analyse de données quantitatives spatialisées (Villeneuve, 2002) ainsi que sur la modélisation statistique afin de contribuer à renouveler nos connaissances du changement social en milieu urbain.

En effet, l'analyse quantitative systématique de l'activité conflictuelle, dont les conflits urbains, exige de colliger de l'information sur la durée des conflits, leur intensité, leur complexité, leur portée sociale, le nombre et le type de participants et participantes, leurs enjeux ainsi que sur les actions prises par les protagonistes pour conduire leur lutte. La grande majorité des informations recueillies sont issues de «dénombrements» qui



produisent des variables catégorielles (les catégories étant définies selon un code arbitraire), souvent appelées «qualitatives»; quelques variables seulement (durée, intensité, par exemple) sont mesurées sur des échelles quantitatives et continues. L'analyse de ces informations permet non seulement de mesurer mais aussi de comparer les événements issus de l'action collective et se produisant dans des systèmes sociaux différents et sur des périodes temporelles distinctes (Olzak 1989). Ceci rend possible l'investigation empirique des changements qui peuvent survenir dans les différentes formes de l'action collective. En outre, l'utilisation de données et de méthodes d'analyse quantitatives n'empêche aucunement les chercheur(e)s de considérer l'activité conflictuelle comme un *processus* sociospatial. Et c'est là, dans les multiples possibilités offertes par l'analyse multivariée, dans la possibilité qu'a ce type d'analyse de prendre en compte la mouvance sociospatiale de l'activité conflictuelle ainsi que dans l'inclusion du *contexte* des événements de l'activité conflictuelle que s'ouvre une voie prometteuse pour l'analyse des événements conflictuels (Rucht *et al.* 1999b).

La perspective conceptuelle qui inspire cette thèse de doctorat est la théorie de la structuration, théorie poststructuraliste développée par plusieurs praticiens des sciences sociales dont Giddens (1984) et Werten (1992). Le changement social, phénomène difficile à analyser s'il en est, est au cœur de la théorie de la structuration qui offre encore peu au point de vue des moyens reproductibles de vérification empirique des idées qu'elle véhicule. Cette recherche se propose donc, très modestement, de remédier à cette lacune en étudiant l'activité conflictuelle et la participation politique et civile des femmes à l'aide d'une approche quantitative, pour partie empirique, pour partie modélisante, basée sur

l'utilisation d'un modèle relationnel de données sur les conflits urbains ayant eu lieu dans la région métropolitaine de recensement de Québec entre 1965 et 2000.

Dans la théorie de la structuration, le pouvoir est perçu comme un phénomène relationnel qui ne s'acquiert pas mais qui, plutôt, s'exerce, et qui ne se limite pas à l'État, mais qui est consubstantiel de toute relation sociale (Foucault 1976). Cette notion d'exercice du pouvoir est elle-même la pierre angulaire de nombreuses théories du changement social. Il s'agit d'un processus qu'il faut analyser à long terme pour en saisir toute la portée. La question des rapports de pouvoir au sein de la société civile tout autant que de l'État peut être analysée en relation avec la participation politique et civile des femmes aux conflits urbains. Non seulement ces événements mettent-ils en lumière les rapports qu'entretiennent les deux sexes à l'espace et au territoire mais ils éclairent aussi leurs rapports au pouvoir. En cela, la participation des femmes à l'activité conflictuelle est une notion qui s'inscrit directement dans les idées de la théorie de la structuration. De fait, la participation politique et civile des femmes sur la scène urbaine ne doit pas être vue comme une pierre, parmi d'autres, à poser dans la construction de la théorie de la structuration de la société urbaine et de son territoire, mais plutôt comme une conséquence attendue de la théorie car, bien qu'elles aient été largement négligées par les recherches de sociologie et de géographie, les femmes forment une catégorie sociale extrêmement importante. Ainsi, cette thèse s'inscrit dans le courant des études géographiques qui s'efforcent de ne plus exclure la moitié des êtres humains<sup>1</sup> des recherches effectuées dans cette vaste discipline académique.

---

<sup>1</sup> En référence au texte de J. Monk et S. Hanson (1982): On Not Excluding Half of The Human in Human Geography. *The Professional Geographer*, 34(1): 11-23. Entendu que la moitié des humains en question sont les femmes.

Le chapitre 1 annonce les intentions et la mouvance dans laquelle se situe la thèse, soit une modeste volonté de vérifier empiriquement quelques idées de la théorie de la structuration de la société (Giddens 1984; Werlen, 1992) autrement que par l'utilisation d'une approche historico-discursive, ce qui a généralement été fait jusqu'ici en sciences sociales, mais plutôt par l'utilisation d'une démarche analytique, quantitative et modélisante. Dans les faits, cette intention très ambitieuse oblige à poser des jalons de façon systématique, chacun des chapitres subséquents de la thèse devant être considéré comme un de ces jalons, étant entendu que plusieurs autres jalons seront nécessaires à la réussite de cette vaste entreprise. En d'autres mots, nous visons à long terme la mise au point d'une démarche modélisante inspirée de la théorie de la structuration et cette thèse en constitue les premiers pas.

Quelquefois, très inégale est l'attention que portent les chercheur(e)s des sciences sociales aux différentes étapes de leurs recherches. En effet, alors qu'ils peuvent utiliser des techniques d'analyse très sophistiquées sur lesquelles ils se documentent en détail, il semble que bien souvent ils investissent beaucoup moins d'énergie dans la réflexion qui en tout temps devrait avoir lieu au sujet du processus de collecte des données utilisées dans leurs travaux (Rucht et Neidhardt 1999). C'est pourquoi le second chapitre de la thèse traite de l'utilisation de la presse écrite comme source de données sur l'activité conflictuelle. En effet, les médias de masse, dont la presse écrite, contiennent de nombreux biais. Ces biais sont discutés en détail dans ce chapitre. Si les chercheur(e)s ne peuvent exercer quelque forme de contrôle que ce soit sur la majorité de ces biais, ils et elles doivent au moins y être sensibilisés et en tenir compte dans leurs recherches. En outre, l'utilisation de la presse écrite comme source de données soulève la question cruciale de la validité de ces données.

Ultimement, le second chapitre montre que les journaux, dans le cas de cette thèse, le quotidien Le Soleil, sont des sources d'information en adéquation avec les exigences de la théorie de la structuration.

Le troisième chapitre propose une typologie relationnelle des conflits urbains. Ceux-ci ne sont plus étudiés comme le seul fait des mouvements sociaux mais comme émanant d'une multitude d'acteurs et d'actrices qui évoluent dans les sphères sociale, économique et politique. Ces acteurs et actrices peuvent se rattacher, ou non, à des mouvements sociaux de toutes sortes, être institutionnalisés à des degrés divers, ou encore, être des entités économiques et corporatives. Un des principes conducteurs qui ont conduit à la création de cette typologie est la volonté de mettre en lumière les diverses facettes de l'activisme pratiqué par les femmes sur la scène urbaine. Cet élargissement de la perspective d'analyse de l'activité conflictuelle est une dimension intrinsèque de la théorie de la structuration qui appelle la notion relationnelle de pouvoir, celle-ci mettant en cause la société civile et, au premier chef, les femmes, tout autant que la société politique et l'État.

L'avant dernier chapitre analyse la visibilité de la participation des femmes aux conflits urbains s'étant produits entre 1965 et 2000 dans la RMR québécoise. L'évolution de la participation des femmes à ces conflits a été mise à jour sur trois périodes temporelles : 1965-1977, 1977-1989 et 1989-2000. Les analyses effectuées dans ce quatrième chapitre ont dévoilé d'importantes différences quant à l'implication des femmes dans les conflits, que ce soit au niveau des types de protagonistes chez lesquels elles sont visibles, des types de conflits dans lesquels elles s'impliquent, des enjeux qu'elles véhiculent, ou encore, des

rôles qu'elles adoptent pour prendre position dans ces événements conflictuels. Cet autre jalon est nécessaire à l'opérationnalisation de la théorie de la structuration puisqu'il permet de vérifier la prégnance de la source de données pour mieux comprendre les acteurs et les actrices des conflits urbains, leurs enjeux ainsi que leur dynamique à long terme car c'est par ces acteurs et actrices que peuvent s'opérer des transformations politiques et sociales qui contribuent à la structuration de la société urbaine.

Le cinquième et dernier chapitre de la thèse s'appuie directement sur l'ensemble des jalons précédents, la modélisation statistique de la participation des femmes aux conflits urbains permettant d'intégrer les éléments conceptuels et analytiques présentés dans les chapitres précédents. Y sont présentés les principaux résultats des analyses de régression logistique qui mettent en lumière parmi les facteurs « intrinsèques » aux conflits, ceux qui influencent la participation des femmes à l'aménagement de leur milieu ainsi qu'à la gestion de la vie urbaine. Les femmes qui s'impliquent dans les conflits urbains participent-elles à l'humanisation de la ville, concourent-elles à rendre les structures urbaines moins exclusives, et donc, plus égalitaires? C'est là une des nombreuses questions auxquelles ce dernier chapitre de thèse tente de répondre.

### ***Addenda...***

Cette thèse de doctorat de géographie sociale urbaine fait référence à plusieurs concepts et notions de sociologie (ex. mouvements sociaux, action collective, protestation sociale, événement de protestation, protestation collective, etc.) par rapport auxquels nous nous sommes certes positionnés lorsque cela était indiqué mais pour lesquels nous n'avons pas construit notre propre terminologie. En effet, pour servir nos propos nous avons utilisé les terminologies et/ou définitions trouvées dans les travaux de différents auteurs spécialisés dans le domaine de la sociologie urbaine.

En outre, il faut mentionner que plusieurs de ces auteurs ne s'accordent pas sur la façon de définir et préciser les concepts sociologiques qu'ils utilisent pourtant depuis de nombreuses années. Ainsi, chez les sociologues, les débats sont intenses et transparaissent à travers les nombreux travaux consultés. C'est une des raisons pour lesquelles, en tant que géographe, nous ne prétendons pas à la création de définitions exactes de ces notions. Comme elles sont polysémiques, nous pensons que construire un lexique dans lequel nous aurions eu à précisément les définir aurait été hasardeux car c'eût été réduire la richesse du réel<sup>2</sup>. Dans le cas de cette thèse, nous pensons que garder la capacité évocatrice du langage est préférable.

---

<sup>2</sup> En revanche, nous donnerons des orientations bibliographiques : (1) Ferréol, G. *Lexique des sciences sociales*. Paris : Armand Colin. (2) Grawitz, M. (1981) *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

De plus, les lecteurs et lectrices trouveront, au chapitre 3 (ainsi que dans quelques autres sections de chapitres précédents ou subséquents), des explications claires quant aux concepts et notions sociologiques utilisés dans le cadre de cette thèse. Mentionnons enfin que comme cette dernière est construite en différents chapitres dont certains sont déjà des articles publiés alors que d'autres le deviendront, cela explique l'ordre d'apparition de ces différents concepts et notions.

## **1. CONFLITS ET STRUCTURATION URBAINE : UNE DÉMARCHE ANALYTIQUE À CONSTRUIRE**

Les débats abondent entre académicien(ne)s au sujet de la conceptualisation et de la définition de phénomènes comme l'action collective, les mouvements sociaux et les événements de protestation. La protestation sociale est une expression de l'action collective étudiée depuis plusieurs décennies, exception faite des praticiens et praticiennes de la recherche sociale analytique, empirique et quantitative qui l'auraient négligée en tant qu'objet de recherche jusqu'à tout récemment « because protest tends to be multifaced, flexible, often unnoticed by the wider public, and unclear in its consequences [...] but also because of the difficulties in grasping and measuring protest » (Rucht *et al.* 1999b : 9). Une difficulté majeure inhérente à l'étude de l'action collective, dont l'activité conflictuelle, est la définition d'une unité d'analyse appropriée permettant la réalisation de recherches empiriques pertinentes.

L'action collective peut être définie comme des actes non routiniers et publics impliquant des demandes faites au nom de la collectivité (Paige 1975; Tilly 1978). Des actes collectifs mettant en cause des demandes effectuées par des personnes ou groupes spécifiques et dont les bénéfices rejailliront sur une partie de la communauté (Tilly 1978). La protestation collective, quant à elle, se définit comme étant l'expression publique de la dissension ou de la critique qui est souvent combinée à des demandes qui, une fois satisfaites, affecteraient les intérêts de groupes particuliers dans la société (Rucht *et al.* 1999b). Ainsi, action collective et protestation collective sont définies presque de la même manière alors que logiquement, il est possible de penser que celle-ci est un aspect particulier de celle-là. Ceci illustre le flou qui peut habiter les recherches



conduites sur l'action collective et ses diverses formes d'expression tels les événements de protestation et les mouvements sociaux.

Les chercheur(e)s intéressés par les mouvements sociaux, qu'ils soient basés dans l'arène urbaine ou non, ont étudié leurs pratiques et tactiques, leurs caractéristiques, les concepts d'identité et d'identité collective qui génèrent de la cohésion entre les membres de ces mouvements, la mobilisation collective de ces mouvements, les réseaux submergés, ou non, qui facilitent la diffusion de l'information entre les membres de la société civile, les dynamiques et contextes sociaux desquels procèdent ces mouvements et finalement, les demandes portées par ces mouvements (*e.g.* Melucci 1980, 1989; Castells 1983; Eder 1985; Offe 1985; Pickvance 1985; Scott 1990; Hamel 1991; Klandermans 1991; Schwartz et Paul 1992; Johnston *et al.* 1994; Mueller 1994; Wekerle et Peake 1996; Mayer 2001; Roth 2001). De fait, les discussions et les débats foisonnent entre les chercheur(e)s des sciences sociales au sujet des mouvements sociaux, des explications et définitions du phénomène.

Les mouvements sociaux de toutes sortes ont alimenté l'action collective et les événements de protestation à tel point qu'il est parfois difficile d'établir une distinction claire entre tous ces phénomènes issus de l'action collective. D'aucuns pourraient penser qu'il est utile de le faire surtout lorsqu'il s'agit d'étudier les relations unissant les mouvements sociaux aux événements de protestation (Trudelle 2003). Mais alors, comment définir indépendamment les mouvements et les événements? Quel critère doit être utilisé qui permette de distinguer les premiers des seconds? Selon la définition minimale de l'action collective donnée par Tilly (1978), il semble que mouvements sociaux et événements de protestation soient des phénomènes distincts puisque les actes collectifs non routiniers et publics définissant l'action collective ne sont pas tous le fait

de mouvements sociaux. Ainsi, l'action collective, qui peut être matérialisée par de l'activité conflictuelle ou non, et les mouvements sociaux, qui peuvent participer à l'activité conflictuelle ou non, sont des phénomènes qui entretiennent d'étroites relations mais qui sont aussi clairement séparables (Olzak 1992).

La définition qu'offre Tilly (1978) d'un mouvement social stipule que ce genre de mouvement est formé par un groupe de personnes identifiées par un attachement commun à un ensemble de valeurs spécifiques. Cette définition est vaste et en ce sens, elle peut s'appliquer à plusieurs groupes sociaux qui ne peuvent être considérés comme des mouvements sociaux mais dans lesquels les membres peuvent véhiculer les mêmes valeurs: associations de quartiers, groupes locaux de citoyen(ne)s, etc. Même si ces groupes ne sont pas des mouvements sociaux, ils s'engagent néanmoins dans l'action collective et les événements de protestation. Les définitions conceptuelles des actions collectives, quant à elles, n'impliquent pas nécessairement la présence de valeurs communes partagées par leurs acteurs (Olzak 1992). Dans les faits, il est très difficile de dire, a priori, qu'un groupe ou une association fait partie ou non d'un mouvement social car le membership dans celui-ci n'est pas défini.

Ainsi, l'action collective peut prendre de multiples formes, certaines d'entre elles alimentant des mouvements sociaux de toutes sortes, certaines générant de l'activité conflictuelle et de la protestation sociale. Une façon intéressante de mieux connaître les rapports entre l'action collective, la protestation sociale et les mouvements sociaux est d'étudier ces phénomènes

empiriquement comme des agrégats dans l'espace et le temps d'événements controversés ou conflictuels<sup>3</sup>.

Beaucoup d'événements conflictuels mettent en scène des groupes et des associations qui ne sont pas des organisations de mouvements sociaux et qui peuvent être institutionnalisés à des degrés divers ou non. Alors que certains chercheurs (Rucht *et al.* 1992; Rucht et Neidhardt 1999) ne tiennent pas compte des événements de protestation générés par les acteurs étatiques, cette recherche considère au contraire que l'activité conflictuelle peut être produite par des acteurs fortement institutionnalisés comme des instances étatiques en confrontation (Trudelle 2003). Est-ce parce qu'elle implique un processus que l'institutionnalisation est si difficile à opérationnaliser (Olzak 1992)? L'analyse de l'institutionnalisation, en tant que processus, met en lumière les mécanismes liant la société civile à l'État. Au Québec, des mécanismes de régulation sociale des conflits qui surviennent dans les milieux de vie ont été développés par l'État, la consultation publique en est un excellent exemple (Bhérier 2003; Parenteau 1990). Exclure les actions institutionnalisées des études sur l'action collective rend impossible la mise en lumière d'un processus sociologique fondamental : la façon dont les mouvements sociaux développent des routines et s'institutionnalisent avec le temps (Olzak 1992).

Ainsi, aussi sûrement que les mouvements sociaux s'engagent dans l'activité conflictuelle et la confrontation, les institutions, municipalités et organismes gouvernementaux s'y impliquent également. Considérant que l'activité conflictuelle est une partie intégrante des processus sociospatiaux qui produisent la forme urbaine et son cadre bâti, il est crucial de tenir compte de

---

<sup>3</sup> Pour une plus ample discussion au sujet de l'action collective, la protestation sociale et les mouvements sociaux, voir la section 3.1 du chapitre 3.

toute la diversité des acteurs et actrices qui y sont impliqués sinon le risque est grand d'occulter des séquences importantes dans le processus de production de la forme urbaine.

En plus de mettre en scène différents types de protagonistes, les événements conflictuels sont localisés dans le temps et dans l'espace. L'analyse du flux spatio-temporel de ces événements permettrait peut-être de concrétiser la notion de mouvement social. Des questions importantes demeurées sans réponse à ce jour concernent l'étendue de l'influence d'un mouvement social : jusqu'où s'exerce cette influence? Comment saisir l'effet d'un mouvement social? Les acteurs et actrices qui gravitent autour d'un mouvement social, ceux situés à sa limite ou à sa périphérie, peuvent contribuer à la diffusion de ses effets. Il se pourrait que l'analyse du flux spatio-temporel des événements conflictuels permette d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions fondamentales. En étudiant les interactions entre acteurs et actrices qui constituent l'action collective et les mouvements sociaux, il est peut-être possible de conceptualiser de manière analytique et empirique ces phénomènes.

Un des objectifs de cette recherche doctorale est d'offrir une alternative à la façon historico-discursive dont est habituellement étudiée l'activité conflictuelle. La thèse propose une analyse des interactions sociales et spatiales se développant entre les acteurs en conflit. Ces travaux s'inspirent de la théorie de la structuration de Giddens (1984) selon laquelle le réel social se construit d'instant en instant et de lieu en lieu sous la contrainte de structures déjà en place mais sans être complètement influencé par ces structures.

La théorie de la structuration, d'abord élaborée par Giddens (1984)<sup>4</sup> en sciences sociales et subséquemment développée par Werlen (1992) en géographie humaine, offre une voie intéressante permettant d'aborder les sphères sociale et spatiale dans leur consubstantialité puisque, par essence, toute interaction sociale est spatiale (Villeneuve 1997). Ainsi, la structuration des territoires est inséparable de la structuration des sociétés. D'une part, la théorie de Giddens articule les structures sociales et spatiales et d'autre part, elle lie les actions individuelles aux actions collectives. Néanmoins, une limite importante du paradigme de Giddens est son manque relatif de préoccupation en regard des moyens de vérification empirique à mettre en œuvre (Villeneuve et Côté 1994). En effet, les idées de la théorie de la structuration sont généralement appliquées à l'aide de méthodes qualitatives, dont des méthodes historiques et narratives (ceci est d'ailleurs illustré par un exemple en 1.1). Cependant, il y a fort à parier que d'autres types de méthodes peuvent probablement apporter leur pierre à cette théorie « structurationniste ».

L'analyse du réel social est une entreprise vouée à rencontrer de multiples difficultés, dont un bel exemple est illustré par la première phrase d'un article de Janelle et Millward (1976 : 102), des pionniers dans l'étude des liens entre conflits de localisation et structure écologique de la ville : « The existing and ever changing geography of the city and its region is the end-product of innumerable conflicts over locational issues ». Or, tout au long de leur analyse, la proposition est inversée car c'est la forme urbaine, ou structure écologique, qui sert à rendre compte de l'apparition et de la répartition des conflits de localisation. Cette inversion du lien de causalité,

---

<sup>4</sup> Alcouffe, S. (2005) fait un solide résumé de la théorie de la structuration de Giddens (1984). Ce résumé est accessible à l'adresse internet suivante : <http://www.cnam.fr/lipsor/dso/articles/fiche/giddens.html> et est offert par les Fiches de lecture de la Chaire en Développement des Systèmes d'Organisation du Conservatoire National des Arts et Métiers.

tout en n'enlevant rien à la richesse des travaux de Janelle et Millward, indique les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de théoriser les liens entre processus sociopolitique, activité conflictuelle et structure urbaine (Villeneuve et Côté 1994). Dans le cadre de cette recherche, cependant, aucune relation causale n'est postulée entre forme urbaine et conflits urbains. L'investigation de l'association entre structure urbaine et événements conflictuels sert plutôt à illustrer le dessein de ces travaux : l'élaboration graduelle d'une démarche analytique, opérationnalisée à l'aide d'un modèle relationnel de données colligées sur des conflits urbains, et permettant de reconstituer certains aspects du processus de structuration spatio-temporelle des formes urbaines.

Les processus spatio-temporels sont souvent très difficiles à retracer et analyser. Comment formuler des hypothèses pertinentes au sujet de tels processus, des hypothèses empiriques réfutables (Popper 1968) permettant de vérifier l'existence de relations entre la forme urbaine et les actions individuelles et collectives? Si l'idée générale voulant que les relations entre acteurs fassent partie des processus de structuration de la forme urbaine est acceptée, une façon d'aborder la question posée est de faire glisser l'analyse des corrélations entre variables qui caractérisent les acteurs urbains à l'analyse des interactions entre acteurs qui sont caractérisés par des attributs ou variables (Villeneuve 2002).

Le cœur de la méthode proposée ici réside dans l'utilisation centrale mais non exclusive de la presse écrite comme source de données, la moins mauvaise, sur le réel qui défile en tout instant et en tout lieu. Ces données sur les conflits urbains, combinées dans un modèle relationnel, devraient permettre de rendre intelligible, c'est-à-dire d'abstraire ni trop ni trop peu, le processus de structuration du réel social. Dans une approche relationnelle (Raffestin 1980), les phénomènes

se définissent graduellement dans leurs relations les uns aux autres. Ils se précisent ainsi progressivement à mesure que ces relations sont analysées. La base relationnelle de données sur les conflits urbains permet la mise en lumière des relations qui unissent ces événements conflictuels qui sont des formes spécifiques d'interactions sociales et spatiales entre acteurs et actrices de la scène urbaine.

Ainsi, chaque conflit urbain, avec sa localisation, sa durée, ses protagonistes, leurs enjeux et les actions qu'ils entreprennent, peut être vu comme un « événement dans la constitution de conjonctures qui s'articulent les unes aux autres pour former des tendances structurelles, des macroformes sociospatiales » (Villeneuve 2002 : 5). Le territoire urbain se structure donc en partie par le biais des interactions sociales et spatiales entre acteurs et les conflits sont une forme particulièrement intense d'interactions sociospatiales.

En outre, la dimension temporelle de l'activité conflictuelle ne peut être adéquatement analysée si la période à l'étude n'est que de quelques années, certainement pas si la perspective conceptuelle est la théorie de la structuration comme c'est le cas de la présente étude. L'analyse des conflits urbains sur une longue période de temps permet la mise au jour de processus à long terme. Pour reconstituer le processus de construction des macroformes urbaines, il faut que la séquence temporelle de conflits soit assez longue pour que les rapports bidirectionnels entre la macroforme (la ville) et les micro-événements (les conflits) aient le temps de se déployer (Janelle 1977; Villeneuve et Côté 1994). La longue séquence de conflits analysés dans le cadre de cette recherche, de 1965 à 2000, permet donc de voir comment les interactions entre acteurs de la scène urbaine se déploient dans le temps et quelles en sont les répercussions dans l'espace.

## **1.1 LA THÉORIE DE LA STRUCTURATION : VERS UNE DÉMARCHE ANALYTIQUE**

Depuis plus de 25 ans, la théorie de la structuration influence considérablement la recherche en sciences sociales en général et en géographie humaine en particulier. Cette influence est le plus souvent implicite et tient plutôt de l'ambiance intellectuelle que de la vérification contrôlée des principales propositions de cette théorie. Il existe cependant quelques exemples de tentatives d'application explicite de la théorie à l'étude du changement social. Il est intéressant de considérer un tel exemple, qui porte précisément sur l'étude d'un conflit territorial, mais à une autre échelle que celle de cette thèse.

Mumme et Grundy-Warr (1998) se donnent comme objectif de comparer la théorie de la structuration à la théorie de la dépendance et à la théorie des coalitions stratégiques pour interpréter une dispute frontalière entre les USA et le Mexique. Cette dispute porte sur un petit territoire de 600 acres près de El Paso qui, en raison du déplacement des méandres du Rio Grande, passa du côté mexicain au côté américain de la frontière tracée au milieu du fleuve. Les auteurs racontent l'histoire tout à fait intéressante de cette dispute qui se déroula entre 1852 et 1963. Il s'agit de l'étude d'un seul cas. Ces politologues croient utile d'interpréter la narration qu'ils font de ce conflit à l'aide de certaines des principales notions de la théorie de la structuration : interactions entre acteurs à diverses échelles; prise en compte des rapports de pouvoir dans la société civile au-delà de l'État; prise en compte, également, des contraintes spatio-temporelles. Cet enrobage théorique ajoute très peu à l'interprétation lisible à travers la narration, d'ailleurs assez fascinante. Les trois théories aident à comprendre le cas à l'étude, mais



à la marge. Tout se passe comme si l'intérêt d'une construction conceptuelle, telle la théorie de la structuration, se trouvait nettement ailleurs, par exemple dans l'étude de relations entre variables se rapportant à plusieurs cas, plutôt que dans la reconstruction d'un seul cas, comme c'est le «cas» ici. La narration permet moult nuances et sa validation repose sur les critères admis en recherche historique : dépouillement correct des sources, corroboration par plus d'une source, à la manière des journalistes, ce qui de toute façon laisse grande place à la liberté d'interprétation.

Par contre, une démarche analytique et empirique, fondée le plus souvent sur la mise en rapport de variables «dépendantes» et de variables «indépendantes», montre rapidement ses avantages, mais aussi ses limites. Ceux là relèvent de la transparence recherchée dans le passage des hypothèses à leur soumission au réel; celles-ci comprennent la relative «rigidité» de la codification de données destinées à des analyses reposant sur l'économie du nombre plutôt que sur celle du verbe.

Mumme et Grundy-Warr (1998: 984) concluent que la théorie de la structuration « can be usefully applied to the analysis of territorial, transboundary, or regionally situated disputes with delimited stakes and protracted temporal duration in which actors at multiple levels of society and government are involved». Ils ajoutent que: « A structuration theory perspective directs our attention to the relational aspects of the exercise of political power that are often neglected or marginalized by state-centric analysis, emphasizing careful description and keen sensitivity to effects of space and time on the social constructions of human agents» (1998: 984). Cette conclusion s'applique tout autant à l'étude en profondeur d'un cas, l'approche intensive de Sayer (1984), qu'à l'étude comparative d'un grand nombre de cas, l'approche extensive de Sayer (1984 : 222). Lorsqu'il s'agit d'appliquer la théorie de la structuration à un vaste nombre

d'observations, une des plus grandes difficultés rencontrées concerne la prise en compte adéquate de la dimension temporelle, une dimension essentielle de cette théorie, comme le terme lui-même, «structuration», le dénote clairement. Cette prise en compte constitue un des principaux objectifs de cette thèse.

## **1.2 UNE MÉTHODE ANALYTIQUE ET EMPIRIQUE POUR L'ÉTUDE DES CONFLITS URBAINS**

La forme urbaine serait, en partie, la résultante non intentionnelle d'un processus d'agrégation d'actions intentionnelles conduites par des individus et influencées par le contexte spécifique dans lequel elles prennent place (Boudon 1984). Les acteurs engagés dans les conflits entreprennent des actions chargées de sens et d'intentionnalité; ils y véhiculent des valeurs. Les changements qui surviennent dans ces valeurs, leur évolution, peuvent être retracés à travers l'espace et le temps.

### **1.1.2 ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE ET MODÈLE RELATIONNEL DE DONNÉES : POUR LA MISE EN LUMIÈRE DES INTERACTIONS SOCIOESPATIALES ENTRE LES ACTEURS ET ACTRICES EN CONFLIT**

L'analyse de la presse écrite pour l'étude de l'activité conflictuelle et de ses caractéristiques est une méthode qui a été utilisée par plusieurs chercheur(e)s (*e.g.* Janelle et Millward 1976; Janelle 1977; Ley et Mercer 1980; Olzak 1989, 1992; Villeneuve et Côté 1994; McCarthy *et al.* 1996; Rucht *et al.* 1999a; Trudelle 2003; Trudelle *et al.* 2005). Les données sur les conflits urbains

ayant eu lieu dans région métropolitaine de recensement de Québec entre 1965 et 2000 ont été récoltées par l'analyse de contenu des articles traitant de ces conflits et parus dans les éditions du quotidien régional Le Soleil durant cette période: 6 578 articles relatant 2 095 conflits ont été analysés. En outre, et ceci est un point très important dont il faut prendre note, afin de minimiser autant que faire se peut les biais présents dans les journaux (abondamment discutés dans le chap. 2), seuls les articles d'information ont été relevés. Les éditoriaux et les lettres d'opinion des lecteurs et lectrices ont donc été ignorés. Les variables relevées dans ces articles d'information sont nombreuses. Plusieurs de ces variables concernent les protagonistes, leurs enjeux et les actions qu'ils entreprennent pour mener leur lutte. D'autres concernent les dates de début et de fin des conflits, la durée des conflits, le nombre d'articles relatant chacun d'eux, la date de parution de ces articles et leur couverture de presse, le type de conflit, l'utilisation du sol initiale et proposée et, enfin, l'issue de chacun de ces événements.

Toutes ces variables ont été colligées dans un modèle relationnel de données (annexe 1) car ce type de base de données offre une façon flexible de structurer la complexité de l'activité conflictuelle. Les conflits urbains sont des événements aux multiples dimensions. Le modèle relationnel de données permet de saisir et de suivre cette multidimensionnalité. Les types d'acteurs, d'enjeux véhiculés et d'actions entreprises par les protagonistes varient d'un conflit à l'autre. Les mêmes acteurs peuvent être impliqués dans plusieurs conflits ayant lieu pendant une même période de temps ou encore, ayant eu lieu en des périodes différentes. Ces acteurs véhiculent un ou plusieurs enjeux et mènent une ou plusieurs actions pour lutter. Ils peuvent former des coalitions ou encore, être en opposition. Un conflit peut se déplacer dans le temps et dans l'espace, resurgir après quelques années ou encore, impliquer plus d'une localisation.

Plusieurs conflits peuvent avoir lieu en un même endroit. Enfin, les caractéristiques intrinsèques d'un conflit peuvent évoluer avec le temps.

En permettant la définition de relations entre les variables, le modèle relationnel capte cette mouvance : il permet de suivre les conflits et leurs caractéristiques à travers l'espace et le temps. La structuration relationnelle des données sur les conflits urbains permet la prise en compte de la complexité du réel de même que l'analyse empirique de l'activité conflictuelle comme processus de transformation, à long terme, de la société urbaine et de son territoire. Les conflits urbains sont une partie intégrante des processus de structuration de la société et de la ville. Le modèle relationnel de données structure et articule les conflits de façon spatio-temporelle. Si l'information sur les conflits - et nous supposons que ceux-ci structurent en partie la société et son territoire - est structurée par le modèle de données et que les données sur les conflits sont abstraites du réel social tout en préservant assez de détail pour avoir la possibilité de lui donner un maximum de sens, ne peut-on pas dire que ce modèle aide à rendre intelligible le processus de constitution de la société urbaine et de son territoire?

Ainsi, l'analyse de la presse écrite semble être une méthode possible pour actualiser les idées de la théorie de la structuration. Couplée à l'utilisation d'un modèle relationnel de données, l'analyse de contenu des articles de journaux est une première étape d'une démarche visant à analyser des phénomènes sociospatiaux, aux frontières souvent floues, avec des données quantitatives. Certes, la presse écrite recèle de nombreux biais (fig. 1). Cependant, au-delà de ces biais, elle sert de véhicule des valeurs sociales : il s'opère une sédimentation sociale des idées et des valeurs véhiculées dans la presse écrite.

Lorsqu'une démarche analytique et empirique est adoptée, la question de la validité des données utilisées est cruciale. Cependant, le but de cette recherche n'est pas la validation des données tirées de la presse écrite puisque nombreux sont les chercheur(e)s qui ont mené à bien cette entreprise et concluent que, malgré les biais présents, la presse écrite est une source fiable et adéquate de données sur l'activité conflictuelle (*e.g.* Snyder et Kelly 1977; Franzosi 1987, 1990; Olzak 1989, 1992; McCarthy *et al.* 1996; Hocke 1999; Koopmans 1999; Rucht *et al.* 1999b). Il s'agit plutôt ici de montrer comment il est possible d'utiliser les informations tirées de la presse écrite pour analyser adéquatement ces processus sociospatiaux que sont les conflits urbains.

L'utilité de la presse écrite dans l'analyse du changement social réside, entre autres, dans les comparaisons intertemporelles à long terme qui sont permises par cette source de données. En outre, la longue période temporelle de conflits analysés dans le cadre de cette recherche est un avantage intrinsèque considérable qui permettra d'une part de relativiser les biais inhérents à la source de données et, d'autre part, de capter l'évolution des valeurs sociales véhiculées par les acteurs et actrices en conflit.

### 1.1.3 AU SUJET DE L'ANALYSE DE LA VISIBILITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS : QUELQUES SPÉCIFICATIONS

Il faut bien spécifier que la présente thèse de doctorat analyse la visibilité de la participation des femmes aux conflits urbains ayant eu lieu dans la RMR de Québec entre 1965 et 2000 et non l'activité conflictuelle dans toutes ses ramifications car ce n'est pas une étude synthétique de l'activité conflictuelle dans la région de Québec. Cette thèse de doctorat étudie donc les liens

existant entre les attributs des conflits urbains et la visibilité de la participation des femmes à ces conflits.

Dans les faits, ce choix méthodologique a guidé la conception de la base de données ainsi que la codification des données utilisées dans le cadre de ces études. Par exemple, nous avons relevé la présence de femmes dans les conflits recensés mais nous n'avons pas distingué s'il y avait (1) seulement des femmes d'impliquées ou (2) des femmes et des hommes d'impliqués. De fait, la présence d'hommes n'est pas relevée explicitement. En outre, nous avons utilisé une façon conservatrice de noter la présence de femmes dans les conflits et donc, de mesurer la visibilité de leur participation (voir sections 4.3.1 et 5.3 à ce sujet). Ainsi, la présence de femme(s) dans un conflit n'était notée que si nous étions absolument certains qu'une ou des femmes étai(en)t impliquée(s) dans ce conflit. En d'autres termes, cela veut dire que pour les conflits dans lesquels les femmes étaient visibles, elles étaient considérées présentes avec certitude alors que pour les conflits dans lesquels les femmes n'étaient pas visibles, elles étaient considérées absentes bien qu'elles aient pu, dans les faits, avoir été présentes. Leur invisibilité est considérée comme une absence. Les données utilisées ne permettent donc pas de dire avec certitude s'il n'y avait effectivement pas de femmes d'impliquées dans les conflits où elles étaient invisibles. Pour toutes ces raisons, il est impossible de faire une étude comparative (ou de procéder à des comparaisons) entre l'évolution de la participation des femmes et celle des hommes.

Cependant, lorsque nous croyions que pour mieux éclairer la visibilité de la participation des femmes il était nécessaire de considérer les conflits dans leur ensemble, nous le faisons. Par exemple, la prise en compte de la variable temporelle (chap. 4 et 5) est une façon de procéder en ce sens. Tout comme l'utilisation de taux, ratios ou proportions dans les analyses, ce qui, en plus

de contrôler les « effets de taille » qui pourraient survenir, donne des indications sur l'évolution générale des conflits.

Néanmoins, une question pourrait être soulevée : une présentation du phénomène de l'évolution des conflits dans son ensemble ne permettrait-elle pas mieux de saisir l'évolution de la visibilité de la participation des femmes? À notre avis, les modèles de régression présentés au chapitre 5 permettent de répondre à cette question. Cependant, pour qui n'est pas à l'aise avec les techniques de régression logistique, ce point peut ne pas être évident. C'est pourquoi l'annexe 2 contient, sous forme de graphiques, une brève présentation de l'évolution de certaines caractéristiques des conflits (protagonistes, enjeux et actions)<sup>5</sup>. Il est dès lors possible de mettre cette évolution en corrélation avec l'évolution du taux de participation des femmes (fig. 7, section 5.4.1). Aussi, en utilisant les données agrégées par année (annexe 2) la question de la différence entre la probabilité de participation des femmes à un conflit (étant donné les caractéristiques de celui-ci) versus le taux de participation (pendant une année, les femmes ont participé à quelle proportion des conflits ayant eu lieu?) est clarifiée. Finalement, la présentation des évolutions est peut-être plus facile à comprendre lorsque les données sont regroupées par année.

---

<sup>5</sup> Les catégories de protagonistes, enjeux et actions utilisées dans la construction des graphiques de l'annexe 2 sont les mêmes que celles utilisées pour les analyses du chapitre 5. Ces catégories sont issues de l'agrégation des nombreuses variables décrivant les protagonistes, leurs enjeux et leurs actions et sont présentées en détail en annexe 5.

## 2. LA PRESSE ET L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE : LE PROBLÈME DES BIAIS

*For better or worse, editing is what editors are for and editing is the choice and selection of the material* (Warren E. Burger, cité par Tuchman, 1978).

Depuis quelques décennies, la recherche sur l'action collective est florissante. Les chercheur(e)s des sciences sociales s'accordent pour dire que les événements de protestation jouent un rôle central dans la démocratisation des sociétés postindustrielles. Dans de telles sociétés, en effet, les activités de démonstration issues de l'action collective sont une expression importante et légitime de la participation politique des citoyen(ne)s qui, par ces activités, tentent de faire inscrire des enjeux spécifiques à l'agenda politique de leur nation ou de leur ville.

Comme les journaux sont une source d'information facilement disponible au sujet des événements de protestation s'étant tenus en des lieux et des temps variés, les chercheur(e)s les ont largement utilisés comme sources de données pour conduire des recherches sur l'action collective et les mouvements sociaux (*e.g.* Tilly *et al.* 1975; Franzosi 1987; Olzak 1989; McCarthy *et al.* 1996; Rucht *et al.* 1999a; Trudelle 2003, 2005). Cependant, l'utilisation des journaux pour l'analyse des événements de protestation n'est pas sans problème. En effet, de nombreux biais sont inhérents aux médias de masse. La figure 1 présente ces biais induits par deux grandes forces motrices, soient le processus de sélection des nouvelles et les rapports socio-politiques de pouvoir, ceux-ci influençant et transcendant celui-là même.



**Figure 1. Biais présents dans les médias de masse.**

Ces biais ont été mis en lumière par les chercheur(e)s qui se sont intéressés, entre autres, à la validité des données récoltées sur l'activité conflictuelle dans la presse écrite (Snyder et Kelly 1977; McCarthy *et al.* 1996; Rucht *et al.* 1999a). Ces chercheur(e)s ont vite découvert la difficulté de l'entreprise puisque bien souvent aucune source alternative ne contient autant d'informations que la presse écrite (Olzak 1989).

## 2.1 LE BIAIS DE SÉLECTION

Les mécanismes à l'œuvre dans le biais de sélection sont examinés en détail dans une multitude de travaux analytiques sur la presse écrite (Danzger 1975; Snyder et Kelly 1977; McCarthy *et al.* 1996). Néanmoins, ce n'est que depuis quelques années que sont systématiquement évalués les effets qu'exerce ce biais sur les données issues des journaux et utilisées pour étudier l'action collective (McPhail et Schweingruber 1999; Rucht *et al.* 1999a; Smith *et al.* 2001).

Aujourd'hui, les recherches menées au sujet du biais de sélection montrent que la presse écrite ne couvre qu'une fraction de l'activité conflictuelle se produisant réellement (Janelle et Millward 1976; McCarthy *et al.* 1996; Hocke 1999). Une importante question survient alors : qu'est-ce qui fait qu'un événement de protestation est couvert par les médias? Chez les chercheur(e)s, si les avis divergent quant à l'importance et au rôle des divers mécanismes de sélection des nouvelles, ils s'accordent sur un point : ces mécanismes doivent être investigués attentivement car ce sont eux qui, agissant simultanément, définissent la valeur médiatique (« the newsworthiness ») des événements.

Une perspective des plus complètes au sujet du processus de sélection des nouvelles est fournie par Shoemaker (1991) qui présente un modèle comportant cinq niveaux de facteurs d'influence hiérarchisés par ordre d'importance : (1) les facteurs liés aux sélectionneurs de nouvelles (valeurs, attitudes, préférences, etc.), (2) les facteurs liés aux contraintes/routines des organisations (pratiques et méthodes de travail, contraintes matérielles et de temps, etc.), (3) les facteurs liés à l'organisation (pouvoir et orientation politique des propriétaires, objectifs de l'entreprise, etc.), (4) les facteurs relevant de l'environnement immédiat (annonceurs, lecteurs, acteurs du pouvoir politique, etc.) et enfin, (5) les facteurs relevant du système social, puisque les forces exercées sur les sélectionneurs proviennent de la culture, des intérêts, de la structure et des idéologies sociales, par exemple.

Les routines de cueillette d'information des organisations de presse sont examinées par Tuchman (1973, 1978). Ces routines influencent très fortement ce qui sera rapporté dans les médias de masse. Les journalistes doivent quotidiennement fournir de l'information sur un large éventail d'événements qui se sont produits en des moments et des lieux différents. Ainsi, les contraintes journalières liées au travail, la localisation des journalistes et des sources, officielles ou non, les limites de temps, les employé(e)s disponibles et la localisation de l'événement sont tous des éléments qui affectent la sélection des nouvelles (Tuchman 1973; Molotch et Lester 1974; McCarthy *et al.* 1996).

Dans les organisations de presse, il y a globalement deux catégories de travailleurs et travailleuses, soient les cueilleurs de nouvelles ou « news gatherers » et les éditeurs de nouvelles ou « news processors » (Shoemaker 1991). Comme ils amassent et examinent

l'information, les reporters et les journalistes appartiennent à la première catégorie. Ces cueilleurs d'information sont fortement influencés par la hiérarchie organisationnelle car bien que jouissant d'un degré d'autonomie variable (Bourdieu 1996), les journalistes sont assignés à couvrir des événements spécifiques par leurs éditeurs. Ces derniers sont les chefs de section, les éditeurs proprement dits et les administrateurs. Ils sont ceux et celles qui modifient, ou font modifier, et qui intègrent les articles rédigés par les journalistes. Les décisions finales au sujet de ce qui sera publié, et de comment ce le sera, leur appartiennent.

De même, il est évident que les acteurs qui ont une certaine notoriété et que les actions ayant une résonance populaire, qui sont extraordinaires ou ont des conséquences extraordinaires, ont plus de chance d'être médiatisés que les actions ou acteurs qui ne présentent pas ces caractéristiques (McCarthy *et al.* 1996). À travers leurs structures professionnelles, les organisations médiatiques encouragent les journalistes à rapporter les événements autour desquels un « récit » peut être tissé. Ces « news pegs » sont ceux qui seront prioritairement rapportés dans les médias (Ryan 1991).

La presse est souvent considérée comme le domaine des révélations extraordinaires et du sensationnalisme. Face à de telles accusations, les organisations de presse se défendent en invoquant la loi du marché, la compétition et la rentabilité. Ces organisations affirment qu'elles répondent aux besoins, qu'elles se plient aux goûts du lectorat visé. Les acheteurs consomment un journal en particulier parce qu'ils aiment ce qu'ils y lisent, sinon, ils se tournent vers la concurrence. Et pour les acheteurs, une nouvelle rentable est une nouvelle qui suscite de l'intérêt et permet des échanges (Dumoulin 1996).

Dans les sociétés occidentales postindustrielles, les médias de masse sont la propriété d'entreprises qui excellent dans la course aux profits. Le négoce d'information est soumis à la loi du marché et donc, à la compétition. Ceci influence fortement les organisations médiatiques et par conséquent, le contenu des médias. La rentabilité de la presse dépend très fortement des ventes et des recettes que rapportent les publicités. Jusqu'à quel point la presse est-elle influencée par le marché et cette recherche de rentabilité? En d'autres mots, dans quelle mesure les consommateurs et les annonceurs publicitaires influencent-ils le contenu des médias? Car il est loisible de penser que les annonceurs censurent le contenu des médias de façon à protéger leurs produits...

Il semble qu'aucune réponse définitive ne puisse être donnée à ces questions. Pour Gamson *et al.* (1992), les médias sélectionnent et façonnent les événements rapportés de manière à ne pas nuire à leurs ventes ainsi qu'aux intérêts financiers des annonceurs. Toutes choses étant égales, ceci amène à penser que les événements de protestation remettant en question les intérêts des élites corporatives (les manifestations contre le chômage, pour la protection de l'environnement et contre l'utilisation du pétrole, par exemple) ont moins de chance de recevoir une couverture médiatique que ceux qui ne le font pas (McCarthy *et al.* 1996). Toutefois, de nombreux travailleurs et travailleuses des médias nient que les annonceurs publicitaires aient un tel pouvoir de censure sur la couverture médiatique (Kaniss 1991). Plusieurs organisations médiatiques refuseraient de se plier aux pressions exercées par les annonceurs. Ce refus peut être basé sur l'éthique professionnelle. Cependant, il est aussi ancré dans de solides raisons économiques puisque la perte d'un annonceur peut être compensée par l'augmentation du nombre de lecteurs du fait du maintien de la qualité et de

la crédibilité du produit éditorial (Kaniss 1991). Alors que les annonceurs publicitaires sont vus comme tout-puissants par certains, leur présence n'est absolument pas problématique pour d'autres. En fin de compte, il semblerait que ce soit les consommateurs, plus que les annonceurs, qui pèsent le plus lourd dans le processus de sélection des nouvelles.

Enfin, le biais de sélection est aussi le fruit du cycle d'attention des médias face à des questions ou des enjeux particuliers (« media issue attention cycle ») (Downs 1972). Selon les périodes, les médias n'accordent pas une attention égale à tous les sujets : il y a des fluctuations cycliques dans l'attention médiatique. Ces fluctuations expliqueraient pourquoi un sujet jusqu'alors non médiatisé devient soudainement sur-médiatisé pendant un certain laps de temps avant de retomber dans l'oubli. Certains cycles d'attention des médias sont liés à des événements à caractère dramatique (guerre, scandale politique, etc.) alors que pour d'autres cycles, en revanche, le lien avec des événements spécifiques ne serait pas aussi net (pauvreté, pollution, énergie nucléaire) (Gamson et Modigliani 1989).

Ces cycles d'attention jouent un rôle primordial dans la médiatisation de certains enjeux. L'angle de présentation d'un enjeu par les médias influe directement sur l'opinion que se fait le public de cet enjeu (Gitlin 1980). Il existe donc une relation claire entre le degré de préoccupation des citoyen(ne)s au sujet de certains enjeux et la quantité d'information consacrée par les médias à ces mêmes enjeux (Gervais 1999). Ainsi, la façon dont les médias traitent d'un enjeu est aussi importante que le fait de lui accorder une couverture médiatique ou non.

Il peut être avancé que les cycles d'attention médiatique sont étroitement liés à la quête de profits des médias de masse. Dans la presse écrite, par exemple, un enjeu donné prend de l'importance à un moment spécifique car sa médiatisation augmentera de façon notable les ventes et donc, les profits de l'organisation. Mais ces cycles ne seraient-ils pas également liés aux valeurs sociales véhiculées par les lecteurs et lectrices? Les lecteurs peuvent exercer un jugement critique à l'égard de ce qu'ils lisent. S'ils se procurent un journal spécifique, c'est parce qu'ils y trouvent de l'information qui suscite leur intérêt. Si ce sont les organisations médiatiques qui décident de ce qui sera publié et comment, les lecteurs ont également des préoccupations sur lesquelles ils veulent être informés. Les lecteurs et lectrices espèrent que les nouvelles publiées reflètent leurs intérêts. Cependant, il faut savoir que même si un événement est couvert, seule une certaine quantité de tous les détails le concernant sera rapportée et ces détails seront fort probablement biaisés par la description qui en sera faite dans la couverture médiatique (McCarthy *et al.* 1995).

## **2.2 LE BIAIS DE DESCRIPTION/DISTORSION**

La sélection des événements couverts et la description qui en sera faite sont deux processus différents. Un événement couvert n'est pas nécessairement rapporté avec précision. La question de l'exactitude des nouvelles rapportées par les médias de masse alimente un intense débat en cours dans l'univers académique où les chercheur(e)s s'entendent néanmoins pour dire que les médias jouent un rôle crucial dans la construction des identités sociales (Henry 1999).

Dans les journaux, le biais de description est induit par le langage écrit utilisé dans la couverture de presse (fig. 1). Ainsi, les éléments de langage définissent la façon dont sont rapportés les événements et leurs acteurs. Ce biais de description des événements et des acteurs est en étroite relation avec d'autres biais importants tels les biais sexiste, raciste, hétérosexiste, etc. (fig. 1). Tous ces biais s'influencent mutuellement bien qu'il soit très difficile de savoir dans quelle mesure exactement. Par exemple, les classes sociales, le genre et les groupes ethniques sont des catégories sociologiques extrêmement importantes qui sont multidimensionnelles et exercent des effets de profondeur. Ces effets se lisent à travers le discours (ou langage) et simultanément, ce discours exerce une forte influence sur ces effets.

Plusieurs dimensions de ces importants biais sont encore méconnues. Ils sont nourris par le langage qui n'est pas neutre. Les mots sont porteurs de sens. Ils sont les agents des structures économique, sociale et politique qui pourraient être autres (Imbert 1989). En fait, plusieurs éléments jouent un rôle crucial dans la création de ces différents biais.

Le premier est le facteur mercantile. En effet, pour plusieurs journalistes et éditeurs, des grands titres dramatiques et effrayants, des descriptions sensationnelles et colorées sont perçus comme d'excellents moyens de soulever l'intérêt des consommateurs. Comme les journaux sont en grande partie vendus dans les magasins et kiosques, les titres de la page couverture sont cruciaux car ils touchent l'impulsivité des consommateurs (Kaniss, 1991). Il semble qu'une couverture sensationnelle et dramatique exerce un solide attrait sur les lecteurs. Selon un éditeur du Philadelphia Daily News interviewé par Kaniss (1991: 49):



«The more readers we get to read the newspaper, the more likely they are to read the serious coverage of the city, the editorial that pushes them in the right direction. The game is to get them into the tent». Le sexe, les scandales, les crimes et les tragédies jouent un rôle important dans ce jeu.

Un second élément responsable de ces biais est la présumée neutralité du langage alors que dans les faits : « Language casts sheaves of reality upon the social body, stamping it and violently shaping it » (Wittig 1992:78). Les catégories linguistiques reflètent et sont reflétées par les catégories sociales (Tirell 2000). Le sexisme, l'hétérosexisme et le racisme, par exemple, sont des comportements créés par l'ignorance et la peur de la différence, entre autres choses. Les pratiques discursives et linguistiques nourrissent ces comportements discriminatoires. L'utilisation de mots choquants ou irrespectueux comme autant d'hameçons pour accrocher les lecteurs va au-delà de la simple rentabilité des organisations médiatiques. Les causes et conséquences de ces pratiques linguistiques et discursives sont sérieuses. De fait, elles sont aussi fermement ancrées dans le système patriarcal que dans le système capitaliste.

Bien que ce ne soient pas les seules solutions possibles, il est primordial d'éveiller les consciences sur ces importants biais médiatiques d'une part et d'opérer des changements dans l'utilisation que font du langage les médias de masse d'autre part. Comprendre que le langage est une partie intégrante de la constitution de la réalité est comprendre que le langage est une arène politique de première importance (Tirell 2000). Le rôle que joue la partialité du langage dans la construction de plusieurs biais des médias ne semble pas être

analysé en détail dans la littérature. Cependant, corriger ces biais est plus qu'une simple question de rectitude politique, c'est une question de reconnaissance, de respect et d'équité. Ceci est clairement démontré par plusieurs philosophes féministes dont les travaux sont axés sur la construction/déconstruction du langage et sur sa relation au pouvoir (*e.g.* Frye 1983a, 1983b, 1988; Daly et Caputi 1987; Wittig 1992; Butler 1993; Tirell 2000).

Deux conséquences directes liées aux biais sont la sous-représentation et/ou la mauvaise représentation médiatique de certains groupes sociaux spécifiques tels les femmes, les immigrants et les minorités ethniques. En effet, la couverture de presse attribuée aux femmes politiques, par exemple, est différente de celles que recevront leurs homologues masculins (Kahn 1991, 1992, 1994a, 1994b, 1996). Lors des campagnes politiques, les femmes reçoivent moins de couverture de presse et cette couverture est plus négative que celle de leurs collègues masculins. Les médias écrits mettent l'accent non seulement sur le peu de chances de victoire de ces femmes mais ils couvrent aussi beaucoup moins les enjeux qu'elles véhiculent dans ces campagnes que ceux qui sont portés par les hommes (Kahn 1994a). Ainsi, en période de campagne électorale, il semble que les médias répondent mieux aux messages envoyés par les candidats masculins. Ces différences dans la couverture de presse attribuée aux hommes et aux femmes sont des enjeux politiques extrêmement importants car les analyses suggèrent que : « people's perception of male and female candidates are influenced by patterns of news coverage and by people's sex stereotypes » (Kahn 1994b : 162). Ces différences de couverture de presse liées au genre pourraient transcender les campagnes électorales. Elles sont probablement omniprésentes dans les reportages journalistiques.

Les groupes ethniques sont aussi des acteurs sociaux très mal ou sous-représentés. Les biais de religion et de pseudo-science, du mode de communication et de la construction légale de la race et du racisme seraient des causes directes de cette mauvaise représentation médiatique de ces groupes sociaux (Keever 1997). Les médias influencent fortement la perception et la compréhension qu'ont les lecteurs, ou auditeurs, des immigrants (Dunn et Mahtani 2001). Ceux-ci, tout comme les minorités ethniques d'ailleurs, sont dépeints à grand renfort de stéréotypes négatifs et identifiés comme la source des problèmes sociaux (Dunn et Mahtani 2001). Les médias peuvent donc être de puissants véhicules de représentation trompeuse, fausse, voire haineuse, de différents groupes sociaux.

### **2.3 LE BIAIS DU OU DE LA CHERCHEUR(E)**

En regard de l'utilisation de la presse écrite comme source de données, la fiabilité et la validité de ces données sont des questions méthodologiques importantes (Franzosi 1987; Olzak 1989; McCarthy *et al.* 1996). Cependant, en se questionnant sur la validité des données et en utilisant un cadre conceptuel, des méthodes et des outils analytiques appropriés, les chercheur(e)s sont en mesure de contrôler ce biais dont plusieurs dimensions ont été très bien étudiées à ce jour (*e.g.* Franzosi 1989a, 1990; Koopmans 1999; Rucht et Neidhardt 1999). Ce biais induit par les chercheur(e)s n'affaiblirait pas les conclusions des recherches autant que peuvent le faire les biais médiatiques de sélection et de description (Franzosi 1987). Néanmoins, les chercheur(e)s se doivent de le minimiser afin d'obtenir les conclusions les plus solides possibles.

Les biais présents dans la presse écrite n'affectent pas de façon égale toutes les variables qui en sont tirées. La sélectivité des journaux, par exemple, est différente selon les variables. Comme les petits événements de protestation sont moins couverts que les grands événements plus spectaculaires, l'occurrence des événements de protestation est une variable qui sera affectée dans une certaine mesure par le biais de sélection (Rucht et Neidhardt 1999). Le biais de description, quant à lui, affecte des variables comme le niveau de violence des événements de protestation, le nombre de participant(e)s, etc. De plus, si le but de l'étude est l'analyse de la participation sociale et politique de certains groupes sociaux, comme les femmes, par exemple, les biais de description et de genre peuvent s'avérer être un sérieux problème. En effet, dans la langue française les termes masculins sont utilisés comme termes génériques, ce qui très souvent rend invisibles les femmes et leur expérience, celles-ci étant alors sous-représentées et/ou mal représentées dans les médias de masse.

#### **2.4 DE L'IMPORTANCE DE LA PRESSE ÉCRITE POUR LES ÉVÉNEMENTS DE PROTESTATION ET LEURS ACTEURS ET ACTRICES**

En attirant l'attention d'un vaste public sur les événements de protestation, les médias de masse jouent un rôle crucial dans la mise en lumière des enjeux qui y sont sous-jacents. À travers les médias, les protagonistes tentent d'influencer les processus politiques de prise de décision en retenant l'attention du public et en obtenant son support (Rucht *et al.* 1999b; Smith *et al.* 2001). Si les protagonistes d'un événement de protestation n'arrivent pas à attirer l'attention du public, le résultat de leur lutte risque d'être assez limité car, comme le

souligne si justement Lipski (1968 :1151) : « Like the tree falling unheard in the forest, there is no protest unless protest is perceived and projected ».

Cependant, l'utilisation des médias pour sensibiliser le public aux événements de protestation sociale peut s'avérer être une arme à double tranchant pour les protestataires car rien n'indique que ceux-ci ne seront pas marginalisés par les médias, qu'ils n'y seront pas dépeints comme des personnes délinquantes ou déviantes. Les recherches suggèrent en effet que la couverture de presse de groupes sociaux qui divergent des principaux courants au sujet des normes, valeurs et croyances met l'emphase sur la déviance de tels groupes et remet même en question leur légitimité (Gitlin 1980; Shoemaker 1984; McLeod et Hertog 1992). Lorsque les protagonistes de l'activité conflictuelle sont représentés de façon négative dans les médias de masse, le public peut carrément adopter la position opposée à celle défendue par les protestataires, ce qui désamorcerait le pouvoir de la protestation sociale comme forme d'expression démocratique (McCleod 1995). À long terme, une telle couverture de presse des événements conflictuels pourrait même aller jusqu'à fragmenter la conscience politique et freiner le processus de changement social (Gitlin 1977).

D'une part, les événements de protestation sont un bon moyen d'attirer l'attention des médias, d'autre part, ceux-ci sont hautement sélectifs quant aux événements qui seront rapportés (Hocke 1999). Les acteurs sociaux investissent, semble-t-il, beaucoup d'énergie afin d'obtenir une couverture médiatique positive (Rucht *et al.* 1999b). Cependant, la couverture de presse des mouvements sociaux, par exemple, est le résultat de choix stratégiques. Il ne faut pas oublier que le champ journalistique est en permanence soumis à

l'épreuve des verdicts du marché à travers les sanctions de la clientèle et des cotes d'écoute (Bourdieu 1996). Les journalistes peuvent choisir de mettre l'emphase sur les enjeux et conséquences des problèmes sociaux dénoncés par les mouvements. Ils peuvent choisir d'émettre des critiques face aux solutions proposées ou encore, face à la manière dont les protestataires mènent le conflit, etc. En regard des enjeux et des protagonistes impliqués dans l'activité conflictuelle, l'angle de présentation des médias est crucial puisqu'ils exercent une influence directe sur l'opinion publique. De plus, bien qu'importants pour les protestataires, les événements de protestation non médiatisés ne compteraient ni pour la population, ni pour l'élite politique (Rucht et Neidhardt 1999). La protestation sociale devient socialement et politiquement vraie dans ses conséquences à travers sa représentation dans les médias (Rucht *et al.* 1999b : 26).

Les événements de protestation qui ont le plus de chance d'attirer l'attention des médias sont les plus vastes et les plus intenses. Ces événements sont également ceux qui sont potentiellement significatifs en termes de changement social et politique, ils exercent un impact important sur la société (Kielbowicz et Scherer 1989; Rucht et Neidhardt 1999). Alors pour qui veut analyser les événements de protestation qui peuvent induire des changements sociaux et politiques significatifs, s'attacher aux événements qui ont été médiatisés et donc, qui ont été présentés à un large public, semble être un choix judicieux. Dans ces circonstances, l'analyse des événements de protestation rapportés dans les médias n'est pas seulement un choix pragmatique : c'est un impératif théorique puisque « without being perceived and transmitted by the mass media, protest are – in a Durkheimian sense – not social fact of political relevance » (Rucht et Neidhardt 1999 : 77).

Plus qu'un simple miroir de la société, les médias aident à sa constitution en tant que phénomène social partagé car dans le processus de description d'un événement, les médias le définissent tout autant qu'ils le construisent (Tuchman 1978). Les événements qui ne sont pas transmis par les médias ne sont pas connus de la population en général, et ce qui est inconnu n'existe tout simplement pas pour cette population<sup>6</sup>. Ainsi, la construction des nouvelles est un acte qui, bien plus bien plus que de simplement refléter la réalité, la construit (Tuchman 1978). Et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'activité conflictuelle (Mander 1999). D'une part, les nouvelles constituent la réalité, d'autre part, les nouvelles sont une réalité socialement construite. Les journalistes n'évoluent pas dans un vide social et culturel : ils sont situés dans les cultures et les sociétés qui inévitablement influencent leur façon de penser et donc, leur travail (Kenamer 1992). Cette position « située » structure les nouvelles qui, à leur tour, influencent les cultures et les sociétés dans lesquelles elles circulent. Alors, aussi sûrement qu'elles participent à la structuration des sociétés, les nouvelles participent également à la structuration des valeurs sociales. Les journaux sont une fenêtre sur le monde : les chercheur(e)s doivent se souvenir que les médias écrits donnent plus d'informations sur les sociétés auxquelles ils appartiennent que ne peuvent le faire de simples données colligées à partir de ceux-ci. D'aucuns peuvent émettre l'hypothèse que, pour toutes ces raisons, les journaux jouent un rôle crucial dans le processus de constitution de la société tel que théorisé par Giddens (1984).

---

<sup>6</sup> Il est presque certain qu'il existe des conflits qui ne seront jamais médiatisés et qui se résolvent par des procédures démocratiques ou juridiques. Cependant, comme notre étude portait exclusivement sur les conflits relatés par les médias, ceci est difficile à démontrer. Néanmoins, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce n'est pas parce que certains conflits ne percent pas dans les médias qu'ils ne sont pas importants pour la population concernée. Toutefois, n'ayant pas eu de couverture médiatique, ces conflits seront inconnus du large public et donc, pour ce public, ils n'existeront tout simplement pas. Ce qui ne veut aucunement dire qu'ils ne se résoudront pas de manière satisfaisante pour les protagonistes impliqués.

## 2.5 L'UTILISATION DE LA PRESSE ÉCRITE COMME SOURCE DE DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE

En regard de la précédente discussion, une question importante peut être posée : sachant que les biais y sont nombreux et que les chercheur(e)s n'exercent aucun contrôle sur plusieurs d'entre eux, pourquoi utiliser la presse écrite comme source de données sur l'activité conflictuelle? En effet, à la lumière de la contamination des données tirées de la presse écrite, il est possible d'émettre de sérieuses réserves quand à la fiabilité de ces données. Cependant, beaucoup de chercheur(e)s s'entendent sur l'utilisation de ce type de média comme source de données sur l'activité conflictuelle (*e.g.* Snyder et Kelly 1977; Franzosi 1987, 1990; Olzak 1989, 1992; McCarthy *et al.* 1996; Hocke 1999; Koopmans 1999; Rucht *et al.* 1999b). Quels arguments les rallient?

En fait, il est presque impossible de savoir exactement quelles sources procurent les meilleures données au sujet de l'action collective, dont l'activité conflictuelle et les événements de protestation. Cela dépend de la conception de la recherche ainsi que de la période et du territoire concernés. Comme il y a un réel manque de sources de données alternatives, l'utilisation de la presse écrite pour la collecte des données sur l'activité conflictuelle est la conséquence d'un choix négatif (Koopmans 1999). Dans les faits, plusieurs facteurs doivent être considérés au sujet de potentielles sources de données : l'accès, la sélectivité de la source, sa fiabilité, sa continuité dans le temps et l'espace et la facilité de codification des données collectées (Rucht et Neidhardt 1999). De plus, les coûts financiers peuvent être ajoutés à cette liste.



L'observation participante ou les interviews peuvent être de bonnes sources de données mais de telles techniques sont inappropriées ou carrément inapplicables lorsque l'échantillon est composé de beaucoup d'événements de protestation s'étant produits sur de larges territoires et à des époques différentes (Rucht et Neidhardt 1999). Si elles n'étaient pas si souvent dispendieuses et difficilement accessibles, les statistiques amassées au sujet des grèves et les archives, telles les archives de police, pourraient être de bonnes sources de données. Cependant, les archives n'étant pas toujours très détaillées, l'information qui s'y trouve est assez limitée (Franzosi 1989b). De plus, les grèves n'apparaissent pas dans le répertoire d'action des nouveaux mouvements sociaux (Koopmans 1999). Utiliser seulement les statistiques compilées au sujet des grèves revient alors à ignorer les événements de protestation mis sur pied par les mouvements sociaux.

Pour certaines formes d'événements de protestation, l'information contenue dans les archives de police peut être exhaustive, systématique et juste (Rucht *et al.* 1999b). Néanmoins, ces archives sont souvent biaisées quant aux motifs et demandes des protestataires et quant aux événements violents et illégaux (Rucht et Neidhardt 1999). En effet, les autorités policières peuvent être appelées à intervenir lors d'événements de protestation, ce qui les rend encore plus partiales que les médias lorsqu'elles en rapportent les différents aspects (Koopmans 1999). Ce serait aussi le cas des archives des mouvements sociaux. De plus, ces archives sont souvent complétées de façon non continue et non systématique, elles sont donc incomplètes et tellement désordonnées qu'elles en seraient, en fait, virtuellement inaccessibles (Koopmans 1999 : 92).

La télévision et la radio sont des médias de masse sélectifs. Ils tendent à rapporter seulement les événements de protestation les plus spectaculaires (Rucht et Neidhardt 1999). De plus, dans plusieurs pays, les archives électroniques sont incomplètes ou carrément inexistantes, ce qui rend très difficile la tâche de couvrir les événements de protestation se produisant dans plusieurs régions d'un même pays. Enfin, les agences de presse peuvent être de bonnes sources de données même si le manque de ressources et l'inaccessibilité de ces sources peuvent empêcher les chercheur(e)s de les utiliser (Rucht et Neidhardt 1999). Cependant, par le passé, quelques recherches intéressantes ont été effectuées à l'aide de données récoltées à partir d'agences de presse (*e.g.* Gentile 1995; Bond et Vogel 1995).

En outre, toutes ces possibles sources de données rencontrent les mêmes problèmes de biais que la presse écrite. Les biais de sélection et de description ne sont pas les problèmes des seuls journaux. Par exemple, tout comme les articles de journaux, les archives des mouvements sociaux et de la police sont écrites par des êtres humains et sont donc empreints de subjectivité. Considérant les problèmes et biais exposés, toutes ces sources alternatives de données ne sont donc pas de meilleures sources que les journaux.

En fait, les journaux ont plusieurs avantages comparés aux sources alternatives. Ils sont facilement accessibles et peu dispendieux. Ils rapportent plusieurs événements sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Les journaux fournissent les comptes rendus les plus complets sur une large gamme d'événements se produisant à l'intérieur d'unités géographiques et temporelles extrêmement variées (Olzak 1992 : 57). La couverture de presse des événements de protestation est plus détaillée et continue que la couverture ou les

rapports émanant d'autres sources. De plus, les articles de journaux sont généralement regroupés dans des sections bien définies et dûment identifiées, ce qui facilite la collecte des données. Les archives des journaux sont habituellement exhaustives et disponibles sur support électronique. Les index conventionnels et la possibilité de faire une recherche sur support électronique facilitent ainsi grandement la prise de données (Rucht et Neidhardt 1999). Lorsque les journaux ne sont pas disponibles sur support électronique, ils peuvent l'être sur microfilms, ce qui, comparé à l'utilisation de la version papier, écourte le temps consacré à la recherche des données.

Un autre avantage majeur de l'utilisation des journaux comme source de données sur l'action collective est que les chercheur(e)s peuvent définir leur unité d'analyse ainsi que la gamme de variables utilisées dans leurs recherches (Rucht *et al.* 1999b : 18). En effet, l'utilisation d'articles de journaux donne plus de liberté et d'indépendance aux chercheur(e)s par rapport aux définitions, catégorisations et interprétations faites par les agences de statistiques ou autres sources officielles (Koopmans 1999). Finalement, parce qu'ils sont en compétition les uns avec les autres, les médias écrits doivent maintenir un certain niveau de crédibilité en tant que sources fiables d'information. Ils sont ainsi obligés de couvrir les événements importants avec un minimum de justesse (Koopmans 1999). Ceci n'est peut-être pas vrai pour tous les journaux (les tabloïds, par exemple) mais c'est au moins le cas des journaux dits de qualité, soient ceux dont le lectorat possède un certain niveau d'éducation (Danzger 1975). Plus l'audience d'un journal est éduquée et financièrement aisée, plus ce journal tend à châtier le langage utilisé et à donner une place

plus importante aux questions gouvernementales qu'aux histoires dramatiques et criminelles (Kaniss 1991).

Aussi longtemps que le but des chercheur(e)s n'est pas de connaître la vérité absolue au sujet des événements de protestation, l'utilisation des journaux comme source de données sur ces événements ne pose aucun problème insoluble. De fait, l'analyse de l'activité conflictuelle peut être réalisée à partir de sources biaisées, pour peu que les chercheur(e)s soient conscients de l'existence de ces biais, que ceux-ci soient relativement constants et que l'échantillon d'événements de protestation soit assez important pour permettre de détecter des tendances significatives (Koopmans 1999). Ainsi, les chercheur(e)s intéressés par l'étude des grandes tendances et du changement social peuvent se fier aux journaux puisque l'analyse du changement social et celle de la vérité ne sont pas soumises aux mêmes exigences.

## **2.6 LA PETITE HISTOIRE DU SOLEIL DANS LA RÉGION DE QUÉBEC<sup>7</sup>**

C'est le 28 décembre 1896 que la première version du journal Le Soleil est publiée. Ce quotidien de langue française grand format qui contient de l'information générale était destiné à la famille (Dumoulin 1996). Au cours des années 1900, le nouveau quotidien

---

<sup>7</sup> Sources :

- 1) [www.lesoleil.cyberpresse.ca](http://www.lesoleil.cyberpresse.ca).
- 2) [www.powercorporation.com](http://www.powercorporation.com).
- 3) [www.journaldequebec.com](http://www.journaldequebec.com).
- 4) ABC Audit Report : Newspaper, 1997 ([www.cem.ulaval.ca](http://www.cem.ulaval.ca)).
- 5) Audit Bureau of Circulation ([www.cem.ulaval.ca](http://www.cem.ulaval.ca)).

grandit et s'affranchit graduellement de ses allégeances politiques officielles. En effet, avec le départ du premier ministre Saint-Laurent en 1957, cet organe libéral coupe définitivement les ponts avec les rouges provinciaux et fédéraux. À l'époque, le journal appartenait à la famille Gilbert et le tirage quotidien allait au-delà des 100 000 exemplaires. En 1970, ce tirage quotidien s'élevait à 161 000 exemplaires.

Trois ans plus tard, Power Corporation et la famille Desmarais se montrent intéressées à acquérir Le Soleil, ce qui leur permettrait ainsi de contrôler 70% du tirage des quotidiens francophones de la province. Cependant, ce sera finalement le Groupe Unimédia qui achètera l'entreprise. En 1987, Le Soleil passe aux mains du géant de la presse Hollinger, groupe dirigé par Conrad Black. Enfin, en 2000, Le Soleil devient la propriété de Gesca, un important groupe de presse contrôlé par Power Corporation et la famille Desmarais. Gesca Limitée est une filiale canadienne de publication à propriété exclusive de Power Corporation. Dans les faits, Gesca est la propriétaire exclusive du quotidien montréalais La Presse, du journal Le Soleil (Québec et Est de la province), ainsi que des journaux La Voix de l'Est, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Droit et Le Quotidien. La société Gesca constitue le plus grand groupe d'information en langue française au Canada. En outre, cette compagnie est la seule propriétaire du site de nouvelles cyberpresse.ca, l'un des plus fréquentés au Québec.

Quant au Soleil, son seul concurrent immédiat dans la région de Québec est un autre quotidien francophone apparu en 1967, Le Journal de Québec. Toutefois, ces deux journaux n'ont pas le même lectorat. En effet, Le Soleil est le quotidien le plus lu de la classe

moyenne, son lectorat présente donc un certain niveau d'éducation. Le journal de Québec, quant à lui, est un quotidien de format tabloïd, propriété de Quebecor depuis janvier 1999. Depuis 1998, de 615 000 à 630 000 exemplaires du Soleil se vendent sur une base hebdomadaire contre un peu plus de 700 000 exemplaires pour le Journal de Québec. Les ventes du quotidien Le Soleil se répartissent à peu près comme suit : du lundi au vendredi, 85 000 exemplaires, en moyenne, sont publiés; le samedi, le tirage dépasse les 126 900 exemplaires et le dimanche, le tirage atteint un peu plus de 93 000 exemplaires.

### **3. AU-DELÀ DES MOUVEMENTS SOCIAUX : UNE TYPOLOGIE RELATIONNELLE DES CONFLITS URBAINS**

Les écrits programmatiques autour de la question de la cohésion sociale, surtout ceux émanant des milieux gouvernementaux, ont tendance à mettre en valeur les notions de consensus, d'identité partagée et de loyauté envers sa ville, sa région ou sa société, alors que les écrits plus analytiques ont davantage tendance à aborder de front les facteurs qui mettent à mal la cohésion sociale, qu'il s'agisse de la croissance des inégalités ou de la pluralisation des identités (Kearns et Forrest 2000). Dans cette perspective analytique, il n'est pas rare que l'hypothèse, paradoxale à première vue, du conflit politique qui nourrit la cohésion sociale soit avancée (Saint-Martin 2000). Selon cette hypothèse, ce serait dans le débat, le choc des idées, la confrontation et le conflit que se construiraient les consensus. Une démarche voulant confronter cette hypothèse à la réalité nécessite l'élaboration d'outils conceptuels qui permettent l'étude fine des activités conflictuelles. Ce chapitre veut contribuer à cette démarche en proposant une typologie des conflits urbains qui élargit la perspective analytique, présentement dominante, issue de la sociologie des mouvements sociaux. Dans le cadre de cette recherche, 2 095 conflits urbains survenus dans la région métropolitaine de recensement de Québec et recensés dans le quotidien Le Soleil ont été classifiés, rendant non seulement possible la création de cette typologie mais la mettant par le fait même à l'épreuve du réel. Ainsi, au-delà de l'intérêt conceptuel, cette classification comporte un intérêt pratique avéré.

En premier lieu, les prémisses conceptuelles qui ont orienté la création de la typologie des conflits urbains sont explicitées. La deuxième partie de ce chapitre, quant à elle, indique de quelle façon les multiples facettes du rôle des femmes sur la scène urbaine sont considérées par cette classification. Ensuite, la typologie ainsi que les principes qui la sous-tendent sont exposés. Finalement, deux exemples concrets de conflits urbains sont développés, non seulement dans le but de révéler les multiples dimensions de ces événements et les influences qu'ils exercent les uns sur les autres, mais également afin de mettre en lumière la mouvance qui les caractérise.

### **3.1 POUR UNE ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX DANS LA VILLE : DE LA PROTESTATION AUX MOUVEMENTS SOCIAUX**

Au tournant des années 1960, les sociétés occidentales postindustrielles voient émerger de nouvelles formes d'action collective, déferlant en vagues de mouvements sociaux et d'activités conflictuelles, dont d'innombrables événements de protestation collective (Trudelle 2000). Certains chercheurs ont perçu ces activités de protestation collective comme une figure typique des sociétés contemporaines, sociétés auxquelles ils se réfèrent comme « démocraties de démonstration » (Etzioni 1970), « sociétés de protestation » (Pross 1992) ou encore, sociétés de « mouvements sociaux » (Neidhardt et Rucht 1993; Tarrow 1994). Pour Rucht *et al.* (1999b), les activités de protestation seraient de bons indicateurs des problèmes sociaux qui ne sont ni pris en compte, ni gérés de façon adéquate par les institutions. Cette situation ferait croître une insatisfaction profonde dans la population qui, par des activités de protestation, par exemple, exercerait des pressions pour



que se produise un changement d'ordre social. En effet, la protestation collective peut être considérée comme une expression publique des critiques émises et du mécontentement ressenti par une population; ces critiques et ce mécontentement sont souvent combinés à des demandes qui, une fois comblées, affecteraient les intérêts de groupes particuliers dans la société (Rucht *et al.* 1999b : 9). L'activité conflictuelle cristalliserait cette insatisfaction dans le temps et l'espace.

Dans les faits, cependant, il faut élargir le champ conceptuel de ces observations puisqu'en réalité, elles s'appliquent aux activités conflictuelles en général, et non pas seulement aux activités de protestation, qui sont un type spécifique d'activité conflictuelle. En effet, alors que le terme « activité conflictuelle » est générique et désigne l'ensemble des actes et agissements (d'acteurs sociaux, politiques, institutionnels ou autres) qui génèrent des luttes sociales, l'expression « activité de protestation » est réservée à un type spécifique d'activité conflictuelle au cours de laquelle les acteurs en présence, ou protagonistes, pratiquent des actions collectives impliquant une démonstration physique qui peut être teintée, ou non, de violence, celle-ci pouvant être exercée à divers degrés. Enfin, lorsque ces activités, conflictuelles et de protestation, sont circonscrites en un temps et en un lieu, il est possible alors de parler d'« événements » conflictuels ou d'« événements protestation », selon le cas. C'est ainsi qu'à travers des activités conflictuelles, qui peuvent se traduire, ou non, par des activités de protestation, divers acteurs et actrices véhiculent des valeurs et mettent en lumière des enjeux particuliers afin de les inscrire à l'agenda politique de façon à changer le statu quo (Rucht *et al.* 1999b).

Les nouveaux mouvements sociaux (NMS), dont les mouvements sociaux urbains (MSU), ont participé massivement à ce genre d'activités; ils ont sous-tendu bon nombre de conflits urbains. Ces mouvements, leurs caractéristiques, leur mode de fonctionnement ainsi que leurs activités ont été littéralement disséqués par les chercheur(e)s. De fait, la littérature foisonne au sujet des définitions et appellations de ces mouvements et des explications du phénomène. Ces nombreuses définitions résultent, entre autres, de ce que les analystes procèdent par généralisations empiriques au sujet de leurs caractéristiques, au sujet de l'évaluation de leur signification historique et des effets qu'ont eus ces mouvements (Fincher 1987). Pickvance (1985) souligne aussi les diverses connotations du terme « mouvement social urbain » de même que ses différents usages en fonction du cadre de travail adopté par les analystes.

D'une part, en effet, certains auteurs emploient l'expression « mouvement urbain » faisant ainsi référence à l'importance qu'accordent ces regroupements au phénomène urbain en général et aux luttes d'espace en particulier (Simard 2000). Pickvance (1985), quant à lui, emploie le terme « mouvement urbain » dans son sens générique, c'est-à-dire que l'ensemble des groupes doivent être considérés, peu importe leur position idéologique et les effets qu'ils provoquent sur la société. Le terme « mouvement social urbain » est strictement réservé aux mouvements ayant réussi à accomplir des changements de haut niveau (Pickvance 1985). Castells (1983) utilise les termes « mouvement de protestation urbain », « mouvement urbain » et « mouvement social urbain » mais réserve celui-ci aux actions collectives qui visent consciemment des changements sociaux importants et qui sont pratiquées par des regroupements d'individus émanant de la société civile. Seuls les

mouvements sociaux urbains provoquent un haut niveau de changement social car ils sont les uniques véritables agents de transformations urbaines et spatiales (Castells 1983).

D'autre part, les nouveaux mouvements sociaux, dont font partie les MSU, sont définis, quant à eux, comme des mouvements qui veulent être reconnus en tant qu'acteurs politiques par la communauté en entier et qui visent des objectifs qui, une fois atteints, auront des effets positifs pour la société en son entier et non pas seulement pour le mouvement lui-même (Offe 1985 : 828). Cette définition, un brin tautologique puisque l'auteur tente de définir l'expression « nouveau mouvement social » à l'aide du terme même de « mouvement », confirme que l'étude des mouvements sociaux quels qu'ils soient est une entreprise extrêmement délicate.

Néanmoins, au-delà de ces discussions sur les définitions du phénomène, les auteurs s'entendent pour affirmer que les NMS et les MSU ne sont pas des acteurs homogènes, bien au contraire. Ils ne pratiquent pas seulement un type d'action sociale, pas plus qu'ils n'adoptent la même vision ou qu'ils ne s'en tiennent aux mêmes réclamations radicales (Hamel 2001). Cependant, ces mouvements sociaux luttent le plus souvent pour une plus grande justice sociale et, au-delà de leurs limitations, ils contribuent à démocratiser les processus concernant les enjeux de politique locale (Hamel 2001). En effet, ces mouvements sociaux ont en commun de s'opposer à la technocratie étatique (Fincher 1987).

Une question fondamentale doit maintenant être posée qui concerne la relation entre l'activité conflictuelle et les mouvements sociaux. En effet, d'un point de vue analytique, il

ne faut pas faire équivaloir l'étude des activités conflictuelles avec celle des mouvements sociaux car, s'il est vrai que les mouvements sociaux tendent à protester, il est aussi vrai que ce ne sont pas toutes les activités conflictuelles qui sont conduites par les mouvements sociaux (Rucht *et al.* 1999 : 9). Néanmoins, rarement le fait d'individus isolés, les activités conflictuelles émaneraient, d'une part, d'organisations et de groupes particuliers qui, s'ils se coordonnent entre eux peuvent, ou non, devenir un ou des mouvements sociaux (Rucht *et al.* 1999). D'autre part, l'activité conflictuelle peut aussi être le fait de protagonistes très institutionnalisés, par exemple, d'instances étatiques en confrontation.

Les mouvements sociaux sont donc à la fois plus structurés et moins englobant que les acteurs d'une simple agrégation d'événements conflictuels. Ils sont plus structurés parce qu'un certain degré d'interconnexion organisationnelle et stratégique est nécessaire entre les acteurs de ce type d'événements afin qu'il y ait manifestation d'un mouvement social. Les mouvements sociaux sont aussi moins englobant car ce ne sont pas tous les acteurs des événements conflictuels qui peuvent leur être associés (Rucht *et al.* 1999b : 17). On pressent donc, qu'en amont d'une typologie des mouvements sociaux, nous avons besoin d'une typologie, plus compréhensive, des événements conflictuels afin, entre autres, de mieux comprendre comment ces événements peuvent, ou non, mener à la formation de mouvements sociaux.

Les événements conflictuels (dont font partie les événements de protestation) sont des phénomènes complexes : ils sont très contingents en termes de contenu, d'enjeux, de cible, de taille, de forme, d'intensité, de période couverte, de position sociale des acteurs, etc.

(Rucht *et al.* 1999 : 9). Contrairement à ce qu'ont avancé quelques théoriciens de la première heure, les analyses empiriques systématiques montrent que la protestation n'est pas une forme irrationnelle et spontanée de comportement qui résulterait d'une contagion, mais qu'elle est plutôt une forme d'articulation et de poursuite d'intérêts politiques, forme choisie, organisée et appliquée de façon rationnelle (Rucht *et al.* 1999b). Cependant, l'activité conflictuelle, n'a pas toujours des conséquences claires et bien définies. Boudon (1984), en évoquant Max Weber, a montré que l'agrégation des micro-actions individuelles, même celles d'acteurs les plus compétents qui soient (Raffestin 1980), peut produire des macro-conséquences non intentionnelles et non voulues. Cette propriété un peu contradictoire des systèmes sociaux rend difficile l'étude de l'activité conflictuelle et explique en partie pourquoi, abstraction faite de la recherche historique, la recherche quantitative systématique sur l'action collective, et plus particulièrement sur la protestation collective, n'est pas apparue avant les années 1960 (Rucht 1991).

C'est effectivement à cette époque que les conflits urbains, et plus particulièrement les conflits de localisation, qui sont un type spécifique de conflit urbain, ont titillé l'intérêt des chercheurs de plusieurs disciplines. Ces conflits urbains peuvent se définir comme des événements - un événement a un début, une fin, et une localisation, il est ainsi circonscrit dans le temps et dans l'espace – survenant en milieu urbanisé et au cours desquels des protagonistes (ou acteurs et actrices) s'affrontent, émettent des demandes, des objections ou des réclamations. Un conflit urbain est un événement conflictuel qui peut être cristallisé par un événement de protestation. Les protagonistes à l'œuvre prennent des moyens d'action pour étayer leurs positions et se faire entendre. Ils peuvent provenir de la société civile,

d'institutions ou de l'appareil étatique. Ils peuvent ainsi agir en leur nom personnel, au nom de groupes sociaux, de mouvements sociaux, d'organismes divers, d'entreprises privées ou publiques, ou encore, ils peuvent représenter le pouvoir institutionnel ou gouvernemental...

L'étude de ces conflits urbains, donc, est très souvent enchâssée dans le cadre conceptuel des mouvements sociaux. En outre, ces derniers présentent une grande hétérogénéité au niveau des demandes et se mobilisent autour de thèmes spécifiques (Castells 1983; Pickvance 1985; Roth 2001). C'est ainsi qu'en fonction de ces différents thèmes et demandes, des typologies des mouvements sociaux urbains ont été proposées. Mais qu'en est-il des conflits qui ne sont pas menés par des organisations formelles, au cœur des mouvements sociaux, mais plutôt par des réseaux diffus, ces « laboratoires culturels submergés dans la société civile » (Melucci 1989 : 60)? Qu'en est-il, aussi, de ceux conduits par des groupes communautaires qui, bien que basés dans l'arène urbaine, ne sont pas orientés vers l'urbain, et de ceux menés par des quasi-organisations, des groupes d'intérêt proprement dits, par quelques citoyennes et citoyens ou, encore, à l'autre extrême, des conflits entre des instances étatiques? Les mouvements sociaux ne génèrent donc pas tous les conflits urbains. Ainsi, en analysant ceux-ci à travers le seul prisme des mouvements sociaux urbains, plusieurs de ces activités conflictuelles ne sont pas prises en compte et le risque est grand, alors, d'occulter des séquences majeures dans les processus de production des formes urbaines.

Dernièrement, une équipe de chercheurs du Science Social Centre (Berlin) a systématiquement codé la couverture de presse de tous les événements de protestation qui

ont eu lieu en Allemagne durant ce dernier siècle (Rucht *et al.* 1999a). Ainsi, pour une rare fois, les chercheurs ne se sont pas seulement intéressés aux activités de protestation conduites par les organisations des nouveaux mouvements sociaux. La méthode développée permet, entre autres, d'observer l'évolution, dans le temps et dans l'espace, des activités de protestation et de prendre la mesure de la place relative qu'occupent les nouveaux mouvements sociaux dans l'ensemble de l'activité conflictuelle. Dans cette perspective, chaque conflit est un moment privilégié du contexte intersubjectif spécifique dans lequel prennent forme le sens de l'action et l'intention de l'acteur, dans l'exacte mesure ou une lutte force, en quelque sorte, les acteurs à clarifier leurs positions (Villeneuve 2001 : 5).

Hypothétiquement, il est possible de voir chacun des conflits urbains, avec ses enjeux, ses acteurs et actrices, sa localisation, son intensité et son dénouement comme un événement dans la constitution de conjonctures qui s'articulent les unes aux autres pour former des tendances structurelles, des macroformes sociospatiales (Villeneuve et Côté 1994; Trudelle 2000). Les interactions sociospatiales entre les acteurs sociaux en conflit sont au cœur des processus qui produisent le cadre bâti, ces interactions structurent le territoire aussi bien que les sociétés car le social et le spatial sont consubstantiels : la structuration des espaces est inséparable de la structuration des sociétés (Villeneuve 1997). L'intérêt de l'analyste réside ici dans les relations qui se déploient entre des acteurs et actrices qui sont caractérisés par des attributs, ou variables, et qui évoluent sur un territoire géographique spécifique, pendant une période de temps assez longue pour que puisse être observée la structuration (Giddens 1984) des rapports bidirectionnels entre la macroforme sociospatiale

qu'est le cadre bâti et les micro-événements que sont les conflits urbains (Villeneuve et Côté 1994).

Un des problèmes majeurs de ce type d'étude est de définir une unité d'analyse adéquate. Il faut avoir une idée minimale de ce que l'on entend par « conflit urbain » ou « événement conflictuel urbain » afin d'éviter de circonscrire trop largement ou encore, trop étroitement, l'objet d'analyse. Dans leur étude sur les événements de protestation, Rucht et Neidhardt (1999 : 68) ont ignoré (1) les actions commises par des individus seuls, (2) les actions posées par les autorités étatiques, (3) les actions commises dans des contextes privés et (4) les formes agressives d'action, comme le vandalisme, à moins que ces actions ne soient combinées à des demandes spécifiques.

Contrairement à ces auteurs, nous retenons les actions commises par une seule personne. En effet, ces actions, autour desquelles s'articulent des demandes, peuvent provoquer un changement social important (Trudelle 2000). Par exemple, la lutte que mène une mère de famille pour que son fils handicapé ait accès aux terrains de jeux d'une municipalité peut conduire à l'implantation d'équipements facilitant l'intégration des jeunes enfants handicapés dans ces aires de loisirs. Nous incluons également les actions des autorités gouvernementales car ces autorités mettent très souvent en œuvre des projets qui ne font pas l'unanimité et qui, ainsi, génèrent des conflits. Il arrive également que les entités gouvernementales luttent entre elles. En outre, pourquoi ne pas considérer, par exemple, la lutte qu'entreprendra un ministère donné contre un pollueur? Pourquoi ne pas inclure un conflit qui met en scène un corps gouvernemental et un groupe d'intérêt écologique?



Cependant, à l'instar de Rucht et Neidhardt (1999), nous ne retenons pas le vandalisme et les actions commises dans des contextes privés. Enfin, nous ne retenons pas non plus les conflits de travail qui, bien que pouvant être basés dans l'arène urbaine, sont néanmoins un type d'activité conflictuelle spécifique et différente de celle étudiée dans le cadre de cette thèse doctorale.

Il importe, par ailleurs, de considérer les orientations politiques qui informent les conflits urbains. Fincher (1987 : 153) et Pickvance (1985 : 39) notent qu'il serait faux d'affirmer que tous les mouvements sociaux urbains ont un programme progressiste d'un point de vue politique, puisque certains d'entre eux ont des visées racistes ou sexistes. Cette constatation s'applique également aux conflits urbains, qu'ils mettent en scène des mouvements sociaux, d'autres groupes ou coalitions, ou encore, des citoyens ou citoyennes seul(e)s. Certains conflits ont pour but, avoué ou non, l'exclusion sociale d'un groupe spécifique de la population. Par exemple, peut-on considérer qu'un rassemblement de parents qui luttent contre l'établissement d'une maison d'hébergement pour personnes handicapées mentalement, en invoquant un risque pour la sécurité de leurs enfants, est un groupe au dessein progressiste? Peut-on qualifier une lutte de «féministe» parce que des femmes y militent? Et que dire de la bataille livrée par un comité de citoyen(ne)s contre l'implantation d'un bar pour client(e)s de même sexe au centre-ville?

Puisque par les conflits, et à travers eux, les protagonistes véhiculent des valeurs sociales auxquelles ils accordent de l'importance, ne considérer que les conflits à l'issue progressiste serait laisser dans l'ombre tout un pan des valeurs adoptées par les acteurs et

les actrices de la scène urbaine. De plus, ces valeurs s'ordonnent sur un très large spectre car il y a une myriade de positions possibles entre les valeurs dites progressistes et celles qualifiées de rétrogrades. Or, pour voir l'évolution temporelle des valeurs véhiculées dans les conflits urbains, il est important de prendre en compte l'éventail complet.

### **3.2 UNE TYPOLOGIE QUI PARTICIPE À LA RÉVÉLATION DU RÔLE VITAL DES FEMMES**

Au cours des deux derniers siècles, les femmes ont fréquemment été les premières à militer à l'intérieur de mouvements de réforme urbaine afin que s'effectuent des amendements légaux, environnementaux et institutionnels (Gittel et Shtob 1981; Fincher et McQuillen 1989). Néanmoins, ce n'est qu'au milieu des années 1970 qu'elles apparaissent dans les écrits de géographie et de sociologie urbaine et, bien souvent, elles ne sont même pas sujets spécifiques d'études mais « simply there », comme les serviteurs de romans policiers anglais, essentiels à la situation mais insignifiants au niveau de l'action (Lofland 1975; Dagenais 1980).

Toutefois, le développement de la recherche féministe est venu corriger cette exclusion presque totale des femmes. Ainsi, il y a quelques années, Wekerle et Peake (1996 : 264) ont avancé que l'activisme urbain féminin et les mouvements de protestation qui surgissent dans les aires urbanisées font converger les mouvements sociaux urbains et les mouvements de femmes, ceux-ci et ceux-là étant partie intégrante des nouveaux mouvements sociaux. En contextualisant le militantisme urbain féminin dans le cadre

d'action des nouveaux mouvements sociaux, elles ont identifié quatre différents types d'activisme urbain féminin, qui ne peuvent être révélés par l'utilisation des catégories binaires de conscience féminine (Kaplan 1982) et conscience féministe (Taylor et Rupp 1993)<sup>8</sup>.

Un premier type porte sur les luttes urbaines autour de la qualité de vie : ici, les femmes s'engagent dans des activités comme les banques de nourriture, les cuisines communautaires ainsi que dans les luttes concernant le prix des loyers et de la nourriture (Wekerle et Peake 1996).

Un deuxième type concerne la création de services alternatifs : les femmes protègent leurs communautés et, pour ce faire, elles pratiquent des activités politiques communautaires afin d'améliorer les services locaux comme les hôpitaux, le logement ou l'éducation. Elles s'impliqueraient beaucoup dans les luttes dont l'objet affecte directement leur vie journalière dont, par exemple, les traverses d'écoliers, les terrains de jeux et les services d'autobus (Peake 1986; Wekerle et Peake 1996). De plus, elles contribuent au développement de réseaux de services sociaux parallèles « genrés » qui répondent à la diversité des demandes, par exemple, les centres de jour, les coopératives pour mères monoparentales et les centres pour femmes victimes de violences (Wekerle 1984).

---

<sup>8</sup>L'activisme féminin concernant l'amélioration des conditions de vie, des conditions de travail et des services urbains peut être décrit comme étant basé sur la conscience féminine. Ce type d'activisme prend ses racines dans les rôles de mères et de prodiges de soins joués par les femmes qui luttent pour le bien-être des familles et des communautés. L'activisme féminin basé sur une critique de la suprématie mâle révèle, quant à lui, une conscience féministe. Ce type d'activisme concerne les luttes menées pour contrer la violence des hommes envers les femmes, pour la création d'espaces réservés aux femmes et pour en finir avec la discrimination économique, politique et juridique que vivent les femmes (tiré de Wekerle et Peake 1996 : 269-70).

Un troisième type d'activisme considère la ville comme lieu de mobilisation des identités politiques : à l'intérieur même du mouvement des femmes, plusieurs groupes ont émergé qui ne ciblent qu'une question unique comme l'avortement, la violence faite aux femmes, l'équité salariale pour les femmes, etc. (Wekerle et Peake 1996).

Enfin, en quatrième lieu, la municipalité peut devenir le point de mire des luttes féministes : depuis vingt ans maintenant, les conseillères municipales et les organisations communautaires de femmes essaient d'élargir l'agenda municipal afin qu'il soit plus intimement lié aux intérêts des femmes (Brais et Frohn 2002). Ainsi, des questions qui n'étaient pas auparavant sous la régulation de l'état ont été politisées et, pour les mouvements de femmes, cela veut dire concrètement que certaines questions qui jusque là étaient privées, comme la violence faite aux femmes, sont devenues publiques. Enfin, les organisations de femmes dans les aires urbaines ont également veillé à ce que les processus politiques soient plus accessibles aux femmes. Ces organisations ont fait de l'équité dans les processus politiques un de leurs principaux enjeux. C'est ainsi qu'un des buts importants des activités des mouvements de femmes dans les aires urbanisées est la reconnaissance pleine et entière des différences. Qu'est-ce à dire? Qu'une des principales demandes de l'activisme urbain féminin des années 1990 est axée sur la prise en compte des différences, celles-ci étant partie intégrante des droits des citoyen(ne)s, afin que toutes les femmes puissent pleinement participer aux processus politiques (Wekerle et Peake 1996; Villeneuve *et al.* 2003).

Pickvance (1985 :37) rappelle que «les typologies ne tombent pas du ciel mais, consciemment ou inconsciemment, reflètent les idées théoriques de leur auteur». La typologie présentée ici fut développée avec le souci de ne pas occulter les luttes urbaines à portée féministe. Si ce ne sont pas tous les types de luttes qui éclairent la participation des femmes à la scène urbaine, ces catégories introduisent néanmoins des précisions importantes quant à la mesure de cette participation. Cette typologie devra permettre des croisements de variables qui jetteront un éclairage nouveau sur la participation des femmes dans les luttes urbaines analysées, les enjeux pour lesquels elles s'engagent ainsi que les moyens d'action que prennent ces femmes pour se faire entendre.

### **3.3 LA CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE DES CONFLITS URBAINS**

#### **3.3.1 PRINCIPES CONDUCTEURS : CONTRER L'INVISIBILITÉ ET CAPTER LA MULTIDIMENSIONNALITÉ**

La typologie que nous proposons ici a été élaborée par l'appariement de deux méthodes, l'une inductive et l'autre, plus déductive. Bien sûr, elle est inspirée des typologies des mouvements sociaux urbains proposées par Castells (1983) et Pickvance (1985) de même que par les travaux de Wekerle et Peake (1996). Cependant, notre typologie n'est pas qu'inspirée par la littérature puisqu'elle fut également influencée par la lecture de 6 578 articles de journaux, tirés du quotidien Le Soleil, et relatant tous les conflits urbains, ceux-ci étant au nombre de 2 095, ayant eu lieu dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec de 1965 à 2000.

Le premier principe qui sous-tend la typologie proposée est d'essayer de contrer l'invisibilité et l'exclusion de plusieurs acteurs et actrices de la scène urbaine. Comme les typologies actuelles sont construites pour les mouvements sociaux ou leurs organisations, elles laissent de côté énormément de protagonistes, dont beaucoup de femmes, en dépit du fait que celles-ci participent massivement à la mise sur pied et au fonctionnement de ces mouvements sociaux. Par ailleurs, certains groupes sociaux, comme les groupes de citoyen(ne)s et les groupes communautaires, même s'ils se situent à la périphérie de ces mouvements sociaux urbains sont pourtant exclus de certaines typologies. De plus, les citoyens et citoyennes qui luttent, individuellement ou à plusieurs mais sans constituer de groupes formels, sont aussi généralement exclus des études sur les luttes urbaines.

Il faut revenir, ici, à l'explication avancée au sujet de l'invisibilité des femmes sur la scène urbaine. En effet, ce n'est pas la seule explication valable. Il faut aussi mentionner que comme les femmes jouent moins souvent le rôle de porte-paroles que les hommes (Fincher et McQuillen 1989), elles se retrouvent ainsi moins mises en évidence que ceux-ci. De ce fait, leur invisibilité n'est pas uniquement due à la différence qui caractérise les préoccupations des deux sexes et aux moyens différents que ceux-ci utilisent pour mener leurs luttes mais également au fait que les femmes sont moins souvent placées sous les feux de la rampe. Il faut ajouter, toutefois, que cette importante question de l'invisibilité des femmes en milieu urbain et, plus généralement, des études de sociologie urbaine ne trouvera pas réponse dans cet article (*e.g.* Lofland 1975; Dagenais 1980; Masson 1984; Wekerle et Peake 1996). Néanmoins, puisque cruciale, il fallait la souligner.

Le deuxième principe conducteur était de capter l'aspect dynamique de l'activité conflictuelle. Un conflit urbain peut se déplacer dans l'espace et son caractère s'altérer avec le temps. Aussi, afin que puisse être saisi ce processus de transformation, il est important que les catégories conceptuelles composant la typologie ne soient pas trop rigides. Les frontières délimitant ces catégories doivent être souples et franchissables car il arrive, particulièrement pour les conflits qui perdurent un certain temps, qu'ils glissent d'un type donné à un autre. D'ailleurs, un exemple de ce cas de figure est illustré plus loin dans ce texte.

Il arrive également qu'un conflit urbain présente plus ou moins clairement les caractéristiques de plusieurs types différents. Par exemple, des citoyen(ne)s ne veulent pas qu'un incinérateur soit implanté dans leur quartier. Dans leur discours de contestation, ils invoquent concurremment deux motifs distincts. Le premier de ces arguments est le danger potentiel que représente cet équipement pour la santé de leurs enfants. Le second est la perte d'accès au terrain vague sur lequel serait construit l'incinérateur et pour lequel ils se battent depuis trois ans afin qu'y soient aménagées des aires de jeux et de loisirs. Ce conflit est ainsi lié à la localisation (de l'incinérateur), à l'accès (au terrain) et à l'approvisionnement (en équipements de jeux et de loisirs).

Il faut, alors, pour saisir ces multiples facettes, que les catégories, en plus d'être flexibles, ne soient pas mutuellement exclusives. Le glissement d'un conflit d'un type à un autre ainsi que la présence dans un de ces événements de plusieurs aspects appartenant à différentes catégories montrent bien que les pouvoirs de représentation et d'explication de la réalité par

les typologies sont limités car, étant extrêmement complexe, la « vie » ne s'enferme que très mal dans des tiroirs (Descarries-Bélanger et Roy 1998). Un des défis devient alors de trouver les bons termes, les catégories qui « parlent », celles qui reflètent le plus justement la réalité, sans toutefois trop détailler ou, encore, pas assez.

Ainsi donc, un conflit se déploie dans le temps et dans l'espace et, à l'intérieur de ces deux dimensions, il peut exercer des influences latérales sur un autre conflit urbain. Il y aurait autocorrélation spatio-temporelle entre les conflits urbains. On peut émettre l'hypothèse que deux conflits rapprochés dans le temps et dans l'espace ont une probabilité plus forte de présenter des caractéristiques communes que deux conflits éloignés l'un de l'autre, tout comme on peut supposer qu'un conflit puisse donner naissance à un autre événement similaire qui lui, pourra en produire un autre, etc. La perméabilité des différentes catégories de conflits permet de suivre les influences exercées par un conflit sur un autre et le réseautage qui se crée entre deux ou plusieurs de ces événements.

Enfin, mentionnons que notre typologie n'a aucunement la prétention d'améliorer celles des auteur(e)s dont elle s'inspire (Castells 1983; Pickvance 1985; Wekerle et Peake 1996), elle tente plutôt combler des insuffisances dans les typologies déjà établies. En fait, et contrairement aux travaux des auteur(e)s susmentionné(e)s, l'unité d'analyse de notre typologie est le conflit urbain. En conséquence de quoi l'intérêt de cette typologie réside en ce que son matériau de base n'est plus constitué des acteurs des conflits urbains, qui peuvent être difficiles à définir et à distinguer, mais des événements conflictuels eux-



mêmes. Et à partir de ces conflits, nous pouvons étudier des éléments dont, entre autres, leurs acteurs et leurs coalitions.

Ainsi, en considérant les principes exposés et en examinant (1) contrairement à Wekerle et Peake (1996), seulement les conflits urbains dont l'objet concerne directement la ville, (2) les conflits urbains qui ne sont pas issus des mouvements sociaux et qui, par conséquent, ne peuvent être analysés dans un cadre conceptuel construit autour de ces mouvements, (3) ceux auxquels participent effectivement des mouvements sociaux, et (4) les différentes dimensions des activités des femmes (Wekerle et Peake 1996), nous avons développé une typologie des conflits urbains qui comprend six différents types conceptuels. Ce sont :

1) Les conflits liés à l'approvisionnement en logements, biens et services urbains (Castells 1983; Pickvance 1985);

Les protagonistes impliqués dans ce type de conflits articulent leurs demandes autour de l'absence ou du manque de logements, d'équipements et de services urbains. Par exemple : « Le secondaire un classique pour filles exigé à grands cris à la Régionale Orléans » (Le Soleil, 12 juin 1969). Des parents se sont engagé(e)s dans une lutte pour obtenir un niveau d'études de premier secondaire pour leurs filles dans les écoles localisées sur le territoire de la commission scolaire Orléans. Ce niveau était déjà disponible pour les garçons.

2) Les conflits liés à l'accès aux logements, biens et services urbains (Castells 1983; Pickvance 1985);

Les demandes des protagonistes concernent différents niveaux d'accès. Par exemple, les conflits concernant une éligibilité équitable aux logements sociaux, une meilleure couverture financière des services, l'amélioration des heures d'ouverture des cliniques et des commerces entrent dans cette catégorie. Par exemple : « À Neuchâtel, des parents protestent contre le transport des écoliers en gardant leurs enfants à la maison » (Le Soleil, 11 septembre 1970). Des parents exigent que leurs enfants aient accès à l'école Notre-Dame-des-Neiges située dans leur quartier afin qu'ils puissent y aller à pied. La commission scolaire prétend que cette école a déjà un trop plein d'élèves et envoie les enfants dans d'autres écoles plus éloignées ce qui les oblige à prendre l'autobus scolaire et à effectuer un très long trajet.

3) Les conflits liés au contrôle et à l'administration de ces logements, biens ou services urbains (Pickvance 1985);

Les demandes des protagonistes portent sur le contrôle et l'administration. Elles peuvent concerner le logement et les services urbains aussi bien que les institutions politiques. Les acteurs et actrices de ce type de conflits veulent participer à l'aménagement des villes, à l'administration des écoles et des logements sociaux, la mise sur pied de conseils de quartiers, au contrôle des dépenses des élus, etc. Par exemple : « Opposition de la Ligue des propriétaires à ce que la police de Ste-Foy prenne charge du campus de la cité

universitaire » (Le Soleil, 3 novembre 1965). La Ligue des propriétaires s'oppose fermement à ce que la police de la ville de Ste-Foy patrouille dans la cité universitaire sous prétexte que les contribuables seraient forcés de défrayer un tel service. Les taxes sont déjà assez élevées comme ça, arguent les propriétaires.

4) Les conflits liés à la sécurité, à la protection et préservation des logements, biens ou services urbains d'un territoire défini (très souvent les quartiers), contre des menaces sociales et/ou physiques (Pickvance 1985);

Ces menaces sont nombreuses et sont jugées sérieuses par les protagonistes. Elles concernent le redéveloppement urbain, telle la rénovation qui déloge, l'arrêt de certains services tels les services de transport en commun, la pollution de toutes sortes, la prostitution, la délinquance, etc. Par exemple : « Pollution par le charbon à Beauport » (Le Soleil, 5 mars 1981). Les citoyen(ne)s de la rue St-Jean-Baptiste, à Beauport se plaignent depuis des années que la poussière de ciment dégagée par l'usine Ciment St-Laurent rend l'air irrespirable et qu'il y a un réel danger pour la santé des enfants. Leur qualité de vie en souffre énormément.

5) Les conflits liés à la protection ou à la reconnaissance de l'identité politique ou culturelle (Castells 1983; Wekerle et Peake 1996);

Cette catégorie inclut les luttes menées autour de l'organisation des communautés gaies, de la protection linguistique, du racisme, de l'ostracisme; les luttes qui concernent le droit à

l'avortement ou contre la violence faite aux femmes, etc. Par exemple : « Problèmes en anglais à la maternelle » (Le Soleil, 18 mars 1971). Des parents de langue française de Ste-Foy sont furieux que des devoirs imposés à des enfants de maternelle et de première année portent des explications exclusivement formulées en anglais.

6) Et enfin, les conflits liés à la localisation d'équipements, de logements, de biens ou de services urbains;

Plusieurs chercheurs ont étudié ce type de conflits en détails (Janelle et Millward 1976; Janelle 1977; Ley et Mercer 1980; Cox et Johnston 1982; Côté 1991 et 1993, Villeneuve et Côté 1994). En fait, la notion de « conflit de localisation » semble avoir été utilisée pour décrire de nombreux processus spatiaux qui se produisaient en milieu urbain. Ce type de conflits concerne la localisation spécifique d'un équipement, que celui-ci soit considéré comme une nuisance (p.ex. un incinérateur) ou comme un agrément (p.ex. un parc). Par exemple : « Le choix de l'emplacement du nouveau palais de justice est loin de faire l'unanimité » (Le Soleil, 19 février 1979). Les acteurs de la scène municipale ne s'entendent pas du tout sur l'emplacement choisi pour le nouveau palais de justice. Pour les uns, le palais de justice devrait être situé au centre de la Haute-Ville de Québec alors que pour les autres, il devrait être construit dans la Basse-Ville afin de favoriser la revitalisation de ce territoire.

Par ailleurs, bien que les différentes dimensions des activités des femmes aient judicieusement informé notre typologie des conflits urbains, le lien qui les unit à cette

classification n'est peut-être pas évident. La raison réside en ce que ces différents types d'activisme urbain féminin sont enchâssés dans les différents types de conflits urbains et se reconnaissent principalement au niveau des enjeux véhiculés par les protagonistes dans les conflits, c'est-à-dire à un niveau de détail plus fin que celui représenté par la variable type. En termes moins techniques, cela veut dire que les activités pratiquées par les femmes sur la scène urbaine provoquent des conflits aux enjeux spécifiques qui peuvent se retrouver dans chacun des différents types de conflits proposés. Par exemple, des citoyennes qui luttent pour une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille peuvent réclamer (1) la création de logements à prix modiques (type approvisionnement), (2) la fermeture d'un équipement polluant tel un incinérateur (types protection et localisation). De même, les femmes qui, en milieu urbain, luttent pour la création de services alternatifs peuvent s'engager dans des conflits liés à (1) l'amélioration des horaires des services éducatifs (types accès et administration), (2) la mise en place de traverses d'écoliers (types approvisionnement et protection). Et ainsi de suite...

### 3.3.2 UN CONFLIT URBAIN QUI GLISSE D'UN TYPE À L'AUTRE...

Un exemple concret est présenté qui devrait mieux illustrer le caractère « relationnel » de la typologie, cette notion de glissement entre les différentes catégories qui la composent. Par un beau mois de septembre, un groupe de citoyennes et citoyens, qui demeurent en banlieue, se bat pour conserver un trajet d'autobus scolaire menacé de disparition par la commission scolaire en charge de ce territoire. C'est un conflit axé sur la protection d'un service. Cependant, au cours de ce conflit, ces mêmes citoyen(ne)s font valoir, dans leur

discours, que leurs enfants devraient avoir un niveau d'accès analogue au service de transport scolaire qu'ont les enfants résidant au centre-ville. Voici que la lutte porte maintenant sur l'accès aux services, en l'occurrence, un service de transport scolaire. Quelques temps plus tard, le conflit fait toujours rage et les militant(e)s exigent, de la part de la commission scolaire, qu'elle les laisse participer à la planification des trajets et des horaires d'autobus scolaires. Le conflit est maintenant lié à l'administration. Enfin, un jour, plusieurs militantes mères de familles tentent de mettre sur pied un service communautaire de transport des enfants afin de ne plus dépendre des décisions de la commission scolaire qui, chaque année, laisse planer le doute quant à la survie du fameux trajet de transport d'écolier(e)s. La lutte est maintenant axée sur la création d'un service alternatif, c'est donc un conflit lié à l'approvisionnement en services urbains. Enfin, devant la pression et pour mettre fin au litige, la commission scolaire révisé ses positions et décide de maintenir le trajet de transport scolaire. Soupir de soulagement chez les protagonistes.

### 3.3.3 INFLUENCES LATÉRALES, DANS L'ESPACE, D'UN CONFLIT URBAIN SUR UN AUTRE...

Un mois plus tard, économies obligent, puisque qu'elle doit maintenir son trajet d'autobus d'écolier(e)s, la commission scolaire change la localisation de quelques arrêts le long du trajet. Un de ces arrêts est maintenant situé à une intersection routière très passante. Les parents, toujours satisfait(e)s du maintien du trajet, protestent et militent maintenant pour le déplacement du nouvel arrêt dont l'emplacement est jugé dangereux pour les enfants. La première bataille que ces parents ont livrée a donc eu des conséquences non intentionnelles

puisque ces protagonistes, bien qu'ayant gagné leur combat (ou parce qu'ils ont gagné ce combat, justement) se voient maintenant obligés d'en entreprendre un autre. Cette lutte s'engage alors à la fois sur le terrain de la sécurité (des enfants) et de la localisation de l'arrêt d'autobus. Les parents ont finalement gain de cause et le fameux arrêt est déplacé. Il sera dorénavant situé sur une rue plus calme, devant une maison et un terrain privés. Or, le propriétaire de cette maison est très mécontent de cette décision car, dit-il, les enfants piétinent son parterre, arrachent ses fleurs et s'assoient sur sa clôture. Il s'engage alors dans une partie de bras de fer avec la commission scolaire afin que soit déplacé l'objet du litige. Les parents restent vigilant(e)s car, bien qu'ils disent compatir avec le propriétaire du terrain sur le devant duquel est situé l'arrêt d'autobus scolaire, ils ne veulent pas que celui-ci soit déplacé une autre fois ou encore, que le trajet carrément disparaisse pour cause de conflit. Ce conflit, dérivé d'un autre, s'inscrit dans une double optique de protection (du bien du propriétaire et du trajet d'autobus) et de localisation (de l'arrêt d'autobus). Le propriétaire, appuyé par de nombreux voisins, accentue les pressions et multiplie les démarches afin que cet arrêt d'autobus soit déplacé. Il affirme comprendre les parents quant à la sécurité de leurs enfants mais ne veut plus que son bien soit dégradé par ces enfants. Le conflit reste alors axé sur la protection. En outre, les résident(e)s de la rue trouvent que le passage de l'autobus matin et soir sape leur qualité de vie. Ils exigent que le trajet soit dévié sur une autre rue. Les protagonistes luttent ainsi pour la protection de leur qualité de vie et contre la localisation du trajet d'autobus. Cette histoire aura-t-elle une fin? Voici donc comment un conflit passe d'une catégorie à une autre, comment il peut revêtir plusieurs costumes, les influences qu'il peut exercer sur un phénomène similaire et la filiation qui peut exister entre deux ou plusieurs conflits urbains.

La question qui se pose ici est d'une importance cruciale : comment est opérationnalisée la mouvance, le caractère relationnel de la typologie? La réponse à cette question réside dans la codification et la structuration des liens dans un modèle relationnel de données. Avec un tel modèle, il est possible de suivre l'évolution spatio-temporelle des conflits. Il permet d'appréhender chacun de ceux-ci comme un élément participant d'une dynamique sociale plus vaste, « comme autant de moments qui, mis en séquence, forment, constituent et structurent les catégories sociales qui composent la société urbaine et produisent son cadre bâti, celui-ci et celle-là, devenant, à mesure et sans arrêt, les contextes des actions individuelles et collectives » (Villeneuve et Côté 1994 : 399). Le modèle relationnel de données saisit bien le processus transcalaire que constitue l'interface entre un conflit urbain et la structuration sociospatiale de l'espace géographique.

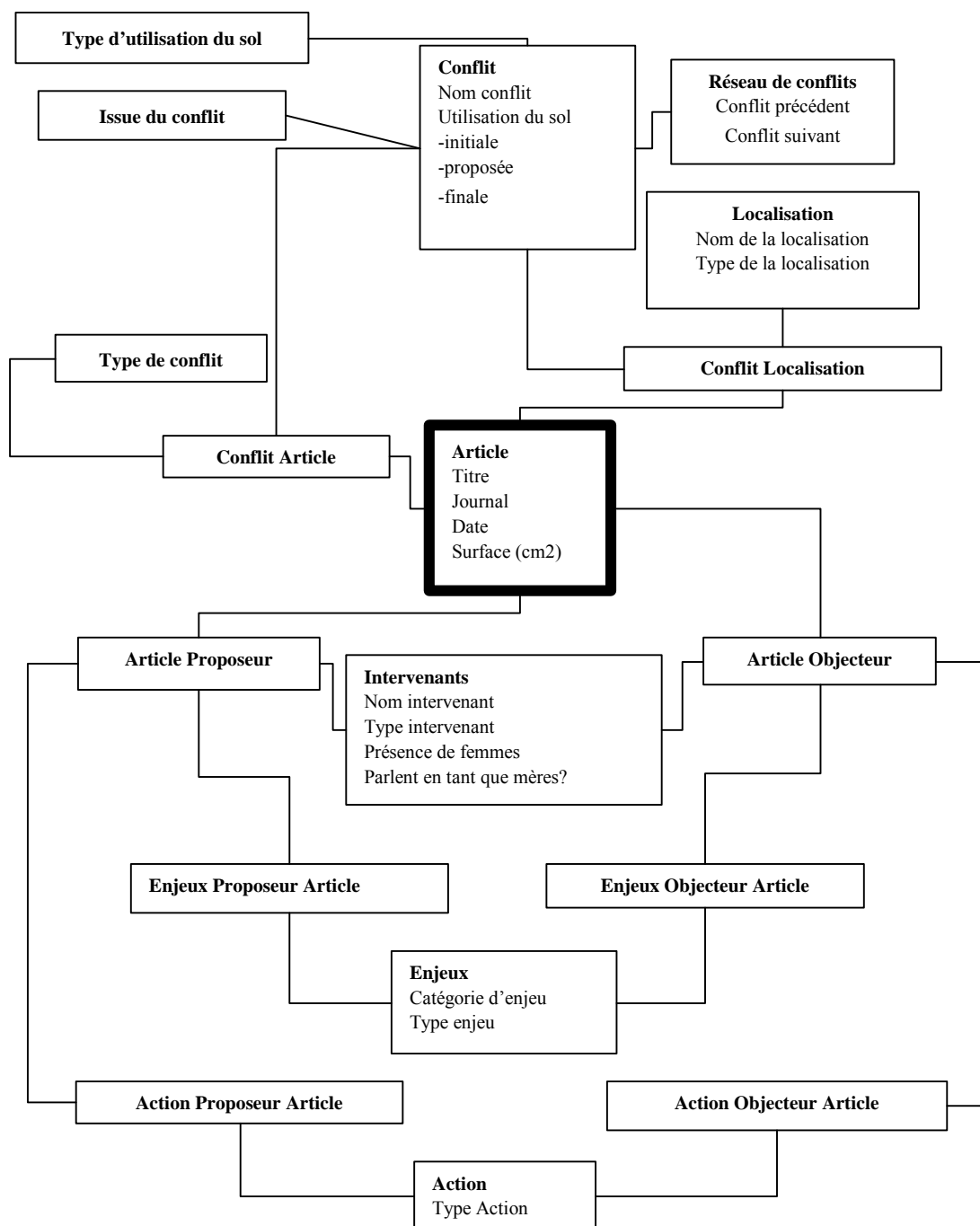
La figure 2 présente une version du modèle épurée de toute grammaire et syntaxe informatiques afin d'en faciliter la compréhension (le modèle original est présenté en annexe 1). Les rectangles représentent deux types de tables (1) celles contenant les variables et (2) celles ayant pour fonction la jonction de certaines tables entre elles. En effet, ces tables sont reliées entre elles, elles entretiennent des relations, d'où l'appellation modèle « relationnel » de données ou base de données « relationnelle »<sup>9</sup>. La table contenant les informations de base sur les articles a été mise en évidence par un contour plus gras.

---

<sup>9</sup> Dans les faits, le modèle identifie et décrit les composantes et les relations des systèmes réels (annexe 1). Ces composantes et ces relations sont représentées par les tables. Ce type de modèle propose de voir les données sous la forme de tables ayant une totale indépendance physique, ce qui favorise très fortement l'indépendance entre les données et les traitements. Le rapprochement entre les données est obtenu par l'utilisation d'une algèbre entre les tables, la manipulation des données s'effectue donc à l'aide d'un ensemble d'opérateurs algébriques (Morejon, 1992).



**Figure 2. Version simplifiée et imagée du modèle relationnel de données.**



Conception du modèle original : Marius Thériault, CRAD. Version ci-haut présentée : Catherine Trudelle, CRAD.

\*L'annexe 1 présente le modèle de données original (c'est-à-dire le modèle relationnel dans sa forme logique).

Ceci dans le but de souligner que les articles sont la source même des données. Ainsi, les variables sont relevées sur chacun d'eux. Le niveau de désagrégation des données est donc très élevé puisque leur granularité est journalière. En ce qui concerne les variables relevées, elles sont extrêmement nombreuses et le but de cet article n'étant pas d'en faire une énumération longue et fastidieuse, nous nous contenterons d'en citer quelques unes dont : la date de chacun des articles ( ce qui nous renseigne sur la durée du conflit, entre autres), le nom de la localisation du conflit (ce qui permet de voir si le conflit se déplace), les enjeux véhiculés par les intervenant(e)s (ou acteurs des conflits), les actions prises par ces intervenant(e)s, l'issue du conflit, la présence de femmes dans le conflit, et, bien entendu, le type de conflit. Ce modèle relationnel de données permet ainsi de suivre en détails l'activité conflictuelle et de savoir qui fait quoi, véhicule quels enjeux, dans quel conflit et comment celui-ci se termine-t-il.

Enfin, et en dernière analyse, il faut souligner que les six catégories composant la typologie présentée traduisent des rapports sociaux de pouvoir. En effet, les catégories 1- approvisionnement, 2- accès, 3- administration, 4- protection et préservation (sauf la partie sécurité) et 6- localisation concernent un rapport social de pouvoir dont l'objet est composé des diverses étapes dans la constitution et l'évolution de l'environnement urbain. La partie sécurité du type 4 et le type 5 (identité politique et culturelle) concernent, quant à eux, un rapport social de pouvoir où l'enjeu se situe dans le rapport lui-même, qui peut être, ou non, médiatisé par l'environnement urbain. Les travaux de Valentine (1989) montrent bien, en effet, que cet environnement peut jouer un rôle crucial dans la notion de sécurité. Ainsi, pour certains groupes sociaux spécifiques, telles les femmes, qui fréquentent les espaces

publics des villes, le sentiment de sécurité donné par des aménagements urbains adéquats est aussi important que la notion même de sécurité (Martel 1999; Ville de Québec 1999 ; Paquin 2001). Alors, pourquoi ne pas avoir fait de la partie sécurité du type 4 un type en lui-même? En fait, il est extrêmement rare que, dans le discours des protagonistes engagés dans les conflits, la question de la sécurité soit dissociée de celle de la protection. Par exemple, des citoyen(ne)s qui s'opposent à l'ouverture d'une maison de réhabilitation pour jeunes délinquant(e)s pour des raisons de sécurité évoqueront aussi la protection du quartier, de la tranquillité, de la qualité de vie, etc.

Une distinction plus fine entre les éléments composant le type 4 pourra s'effectuer au niveau de l'analyse des enjeux invoqués par les protagonistes impliqués dans les conflits urbains. Et, bien que connexe à la question des types, celle des enjeux est un tout autre point qui ne sera pas développé ici.

### **3.4 CONCLUSION**

L'étude des conflits urbains n'est certes pas une entreprise nouvelle. Depuis leur efflorescence, en effet, l'intérêt des scientifiques pour ce type d'événements a fait naître un vaste et prolifique champ de recherches. Par conséquent, les études conduites sur les conflits urbains ne sont pas toutes réalisées avec les mêmes approches et par l'utilisation des mêmes outils. Pour Rucht *et al.* (1999b), qui ont examiné les recherches passées, trop peu de chercheur(e)s effectuent leurs études en tenant compte des travaux antérieurs. Si,

d'une part, la multiplication des méthodologies utilisées enrichit le domaine de recherches, d'autre part, il devient quasi impossible d'établir un degré de standardisation suffisant entre les recherches afin d'obtenir une vue globalisante du phénomène investigué. Une meilleure communication et coopération entre chercheur(e)s dont l'objet d'étude est composé d'événements conflictuels devrait créer un climat permettant le partage d'outils et d'expertise technique de même que la production de données plus facilement comparables à travers le temps et l'espace (Rucht *et al.*1999b).

La typologie présentée a été créée à partir de la notion plus large de «conflit urbain» plutôt que de la notion de «mouvement social». Peut-être permettra-t-elle de faciliter l'étude de ces conflits urbains non plus seulement perçus comme émanant des mouvements sociaux mais comme des actions publiques, collectives ou non, et pouvant être entreprises par une gamme diversifiée d'acteurs et d'actrices, que ce soit des citoyen(ne)s seul(e)s ou en groupe, des organismes communautaires ou sociaux ou, encore, les différentes agences et instances gouvernementales. Les typologies sont des outils qui permettent de caractériser le réel. Elles doivent être assez souples pour ne pas nous forcer à imposer trop de rigidité sur ce réel qui est d'abord processus et mouvement. L'espoir réside en ce que la typologie présentée, avec ses catégories souples et perméables, puisse rendre intelligible la réalité des conflits urbains. Sans perdre l'idée, toutefois, que « comment nous voyons les choses détermine ce que nous voyons » (Hodge 1995).

Finalement, une critique pourrait être émise sur les fondements mêmes de la typologie proposée. En effet, il est vrai que cette classification des conflits urbains fut construite à

l'aide d'outils conceptuels dont des typologies des mouvements sociaux urbains (Castells 1983; Pickvance 1985). Cependant, il faut noter que la classification des différents types d'activisme urbain féminin (Wekerle et Peake 1996), quant à elle, n'est pas une classification propre aux mouvements sociaux mais plutôt une typologie développée en contextualisant les activités des femmes dans le cadre d'action des nouveaux mouvements sociaux. Cette différence, bien que subtile, n'en est pas moins importante. De plus, la typologie développée dans le cadre de cette recherche est aussi le fruit de la lecture de 6 578 articles relatant des événements conflictuels ayant effectivement eu lieu dans la région urbaine de Québec et mettant en scène une gamme extrêmement diversifiée d'acteurs et d'actrices (annexe 3). Elle a donc été éprouvée et semble bien coller à la réalité. Entendu, cependant, que rien n'est immuable. L'analogie entre les types de conflits et les types de mouvements sociaux urbains n'est peut-être que le symptôme du chevauchement conceptuel qui s'opère, en sciences sociales, entre ces objets d'analyse, dans leur circonscription, définition et description. Ce que traduit assez bien le vague dans lequel baignent les concepts de mouvements sociaux, mouvements sociaux urbains, nouveaux mouvements sociaux, mouvements de protestation urbains et luttes urbaines et ce, dans un important corpus de recherches...

#### **4. TROIS DÉCENNIES DE CONFLITS URBAINS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC : ANALYSE DE LA VISIBILITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ENTRE 1965 ET 2000**

Il est maintenant reconnu que les femmes s'engagent personnellement et intensément dans le changement social (Hamilton 1990). Dans les faits, les femmes ont une très forte tradition d'implication dans l'action collective en milieu urbain, elles qui se sont engagées dans les luttes concernant la qualité de vie dès le début du 19<sup>e</sup> siècle (Fincher et McQuillen 1989). En fait, les enjeux traditionnellement véhiculés par les femmes tels l'éducation, la santé, le logement, les équipements sanitaires, ainsi que la qualité et la sécurité de l'environnement urbain sont devenus les enjeux capitaux de la vie urbaine des décennies soixante-dix et quatre-vingt (Gittel et Shtob 1981). Encore aujourd'hui, les femmes donnent plus facilement la priorité aux enjeux axés sur la santé (Caroll *et al.* 1991) et adoptent des attitudes différentes de celles des hommes envers une gamme d'enjeux allant des soins prodigués aux enfants aux questions d'utilisation du sol (Beck 1991). En outre, les femmes jouent souvent un rôle de premier plan dans l'action communautaire car cela concerne des choses qu'elles connaissent (Hamilton, 1990 : 217; Racine 2000). Elles sont généralement plus nombreuses que les hommes dans les organisations communautaires et les associations de quartiers et elles y détiendraient le plus souvent le leadership (Fainstein et Fainstein 1974; Gittel 1979). Il en serait de même au sujet des mouvements sociaux urbains qui prennent racine dans un substrat communautaire et dont l'orientation est principalement axée sur la question de la consommation collective, ces deux aspects les unissant aux préoccupations usuellement attribuées aux femmes (Fincher et McQuillen 1989).

Cependant, la recherche récente sur la participation des femmes aux luttes locales remet complètement en cause la question des « préoccupations féminines traditionnelles » (Rabrenovic 1995 : 80). Dans les faits, les facteurs expliquant l'implication des femmes dans les luttes urbaines sont plus complexes et ne pourraient être réduits aux seules préoccupations féminines traditionnellement attribuées aux femmes. En effet, les enjeux auxquels sont confrontées les femmes reflèteraient l'interconnexion existant entre la famille, le travail ainsi que les rôles et responsabilités communautaires (Rabrenovic 1995 : 80).

L'analyse de la visibilité de la participation des femmes aux conflits urbains à partir d'articles de journaux peut aider à mettre en lumière le militantisme des femmes et les enjeux pour lesquels elles s'impliquent dans l'activité conflictuelle. De même, l'analyse de contenu des articles relatant des conflits urbains révèle la couverture médiatique accordée aux femmes qui s'engagent dans les conflits et donc, la visibilité qui leur est accordée. De plus, en examinant les types de protagonistes impliqués dans les conflits, il devient possible d'éclairer les rôles joués par les femmes sur la scène urbaine. S'impliquent-elles en tant qu'actrices politiques, actrices sociales, et dans quelle mesure sont-elles visibles chez les différents types de protagonistes participant aux événements conflictuels? Car si les femmes sont présentes en grand nombre dans les organisations communautaires et les mouvements urbains, c'est loin d'être le cas dans les organisations plus institutionnalisées tels les différents paliers de gouvernement. Cependant, la présence des femmes dans les postes administratifs de haut niveau peut changer l'orientation et les effets des politiques mises en place (Vega et Firestone 1995). Aussi, afin que leurs perspectives et valeurs

transcendent tous les types d'institutions gouvernementales, il devient crucial qu'elles soient adéquatement représentées dans ces postes (Reid *et al.* 2000). Par ailleurs, si la période à l'étude est assez longue, il devient possible d'analyser l'évolution de la participation des femmes ainsi que l'évolution des valeurs sociales véhiculées par les protagonistes impliqués dans les conflits, telles que reflétées par la presse écrite.

Puisqu'ils créent un espace de débat public, le rôle des médias de masse dans les sociétés postindustrielles est fondamental. De fait, les médias sont partie intégrante des systèmes sociaux qui les environnent : les journalistes ne travaillant pas dans un vide social et culturel, ils traduisent les cultures et les sociétés dans lesquelles ils fonctionnent (Kennamer 1992). Par conséquent, les médias reflètent (voire même construisent) la société, ses structures régionales et nationales, et ce, que ce soit au sujet des intérêts dominants, des philosophies politiques, ou encore, des normes culturelles (Tichenor *et al.* 1999). À travers ce qui est révélé par les médias, il est possible de se forger une bonne idée d'une nation, tout particulièrement des pouvoirs dominants et des intérêts des institutions qui la dirigent (Tichenor *et al.* 1999). De plus, le changement social peut être éclairé par une meilleure compréhension du pouvoir des médias de masse et de leurs modes de fonctionnement dans nos sociétés (Noelle-Neumann 1999 : 52).

Depuis plusieurs décennies, de nombreuses études ont été réalisées sur les médias, et sur le rôle que joueraient ceux-ci dans la construction de la réalité en la constituant comme un phénomène social partagé, attendu que dans le processus de description d'un événement, les médias non seulement le définissent mais le construisent en grande partie (Tuchman



1978). Par conséquent, le rôle que tiennent les médias dans la formation de l'opinion publique ainsi que dans le changement social soulève d'importantes préoccupations qui requièrent des études systématiques (Tichenor *et al.* 1999). En ce sens, la couverture médiatique accordée aux processus électoraux a été la cheville ouvrière de nombreuses recherches empiriques. En effet, plusieurs études ont été réalisées au sujet de la couverture médiatique accordée aux candidat(e)s briguant un poste politique, et certaines d'entre elles se sont attardées plus spécifiquement à la représentation que font des candidates et de leurs enjeux, les médias (Kahn 1994a; 1994b; 1996). Ainsi, on a montré que la couverture de presse attribuée aux femmes politiques a longtemps été beaucoup moindre, et peut-être l'est-elle encore aujourd'hui, que celle accordée à leurs homologues masculins (Kahn 1994a; 1994b). De plus, lorsque couverture de presse il y avait pour les femmes politiques, celles-ci y étaient dépeintes de façon plus négative que les hommes (Kahn 1994a; 1994b).

Ce qui est publié dans les médias de masse, tout comme ce qui ne l'est pas, d'ailleurs, influence la perception qu'ont les citoyen(ne)s de la réalité dans laquelle ils évoluent. Ainsi, en regard du traitement médiatique réservé aux événements politiques de même qu'aux protagonistes impliqués, plusieurs questions se posent avec acuité. Qu'en est-il effectivement de la couverture médiatique attribuée à des processus sociaux non pas électoraux, cette fois, mais autres, tels les processus conflictuels? Et qu'en est-il de la visibilité médiatique des acteurs impliqués dans des événements conflictuels? Et lorsque les acteurs sont en fait actrices? Y a-t-il occultation de certains protagonistes de l'activité conflictuelle? Seule une étude empirique de la visibilité accordée par les médias de masse aux protagonistes de l'activité conflictuelle peut permettre de répondre à ces questions.

L'étude du changement social est une entreprise difficile s'il en est. Parce qu'il procède, en partie, de l'activité conflictuelle, analyser celle-ci devrait permettre d'éclairer celui-là. Toutefois, de nombreux obstacles surgissent devant ceux et celles qui s'aventurent dans cette périlleuse entreprise. Recueillir des données congruentes qui permettent de procéder à une analyse empirique adéquate des événements conflictuels a longtemps été un problème majeur dans ce type de recherche.

C'est ainsi qu'au fil des ans, diverses façons de procéder à la collecte des données sur les événements conflictuels ont été développées, que ce soit par la réalisation d'entrevues, la consultation des archives de police, ou encore, des registres tenus par les mouvements sociaux et les groupes de citoyen(ne)s. Cependant, une autre façon de procéder est l'utilisation des médias de masse et en particulier, de la presse écrite. En effet, malgré leurs différents biais (chap. 2), les journaux, en plus de paraître régulièrement et d'être facilement accessibles, sont une source fiable de données sur l'activité conflictuelle (Rucht *et al.* 1999a). En outre, un autre avantage non négligeable quant à l'utilisation des journaux dans l'analyse de l'activité conflictuelle est qu'en fonction des différentes variables utilisées, celle-ci devient systématiquement mesurable (Olzak 1992). De plus, si les observations sont recueillies de façon à avoir des dimensions parfaitement commensurables, les données tirées de la presse écrite permettront la comparaison des conflits entre eux (Olzak 1992).

Par ailleurs, non seulement les médias servent-ils pour l'identification des données mais ils sont aussi objet d'étude, en termes de représentations fournies et proposées au sujet des

événements relatés. Par l'analyse de contenu de la presse écrite, Gilbert et Brosseau (2002) ont démontré comment les journaux peuvent devenir de véritables acteurs urbains, acteurs jouant un important rôle sur les scènes politiques urbaine et régionale. De plus, l'analyse du contenu de la presse écrite, comme discours politico-journalistique, permet la description des acteurs et des actrices qui s'expriment sur la scène urbaine (Lafontaine et Thivierge, 1997), le contenu des articles mettant en lumière leur implication dans les événements conflictuels. Ainsi, la presse écrite s'avère être une source de données très utile pour qui veut étudier la participation des femmes à l'activité conflictuelle. Et tel est le thème de la présente recherche qui couvre un peu plus de trois décennies de conflits urbains qui ont eu lieu dans la région métropolitaine de recensement de Québec (RMR de Québec).

#### **4.1 DE 1965 À 2000 : UNE PÉRIODISATION TEMPORELLE DE PLUS DE TROIS DÉCENNIES DE CONFLITS URBAINS**

L'activité conflictuelle est influencée par le climat social, politique et économique dans lequel elle se déroule. L'évolution des idéologies et des valeurs sociales peut se lire à travers les conflits urbains qui se sont produits au cours d'une période et en un lieu donnés. Les conflits urbains qui sont survenus dans la RMR de Québec entre 1965 et 2000 ont été influencés par l'évolution des structures sociale et politique qu'a connue la région durant ce même laps de temps. Celui-ci peut être divisé en trois périodes, chacune révélant à sa façon une phase de la transformation de la société régionale, chacune jalonnant les étapes de la montée au pouvoir de la « nouvelle classe moyenne » dans la région et, d'abord, dans sa ville principale.

#### 4.1.1 DE 1965 À 1977

Les années soixante sont balayées par une vague de modernisation de l'État local portée par la fraction traditionnelle de la classe moyenne, soient les commerçants et les gens pratiquant une profession libérale. À cette époque, les effets locaux de la révolution tranquille se font sentir, ce qui contribue à l'accession au pouvoir du Progrès Civique de Québec (PCQ). Avec ce parti politique, qui promeut des valeurs liées à la croissance urbaine et au développement économique, la ville de Québec va connaître une véritable révolution sur le plan du développement urbain (Quesnel et Belley 1991). Cependant, comme ce ne sont pas tous les groupes sociaux qui profitent du progrès économique et urbanistique, la prise de conscience collective de la population amènera celle-ci à conduire de véritables luttes urbaines sur plusieurs fronts (Villeneuve 1986).

Durant cette période, la rapide croissance du secteur tertiaire provoque une augmentation de la demande des travailleurs et travailleuses de ce domaine d'activité économique. C'est aussi à cette époque que les femmes commencent à apparaître massivement sur le marché du travail, un des corrélats de cette féminisation de la main d'œuvre étant les changements provoqués par le mouvement féministe dans les valeurs et les modes de vie. Ainsi, les professionnel(le)s et les travailleurs et travailleuses qualifiés de l'économie de services, où la part du secteur public et parapublic est forte, forment une nouvelle catégorie sociale appelée la « nouvelle classe moyenne » (Villeneuve et Séguin 2000). La distinction fondamentale entre l'ancienne et la nouvelle classe moyenne repose sur la composition sociale de chacune. Celle-ci est principalement composée de travailleurs et travailleuses

salariés alors que celle-là comprend les gens d'affaires et les professionnels autonomes. Les individus composant cette nouvelle classe moyenne, peut-être parce qu'ils sont très représentés dans le secteur public, essaient souvent de trouver des solutions collectives aux problèmes sociaux et contribuent au développement d'une culture valorisant la qualité de vie, le milieu urbain et l'hédonisme. Enfin, l'émergence de cette nouvelle classe moyenne modifiera considérablement la configuration des rapports de pouvoir en milieu urbain (Villeneuve 1982).

#### 4.1.2 ENTRE 1977 ET 1989...

Durant cette période, la nouvelle classe moyenne organise sa contestation du pouvoir exercé par la classe moyenne traditionnelle locale. Cette nouvelle classe moyenne joue un rôle capital dans le domaine de la politique municipale. Elle favorise la démocratisation des processus de prise de décision (Hamel 1991; Guay 1996). De même, le phénomène de gentrification provoqué par le retour au centre-ville d'individus appartenant à cette classe, s'il entraîne des effets pervers, permet néanmoins la rénovation du tissu urbain des quartiers centraux (Ley et Mercer 1980).

À cette époque, le caractère des luttes urbaines se transforme. En effet, lors de la précédente période, les luttes urbaines conduites par les citoyen(ne)s et les groupes de pression sont surtout contestataires et revendicatives. Après 1976, les groupes de pression se transforment : contestation et revendication cèdent progressivement la place à la mise sur

piéd de projets communautaires. Les initiatives se multiplient dans le domaine des coopératives de logement, d'alimentation et de travail (Hamel 1991). C'est l'époque du retrait graduel de l'État-providence du domaine socio-communautaire, avec son corrélat, une plus grande implication des organisations communautaires dans l'approvisionnement en services urbains. Les nouveaux mouvements sociaux, s'ils ont diffusé le pouvoir qu'ils exerçaient, n'ont cependant pu renverser cette tendance au désengagement de la part de l'État (Villeneuve et Séguin 2000).

En outre, durant cette période le mouvement social des femmes et les mouvements sociaux urbains ont largement contribué à transférer de la sphère privée à la sphère publique la question de l'inégalité des rapports sociaux de sexe. Ces mouvements sociaux ont ainsi pavé la voie à une meilleure, quoique encore très imparfaite, représentation des femmes dans les processus politiques formels au niveau du gouvernement municipal (Tremblay 1996; Gidengil et Vengroff 1997).

#### 4.1.3 ET DE 1989 À 2000...

La nouvelle classe moyenne accède au pouvoir local. En effet, le Rassemblement Populaire de Québec (RPQ), parti municipal qui a vu le jour en 1977, après dix ans d'intenses luttes urbaines, a accédé au pouvoir en novembre 1989. Décrit comme un regroupement autonome de militants des groupes populaires (Villeneuve 1982 : 231), le RPQ se compose majoritairement de membres de la « nouvelle classe moyenne ». Dès le début, ce parti politique municipal fait de la « local-démocratie » la pierre angulaire de son projet de ville,

en ce sens, la mise sur pied de conseils de quartier est le pivot du programme du parti. L'administration municipale issue du RPQ consulte fréquemment la population au sujet du développement urbain, et montre une forte volonté de préservation du patrimoine bâti, ce qui n'avait pas été le cas avant 1977, et très peu entre 1977 et 1989.

Enfin, une autre dimension nouvelle du RPQ est qu'il fait, de façon notable, place aux femmes. En effet, dans ce parti politique, la place occupée par les femmes, comme groupe social spécifique, est de plus en plus importante. La Commission Femmes et Ville, créée en 1993 par le conseil municipal alors dirigé par le RPQ est un excellent exemple de cette ouverture envers l'exercice d'un pouvoir au féminin (Brais 1997). Cette commission encourage la participation des femmes à la vie politique municipale, de même, elle démontre la pertinence des enjeux concernant les femmes et leurs rapports à la ville (Brais 1997).

Cette périodisation, quoiqu'imparfaite, éclaire néanmoins les contextes sociaux et politiques dans lesquels a baigné l'agglomération québécoise pendant ces trente-cinq années à l'étude. Les conflits urbains qui s'y sont déroulés durant cette période ont fort probablement été influencés par ces différents contextes de même qu'ils ont eux aussi influé sur ces contextes. La périodisation devrait permettre la mise en lumière de ces influences réciproques. Elle aide à tracer un portrait global, mais aussi des esquisses spécifiques à chacune des périodes, de la participation des femmes aux conflits recensés entre 1965 et 2000.

## 4.2 OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

L'objectif principal de ce quatrième chapitre est d'analyser l'évolution de la participation des femmes aux conflits urbains de la RMR de Québec à travers la visibilité qui leur est accordée dans un quotidien régional nommé Le Soleil. Pour ce faire, nous avons examiné les acteurs des conflits tels que présentés dans le journal et noté la présence de femmes lorsque cela était le cas. Nous savons ainsi exactement chez quels types de protagonistes apparaissent les femmes qui se sont impliquées dans des événements conflictuels. La première hypothèse concerne les différents types de protagonistes et la présence de femmes. Elle avance qu'avec le temps et dans les conflits, les femmes seraient de plus en plus présentes chez les acteurs politiques<sup>10</sup> sans que cela ne diminue pour autant leur présence effective chez les acteurs sociaux.

En effet, depuis un peu plus d'une vingtaine d'années maintenant, malgré quelques périodes de stagnation, voire même de recul, le nombre de femmes qui occupent un poste électif au Québec augmente, bien que cette augmentation se produise lentement. Cela est d'autant plus vrai au niveau des conseils municipaux où la proportion d'élues a été multipliée par six depuis 1980 (MAMSL 2002). Cependant, il est clair que cette représentation des femmes au niveau municipal, mais aussi aux autres niveaux de gouvernement, est faible en regard de leur poids démographique, de leur mobilisation et de

---

<sup>10</sup> Le terme « acteur politique » ne désigne pas seulement les élu(e)s politiques. Il regroupe en effet toutes les personnes et les entités qui exercent un rôle, quel qu'il soit, dans la sphère étatique (membres du gouvernement élu ou de l'opposition officielle, membres de groupes d'intérêts politiques, partis politiques officiels, détenteurs et détentrices des pouvoirs législatif et exécutif, municipalités, MRC, etc.) Entendu que les auteurs de ce texte comprennent que classer les acteurs et les actrices des conflits urbains dans des catégories mutuellement exclusives réduit la complexité et la richesse du réel.



leur engagement dans leur milieu de vie. Par ailleurs, le niveau municipal est une instance décisionnelle particulièrement essentielle puisqu'elle est la plus proche des citoyen(ne)s et qu'elle exerce une influence très directe sur leur milieu et leur qualité de vie. Comme les femmes mènent plusieurs luttes autour des enjeux liés au milieu de vie et au cadre bâti, là où se déroule la vie quotidienne, leur présence dans les conseils municipaux devient d'autant plus importante afin que leurs expériences et leurs valeurs soient prises en compte dans les processus décisionnels et intégrées dans les politiques d'aménagement.

Ensuite, la seconde hypothèse qui sous-tend ces travaux-ci stipule que les différentes activités que pratiquent les femmes sur la scène urbaine se lisent à travers certains types et enjeux des conflits urbains. À travers ces types et enjeux se dessinent en filigrane l'évolution de la participation politique et sociale des femmes à ces événements ainsi que celle des valeurs qu'elles y véhiculent. Parce que vaste, cependant, cette deuxième hypothèse est plus difficile à vérifier.

Comme ils ont déjà été explicités ailleurs (Wekerle et Peake 1996) et repris dans Trudelle (2003), nous nous contenterons de nommer ces différents types d'activisme urbain féminin sans les détailler. Ainsi, il y aurait : (1) les luttes axées sur la qualité de vie, (2) la création de services alternatifs, (3) les luttes axées sur la ville comme lieu de mobilisation des identités politiques et (4) les luttes au sujet de la ville comme lieu privilégié d'exercice de la citoyenneté et de respect des intérêts des femmes. L'analyse des conflits nous permettra peut-être de discerner un ou plusieurs types d'activisme urbain féminin.

Enfin, deux questions exondent de cette seconde hypothèse. Pour Wekerle et Peake (1996), lorsque les femmes s'engagent dans des luttes axées sur la qualité de vie, premier type d'activisme urbain féminin ci-haut cité, elles le feraient principalement en tenant leur rôle « genré » de mères de famille. En effet, le militantisme des femmes qui s'engagent dans des activités de protestation concernant les luttes pour la qualité de vie serait centré sur la famille, les liens sociaux d'amitié et les réseaux locaux de voisinage (Bystydzienski 1992). Ce type d'activisme féminin serait alors une extension des activités que les femmes pratiquent dans la sphère domestique puisque ces femmes se sentent concernées par la détérioration des services urbains et le déclin de la qualité de la vie familiale (Fincher et McQuillen 1989). Ainsi, en s'impliquant dans les luttes axées sur la qualité de vie, les femmes prouvent qu'elles peuvent redéfinir leurs traditionnelles activités de prodigues de soins à la famille et les fondre dans un activisme politique communautaire (Wekerle et Peake 1996). Dans la région urbaine de Québec, qu'en est-il des femmes qui s'engagent dans les conflits urbains dont l'enjeu principal est la qualité de vie? Luttent-elles encore principalement en tenant leur rôle de prodigues de soins? Si les analyses permettent de trouver des réponses à ces questions, ni le lieu, ni le temps, il ne faut oublier cependant.

### **4.3 MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES**

Les données concernant les conflits urbains ont été collectées par l'analyse de la presse écrite. Cette méthode fut utilisée par plusieurs géographes pour récolter des données sur les conflits de localisation (Janelle et Millward 1976; Janelle 1977; Ley et Mercer 1980;

Villeneuve et Côté 1994) et plus récemment, encore, Trudelle (2000; 2003) l'a utilisée pour analyser les conflits urbains dans la région de Québec.

Toutes les livraisons du Soleil, quotidien régional de Québec, ont été parcourues et ce, pour la période comprise entre 1965 et 2000. Tous les articles relatant les conflits urbains qui se sont déroulés dans la RMR ont été analysés. Au nombre de 6 578, ces articles retracent l'histoire de 2 095 conflits. Des variables ont été tirées de chacun de ces articles et elles ont été colligées dans une base de données relationnelle. Les protagonistes impliqués dans les conflits, leurs enjeux et leurs actions, le type de conflit, sa durée et sa couverture de presse (en cm carrés) figurent parmi les nombreuses variables collectées.

Utiliser la presse écrite comme source de données n'est pas sans danger. En effet, les journaux contiennent plusieurs biais qui agissent à différents niveaux sur les données. Des chercheurs de différents horizons académiques ont tenté de discréditer la presse écrite comme source de données (*e.g.* Chomsky et McChesney 2000) alors que d'autres, en revanche, vantent ses mérites (Koopmans 1999). Si la validité des données récoltées dans la presse écrite est loin de faire l'unanimité, il n'en demeure pas moins que c'est souvent la seule source de données disponible. Malgré ses nombreux biais, notre source de données a permis de jeter un éclairage nouveau sur les conflits urbains qui se sont produits dans la RMR de Québec. Certes, mentionnons ici que ce ne sont ni la charge idéologique du journal, ni ses stratégies discursives qui étaient les objets de cette étude. Il est clair que les armes de la rhétorique employées par un journal influencent grandement le contenu des nouvelles qui seront publiées. Cependant, dans le cas qui nous préoccupe, un certain niveau

de qualité des données est assuré puisque nous avons choisi le quotidien régional qui rapporte les nouvelles avec le moins de sensationnalisme : les articles sont basés sur les événements importants dans la compréhension du dossier (Deslauriers 2001).

#### 4.3.1 GRANULARITÉ DES DONNÉES

Puisque chacun des articles a été codé, la granularité des données est journalière. Ceci nous assure un très bon niveau de détail en regard des conflits analysés. Comme cette recherche est axée sur la participation des femmes dans les conflits urbains, participation qui ne peut être saisie qu'à travers la visibilité qui est accordée à ces femmes dans les articles recensés, il devenait pertinent d'analyser certaines variables au niveau du nombre de mentions de chacune d'elles et non pas au niveau du nombre de conflits dans lesquelles elles se retrouvaient. De fait, le nombre de mentions permet de voir l'importance qui est accordée aux éléments d'un conflit donné (protagonistes, enjeux, actions). Par exemple, nous pouvons penser qu'un acteur qui est mentionné plusieurs fois dans un même conflit a joué un rôle plus important qu'un acteur qui n'est mentionné qu'une seule fois. Le nombre de mentions d'un élément dans un conflit, par rapport à la seule présence de cet élément, permet de mettre en lumière la visibilité qui est lui est attribuée par la presse écrite. Ainsi, nous ne prétendons pas mettre en lumière la participation *réelle* des femmes aux conflits urbains étudiés mais plutôt la participation *visible* de ces femmes. Il faut certes être prudent dans l'analyse des données provenant des médias de masse. Néanmoins, la très longue période de temps couverte par cette étude permet la mise en lumière de tendances et ce sont ces tendances plutôt que des faits ponctuels qui sont à l'étude.

Ensuite, en regard du rôle de « mère de famille » adopté par les femmes dans certains conflits urbains, il faut spécifier que (1) les femmes peuvent clairement s'attribuer ce rôle ou (2) les journalistes peuvent, selon le discours de ces femmes et l'objet de la lutte, leur attribuer ce rôle. Dans un cas comme dans l'autre, cependant, ce rôle de « mère de famille » n'était considéré que s'il ressortait clairement dans le conflit analysé. De la même manière, les femmes peuvent se définir comme « environnementalistes » ou encore, en fonction de leur discours et des enjeux véhiculés dans les conflits, se faire définir comme telles par les journalistes.

Par ailleurs, mentionnons deux principaux biais qui ont très certainement influencé, quoiqu'à des degrés divers, les données recueillies dans le cadre de cette recherche. Le premier est le sexisme de la langue française (Desprez-Bouanchaud *et al.* 1999). Ainsi, le genre masculin étant le générique, un important biais est introduit dans notre étude puisque ce qui n'est pas nommé n'existe pas. C'est-à-dire que si nous ne pouvions voir la présence de femmes à travers l'analyse du contenu des articles, les femmes étaient considérées absentes de ce contenu. Ce problème a évidemment conduit à la sous-représentation des femmes dans les conflits urbains, particulièrement durant la première période puisqu'au fil du temps, une certaine féminisation des mots et, particulièrement, des titres professionnels est apparue.

Le deuxième biais qu'il faut souligner est la sous-représentation même des femmes dans les médias. En effet, pour une situation donnée, il était malheureusement fréquent, il y a 10 ans, et ce l'est peut-être encore aujourd'hui, que les femmes reçoivent moins de couverture

médiatique que leurs homologues masculins (Kahn 1994a; 1994b). Cette situation conduit encore une fois à la sous-représentation des femmes dans les conflits analysés.

En dernière analyse, travailler au niveau des articles ou encore, des mentions, lorsque cela est adéquat permet (1) d'analyser finement l'évolution de la participation des femmes sur la scène urbaine à travers la visibilité qui leur est accordée et (2) d'analyser la description que font les médias de cet activisme urbain féminin.

#### **4.4 UN PORTRAIT GÉNÉRAL DES CONFLITS URBAINS (tableau 1)**

Les 2095 conflits urbains recensés dans la région de Québec se ventilent comme suit : 727 conflits (35%) pour la première période, 800 conflits (38%) pour la seconde et enfin, 568 conflits (27%) pour la troisième période. La durée de ces trois périodes étant à peu près égale, ces chiffres reflètent l'évolution de l'activité conflictuelle et des pratiques aménagistes d'une période à l'autre.

Les trois premières variables analysées sont : le nombre d'articles par conflit, la superficie de la couverture de presse et la durée des conflits (mesurée en nombre de jours écoulés entre le premier et le dernier article paru au sujet du conflit). Des tests de différence de moyennes pratiqués sur chacune de ces trois variables montrent que les conflits de la première période sont statistiquement différents des autres conflits. Les différences entre les

**Tableau 1. Résultats tirés des conflits urbains et des articles les relatant. Région Métropolitaine de Recensement de Québec, 1965 et 2000.**

	<i>1965-1977</i>	<i>1977-1989</i>	<i>1989-2000</i>
<b>Conflits totaux (N: 2095)</b>	727 (35%)	800 (38%)	568 (27%)
<b>Nombre articles totaux (N: 6578)*</b>	2021	2716	1969
<b>Moyenne de:</b>			
Nombre articles par conflit	2,78	3,4	3,47
Couverture de presse des conflits (en cm. carrés)	292,48	377,81	397,39
Durée des conflits (en nombre de jours)	252,43	187,23	179,62
<b>Nombre de conflits dans lesquels il y a:</b>			
Visibilité des femmes	223 (31%)	323 (40%)	307 (54%)
Visibilité de mères (chez femmes)	117 (52%)	118 (51%)	83 (27%)
Instigateurs	601	742	519
Objecteurs	631	750	519
Instigateurs et objecteurs	505 (69%)	693 (87%)	470 (83%)
Femmes chez instigateurs	73 (12%)	114 (15%)	159 (31%)
Mères chez femmes instigatrices	42 (58%)	37 (32%)	28 (18%)
Femmes chez objecteurs	160 (25%)	234 (31%)	200 (39%)
Mères chez femmes objecteures	76 (48%)	82 (35%)	56 (28%)
<b>Nombre d'articles dans lesquels il y a effectivement</b>			
Visibilité des femmes	382 (19%)	621 (23%)	660 (34%)
Visibilité de mères	173 (9%)	220 (8%)	145 (7%)
Femmes chez instigateurs	129 (7%)	202 (8%)	356 (19%)
Mères chez femmes instigatrices	71 (4%)	65 (2%)	49 (3%)
Femmes chez objecteurs	261 (14%)	438 (17%)	356 (19%)
Mères chez femmes objecteures	103 (6%)	155 (6%)	96 (5%)

Source : données compilées par Mathieu Pelletier et la chercheuse, CRAD.

\*Un même article peut avoir été comptabilisé dans plus d'une période car il arrive que les articles relatent des conflits antérieurs. Ils sont ainsi associés à chacun des conflits relatés et donc, à chacune des périodes temporelles pendant lesquelles ont eu lieu ces conflits.

conflits des deux dernières périodes ne sont pas statistiquement significatives. La moyenne d'articles par conflit augmente significativement de la première période aux deux autres (de 2,78 à 3,4 à 3,47). Ceci indique que les conflits urbains sont de plus en plus documentés. L'explication réside peut-être en ce qu'un des buts premiers des médias de masse est d'enregistrer les profits et que pour ce faire, il leur faut vendre des nouvelles qui suscitent l'intérêt des lecteurs et des lectrices. Ainsi, il est loisible de penser qu'avec les années, les

citoyen(ne)s de la RMR se soucient davantage des pratiques aménagistes et de l'activité conflictuelle qu'elles provoquent et que c'est pour cette raison que ce type d'activité devient le sujet de plus nombreux articles.

Par ailleurs, la question des conditions de vie en milieu urbain est loin d'être une nouvelle préoccupation sociale. En effet, au tout début des années 1960, déjà, se déroulaient de grandes luttes sociales dans la ville de Québec. Ces luttes avaient pour enjeux le réaménagement des quartiers centraux, la salubrité et le prix des logements, l'accès aux services, etc. Il était dès lors question de la qualité de vie des habitant(e)s des quartiers centraux. Cependant, la montée des mouvements environnementaliste et féministe a sensibilisé la société face à ces questions. Ce que nous percevons, alors, à travers la couverture médiatique accordée aux conflits urbains depuis les années 1960 à aujourd'hui, c'est l'élargissement de la prise de conscience des populations ainsi que l'adoption de valeurs liées aux notions d'environnement, de sécurité, d'équité, d'égalité et d'accessibilité par un nombre toujours croissant de personnes.

De surcroît, la notion même d'environnement est une notion qui a évolué à travers le temps. Aujourd'hui, le noumène «environnement» n'est plus seulement associé aux étendues naturelles mais désigne tout autant l'environnement construit, le cadre bâti. Dans les faits, les femmes ont largement contribué à cette re-définition de l'environnement, à y introduire cette notion de proximité (Mies et Shiva 1993). Elles qui, au sein du mouvement des femmes, ont mené plusieurs luttes autour des enjeux liés au milieu de vie. En fait, ne serait-ce pas de cette façon que le mouvement social des femmes rejoint le mouvement



environnementaliste dans son sens large, c'est-à-dire incluant les enjeux qui portent sur le cadre bâti, là où se déroule la vie quotidienne?

La couverture moyenne des conflits augmente significativement de la première période aux deux autres (de 292,48 à 377,81 à 397,39 cm carrés) ce qui traduit très bien ce qui a été avancé au sujet du nombre d'articles par conflit. Ainsi, en moyenne, les conflits qui se sont déroulés lors de la troisième période ont eu une plus grande couverture médiatique que les autres. Est-ce à dire que l'activité conflictuelle de la troisième période aurait été plus couverte parce que plus intense que celle des deux autres périodes? Il est clair que la période comprise entre les années 1989 et 2000 a connu son lot de conflits importants. Cependant, de gros conflits se sont également déroulés lors des deux autres périodes. Ainsi, il y a fort à parier que cette couverture médiatique moyenne plus importante tend à confirmer l'intérêt grandissant de la population, et par ricochet, des journalistes, pour les événements conflictuels.

Toutefois, les conflits de la troisième période ont, en moyenne toujours, duré un peu moins longtemps que les conflits de la première et de la seconde période (respectivement 179,6, 252,43 et 187,23 jours). Ainsi, bien qu'ils soient relatés par plus d'articles et que leur couverture de presse soit plus importante, les conflits qui ont eu lieu entre 1989 et 2000 se sont résolus plus rapidement que ceux survenus lors des deux premières périodes. Ceci est probablement dû à l'expérience de l'activité conflictuelle qu'ont les protagonistes des conflits, expérience qui peut aider à ne pas laisser s'enliser une situation conflictuelle. En outre, à Québec il y a eu, au cours des années 1990, mise sur pied de différents organes

politiques et communautaires qui peuvent aider à la prévention ou à la résolution des conflits urbains. Il y a, entre autres, les conseils de quartiers et les mécanismes de consultation publique, très populaires dans la capitale (Bhérier 2003). Au fil du temps, la scène politique municipale semble s'être démocratisée. Les plans et les orientations d'aménagement ou de redéveloppement urbain ne sont plus imposés mais suggérés et très souvent soumis à l'approbation citoyenne. Tous ces éléments participent très certainement à la diminution du nombre de conflits et de leur durée dans le temps.

#### 4.4.1 DES PROTAGONISTES QUI PROPOSENT, D'AUTRES QUI S'OPPOSENT...

L'activité conflictuelle donne lieu à des phénomènes de coopération et d'opposition entre acteurs, deux types de rapports sociaux issus de la mobilisation collective (Lemieux 1999). En rapport aux conflits urbains, il est pertinent de diviser les protagonistes en deux grands groupes d'acteurs soient, ceux qui désirent mettre en œuvre un projet, les instigateurs, et ceux qui s'opposent à ce même projet, les objecteurs (Trudelle 2000). Les instigateurs de projet sont très fréquemment des institutions variées, des firmes et des gouvernements alors que les objecteurs sont souvent issus de la société civile, du milieu communautaire. Cependant, il arrive que des institutions et des gouvernements soient des objecteurs tout comme des groupes émanant de la société civile peuvent être les instigateurs d'un projet donné. Toutefois, dans les conflits étudiés, il est clair qu'instiguer est le plus souvent le fait d'acteurs assez institutionnalisés par rapport aux acteurs qui vont s'objecter et qui seront généralement peu ou prou institutionnalisés. Cette distinction fondamentale entre ces deux

grandes familles de protagonistes permet de mettre au jour les alliances et les oppositions qui se forment entre les acteurs en conflit (Villeneuve *et al.* 2004). Il est ainsi possible d'éclairer sous un angle nouveau les rôles spécifiques joués par les acteurs des conflits, les valeurs sociales qu'ils y véhiculent ainsi que les actions qu'ils entreprennent pour mener leur lutte.

Dans les conflits urbains, il arrive qu'il n'y ait qu'un des deux grands types de protagonistes visibles dans l'immédiat. Bien sûr, pour qu'il y ait conflit, il faut que des acteurs s'opposent les uns aux autres. Cependant, la confrontation directe peut être longue à survenir. Cette notion de co-présence immédiate est cruciale dans notre étude puisqu'elle permet de considérer des conflits qui s'étalent sur plusieurs années et donc dans lesquels il est très souvent difficile de voir de façon simultanée et les instigateurs et les objecteurs impliqués. Il ne faut pas oublier que nos données proviennent des articles de journaux, lesquels sont des morceaux figés dans le temps du récit d'un conflit qui peut évoluer sur plusieurs années et dont on ne peut, quelquefois, identifier les premiers instigateurs. Certains conflits sont relatés par plusieurs dizaines d'articles qui chevauchent, par exemple, deux décennies. Ne considérer que les articles relatant les conflits dans lesquels les deux types de protagonistes étaient visibles dans l'immédiat nous aurait conduit à évincer beaucoup de ces articles, ce qui aurait considérablement appauvri le bagage d'informations recueillies au sujet de ces événements. Par exemple, il arrive fréquemment que des protagonistes luttent contre une situation due à des actions du passé. Des personnes peuvent se mobiliser contre une situation jugée inacceptable sans que cette mobilisation ne résulte, par exemple, d'une proposition de changement concret émanant de façon immédiate d'un

autre groupe d'individus. Ainsi, des citoyen(ne)s qui se mobilisent à cause d'un terrain vague devenu, au fil du temps, un dépotoir illégal ne font face à aucun instigateur immédiat (Le Soleil, avril 1967). De même, il est possible d'observer des conflits dans lesquels il y a des instigateurs et pas d'objecteurs immédiats. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne un groupe de citoyen(ne)s qui proposent des plans afin d'éliminer, du Vieux-Québec, la circulation jugée inutile (Le Soleil, mars 1976). Lors de leurs multiples démarches, ces citoyen(ne)s ne rencontrent jamais d'opposition active, l'inertie des différents paliers gouvernementaux suffit à freiner leurs efforts. Bien évidemment, il arrive, et ce sont les situations conflictuelles les plus fréquentes, que ces deux grands types de protagonistes s'affrontent directement. Par exemple, la controversée construction de condominiums sur l'Îlot St-Patrick à Québec (Le Soleil, mai 1987), conflit dans lequel un promoteur eut à affronter des groupes de citoyen(ne)s en désaccord avec le projet proposé.

Lors des deux premières périodes, un plus grand nombre de conflits impliquaient des objecteurs (631 et 750 respectivement) que des instigateurs (601 et 742 respectivement). Pour la troisième période, le nombre de conflits impliquant les uns et les autres est le même, soit 519. La différence la plus marquée entre les instigateurs et les objecteurs est notée lors de la première période alors que les seconds sont impliqués dans trente conflits de plus que les premiers. Ceci peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, il se peut que, pendant cette période, les personnes qui tenaient le rôle d'objecteurs dans les conflits aient été plus remarquées par la presse écrite que les instigateurs. Étaient-ce les moyens d'action entrepris par les objecteurs pour mener leur lutte qui eussent été plus spectaculaires que ceux pris par les instigateurs? Ce qui, du coup, aurait attiré l'attention

des médias sur ceux-là au détriment de ceux-ci. Comme pour ce conflit concernant le retrait des voies ferrées du quartier Saint-Roch, conflit au cours duquel un curé de la région aurait encouragé un groupe d'adolescents à répandre des ordures ménagères directement sur les fameuses voies ferrées, ce qui avait fait couler beaucoup d'encre à cette époque (Le Soleil, mars 1971). Ou encore, il se peut que cette différence ne soit pas due au biais journalistique mais soit plutôt le reflet même des luttes qu'a connues Québec à l'époque, soient des luttes plus revendicatrices et contestataires, ce qui expliquerait la présence des objecteurs dans un plus grand nombre de conflits. Des luttes qui, avec le temps et la transformation des pratiques urbaines d'opposition à Québec, ont cédé place à la mise sur pied de projets communautaires alternatifs.

#### **4.5 À PROPOS DES FEMMES DANS LES CONFLITS URBAINS DE LA RMR DE QUÉBEC...**

La proportion de conflits dans lesquels il y a visibilité de femmes croît avec le temps pour dépasser 50% durant la troisième période. En supposant que la visibilité des actrices dans les médias puisse servir de mesure d'insertion, ce résultat témoignerait en bonne partie de la plus grande insertion des femmes dans les sphères politique et économique. En outre, il nous faut aussi penser à une féminisation relativement récente du discours journalistique – c'est-à-dire, qu'au-delà de la féminisation des titres et corps de métiers, certains articles

présentent et le masculin et le féminin<sup>11</sup> des sujets ceci mettant forcément en lumière des actrices de la scène urbaine.

Lorsque les femmes s'impliquent dans les conflits urbains, elles peuvent s'identifier à leur rôle maternel de prodigues de soins. Deux exemples illustrent notre propos. Le premier concerne l'expulsion d'une famille de sept enfants, monoparentale et à faible revenu, d'un logement à Courville. Les deux protagonistes principaux sont le propriétaire et la « jeune mère dans la trentaine, responsable seule, de 4 garçons et de trois filles dont les âges s'échelonnent de 3 à 14 ans » (Le Soleil, 3 mai 1968). La jeune femme lutte pour que ses enfants puissent vivre dans un logement décent.

Le second exemple concerne les suicides d'adolescents qui se sont produits au début des années 1990 au « trachel » du Canadien National à Cap-Rouge. « Une mère lance un cri d'alarme [...] La mère d'un jeune de 18 ans qui s'est suicidé en sautant en bas du « trachel » de Cap-Rouge demande au maire de cesser de tergiverser et d'installer, de toute urgence, la fameuse clôture dont on parle depuis si longtemps » (Le Soleil, 11 octobre 1995). Ici, la Carougeoise lutte afin que soit améliorée la sécurité aux abords de ce pont sur chevalets pour empêcher les adolescents de s'y suicider. Ainsi ces conflits, dans lesquels les femmes s'impliquent en tant que « mères de famille », décroissent presque de moitié entre la première (52%) et la dernière période (27%). En général et au fil des époques, les femmes qui s'engagent dans les conflits urbains font beaucoup moins appel à leur maternité pour

---

<sup>11</sup> Par exemple, il n'est plus rare de nos jours de lire dans la presse écrite : « citoyens et citoyennes », « organisateurs et organisatrices », « professionnels et professionnelles », « membres masculins et féminins », etc.

mener leurs luttes, ce qui traduit bien une diversification du rôle des femmes sur la scène urbaine.

#### 4.5.1 DES FEMMES QUI PROPOSENT ET DES FEMMES QUI S'OPPOSENT...

Dans l'analyse des activités que pratiquent les femmes dans les aires urbanisées, cette distinction entre instigatrices et objectrices est d'autant plus pertinente qu'elle permet de saisir des transformations capitales qui se sont opérées au niveau de l'activisme urbain féminin. En effet, comme les instigateurs sont, en général, plus institutionnalisés que les objecteurs, cela permet de suivre l'insertion des femmes dans les sphères institutionnelle et économique et de voir comment elles gravissent les échelons du pouvoir politique. Ainsi, la visibilité de femmes chez les instigateurs d'un projet croît avec le temps pour presque tripler (31% vs 12%) lors de la troisième période. Cependant que celles qui militent en tant que mères de famille sont de moins en moins nombreuses chez les instigatrices au fil du temps (de 58% à 18%). Avec le temps, les femmes deviennent plus visibles en tant que maîtres d'œuvre de changements qu'elles proposent, qu'elles mettent sur pied et défendent et ce, en s'identifiant de moins en moins à leur rôle de prodiges de soins. En ce sens, l'insertion des femmes dans la sphère de l'emploi a très certainement permis aux femmes de sortir de ce rôle « genré » qui leur était attribué pour militer en tant que représentante d'autre chose que de leur maternité et ce, sans qu'il ne soit porté atteinte aux valeurs qu'elles véhiculent. Autrement dit, le fait qu'une femme ne lutte pas en tenant son rôle de mère de famille ne l'empêche absolument pas de défendre des enjeux liés, par exemple, à la santé et à la sécurité.

Les femmes objectrices sont également présentes dans une plus grande proportion de conflits au fil du temps, bien que cette augmentation soit un peu moins marquée que pour les instigatrices. Ainsi, elles qui n'étaient visibles que dans un quart des conflits durant la première période le deviennent dans 39% des cas ensuite. En outre, il y a décroissance de la proportion de conflits dans lesquels les femmes qui tiennent le rôle d'objecteurs le font en faisant appel à leur rôle de mères de famille (de 48% à 28%). Ceci dit, lorsqu'elles s'engagent dans un conflit à titre d'objectrices, les femmes font encore plus souvent référence à leur rôle de mère que lorsqu'elles tiennent le rôle d'instigatrices. En cela, ce rôle de défenseur, par rapport à celui de promoteur, rejoint celui-là même de prodigue de soins et protectrice du foyer, longtemps défini et prescrit comme le seul et unique rôle des femmes.

#### 4.5.2 DES CONFLITS AUX ARTICLES : DES RÉSULTATS RÉVÉLATEURS QUANT À LA RELATION DES FEMMES ET DES MÉDIAS

*En général...*

Après avoir examiné la présence de femmes à l'échelle des conflits, analyser cette même présence au niveau des articles permet de cumuler des informations complémentaires au sujet de la visibilité qui est accordée aux femmes et à leurs activités par la presse écrite. Tout comme la présence de femmes dans les conflits, le nombre d'articles dans lesquels il y a effectivement visibilité des femmes augmente d'une période à l'autre (de 19% à 23% à 34%). Cependant, cet accroissement n'est pas aussi prononcé que pour les conflits eux-mêmes. Alors qu'elles étaient présentes dans un peu plus de la moitié des conflits lors de la



dernière période, les femmes ne sont visibles que dans un peu plus d'un tiers des articles relatant ces conflits urbains. En ce qui concerne les femmes qui luttent en tant que mères de famille, leur visibilité décroît avec le temps mais jamais aussi drastiquement qu'en ce qui a trait aux conflits. En effet, la proportion des articles dans lesquels des mères sont visibles baisse seulement de 2% de la première à la troisième période alors que cette baisse est de 25% en ce qui concerne la proportion de conflits dans lesquels elles sont présentes.

*Pour les instigatrices et les objectrices...*

L'augmentation de la proportion d'articles dans lesquels des femmes instigatrices sont visibles n'est pas aussi forte que celle des conflits où il y a des instigatrices. Il est vrai que, dans les articles, la visibilité des femmes instigatrices croît avec le temps. Cependant, les instigatrices sont visibles dans seulement 19% des articles lors de la troisième période contre 31% des conflits pour cette même période. La tendance est la même pour les femmes qui tiennent le rôle d'objectrices. Lors de la dernière période, celles-ci étaient visibles dans 14% plus de conflits que lors de la première période contre seulement 5% d'articles de plus.

Les différences sont encore plus marquées chez les instigatrices et les objectrices qui agissent en tant que mères de famille. Comme nous l'avons déjà en partie mentionné, la proportion de conflits dans lesquels les femmes qui luttent en tant que mères décroît beaucoup avec le temps puisque importante au départ. Cependant, la proportion d'articles dans lesquels ces femmes sont effectivement visibles est très faible au départ et donc, elle

décroit très peu avec le temps. Dans les articles, la visibilité des mères chez les instigatrices passe d'une proportion de 4% à 3% au fil du temps et de 6% à 5% pour les objectrices, ce qui est très peu dans les deux cas.

Il est clair cependant qu'en ce qui concerne la visibilité des femmes, que celles-ci parlent en tant que mères de famille ou non, les tendances sont les mêmes pour les conflits et les articles. Certes, elles sont beaucoup moins marquées lorsque considérées au niveau des articles dans lesquels il y a visibilité des femmes que lorsque vues à l'échelle des conflits. Il est vrai que le fait que les femmes soient ou ne soient pas très visibles dans les articles entraîne leur visibilité ou leur invisibilité, selon le cas, dans les conflits urbains puisque ce sont les données tirées des premiers qui, agrégées, fondent les connaissances que nous avons des seconds. Néanmoins, dans les cas d'augmentation de la visibilité des femmes d'une période à une autre, comme, par exemple, dans le cas des femmes instigatrices, les grands écarts entre les proportions de conflits et d'articles dans lesquels les femmes sont visibles sont révélateurs, pensons-nous, de la relation qu'entretient la presse avec les femmes.

En effet, comment expliquer que les femmes, qui sont de plus en plus présentes dans les sphères politique, économique et de l'emploi, et sur la scène urbaine où elles pratiquent un militantisme depuis plusieurs décennies, soient toujours aussi peu visibles dans les articles de journaux traitant d'activités dans lesquelles elles sont impliquées? Elles qui sont de plus en plus présentes dans la vie politique, et qui l'ont par ailleurs toujours été dans la vie sociale, ne le sont pas proportionnellement dans la couverture médiatique accordée aux

événements auxquels elles participent? Cet « exposition » déficient, dirons-nous, est très certainement dû à plusieurs facteurs qui concourent à l'invisibilité des femmes dans les médias de masse. La langue, rappelons-le, où le masculin est utilisé comme générique est un problème intimement lié à cette invisibilité mais aussi le fait avéré que les femmes sont moins fréquemment les portes-paroles d'organismes ou d'entreprises que les hommes, ce qui les conduit moins souvent que ceux-ci devant les médias (Fincher et McQuillen 1989).

#### 4.5.3 PRÉSENCE ET VISIBILITÉ DES FEMMES CHEZ LES PROTAGONISTES « SOCIAUX » ET « POLITIQUES » (tableau 2)

##### **4.5.3.1 Des actrices politiques...**

Le tableau 2 dévoile la présence et la visibilité des femmes chez les différents types de protagonistes impliqués dans les conflits urbains recensés. La présence des actrices politiques augmente de façon flagrante avec le temps. En outre, la proportion des conflits dans lesquels sont présentes les actrices politiques est toujours plus importante chez les instigatrices que chez les objectrices. Cette augmentation importante des femmes en tant qu'actrices politiques dans les conflits urbains est sans doute due à leur présence également plus importante dans les sphères du pouvoir politique, particulièrement sur la scène politique locale.

Une différence majeure survient, cependant, entre les actrices politiques instigatrices et objectrices. Cette distinction se situe au niveau du « ratio de visibilité ». Ce ratio a été

calculé à partir du nombre de mentions des femmes pour chacun des types de protagonistes. Ce nombre de mentions est divisé par le nombre de conflits dans lesquels il y a visibilité de femmes, ce qui donne le ratio de visibilité. Ce ratio est donc un indice de la visibilité médiatique attribuée aux protagonistes chez lesquels il y avait présence de femmes. Par exemple, en ce qui concerne les femmes chez les objecteurs politiques pour la période 1977-1989, il y a eu 83 mentions de femmes dans les 47 conflits répertoriés. Le ratio de visibilité est donc de 83 divisé par 47 : 1,77.

Ainsi, ce ratio nous apprend que bien que la présence de femmes ait augmenté chez les objecteurs politiques entre la première (1%) et la dernière période (19%), leur visibilité semble décroissante. En effet, le ratio de visibilité de ces mêmes objectrices, diminue constamment (de 2,5 à 1,77 à 1,70)<sup>12</sup>. Serait-ce que la couverture médiatique tendrait à négliger les femmes « politiques » ? Il est difficile de répondre à cette question en l'absence de données sur la couverture de presse attribuée aux hommes « politiques », ce qui permettrait d'effectuer des comparaisons. Cependant, chez les instigatrices politiques, la situation est différente puisque la visibilité de ces actrices croît avec le temps, tout comme leur présence dans les conflits. En effet, la proportion de conflits dans lesquels les femmes sont présentes chez les instigateurs politiques augmente en flèche depuis la première période jusqu'à la dernière (de 3% à près de 50%). De même, leur ratio de visibilité s'accroît avec le temps (de 1,0 à 2,07 à 2,24), il est donc de plus en plus fait mention de ces actrices dans la couverture médiatique des événements conflictuels.

---

<sup>12</sup> Il est ici pertinent de souligner que pour la première période, le ratio de visibilité des objectrices et des instigatrices est calculé à partir de deux conflits. Il faut donc être prudent dans son interprétation.

**Tableau 2. Présence et visibilité des femmes chez les différents types de protagonistes impliqués dans les conflits.**

Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

#### 4.5.3.2 Aux actrices sociales...

En ce qui concerne les femmes en tant qu'actrices sociales<sup>13</sup>, il faut d'emblée mentionner que, chez tous les protagonistes qualifiés de sociaux, la présence de femmes est nettement plus marquée que chez les autres types de protagonistes présentés dans le deuxième tableau, à une exception près. En effet, lors de la troisième période, les actrices politiques ont participé à un plus grand nombre de conflits urbains que les actrices sociales (47% des conflits pour les unes contre 43% pour les autres). Ce qui est frappant en ce qui concerne les femmes qui se situent dans la catégorie des actrices sociales, c'est le fait que leur présence et leur visibilité diminuent dans le temps. Cette diminution est particulièrement marquée en ce qui a trait aux instigatrices. En effet, la proportion de conflits dans laquelle on note la présence des actrices sociales instigatrices chute d'un peu plus que la moitié entre 1965 et 2000 (89% contre 43%).

Chez les objectrices, cette diminution est de 23%. Ainsi, il semble faux de prétendre que la présence des femmes chez les actrices sociales reste constante avec le temps. De fait, il semble bien qu'avec le temps, les femmes soient de moins en moins présentes et visibles chez les protagonistes sociaux bien que la diminution soit plus marquée chez les instigatrices que chez les objectrices. Cependant, il ne faut pas oublier que les femmes sont très bien représentées dans cette catégorie de protagonistes, le nombre de conflits dans lesquels elles ont été présentes en tant qu'actrices sociales le prouve et ce, pour les trois

---

<sup>13</sup> Voir l'annexe 3 pour connaître l'identité des acteurs et actrices sociaux.

périodes à l'étude. Toutefois, en ce qui a trait aux actrices sociales et politiques, il est difficile d'imputer au hasard les variations remarquées au cours des trois périodes. En effet, alors que, de la première à la troisième période, la présence de femmes chez les actrices politiques instigatrices augmente de 44%, cette même présence diminue de 46% chez les actrices sociales. Enfin, chez les objectrices, alors que la présence des actrices politiques croît de 18% entre la première et la dernière période, cette même présence chute de 23% chez les actrices sociales. Voilà des corrélations qui mériteraient des investigations plus approfondies.

#### 4.5.4 CONFLITS ET ACTIVISME URBAIN FÉMININ

##### **4.5.4.1 Les activités des femmes dans les conflits urbains : Analyse des types de conflits**

Certains conflits seraient plus susceptibles que d'autres, pensons-nous, de révéler la présence de femmes. Mais quels sont ces types et quelle est la participation des femmes dans ces conflits? Comme ils ont été abondamment expliqués ailleurs (Trudelle 2003), les différents types de conflits urbains ne seront pas détaillés ici. Cependant, ils seront brièvement présentés. Ainsi, les conflits urbains peuvent être classés en six grands types qui sont : (1) les conflits liés à l'approvisionnement en logements, biens et services urbains, (2) les conflits liés à l'accès à ces logements, biens et services urbains, (3) les conflits liés au contrôle et à l'administration de ces logements, biens ou services urbains, (4) les conflits liés à la sécurité, à la protection et la préservation contre des menaces physiques ou

sociales, (5) les conflits liés à la protection ou encore, à la reconnaissance de l'identité politique et culturelle et enfin, (6) les conflits liés à la localisation d'équipements, de logements, de biens ou de services urbains.

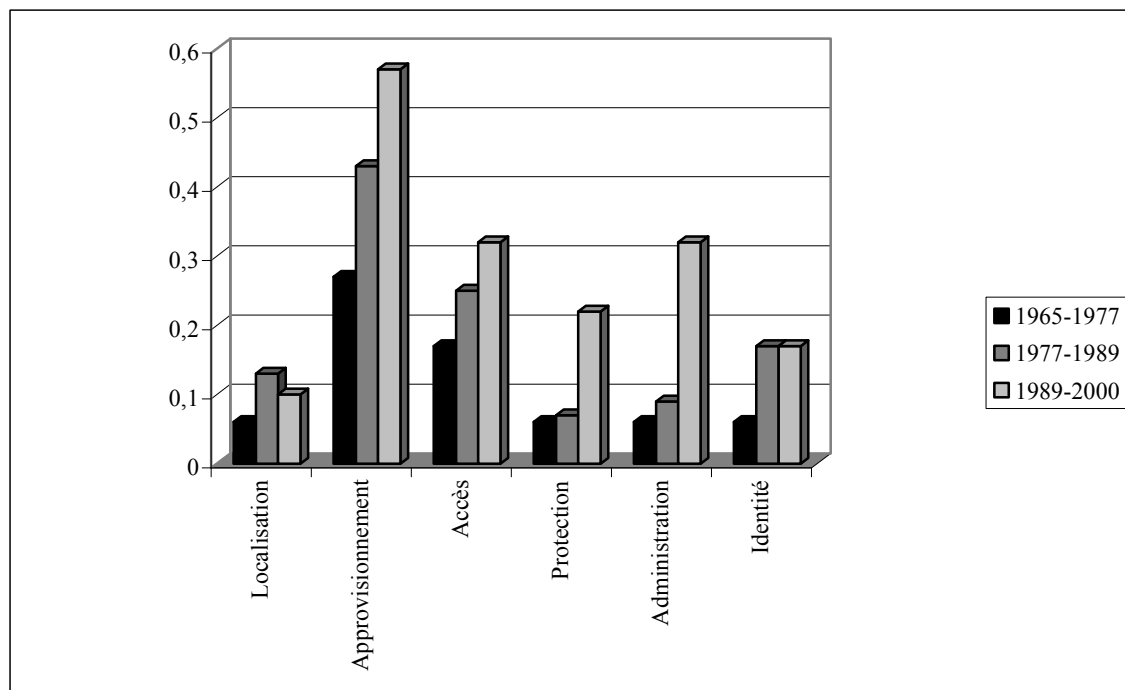
Les figures 3 et 4 présentent, pour les trois périodes, la proportion de chacun des types de conflits dans lesquels des femmes étaient présentes lorsque instigatrices (fig.3) et objectrices (fig.4)<sup>14</sup>. À chaque période, ce sont dans les conflits de type approvisionnement que les femmes instigatrices étaient le plus fréquemment impliquées. De plus, ce type de conflits connaît une importante augmentation de la présence de femmes instigatrices au fil du temps. En revanche, chez les objectrices, les conflits liés à l'approvisionnement sont toujours ceux pour lesquels la présence de femmes est la moins visible. Les conflits de type administration ont vu, quant à eux, augmenter la présence de femmes instigatrices en flèche au fil du temps. Ces résultats expriment la meilleure insertion des femmes dans les domaines politique, économique et professionnel. Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans ces sphères alors elles participent à de plus nombreux conflits au fil du temps. Ainsi, de la première à la troisième période, la proportion de conflits dans lesquels les femmes instigatrices sont présentes augmente pour quatre des six types de conflits, soient approvisionnement, accès, administration et protection. Les types localisation et identité présentent des figures différentes. Les conflits de type identité présentant de petits effectifs, il est impossible de tirer des conclusions à leur sujet et ce, tant pour les

---

<sup>14</sup> Pour obtenir les proportions nous avons divisé le nombre de conflits (d'un type donné) dans lesquels des femmes étaient visibles (instigatrices ou objectrices) par le nombre de conflits total (de ce type donné).

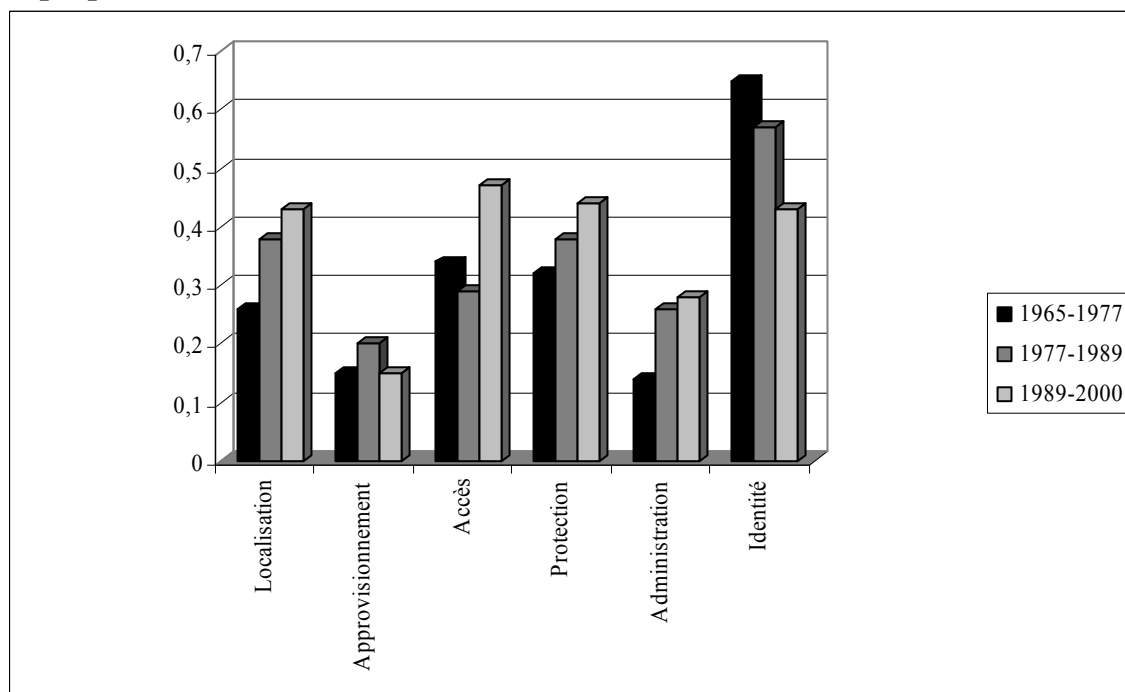


**Figure 3. Types de conflits dans lesquels il y a présence de femmes chez les instigateurs, en proportion.**



Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

**Figure 4. Types de conflits dans lesquels il y a présence de femmes chez les objecteurs, en proportion.**



Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

instigatrices que pour les objectrices. Enfin, il est intéressant de relever que malgré les fluctuations, la proportion de conflits de localisation dans lesquels les femmes instigatrices sont présentes a doublé entre la période un et trois. Ces conflits sont liés à la localisation spécifique d'un équipement, nuisance ou aménité, et cette localisation est généralement proposée par les acteurs décideurs de l'aménagement du territoire. La multiplication par deux de la proportion des conflits de localisation dans lesquels il y a des instigatrices traduirait, selon nous, une augmentation de la présence des femmes dans les processus de prise de décision en aménagement et développement.

Les objectrices sont aussi, et de façon plus considérable que pour les instigatrices, de plus en plus présentes dans les conflits de localisation. Dès le début, les femmes objectrices ont participé de façon importante, et elles le font de plus en plus avec le temps, aux conflits liés à l'accès. Ce type de conflits est d'ailleurs le type dans lequel, toutes proportions gardées, les femmes objectrices se sont le plus souvent impliquées lors de la dernière période. Enfin, pour les trois périodes à l'étude, des tests du chi-deux révèlent un lien entre les variables type de conflit et présence de femmes chez les instigateurs, ainsi qu'entre les variables type de conflit et présence de femmes chez les objecteurs (annexe 4). Ces relations statistiques tendent à démontrer qu'à diverses époques, et selon leur rôle, les femmes ne s'impliquent pas dans n'importe quel type de conflits.

#### **4.5.4.2 Les activités des femmes dans les conflits urbains : analyse des enjeux véhiculés dans les conflits**

Le détail de la variable enjeu est plus fin que celui de la variable type de conflit car chacun des enjeux (tableau 3) peut, théoriquement, se retrouver véhiculé dans chacun des différents types de conflits. Des exemples de trois types d'enjeux sont donnés. Ceux dits sociaux regroupent les questions liées à la qualité de vie, la santé et la sécurité. Par exemple, suite à une série d'agressions sexuelles à Limoilou en 1995, une lutte a eu lieu dont l'enjeu majeur était l'amélioration de la sécurité des femmes en milieu urbain. À ce sujet, Le Soleil (11 avril 1985) rapportait : « Agressions dans Limoilou : 500 personnes manifestent [...] la banderole portée en tête du défilé (« Le viol c'est assez ») et les slogans scandés étaient d'ailleurs assez explicites ». Ensuite, la protection de l'environnement et celle du patrimoine forment la catégorie des enjeux environnementaux. Ces enjeux étaient parmi ceux véhiculés par les objecteurs à l'implantation du cinéma Imax rue St-André, dans le Vieux-Port de Québec au début des années 1990 : «[...] des membres du Comité des citoyens du Vieux-Québec font actuellement signer une pétition invitant la population à s'opposer à ce dézonage. Ils affirment [...] que l'édifice envisagé cacherait "un espace visuel reconnu comme l'un des plus caractéristique du secteur historique de Québec" » (Le Soleil, 11 juillet 1991). Enfin, les enjeux urbanistiques ont trait à l'aménagement et au réaménagement de secteurs ou de quartiers. L'important conflit issu de la vaste question du réaménagement du quartier Saint-Roch dans la Basse-Ville de Québec à la fin des années 1960 mettait en cause ce type d'enjeux. « L'aire no 10 : un instrument de "capital électoral" » et « Un ministre aux Enfers » titrait l'édition du Soleil du 23 septembre 1968 au

sujet du réaménagement projeté du quartier Saint-Roch et d'une visite ministérielle dans les lieux les plus détériorés du quartier.

**Tableau 3. Co-présence des femmes et des types d'enjeux véhiculés dans les conflits urbains, en proportion de conflits qui présentent ces enjeux.**

	1965-1977			1977-1989			1989-2000		
	Femmes	Présence Mères	Absence Mères	Femmes	Présence Mères	Absence Mères	Femmes	Présence Mères	Absence Mères
<b>Instigatrices</b>									
<i>Enjeux:</i>									
Sociaux	<i>0,34</i>	<i>0,21</i>	<i>0,13</i>	<i>0,38</i>	<i>0,17</i>	<i>0,21</i>	<i>0,53</i>	<i>0,16</i>	<i>0,37</i>
Économiques	0,10	0,01	0,09	0,15	0,04	0,11	0,36	0,04	0,32
Environnementaux	<i>0,14</i>	0	0,14	<i>0,16</i>	0	0,16	<i>0,30</i>	0,05	0,25
Transports	0,09	0,02	0,07	0,15	0,09	0,06	0,37	0,05	0,32
Urbanistiques	0,13	0,02	0,11	0,13	0,03	0,1	0,32	0,01	0,31
Sociaux	<i>0,34</i>	<i>0,21</i>	<i>0,13</i>	<i>0,38</i>	<i>0,17</i>	<i>0,21</i>	<i>0,53</i>	<i>0,16</i>	<i>0,37</i>
Non sociaux	<i>0,11</i>	<i>0,01</i>	<i>0,1</i>	<i>0,14</i>	<i>0,04</i>	<i>0,1</i>	<i>0,34</i>	<i>0,03</i>	<i>0,31</i>
<b>Objectrices</b>									
<i>Enjeux:</i>									
Sociaux	<i>0,50</i>	<i>0,23</i>	<i>0,27</i>	<i>0,50</i>	<i>0,23</i>	<i>0,27</i>	<i>0,51</i>	<i>0,19</i>	<i>0,32</i>
Économiques	0,12	0,03	0,09	0,27	0,06	0,21	0,33	0,04	0,29
Environnementaux	<i>0,17</i>	0,03	0,14	<i>0,34</i>	0,03	0,31	<i>0,49</i>	0,05	0,44
Transports	0,18	0,07	0,11	0,28	0,04	0,24	0,48	0,08	0,40
Urbanistiques	0,18	0,05	0,13	0,32	0,03	0,29	0,43	0,09	0,34
Sociaux	<i>0,50</i>	<i>0,23</i>	<i>0,27</i>	<i>0,50</i>	<i>0,23</i>	<i>0,27</i>	<i>0,51</i>	<i>0,19</i>	<i>0,32</i>
Non sociaux	<i>0,14</i>	<i>0,03</i>	<i>0,11</i>	<i>0,3</i>	<i>0,04</i>	<i>0,26</i>	<i>0,4</i>	<i>0,06</i>	<i>0,34</i>

Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

Le tableau 3 présente la co-présence des femmes et des enjeux dans les conflits urbains recensés, c'est-à-dire la proportion de ces enjeux qui étaient véhiculés dans les conflits dans lesquels il y avait également présence de femmes, instigatrices ou objectrices, mères ou

non<sup>15</sup>. Il est intéressant de noter qu'il y a, avec le temps, une augmentation importante de la proportion des enjeux véhiculés dans les conflits dans lesquels des femmes sont également présentes, sauf pour les enjeux sociaux et les objectrices. Ceci est logique étant donné qu'avec le temps, la présence de femmes a augmenté dans les conflits (tableau 1).

Pour les trois périodes et les deux types de protagonistes, les enjeux sociaux sont ceux qui présentent les plus fortes proportions de présence de femmes. Les quatre autres types d'enjeux présentant des structures analogues, ils ont été regroupés sous le vocable enjeu « non sociaux ». La proportion de conflits dans lesquels il y a avait des femmes et des enjeux sociaux va augmentant de période en période chez les instigatrices alors que chez les objectrices, cette proportion, très importante au départ, connaît plutôt une stagnation. En outre, la proportion de conflits dans lesquels il y a (1) des femmes qui luttent en tant que mères et (2) des enjeux sociaux, diminue avec le temps mais pas aussi drastiquement qu'on aurait pu le croire. Ceci indique que les femmes qui s'impliquent dans les conflits aux enjeux sociaux le font un peu moins en s'identifiant (publiquement) à leur rôle de mères de famille. Cependant, malgré cette décroissance, les enjeux sociaux sont les enjeux pour lesquels les femmes luttent le plus fréquemment en tenant leur rôle de mères de famille. Les enjeux non sociaux sont véhiculés par les femmes de façon croissante au fil du temps. Cette croissance est un peu plus forte chez les objectrices que chez les instigatrices (26% contre 23%) où elle s'est également déroulée de façon plus inégale que chez les premières. De

---

<sup>15</sup> Voici comment ces proportions sont obtenues pour chacune des périodes : nombre de conflits dans lesquels il y a un type d'enjeux donné et présence de femmes instigatrices ou objectrices divisé par le nombre total de conflits dans lesquels il y a le même type d'enjeux et des instigateurs ou objecteurs.

plus, la proportion de conflits dans lesquels il y a (1) des enjeux non sociaux et (2) des femmes qui luttent en tant que mères de famille, croit doucement avec le temps chez les objectrices alors qu'elle fluctue légèrement chez les instigatrices. Cependant, ces proportions restent faibles. Enfin, il faut noter que les enjeux environnementaux occupent une place de plus en plus importante dans les conflits urbains dans lesquels des femmes s'impliquent. Cependant, les femmes engagées dans les conflits dans lesquels des enjeux environnementaux sont véhiculés ne luttent peu ou prou en tant que mères de famille.

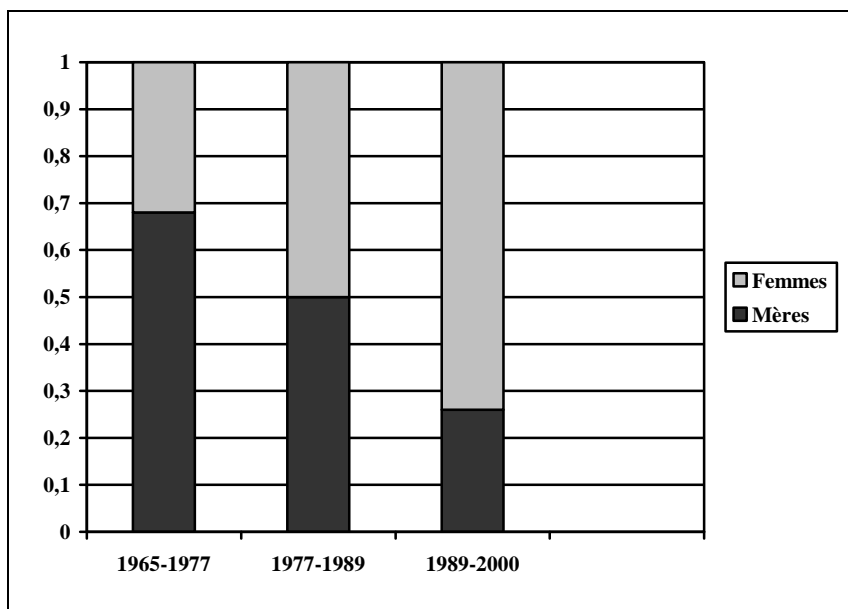
#### 4.5.5 ACTIVISME URBAIN FÉMININ ET LUTTES AUTOUR DE LA QUALITÉ DE VIE

##### **4.5.5.1 Les conflits autour de la qualité de vie : Des femmes qui luttent en tant que mères de famille?**

Les femmes qui s'impliquent dans les luttes axées sur la qualité de vie le font-elles le plus souvent en tenant leur rôle de mères de famille, tel qu'avancé par Wekerle et Peake en 1996? L'enjeu qualité de vie fait partie de ce que nous avons nommé les enjeux sociaux mais il est possible de désagréger cette catégorie afin d'analyser seulement cet enjeu spécifique. En ce qui concerne les instigatrices (fig.5) et les objectrices (fig.6) d'une période à l'autre diminue la proportion de conflits dans lesquels il y a (1) des femmes luttant en tant que mères de famille et (2) l'enjeu qualité de vie. Cependant, la diminution la plus marquée est chez les instigatrices puisque la proportion de conflits dans lesquels les femmes luttent en tant que mères dans les conflits où il y a l'enjeu qualité de vie chute de

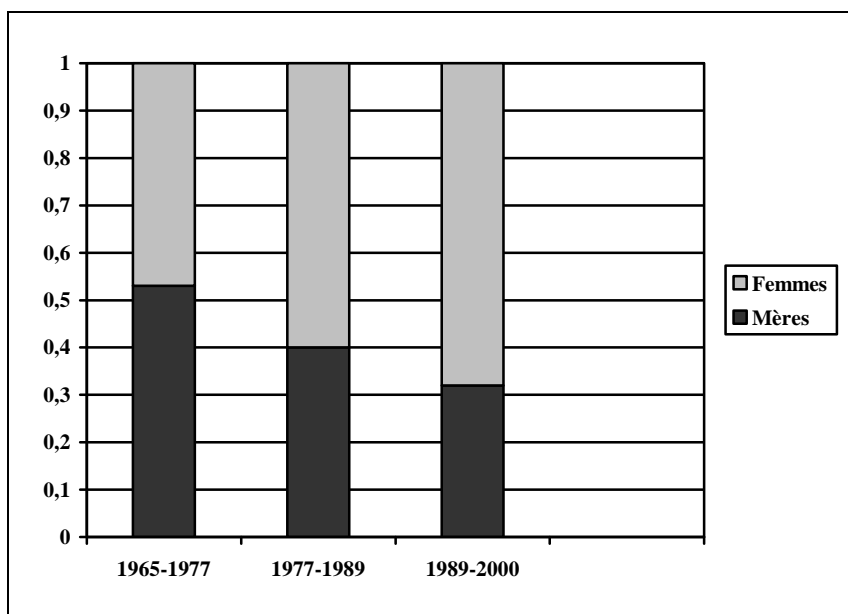
42% au total contre 21% chez les objectrices. Ce qui montre bien que les femmes qui s'impliquent dans les conflits diversifient leur rôle.

**Figure 5. Les instigatrices et l'enjeu qualité de vie.**



Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

**Figure 6. Les objectrices et l'enjeu qualité de vie.**



Source : données compilées par la chercheuse, CRAD.

Ainsi, les femmes qui s'impliquent dans les conflits urbains de l'agglomération de Québec et luttent pour la qualité de vie ne semblent plus le faire principalement en tant que mères de famille. Toutefois, il est certain que plusieurs le font encore en tant que telles. Cependant, bien que beaucoup de femmes luttent très certainement pour l'amélioration de leur qualité de vie ainsi que celle de leur famille, la maternité à elle seule ne semble plus la raison principale qui justifie leur implication dans les conflits urbains de la région de Québec.

#### **4.6 CONCLUSION**

Malgré ses nombreux biais, la presse écrite est une source de données précieuse en ce qui a trait à l'activité conflictuelle se déroulant en un lieu spécifique, ne serait-ce que parce qu'elle crée un espace de débat public et qu'elle alimente ce débat. Ainsi, l'analyse de contenu des articles relatant l'activité conflictuelle permet la mise en lumière des acteurs et des actrices impliqués et des enjeux qui sont véhiculés et c'est par ces acteurs et actrices que peuvent s'opérer des transformations politiques et sociales qui contribuent à la structuration de la société urbaine.

Les données recueillies au sujet des 2095 conflits urbains recensés qui ont eu lieu dans la Région Métropolitaine de Québec entre 1965 et 2000 ont été tirées de 6 578 articles provenant du Soleil, un quotidien régional. Ces données révèlent que les conflits sont influencés par le climat politique, économique et social dans lequel ils prennent place. Subséquemment, la périodisation créée dans le cadre de cette recherche met au jour des



différences fondamentales entre les conflits s'étant produits au cours des trois périodes couvertes par notre étude, soient 1965-1977, 1977-1989 et 1989-2000, chacune correspondant à une administration politique différente. Les analyses statistiques montrent que les 727 conflits de la première période sont significativement différents des 800 conflits de la deuxième et des 568 conflits de la dernière période. Les différences résident principalement au niveau du nombre d'articles par conflit, de la superficie de la couverture de presse des conflits ainsi que de leur durée. En outre, il ressort qu'alors que le nombre moyen d'articles par conflit et la couverture moyenne des conflits augmentent avec le temps, leur durée moyenne, elle, diminue. Ces résultats mettent en lumière deux éléments importants : avec le temps, (1) Le Soleil accorde une importance grandissante aux conflits urbains et (2) une démocratisation de la scène politique municipale s'est opérée, ce qui tend vraisemblablement à réduire la durée des conflits urbains.

De plus, les données recueillies ont permis de jeter un éclairage nouveau sur la participation des femmes aux conflits urbains de la RMR. L'analyse de contenu de chacun des articles relatant les événements conflictuels dévoile la visibilité qui est accordée aux actrices des conflits. Et c'est cette visibilité de la participation des femmes, plus que leur participation réelle, qui est effectivement au cœur de cette étude. Ainsi, la proportion de conflits dans lesquels les femmes sont visibles augmente avec le temps jusqu'à franchir 50% durant la troisième période. Cependant, les conflits dans lesquels les femmes luttent en tant que prodiges de soins diminuent presque de moitié (52% à 27%) durant ce même laps de temps, ce qui indique une diversification des rôles joués par les femmes sur la scène urbaine. Aussi, une distinction fondamentale a été opérée entre les actrices qui s'impliquent

dans les conflits selon qu'elles jouaient le rôle d' « instigatrices » ou d' « objectrices ». Cette distinction permet de saisir d'importantes transformations survenues dans l'activisme urbain féminin au cours des trente-cinq années à l'étude.

En effet, les instigateurs étant plus institutionnalisés que les objecteurs, suivre la progression des femmes chez les premiers permet de voir leur progression dans les sphères institutionnelle, économique et politique. On apprend ainsi que la proportion de conflits dans lesquels il y a visibilité des femmes chez les instigateurs de projets triple presque avec le temps (de 12% à 31%). Pour les objectrices, cette proportion augmente également mais de façon moins marquée que pour les premières (de 25% à 39%). De plus, la proportion de conflits dans lesquels instigatrices et objectrices luttent en tant que « mères de famille » diminue au fil du temps. Ainsi, les femmes qui s'impliquent dans les luttes s'identifient de moins en moins à leur rôle de prodigues de soins.

La présence de femmes dans les conflits urbains peut également être analysée au niveau du nombre d'articles dans lesquels elles sont visibles. De cette analyse des articles, il ressort que la croissance de la proportion d'articles dans lesquels les instigatrices et les objectrices sont visibles est moindre que la croissance des conflits où sont présents ces deux grands types d'actrices. Comment se fait-il que les femmes, de plus en plus présentes dans les sphères politique, économique et de l'emploi et sur la scène urbaine où elles militent activement depuis des décennies, aient toujours aussi peu de visibilité dans les articles de journaux relatant les conflits dans lesquels elles sont impliquées? Plusieurs facteurs concourent à cet état de fait : (1) le langage dans lequel le masculin est le générique, (2) les

femmes représentent moins souvent la « face publique » des organismes et entreprises et (3) le fait que Le Soleil n'est pas un journal féministe mais plutôt traditionnel. Ce n'est donc probablement pas ce type de quotidien qui octroiera une plus grande place aux femmes dans la couverture de presse qu'il fait des événements qu'il rapporte.

Deux hypothèses bien définies quant à la participation des femmes aux conflits urbains de la région de Québec ont été posées dans ce quatrième chapitre. La première stipulait qu'avec le temps, la présence de femmes augmenterait chez les acteurs politiques sans qu'elle ne diminue pour autant chez les acteurs sociaux. Les analyses ont révélé que, de la première à la dernière période, il y a effectivement une augmentation importante de la proportion de conflits dans lesquels il y a des actrices politiques. En outre, cette augmentation est plus importante chez les instigatrices politiques (+44%) que chez les objectrices politiques (+18%). Cependant, le « ratio de visibilité », qui est un indice de la visibilité accordée aux femmes protagonistes, révèle pour sa part que seule les actrices politiques instigatrices voient leur visibilité augmenter. Pour leur part, les actrices sociales instigatrices et objectrices voient leur présence et leur visibilité diminuer avec le temps. En fait, la proportion de conflits dans lesquels il y a des actrices sociales instigatrices chute de 46% et celle des objectrices, de 23%. Une explication à ces fluctuations, tout comme au fait que c'est lors de la troisième période que les conflits sont les moins nombreux, réside dans l'arrivée au pouvoir du Rassemblement Populaire de Québec (RPQ). En effet, avec la prise du pouvoir municipal par le RPQ et la création de la Commission Femmes et Ville, les actrices sociales ont été en partie récupérées par les actrices politiques. Ainsi, le fait que les instigatrices politiques soient présentes dans une plus grande proportion de conflits lors de

la dernière période que lors des deux autres témoigne du changement de statut de plusieurs femmes : elles exercent maintenant un pouvoir politique. D'actrices sociales, instigatrices ou objectrices, elles sont devenues instigatrices politiques. Que les journalistes les prennent plus au sérieux et leur accordent plus de visibilité quand elles obtiennent un peu de pouvoir politique est intéressant.

La deuxième hypothèse émise avançait qu'un ou plusieurs des quatre différents types d'activisme urbain féminin mis en lumière par Wekerle et Peake en 1996 seraient visibles à travers les types et les enjeux des conflits. Parce que vaste, cette hypothèse n'a pu être vérifiée de façon complète dans cette recherche. Cependant, en ce qui concerne les femmes et les types de conflits dans lesquels elles s'impliquent, il ressort que (1) un lien statistique existe entre les types de conflits et la présence d'instigatrices et (2) entre les types de conflits et la présence d'objectrices. À chacune des trois périodes, la présence des instigatrices est particulièrement importante dans les conflits liés à l'approvisionnement et à l'accès aux biens logements et services urbains. Les conflits liés à l'administration ont vu la présence des instigatrices croître de façon notable lors de la dernière période. Ceci traduit une augmentation de la participation des femmes aux processus administratifs et décisionnels. Pour leur part, les objectrices sont présentes dans de plus nombreux conflits. Ceux liés à la localisation, à l'accès et à la protection sont les conflits dans lesquels ces femmes participent le plus à chacune des trois périodes. En ce qui a trait aux enjeux, à chacune des périodes, tant pour les instigatrices que les objectrices, les enjeux sociaux sont les enjeux qui présentent les plus fortes proportions de présence de femmes. Ces enjeux sont également ceux pour lesquels les femmes tiennent le plus souvent leur rôle de

prodigues de soins. De plus, la présence de femmes instigatrices et objectrices augmente dans les conflits aux enjeux non sociaux au fil du temps. Il y a donc diversification des enjeux portés par les femmes impliquées dans les conflits urbains.

Finalement, lorsque les luttes autour de la qualité de vie sont analysées, il ressort que la proportion de conflits dans lesquels il y a (1) présence de femmes impliquées en tant que mères de famille et (2) l'enjeu qualité de vie diminue d'une période à l'autre pour les objectrices et pour les instigatrices bien que cette diminution soit beaucoup plus prononcée chez celles-ci que chez celles-là. Ainsi, aujourd'hui dans la région de Québec les femmes ne s'impliquent plus dans les conflits axés sur la qualité de vie en tenant principalement leur rôle de mères de famille. Cependant, et bien que le rôle joué par les femmes sur la scène urbaine se soit diversifié avec les époques, les résultats témoignent quand même du fait que plusieurs femmes s'impliquent encore dans les conflits en tenant leur rôle genré de prodigues de soins. Ceci montre bien que les activités que pratiquent les femmes qui militent sur la scène urbaine sont multiples, complexes et surtout, multidimensionnelles, l'activité conflictuelle n'étant qu'une de ces multiples dimensions.

## **5. VERS L'HUMANISATION DE LA VILLE : FEMMES ET CONFLITS URBAINS**

Depuis près de trois décennies, la recherche documente le rôle que jouent les femmes dans les mouvements sociaux urbains, les mouvements de protestation et les luttes urbaines, particulièrement celles axées autour de la question de la qualité de vie (*e.g.* Cockburn 1977; Ettore 1978; Gittel et Shtob 1981; Ackelsberg et Breitbart 1987; Fincher et McQuillen 1989; Wekerle et Peake 1996; Trudelle 2003). Les études contextualisées en milieu urbain sur les femmes, leur vie, et leurs activités, suggèrent que les femmes et les hommes font l'expérience de leur environnement de façon significativement différente (Ackelsberg 1984). En tant que résidentes, travailleuses et mères, les femmes rencontrent des problèmes qui leur sont spécifiques. Elles sont particulièrement touchées par les questions liées à la sécurité, à la qualité de la vie de quartier et de l'environnement, ainsi qu'aux transports en commun. En fait, les femmes sont concernées au premier plan par la planification et la gestion urbaines dans leur ensemble.

Néanmoins, dans leur majorité, les femmes demeurent relativement silencieuses et largement absentes des paliers décisionnels. Elles se retrouvent ainsi doublement marginalisées, en tant qu'utilisatrices et planificatrices de la ville (Cavelli 2000). Cette double marginalisation ne les a cependant jamais empêchées d'interpeller les gouvernements locaux en regard des enjeux urbains liés à la vie de quartier, et de souhaiter une plus grande participation à la prise de décision. Toutefois, l'action des femmes sur la scène locale a fait l'objet de moins de recherches que celle des femmes sur les autres scènes

politiques. Frohn et Piché (1997 : 217) soulignent que cette situation est surprenante pour plusieurs raisons. D'abord, c'est à l'échelle locale que les femmes transforment leur quotidien (Séguin 1993). C'est aussi à cette échelle que beaucoup de groupes se constituent et travaillent (Ouellette 1986) et enfin, quelques recherches ont déjà éclairé l'influence du milieu local sur la vie des femmes et les possibilités d'actions politiques dont elles disposent à ce niveau (*e.g.* Andrew 1993; Brais et Frohn 2002).

À l'échelle de la communauté, les politiques locales affectent significativement la vie des femmes et des hommes, si bien que le mouvement des femmes reconnaît depuis longtemps l'«empowerment» potentiel lié à ces politiques (Antolini 1984). De fait, en ce qui concerne les politiques locales, les domaines qui touchent directement, ou plus subtilement, la vie des femmes sont nombreux, par exemple, les services de garderies, les services liés à l'éducation, les centres d'aide et les politiques de zonage pour n'en nommer que quelques-uns. Le palier gouvernemental local serait donc un véhicule de changement des conditions économiques, politiques et sociales de la vie des femmes (Stewart 1980). La participation des femmes à la vie politique locale leur permet, du moins potentiellement, d'exprimer leurs préoccupations en termes de besoins et de droits des citoyens et citoyennes et de leurs enfants, ce qui crée un lien entre les demandes axées sur le genre et les enjeux concernant leur famille et leur communauté (Rabrenovic 1995). Ce serait donc la communauté en son entier qui peut bénéficier de l'activisme urbain féminin et des organisations dirigées par les femmes et leurs mouvements (Norman 1991; Rabrenovic 1995).

Les changements rapides qui surviennent dans l'économie et la société créent une véritable révolution spatiale et sociale dans les villes modernes occidentales en raison, sans doute, de la mondialisation qui induit une profonde transformation de l'espace, de la ville et du territoire (Scandurra 2000). En effet, à une échelle globale, une nouvelle hiérarchie urbaine émerge qui a mené à l'amplification des différences entre les villes de différents niveaux hiérarchiques en termes de conditions de vie, de structures de conflits et d'options de développement (Mayer 2001 :141). En cette période d'inégalités socio-économiques grandissantes, les enjeux portés par les nouveaux mouvements sociaux seraient menacés alors que les enjeux plus anciens tels le chômage, la pauvreté et l'itinérance, feraient un retour au sommet de l'agenda politique (Roth 2001). Ces enjeux cruciaux auxquels sont confrontées les villes postindustrielles sont vus par plusieurs femmes comme des questions vitales pour la survie et le bien-être de leurs familles (Rabrenovic 1995) et de leur communauté. Dans ces conditions, la contribution des femmes en milieu urbain apparaît nécessaire à la réalisation d'un futur durable (Cavelli 2000).

Plusieurs femmes s'organisent dans de nouveaux partis politiques non traditionnels, tel le Rassemblement Populaire de Québec au cours des années 1980, et dans des groupes de femmes, dont les actions collectives mettent en marche un processus de participation aux rapports de pouvoir liés à l'aménagement de la ville. Cette conception du pouvoir comme processus est chère à Foucault (1976) pour qui le pouvoir ne s'acquiert pas mais s'exerce. Or, il existe encore un très large fossé entre l'égalité politique formelle des femmes et leur pleine participation à l'exercice du pouvoir (Maillé et Tardy 1988). Cette façon de voir le pouvoir est féconde car elle suggère que le réel social est un processus où les interactions



entre acteurs sont en continuelle structuration, où les acquis accumulés par des hommes et des femmes dans le passé peuvent être très inégaux, mais où le positionnement stratégique peut souvent renverser des situations (Villeneuve *et al.* 2002 : 362). La participation des femmes à l'activité conflictuelle en milieu urbain est considérée, ici, comme un processus d'exercice du pouvoir.

De la cité grecque à la métropole, la ville a toujours été perçue comme une instance démocratique fondamentale (Baccigalupo 1984 : 1). En effet, le palier municipal est un acteur important qui agit à plusieurs niveaux sur la vie des citoyens et citoyennes. Cependant, et même si plusieurs auteurs s'entendent pour dire qu'il est bénéfique de tenir compte, d'une manière ou d'une autre, de la diversité des valeurs et des intérêts des groupes qui composent la société (Frohn 1999; Bondi et Rose 2003), une large part de la population ne participe pas aux décisions concernant l'aménagement et la planification urbaine. Par rapport à l'action politique, Maillé et Pollon (1990) montrent que les femmes sont porteuses de valeurs différentes, d'une autre vision de la politique. En outre, le pouvoir politique n'est pas incarné uniquement dans les institutions officielles de l'État. En effet, une définition large du pouvoir politique comme lieu d'influence et de décision sur des questions d'intérêt collectif permet d'inclure pleinement la société civile, et de mettre en lumière plusieurs dimensions du rôle politique des femmes : siéger aux conseils d'administration des garderies, s'impliquer dans les comités de parents d'écoles, pratiquer diverses formes d'action communautaire et bénévole, etc. (Maillé et Pollon 1990). Le pouvoir est multidimensionnel et, aujourd'hui, plusieurs enjeux importants pour les femmes

se situent à l'interface entre les instances municipales et les mouvements sociaux axés sur la recherche d'une plus grande justice sociale, d'une nouvelle justice sociale.

Les théorisations dominantes sur la justice, construites sur la notion traditionnelle du contrat social et sur la séparation kantienne entre morale et nature font peu de place à la compassion envers les êtres dépendants (Nussbaum 2000). La notion traditionnelle de justice sociale, qui suppose que la société est composée d'individus libres, égaux et indépendants, pose des problèmes majeurs. D'abord, il y a la question du traitement réservé aux personnes atteintes de handicaps mentaux et/ou physiques et qui auront besoin de beaucoup de soins au cours de leur vie; ensuite, il y a la question liée à la distribution des soins et des services aux personnes dépendantes et vulnérables, et finalement, il y a l'énorme poids social et économique porté par les femmes qui s'occupent encore majoritairement et gratuitement de ces personnes dépendantes et vulnérables (Bérubé 1998; Kittay 1998; Williams 2001).

Non seulement les personnes qui s'occupent des êtres dépendants n'obtiennent-elles aucune reconnaissance, mais l'assistance humaine et financière est maigre, leur productivité affectée et leur participation à la vie politique et sociale réduite de beaucoup (Nussbaum 2000). Pour que les structures politique et socio-économique soient plus équitables, il faudrait qu'elles permettent aux individus (une majorité de femmes mais aussi des hommes probablement) qui décident de s'occuper de personnes dépendantes, de poursuivre toutes leurs activités sans qu'elles ne soient brimées pour autant. Une telle reconceptualisation met en lumière les questions de prise de décision, de division du travail et de culture, en

plus d'éclairer les différences vécues par les groupes sociaux quant aux relations de pouvoir et à l'oppression (Young 1990). Il s'agit ici de voir de quelle façon les femmes qui s'impliquent dans les conflits, les controverses et les débats urbains luttent pour l'humanisation de la ville, une humanisation caractérisée par une plus grande prise en compte des besoins sociaux ignorés par les idéologies et les pratiques basées sur le contrat social traditionnel, qui suppose des êtres totalement capables de réciproquer. Les femmes qui s'engagent dans l'activité conflictuelle arrivent-elles à rendre la vie urbaine plus égalitaire et sa gestion, plus démocratique?

Les conflits qui se produisent dans les aires urbanisées chatouillent l'intérêt des chercheur(e)s depuis leur formidable essor dans les sociétés occidentales au début des années 1960. Les recherches réalisées sur les conflits urbains sont variées et portent tout autant sur la localisation de ces événements (Janelle et Millward 1976; Janelle 1977; Ley et Mercer 1980; Villeneuve et Côté 1994) que sur leurs acteurs, dont au premier chef les mouvements sociaux (Hamel 1991, 2001; Mayer 2001; Roth 2001), ainsi que sur les formes d'argumentation et de langage utilisés par ces acteurs pour étayer leur point de vue (Alfasi 2004).

Un certain nombre de scientifiques ont analysé l'activité conflictuelle de façon systématique (*e.g.* Snyder et Kelly 1977; Olzak 1989, 1992; McCarthy *et al.* 1996; Rucht *et al.* 1999a; Olzak et Koopmans 2003). Cependant, alors qu'aujourd'hui plusieurs travaux examinent l'implication des femmes dans l'action collective, peu de ces recherches adoptent des méthodes quantitatives pour étudier la participation politique et civile des

femmes aux conflits urbains (Trudelle 2000, 2003; Trudelle *et al.* 2005). Il s'agit ici de remédier à cette lacune en procédant à une analyse de cette participation au niveau d'une société locale, celle de la région de Québec entre 1965 et 2000. L'analyse est menée en ayant recours à la presse écrite. La longue période de temps couverte par l'étude permet non seulement de repérer l'évolution du rôle des femmes dans les conflits, mais aussi l'effet sur leur participation des enjeux véhiculés et des actions mises en œuvre lors de ces événements.

## **5.1 OBJECTIF ET HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE**

L'objectif principal de ce chapitre est d'explorer l'idée voulant que la mobilisation des femmes et leur implication dans les conflits urbains fasse une différence au plan de l'humanisation de la ville, l'humanisation étant caractérisée, entre autres, par une plus grande « compassion » dans les rapports humains que celle associée à la philosophie du « contrat social ». Or, l'humanisation des villes et l'émancipation des femmes requièrent une évolution considérable des rapports entre humains, une nouvelle définition de la justice sociale qui va au-delà de la tradition du contrat social supposé mutuellement bénéfique aux parties, et prend pleinement en compte les besoins des personnes dépendantes et vulnérables (Kittay 1998). Une partie de ce processus multidimensionnel d'évolution des rapports entre humains peut-être mise en lumière à travers les conflits urbains qui sont une forme particulière d'interaction sociospatiale entre acteurs et actrices sur la scène urbaine.

Voici un exemple de lutte dont l'enjeu principal est directement relié à la compassion et dont l'issue a contribué à rendre certaines structures urbaines moins exclusives. Il s'agit du combat qu'a mené la mère d'un enfant handicapé afin que les terrains de jeux de l'arrondissement de Sainte-Foy soient adaptés aux besoins spécifiques des enfants ayant des déficiences physiques et intellectuelles. « Pas de place pour Tristan » titrait l'édition du Soleil datée du mardi 27 juillet 1999 et dans laquelle on pouvait lire : « Le terrain de jeux de Sainte-Foy est peut-être le moins coûteux de la région, mais il n'est sûrement pas le plus accessible pour les enfants handicapés. Car la Ville n'offre aucun service de camp de jour à ces petits mousses qui ne demandent qu'à s'intégrer à la société ». Le 11 août 2000, Tristan faisait encore la une du Soleil : « Une expérience irremplaçable (...) Tristan sort radieux de son été au terrain de jeux (...) C'est un peu à cause de lui que Sainte-Foy a ouvert ses camps de jour aux enfants handicapés en mettant sur pied un programme d'accompagnement qui a fonctionné comme un charme. »

L'humanisation de la ville s'opère de multiples façons : par une participation politique élargie, par une meilleure accessibilité aux institutions et aux postes de pouvoir pour les différents groupes sociaux, dont les femmes, par la prise en compte des valeurs et besoins des différents groupes sociaux dans la planification et la gestion urbaines, ainsi que par la démocratisation des structures urbaines afin de les rendre moins exclusives et par là même, plus égalitaires. Un second exemple de lutte qui s'inscrit dans le processus d'humanisation de la ville est celle menée par les parents d'un groupe de jeunes filles qui s'étaient vues refuser, par manque de places puisque celles-ci étaient attribuées d'office aux garçons, l'accès au premier niveau du secondaire classique dans la région québécoise. « Le

secondaire 1 classique pour les filles exigé à grands cris à la régionale Orléans » annonçait Le Soleil du 12 juin 1969. Les pressions exercées par les parents ont très tôt porté fruit puisqu'une semaine plus tard, ce même quotidien titrait : « Admission des filles au secondaire 1 classique, à la régionale Orléans » et annonçait ainsi « Un résultat à des pressions exercées pour solutionner un problème spécifique [...] sauvegarder dans la mesure du possible la formation de l'intellect par le truchement de cours classiques et ceci, autant pour les filles que pour les garçons » (Le Soleil, 19 juin 1969).

**Hypothèse 1 : La présence des femmes dans les conflits urbains augmente avec le temps**

En regard de la participation des femmes aux conflits urbains, la première hypothèse étudiée ici avance que la présence de femmes augmente au fil des années et ce, qu'elles y soient instigatrices ou objectrices. Il convient ici d'expliquer plus en détail les deux grands groupes d'acteurs des conflits, soient ceux qui espèrent mettre en œuvre un projet, les instigateurs et ceux qui s'objectent à ce même projet, les objecteurs (Trudelle 2000; Trudelle *et al.* 2005). Ces rôles, d'instigateurs et d'objecteurs, peuvent être tenus par les différents acteurs politiques, économiques, institutionnels, sociaux, etc. impliqués dans les conflits. Cependant, comme le notaient Trudelle *et al.* (2005), dans les conflits recensés dans la région de Québec, instiguer est le plus souvent le fait de protagonistes plus institutionnalisés que les protagonistes qui vont s'objecter et qui eux, ne sont que peu ou pas institutionnalisés. Néanmoins, il arrive que des gouvernements, des municipalités et des institutions s'objectent à un changement proposé et que des acteurs issus de la société civile

et du milieu communautaire soient les instigateurs de ce changement. Enfin, les acteurs des conflits pratiquent des activités de coopération et d'opposition qui peuvent être mises en lumière par la différenciation établie entre ces rôles d'instigateur et d'objecteur (Villeneuve *et al.* 2004).

Ainsi, plusieurs femmes mènent des luttes autour des enjeux liés au milieu de vie et au cadre bâti, là où se déroule la vie quotidienne. Aujourd'hui, la ville apparaît encore comme le lieu par excellence de l'action féministe, à tel point que les mouvements de femmes définissent les questions urbaines comme étant des enjeux prioritaires pour les femmes (p.ex. la localisation des logements et des emplois, la disponibilité des transports publics et des services collectifs, l'aménagement des communautés, la revitalisation des centres-villes) (Wekerle 1984 :17). Pour ces raisons, nous émettons l'hypothèse que, pendant la période étudiée, soit de 1965 à 2000, la participation des femmes, tous rôles confondus, a connu une augmentation qu'il est possible de mesurer à l'aide de la variation d'un taux annuel de participation (nombre de conflits où il y a présence de femmes/ nombre total de conflits).

### **Hypothèse 2 : Il y aurait institutionnalisation du rôle des femmes dans les conflits urbains**

Jusque vers le milieu des années 1970, la pratique politique des femmes fut surtout défensive et dénonciatrice : le plus souvent, elles luttaient en tant que militantes urbaines et non pas en tant que femmes (Séguin et Villeneuve 1987). C'est avec l'apparition des

nouveaux mouvements sociaux, dont le mouvement des femmes contemporain, que s'opère un changement dans la pratique politique des femmes : de défensive, elle devient offensive (Habermas 1981).

La seconde hypothèse de cette recherche avance donc que le taux annuel de participation des femmes aux conflits urbains augmente plus rapidement, à partir d'un niveau plus bas en début de période, pour les femmes qui tiennent le rôle d'instigatrices, que pour celles qui tiennent le rôle d'objectrices. Cette augmentation plus abrupte de la participation des femmes comme instigatrices s'inscrirait dans une logique d'institutionnalisation, c'est-à-dire la formalisation graduelle dans les institutions politiques des changements venant de la société civile. La participation des femmes instigatrices dans les conflits urbains augmenterait donc de façon significative entre 1965 et 2000. Cependant, le passage du temps ne devrait pas affecter de la même manière la participation des objectrices dans les conflits. En effet, même si l'insertion des femmes dans les institutions politiques était moins avancée au cours des décennies 1960 et 1970, cela ne les empêchait pas de défendre leur milieu de vie : elles auraient donc alors participé aux conflits urbains plus souvent en tant qu'objectrices qu'en tant qu'instigatrices. L'évolution attendue des taux annuels de participation des femmes comme instigatrices et objectrices pourrait être associée à un certain nombre de facteurs qui sont maintenant évoqués.

Bien que les femmes soient encore minoritaires à tous les paliers de décisions, la proportion d'élues municipales au Québec augmente progressivement (MAMSL 2000). Cependant, cette progression est lente et entravée par de nombreux obstacles structurels et contextuels.



En outre, la structure professionnelle des femmes révèle que ces dernières sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes de cadres de direction (Boudart et Thomas 1998). De fait, les postes de pouvoir sont ainsi encore peu occupés par les femmes. Néanmoins, même s'il peut y avoir stagnation et parfois même, recul, les femmes qui occupent des postes dans les institutions politiques, publiques et parapubliques sont nettement plus nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au cours des dernières décennies.

La plus grande visibilité des femmes dans l'espace public serait en partie le fruit de l'interaction de deux dynamiques distinctes qui se nourrissent mutuellement, soient l'évolution des rapports de genre, qui sont des rapports de pouvoir, et l'institutionnalisation de l'action collective issue des nouveaux mouvements sociaux, dont le mouvement des femmes contemporain. L'activisme urbain pratiqué par les femmes et les mouvements de protestation urbains rejoignent les mouvements urbains et les mouvements de femmes qui sont tous partie intégrante des nouveaux mouvements sociaux (Wekerle et Peake 1996).

Ces mouvements ont émergé au début des années 1960 dans les sociétés postindustrielles dans lesquelles ils ont déferlé en vagues d'action collective et d'activités de protestation. L'espace d'action des nouveaux mouvements sociaux est en fait un espace de politique non institutionnel (Offe 1985). Ces mouvements récusent les institutions du politique, le politique institutionnel et ils viennent souvent au politique par le biais de l'action politique directe (Maheu 1992). Ainsi, les pratiques conflictuelles de ces mouvements définissent de nouveaux rapports entre la sphère politique et la sphère sociale, ou société civile, car à

travers ces pratiques, le politique non institutionnel finit par s'articuler au politique institutionnel (Maheu 1992 : 220).

Le mouvement de réforme urbaine des années 1960 et 1970, par exemple, a utilisé les mécanismes de la démocratie formelle pour promouvoir des pratiques de démocratie de participation, surtout la mise sur pied de partis politiques réformistes (Villeneuve 1992). Les réseaux sociaux qui se sont formés dans l'effervescence de luttes urbaines peuvent donner naissance à des partis politiques municipaux durables tout en gardant leur vigueur et leur autonomie propres; le Rassemblement Populaire de Québec élu en 1989 en est un bon exemple. Cependant, les réseaux sociaux sont perpétuellement menacés de se transformer en appareils ou quasi-appareils étatiques par le phénomène de l'institutionnalisation (Lemieux 1980). Néanmoins, l'institutionnalisation des organismes communautaires pourrait permettre de redéfinir les rapports entre l'État, le marché et la société civile dans le cadre d'un nouveau contrat social (Morin et Rochefort 1998). Toutefois, l'institutionnalisation des pratiques des mouvements sociaux peut avoir des conséquences perverses, bien que non intentionnelles (Boudon, 1984), telle la récupération quasi complète de cette action collective par l'État et sa réduction à des interventions contrôlantes de la part de ce dernier (Morin et Rochefort 1998). Cependant, en ce qui concerne le mouvement des femmes, un certain niveau d'institutionnalisation est nécessaire pour lui permettre de conduire des actions visant la transformation de la société : se faire des alliés au sein de l'État peut donc lui être bénéfique (Frohn et Piché 1997).

**Hypothèse 3 : L'évolution de la participation des femmes est influencée par les caractéristiques des conflits**

La troisième hypothèse concerne les caractéristiques de l'activité conflictuelle. Il est possible d'éclairer chacun des deux grands rôles, instigatrices et objectrices, dans les conflits en regardant de plus près les caractéristiques de ces derniers. Trois catégories de caractéristiques retiennent l'attention : les types de protagonistes impliqués, les types d'enjeux véhiculés et les types d'action mises en œuvre. Y a-t-il des relations entre la participation des femmes à certains conflits et les types de protagonistes, d'enjeux et d'actions présents dans ces conflits ? De plus, ces relations diffèrent-elles selon que les femmes participent à ces conflits comme instigatrices ou comme objectrices ? Enfin, le passage du temps affecte-t-il l'effet des caractéristiques des conflits sur la participation des femmes ? En d'autres termes, le temps agit-il comme variable modératrice dans la relation possible entre les caractéristiques des conflits et la participation des femmes ? Ces questions émergent à la suite des considérations suivantes.

En ce qui a trait aux types de protagonistes, nos hypothèses précédentes laissent supposer que les femmes devraient se retrouver plus souvent du côté de protagonistes issus de la société civile et des mouvements associatifs que du côté de protagonistes issus du secteur privé ou des diverses instances étatiques. Elles suggèrent aussi qu'avec le passage du temps, cette distinction devrait s'estomper, les femmes se retrouvant plus fréquemment parmi les protagonistes du secteur privé, mais surtout de l'État.

En ce qui concerne les enjeux, il est possible de catégoriser ceux-ci en trois groupes : les enjeux économiques, les enjeux sociaux et les enjeux environnementaux. Les notions évoquées plus haut en ce qui concerne l'humanisation de la ville portent à faire l'hypothèse que les femmes se retrouveraient d'abord parmi des protagonistes qui font la promotion de valeurs et d'intérêts sociaux, ensuite parmi ceux qui mettent de l'avant des valeurs environnementales, alors que la promotion de valeurs économiques devrait plutôt avoir un effet attractif plus mitigé sur la participation des femmes. À l'appui de ces hypothèses, soulignons que Villeneuve et Côté (1994) ont trouvé que les enjeux à portée féministe et les enjeux environnementaux revenaient de plus en plus souvent dans les conflits urbains vers la fin de la période qu'ils ont étudiée, soit de 1965 à 1991. La plus longue séquence de conflits analysés ici devrait permettre de mieux cerner la coévolution des enjeux féministes et des enjeux environnementaux. Les femmes se préoccupent depuis longtemps des questions écologiques et environnementales : l'écoféminisme est apparu en réponse à ces préoccupations majeures (King 1993; Mies et Shiva 1993). Il est donc loisible de penser qu'elles s'impliquent dans les conflits urbains axés sur la protection de l'environnement bâti et naturel. En conséquence, ces enjeux environnementaux devraient exercer une influence sur la participation des femmes aux conflits urbains de la région de Québec. Ici également, il sera possible de voir comment le passage du temps peut modifier ou non cette influence.

Enfin, en ce qui concerne les types d'actions menées par les femmes impliquées dans les conflits, nos hypothèses suggèrent que les femmes contribueraient à humaniser la ville en conduisant des actions de type délibératif plutôt que des actions de confrontation. De fait,

avec le temps, la pratique politique des femmes sur la scène urbaine s'est transformée. Elles ont eu accès à des postes électifs, par exemple, ce qui leur a donné un plus grand pouvoir décisionnel. Pour mener leurs luttes elles ont maintenant accès à une plus vaste gamme d'outils institutionnels, de la prise de parole publique à l'action juridique. Et cette capacité à développer des outils et à les utiliser confère de l'influence aux acteurs socio-politiques.

Par exemple, lorsqu'en 1989 le Rassemblement Populaire de Québec (RPQ) prend le pouvoir dans la capitale après douze ans de luttes urbaines très intenses, il donne une place importante aux femmes, ce que n'avait jamais fait aucun autre parti politique municipal de la région. Ainsi, sous l'égide du RPQ, la ville de Québec adopte des mesures concrètes qui, en plus de démontrer la pertinence des enjeux auxquels sont confrontées les citoyennes, encouragent la participation de ces dernières et facilite la prise en compte de leurs intérêts (Brais et Frohn 2002). C'est dans ce contexte d'ouverture envers un pouvoir au féminin que naît, en 1993, la première commission consultative permanente, la Commission Femmes et Ville (Brais 1997). La Commission Femmes et Ville est un espace où convergent les échanges entre femmes provenant de différents horizons, où se cristallise un savoir sur le rapport qu'entretiennent les femmes avec le milieu urbain et où sont ensuite mises sur pied des stratégies d'intervention (Frohn et Piché 1997).

Par ailleurs, le RPQ, parti politique issu principalement du milieu communautaire de la région et regroupant des militants de groupes populaires (Villeneuve 1982), met sur pied de nombreux dispositifs institutionnels de participation comme les conseils de quartier consultatifs et les mécanismes de consultation publique (Bhérier 2003). Dans les faits, la

consultation publique est l'un des mécanismes de régulation sociale des conflits qui émergent dans les milieux de vie (Parenteau 1990). C'est dire que cette administration municipale issue du RPQ, plus qu'aucune autre avant elle, se donne les moyens de consulter la population au sujet de l'aménagement urbain et de sa gestion. Tous ces facteurs influenceraient-ils les stratégies d'actions adoptées par les femmes ?

**Hypothèse 4 : L'évolution de la participation des femmes dans les conflits est influencée par les interactions entre protagonistes**

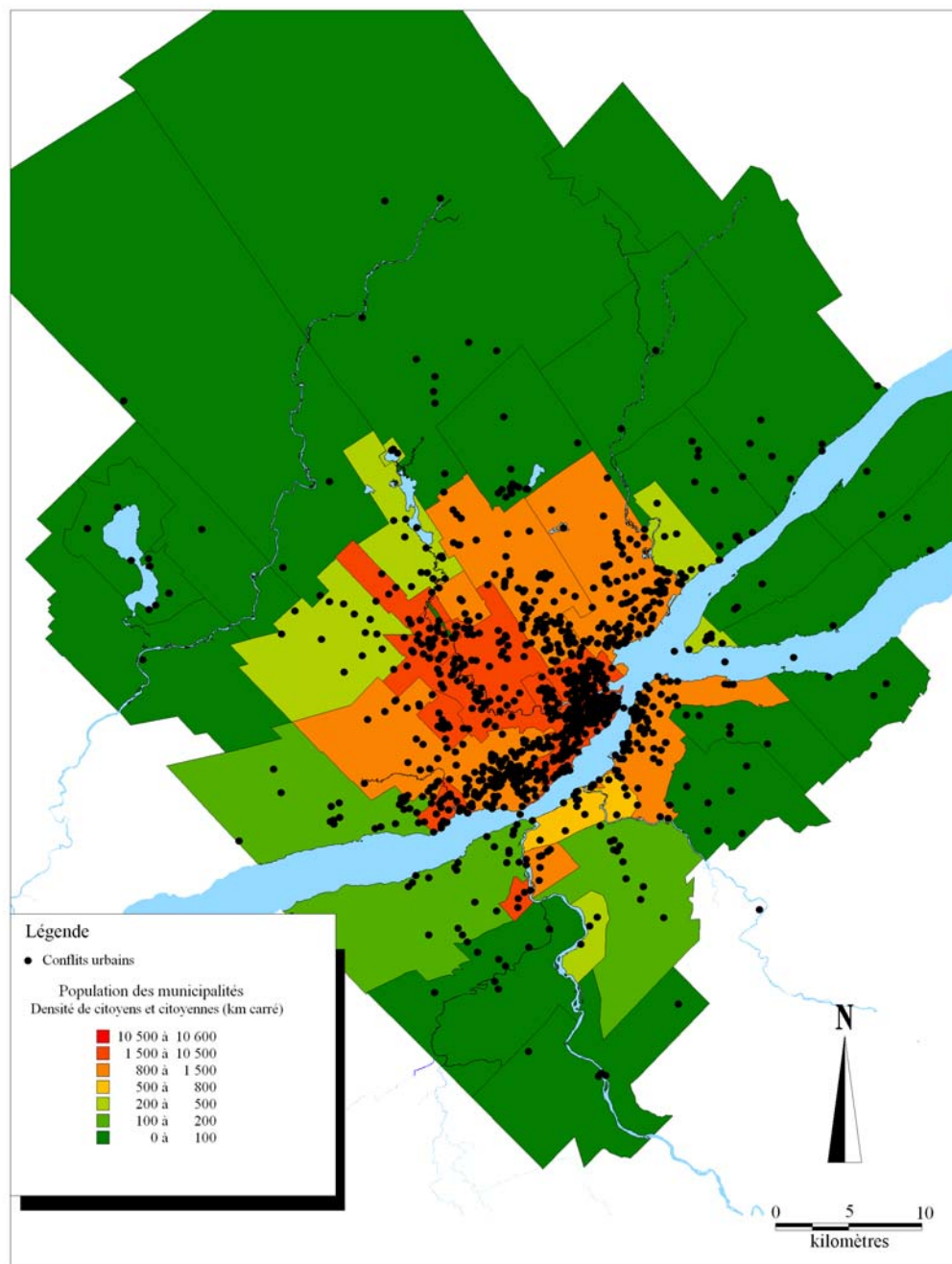
Enfin, la quatrième et dernière hypothèse émise suggère que les interactions entre les différents types de protagonistes impliqués dans les conflits exercent un effet tant sur la participation des objectrices que sur celles des instigatrices. Dans le cadre de cette recherche, les conflits mettent en cause des «actions», au sens de la sociologie wébérienne (Werlen 1992), et non des «comportements» au sens de l'approche comportementale (Villeneuve 1985). Ces actions humaines entrent en interaction, les événements conflictuels étant une forme spécifique, particulièrement intense, d'interaction sociale et spatiale. L'analyse des types de protagonistes impliqués dans les conflits urbains devrait nous renseigner sur les interactions se produisant entre eux. Ces interactions pouvant se traduire par des activités de collaboration, puisque des alliances peuvent se former entre protagonistes, ou encore, par des activités de confrontation lorsque les protagonistes s'opposent les uns aux autres. En d'autres mots, le type d'objecteurs, dans une controverse, influence-t-il la participation des femmes qui tiennent le rôle d'instigatrices et, à l'inverse, le type d'instigateurs influe-t-il sur la participation des femmes qui tiennent le rôle

d'objectrices? En outre, le type d'instigateurs exerce-t-il une influence sur la présence de femmes instigatrices et le type d'objecteurs ferait-il de même sur la participation des femmes objectrices?

## **5.2 LA RÉGION DE QUÉBEC : UN LABORATOIRE POUR L'ANALYSE DES CONFLITS URBAINS**

Cette recherche est conduite dans la région métropolitaine de recensement de Québec (RMR) (carte 1). Avec une population de 674 700 habitants en 2001, l'agglomération urbaine de Québec compte 9,3% de la population du Québec. Sise aux origines de l'estuaire du St-Laurent, elle est scindée en deux parties par ce cours d'eau fluvial. Depuis les fusions municipales de 2001, les nouvelles villes de Québec et Lévis, maintenant composées d'anciennes municipalités devenues arrondissements, accueillent environ 90% de la population totale de l'agglomération urbaine. Cependant, pendant la période à l'étude, 1965 à 2000, l'agglomération comptait, en moyenne, une quarantaine de municipalités.

Une « géographie des rapports de force » (Hulbert 1994 : 78) s'est établie entre les multiples municipalités (dont plusieurs sont aujourd'hui arrondissements des nouvelles villes) qui composaient la région métropolitaine pendant la période étudiée. Comme chaque municipalité adoptait une stratégie d'action et tentait de se définir une vocation propre en fonction de ses atouts, de son site et de sa situation, il s'est créé une situation géopolitique régionale particulièrement tendue, malgré l'existence d'une instance supra-municipale, la Communauté urbaine de Québec, et en partie due au fait que cette instance était limitée à la

**Carte 1. Distribution des conflits dans la RMR\* de Québec.**

Conception : Catherine Trudelle, CRAD. Source : Statistique Canada, recensement de 2001 et données recueillies par les chercheur(e)s.  
\*Limites de la RMR valides jusqu'à la réorganisation municipale de novembre 2001.



Rive-Nord (Hulbert 1994). Ces rapports de force ont beaucoup influencé l'aménagement de l'agglomération québécoise et produit de nombreux conflits intermunicipaux qui ont, en quelque sorte, donné le ton et engendré une dynamique sociopolitique où la controverse sur les questions d'aménagement est courante, alors que l'homogénéité culturelle fait en sorte qu'il y a peu de conflits ethniques.

### 5.2.1 LA VILLE DE QUÉBEC : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Bien que Québec ait été la porte d'entrée des immigrants jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sa population a toutefois une origine essentiellement locale et régionale depuis la seconde moitié de ce même siècle (Villeneuve 1997). Par conséquent, la ville est très homogène au plan ethnoculturel. Ville universitaire accueillant plus de 35 000 étudiant(e)s, foyer de plus de 40 000 fonctionnaires, Québec, capitale provinciale, est la ville centre d'une agglomération urbaine dans laquelle la fonction tertiaire est largement prédominante. Vers la fin des années 1960, cette prédominance du secteur public et parapublic a provoqué l'émergence d'une « nouvelle classe moyenne » et l'apparition de nouvelles valeurs sociétales qui ont modifié la configuration des rapports de force en milieu urbain (Villeneuve et Séguin 2000).

Dans l'imaginaire collectif des Québécois, la ville de Québec projette une image rassurante, elle se présente comme un lieu de continuité. Elle jouerait un rôle culturel orthogénétique, par opposition à Montréal, dont le rôle serait hétérogénétique (Redfield et Singer 1954).

Dans ce dernier cas, la ville est lieu de contacts et d'échanges entre des groupes ethniques et religieux très différents, ce qui engendrerait des frictions et des conflits, le changement social se produisant alors dans la discontinuité. Dans le premier cas, la ville est le lieu de rassemblement des traditions locales de la région culturelle où elle se situe. Le passage culturel du terroir à la ville se ferait ainsi dans la continuité (Villeneuve 1997).

Dans l'imaginaire social, la capitale symboliserait plutôt le changement dans la continuité et l'harmonie. Cette situation n'empêche toutefois pas la ville de Québec de vivre, depuis les années 1960, d'intenses bouleversements tant au niveau de son urbanité (Bélanger 1981) qu'aux niveaux de son organisation territoriale et de sa population, ces transformations étant le plus souvent associées à l'évolution des nombreuses institutions publiques et parapubliques de l'agglomération. Ce profil patrimonial et cette présence étatique influencent-ils les conflits urbains qui surgissent à Québec et qui constituent des moments forts au sein des processus de transformation de la société régionale et de son espace social?

### 5.2.2 QUÉBEC : UN ENJEU PATRIMONIAL

En plus d'un site magnifique, Québec conserve des vestiges patrimoniaux et architecturaux uniques comme en témoigne l'arrondissement historique du Vieux-Québec créé en 1963 et inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985. Cette distinction, la Commune historique de Québec la doit au fait qu'elle constitue, avec sa citadelle, sa Basse-Ville, son port, ses quartiers anciens et sa Haute-Ville défendue par une enceinte

bastionnée, un ensemble cohérent (Lopes 1988). En Amérique du Nord, les vestiges de la ville de Québec offrent l'exemple le plus complet d'une ville coloniale fortifiée. Québec, ville nord-américaine encore très proche de ses origines, ville historique et coloniale et point d'appui du peuplement français d'Amérique a vu l'émergence et le développement de valeurs environnementales puisque la protection de l'environnement, bâti tout autant que naturel, y est une préoccupation séculaire. Cependant, ces questions environnementales, bien qu'actuelles et critiques, sont moins aiguës que celles qui se posent dans les villes industrielles, par exemple. En effet, bien que la région ait connu aménagement, réaménagement et déréliction urbanistiques, les problèmes d'aménagement urbains qui y ont été rencontrés soit ne soulèvent pas les mêmes préoccupations environnementales que celles connues des grandes villes construites par et pour les industries, soit les soulèvent, mais à des degrés moindres. Une agglomération urbaine telle que Québec est plus qu'un simple espace délimité, plus qu'un espace réceptacle. Il s'agit d'un lieu constitué au cours de quatre siècles d'intenses interactions socio-spatiales (Giddens 1984). Il est dès lors probable que le caractère spécifique de la ville de Québec, la situation géopolitique de la région ainsi que son environnement naturel exercent une influence sur les conflits urbains qui surgissent dans cette agglomération urbaine (Trudelle 2000).

### 5.2.3 LA SITUATION DES FEMMES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Puisqu'il s'agit d'analyser la participation des femmes aux conflits urbains ayant eu lieu dans la région urbaine de Québec entre 1965 et 2000, il est impératif de poser une question

fondamentale qui est celle de la place qu'occupent les femmes dans la région. En fait, plusieurs peuvent se demander si les principaux caractères du lieu, sa nature patrimoniale par exemple, ou encore, le fait que le changement sociospatial s'opère dans la continuité, freinent le processus d'insertion des femmes dans l'agglomération urbaine. A contrario, d'autres avanceront que cette insertion des femmes dans les sphères politique, économique et professionnelle serait en fait facilitée par l'importante présence des secteurs public et parapublic dans la région.

Au cours des quatre dernières décennies, la montée des activités tertiaires, de pair avec la féminisation du marché du travail, constituent des tendances lourdes au sein des sociétés industrielles avancées (Rose et Villeneuve 1993). Un des aspects clefs de cette tertiarisation des activités au Canada a été la création de nombreux emplois par les États provinciaux en vertu de leurs responsabilités dans les domaines de la santé, de l'éducation, du bien-être public, notamment. En raison du rôle historique des femmes dans ces domaines qui appartiennent largement au secteur public au Canada, la composition en genre des emplois tertiaires est affectée (Rose et Villeneuve 1993). Outre cette nette dominance du secteur public à Québec, d'autres sous-secteurs du tertiaire, comme le commerce de détail, les services financiers et les assurances y sont aussi fortement représentés (MES 1998).

Depuis plusieurs années, les femmes manifestent un intérêt croissant envers les questions économiques car elles sont touchées de près par la grande restructuration qu'a connue le marché du travail, conséquence de la mondialisation de l'économie, de la crise des finances publiques et de la redéfinition du rôle de l'État dans les sociétés postindustrielles.

Cependant, même si beaucoup d'entre elles sont pourtant très actives dans le mouvement du développement régional, les femmes sont encore minoritaires au sein de bon nombre d'instances décisionnelles, en partie à cause des responsabilités qu'elles assument traditionnellement (Brais 1998).

En novembre 2000, par exemple, seulement 21,3% des élus municipaux au Québec étaient des femmes (MAMSL 2000). La grande majorité de ces élues étaient conseillères municipales, à peine plus d'une centaine occupaient le poste de mairesses et ce, seulement dans les petites (de 3000 à 4000 habitants) et moyennes municipalités (de 50 000 à 100 000 habitants). En effet, en 2000, aucune femme ne dirigeait le conseil municipal d'une ville de plus de 100 000 habitants, ce qui était toujours le cas en 2002, bien que le nombre de ces municipalités soit passé de 5 à 9 à l'issue de la réorganisation municipale qui a eu lieu au cours de cette même période (MAMSL 2002). En 2000, la région de la Capitale-Nationale ne comptait que 4 mairesses sur un total de 71 postes, une proportion de 5,6%, et 115 conseillères municipales sur un total de 451 postes, une proportion de 25,5%.

L'importance accrue du rôle des gouvernements locaux dans les processus de développement local et régional appelle une participation pleine et entière des femmes à la vie publique et politique. Il est crucial que celles-ci soient présentes en grand nombre sur la scène politique municipale afin qu'elles participent aux décisions qui y sont prises et qui les concernent au premier plan. En effet, le niveau de participation et les caractéristiques des femmes qui participent à la vie politique municipale ont des effets importants sur les orientations politiques adoptées par les municipalités face aux nouveaux besoins sociaux

(Villeneuve *et al.* 2002). En outre, la présence des femmes au sein des conseils municipaux se répercute directement sur leur présence dans d'autres instances décisionnelles locales et régionales puisqu'une part des sièges de leur conseil d'administration est réservée aux élu(e)s municipaux.

### **5.3 L'ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE POUR LA MISE EN LUMIÈRE DE L'ACTIVITÉ CONFLICTUELLE**

La méthode d'analyse des conflits et de leurs caractéristiques utilisée dans le cadre de cette recherche a été proposée par Janelle et Millward (1976) ainsi que Janelle (1977) et développée par Trudelle (2003). De fait, les données sur les conflits urbains utilisées ici ont été récoltées par l'analyse de la presse écrite. Toutes les éditions du quotidien Le Soleil parues entre 1965 et 2000 ont été lues. 6 578 articles relatant 2 095 conflits urbains ont été analysés (tableau 4). Les variables ont été colligées dans un modèle relationnel de données. Elles sont nombreuses et concernent aussi bien les protagonistes impliqués dans les conflits que les enjeux qu'ils y véhiculent et les actions qu'ils entreprennent pour mener leur lutte. Ont également été notés : le type de conflit, sa durée en nombre de jours, le nombre d'articles qui relatent chacun des conflits, la superficie de la couverture de presse et la date de parution de chacun de ces articles, les dates de début et de fin des conflits ainsi que leur issue.

De plus, les variables catégorielles qui décrivent les protagonistes, leurs enjeux et leurs actions sont binaires : présence (1) / absence (0). Cette façon de coder homogénéise le

poids des variables et facilite l'interprétation du signe des coefficients de régression des variables incluses dans les modèles de régression logistique présentés plus bas.

**Tableau 4. Quelques caractéristiques des conflits urbains de la RMR de Québec, 1965-2000.**

Année	Nombre de conflits	Durée en jours (moyenne)	Nombre d'articles (moyenne)	Surface en cm <sup>2</sup> (moyenne)	Nombre de mentions d'instigateurs (moyenne)	Nombre de mentions d'objecteurs (moyenne)	Présence de femmes instigatrices	Présence de femmes objectrices
							(% de conflits)	(% de conflits)
1965	36	107,56	1,83	136,39	1,89	1,86	0%	14%
1966	22	250,32	1,91	148,82	1,64	1,73	0%	18%
1967	78	558,74	4,45	419,91	4,08	2,53	10%	12%
1968	78	146,41	3,33	305,03	3,09	2,31	14%	21%
1969	54	499,76	2,26	202,43	1,78	1,65	19%	17%
1970	66	179,26	2,62	262,74	2,32	1,98	11%	26%
1971	74	109,43	2,08	218,26	1,3	1,86	5%	23%
1972	74	311,08	2,96	342,72	2,54	2,14	15%	23%
1973	52	264,06	3,12	372,5	2,77	2,31	10%	31%
1974	44	72,98	2,77	343,89	2,41	2,82	14%	34%
1975	60	268,75	2,65	320,85	2,08	2,42	3%	25%
1976	57	116,67	1,86	223,19	1,54	1,58	7%	28%
1977	32	296,22	2,78	363,84	2,34	1,97	16%	13%
1978	55	361,87	4,09	449,87	3,38	2,91	7%	27%
1979	85	152,18	3,76	432,09	3,02	2,51	16%	27%
1980	79	167,01	2,96	352,16	2,32	1,95	11%	24%
1981	82	158,82	2,56	313,11	1,72	1,82	9%	18%
1982	77	177,26	3,53	394,09	2,71	2,58	6%	31%
1983	70	96,77	2,49	260,8	1,9	1,87	13%	11%
1984	52	157,75	4	405,65	3,02	2,85	19%	23%
1985	60	297,87	3,25	364,28	2,53	2,37	18%	35%
1986	67	175,16	3,07	309,42	2,91	2,45	13%	39%
1987	64	195,2	3,36	383,83	2,81	2,7	23%	33%
1988	67	147,64	3,81	445,9	2,96	3	16%	39%
1989	49	300,86	4,94	512,88	3,86	3,8	24%	53%
1990	63	209,1	3,17	363,92	2,35	2,32	25%	33%
1991	74	223,16	3,49	359,49	2,95	2,54	27%	39%
1992	64	250,91	3,39	315,22	3,02	2,47	23%	27%
1993	57	188,84	4	401,23	3,7	3,53	25%	46%
1994	42	211,14	4,29	458,81	3,74	3,29	36%	38%
1995	41	150,85	3,46	440,39	3,61	2,9	39%	46%
1996	37	188,97	3,81	494,05	3,92	3,46	32%	38%
1997	35	166,83	4	526,6	4,03	3,49	23%	43%
1998	42	132,17	3,4	457,83	3,5	2,88	26%	29%
1999	47	124,3	3,21	381,17	2,77	2,77	40%	28%
2000	59	27,24	2,19	294,73	1,86	1,71	19%	27%

Source : Le Soleil, données compilées par les chercheur(e)s.

Par ailleurs, la présence de femmes dans un conflit n'était notée que si les femmes étaient visibles, c'est-à-dire nommées dans les articles relatant cet événement. Comme pour ce conflit autour de l'aménagement d'un parc de verdure à Sainte-Foy : « [...] et, selon leur porte-parole, Mme St-Amand, ils n'ont pas l'intention de lâcher le morceau [...] » (Le Soleil, 18 juin 1974) ou encore : « Elle a déclaré que les locataires des maisons d'appartements de ce secteur ont besoin d'un coin tranquille pour la promenade et le repos et que leurs enfants ont également besoin de ce terrain de jeux en milieu naturel » (Le Soleil, 18 juin 1974). Si la lecture des articles narrants un conflit ne conférait pas de visibilité aux femmes, elles étaient considérées absentes. Comme pour ce conflit au sujet de l'agrandissement potentiel de l'Hôtel de Ville, toujours à Sainte-Foy : « la ligue des propriétaires de Ste-Foy doute de la nécessité pour la ville de procéder à des travaux de l'ordre de \$1,000,000 concernant l'agrandissement de l'Hôtel de ville [...] Dans une lettre adressée à notre journal, le président de cet organisme, M. Gérard Racine, se faisant le porte-parole de ses concitoyens, souligne le fait que la construction d'un tel édifice n'est aucunement proportionnée à l'expansion actuelle de la ville [...] » (Le Soleil, 13 août 1965).

Il est vrai que cette façon de codifier conduit probablement à une sous représentation des femmes dans la base de données. Cependant, ces résultats conservateurs assurent une meilleure marge de sécurité dans les interprétations proposées à partir des données amassées. Ainsi, la participation des femmes dans les conflits urbains est analysée à travers la visibilité médiatique qui leur est accordée. Ce n'est donc pas la participation *réelle* des femmes qui est analysée mais plutôt la participation *visible* de ces femmes (Trudelle *et al.*



2005). Ces variables, femmes chez les instigateurs et femmes chez les objecteurs, sont aussi codées de façon binaire : présence (1) / absence (0).

Puisque plusieurs biais agissent à différents niveaux sur les données provenant des médias de masse, il faut être prudent dans leur analyse (Keever 1997; McLeod 1999; Dunn 2001). Cependant, malgré ses nombreux biais, le pari qui est fait ici est que la source de données utilisée dans le cadre de ces travaux permet de développer une approche nouvelle et éclairante dans l'analyse des conflits urbains ayant eu lieu dans la RMR de Québec.

Enfin, la dimension temporelle de l'activité conflictuelle ne peut être analysée adéquatement sur une période de quelques années seulement (Janelle 1977). Ceci est d'autant plus vrai si la perspective conceptuelle sous-tendant cette analyse est la théorie de la structuration dans laquelle l'objet d'étude, comme c'est le cas ici, est un ensemble de pratiques sociales se déroulant dans l'espace et dans le temps (Giddens 1984). Dans cette perspective, les conflits urbains peuvent être vus comme des événements dans la constitution de conjonctures qui s'articulent les unes aux autres pour former des tendances structurelles, des macro-formes sociospatiales (Villeneuve 2002). Ainsi, les interactions spatiales entre les acteurs en conflit sont partie intégrante des processus de constitution du milieu urbain et, ici, de la société postindustrielle car celle-ci et celui-là se structurent, en partie, par le biais des interactions qui se produisent entre les actions des acteurs impliqués dans l'activité conflictuelle.

L'originalité de l'approche utilisée pour conduire cette recherche réside, entre autres, dans la mise au jour de processus à long terme. L'analyse des conflits effectuée sur une très longue période de temps permet la mise en lumière de l'émergence et de l'évolution de valeurs sociales, telles les questions de justice sociale et de conscience environnementale. Ainsi, cette recherche contribue à l'avancement des connaissances sur la société urbaine en révélant des éléments concrets de ce processus d'émergence en plus de reconstituer à long terme, des processus d'interaction entre les acteurs urbains, ce qui est rarement fait en études urbaines.

### 5.3.1 COMPOSITION DES VARIABLES

Les variables décrivant les protagonistes, leurs enjeux ainsi que leurs actions ont été regroupées en neuf catégories (annexe 5), soient trois pour chacun de ces éléments (tableau 5). Les protagonistes sont : l'État (ou acteurs étatiques), le secteur privé et la société civile. Cette classification s'inspire de la littérature dans laquelle la distinction entre secteurs public et privé est complétée par l'introduction d'un tiers secteur provenant de la société civile (Lemieux, 1980)<sup>16</sup>. Municipalités, gouvernements, institutions d'éducation et commissions scolaires sont des exemples de protagonistes étatiques alors que promoteurs, entreprises, groupes économiques et groupes d'intérêts professionnels sont des exemples de protagonistes appartenant au secteur privé. Enfin, citoyens, groupes locaux de citoyens,

---

<sup>16</sup> Il est vrai que de nombreux auteurs ne recourent qu'à deux catégories puisqu'ils considèrent que le secteur privé fait partie de la société civile. Néanmoins, il nous semblait plus intéressant et plus riche de faire appel à trois catégories au lieu de deux.

organismes sociaux, mouvements écologistes et mouvements de femmes, par exemple, font partie de la catégorie mouvements civils et associatifs.

**Tableau 5. Variables utilisées pour les analyses de régression logistique.**

		Conflits dans lesquels il y a:							
Variables	Catégories	Instigateurs	%	Présence Femmes	%	Objecteurs	%	Présence Femmes	%
		N= 1862		N= 346		N=1900		N=594	
<b>Protagonistes</b>	État (au sens large)	1256	60%	139	11%	867	42%	93	11%
	Secteur privé	547	26%	24	5%	333	16%	34	10%
	Mouvements associatifs ou Mouvements civils	522	25%	212	41%	1222	58%	505	41%
<b>Enjeux</b>	Économiques	527	25%	95	18%	711	34%	160	23%
	Sociaux	613	29%	232	38%	967	46%	449	46%
	Environnementaux	867	42%	182	21%	865	43%	312	36%
<b>Actions</b>	Délibération	1209	28%	286	24%	1152	55%	403	35%
	Pression	525	25%	184	35%	938	48%	381	41%
	Confrontation	217	10%	81	37%	449	21%	188	42%

Source : données compilées par les chercheur(e)s.

Les trois catégories qualifiant les enjeux, soient sociaux, économiques et environnementaux, s'inspirent de ces mêmes trois dimensions associées à la notion, maintenant très courante, de «développement durable». Les enjeux sociaux comprennent les enjeux liés à la santé, la sécurité, la délinquance juvénile, la protection de biens et d'espaces publics, etc. Les enjeux économiques concernent les coûts d'un projet, la dévaluation des propriétés, la baisse de revenus, la réalisation d'économies, etc. Enfin, la protection de l'environnement, celle du patrimoine, les questions liées à la qualité de vie et l'aménagement d'un quartier sont classées parmi les enjeux environnementaux.

Les catégories définissant les actions sont, quant à elles, directement inspirées par la lecture de centaines d'articles relatant des actions entreprises par les protagonistes impliqués dans les conflits urbains de la région. À la lecture de ces articles, il est visible qu'il y a une gradation des divers moyens d'action utilisés par les acteurs en conflit, allant de la délibération informelle à la confrontation physique pure et simple. Le type délibératif comprend les référendums, les recours aux autorités, les mémoires présentés, les lettres officielles, etc. Les pétitions, le recours aux médias, les plaintes officielles et les moratoires font partie des moyens de pression. Enfin, les actions de confrontation incluent les manifestations, les recours judiciaires, les contestations de procédures ainsi que le harcèlement physique et/ou verbal, pour ne donner que quelques exemples.

Comme les variables sont structurées en fonction des choix effectués par les chercheurs, il est clair que les résultats obtenus sont influencés par ces choix. Un regroupement de variables, comme celui pratiqué sur les quelque 70 indicateurs tirés de la presse, et classés ici en neuf catégories, influence très certainement les analyses et les résultats de la recherche. Les catégories de protagonistes, d'enjeux et d'actions proposées ici permettent, par parcimonie, de rendre intelligible la masse de données colligées. De plus, à un niveau plus technique, les fréquences nulles sont moins nombreuses avec des variables regroupées, ce qui facilite l'étude des relations entre variables en réduisant les variables asymétriques, celles-ci étant une source de problèmes dans la calibration des modèles.

### 5.3.2 LA FORMATION DES MODÈLES DE RÉGRESSION LOGISTIQUE<sup>17</sup>

Comme cette recherche est de type exploratoire, quelques essais de modélisation ont été tentés avant que ne soit arrêté un choix sur deux modèles symétriques précis, un pour les instigatrices, et l'autre pour les objectrices. Dans chacun des deux cas, la présence, ou non, de femmes dans un conflit constitue la variable dépendante. Il s'agit donc de modèles de régression logistique binaire. Le but de ces modèles est de tenter d'« expliquer », à l'aide de différentes variables indépendantes, la probabilité que des femmes soient instigatrices, pour le premier modèle, ou la probabilité que des femmes soient objectrices, pour le second, dans les conflits urbains de la région de Québec. En d'autres termes, la modélisation de la participation des femmes aux conflits urbains permet de répondre à la question suivante : Parmi les facteurs analysés, lesquels influencent la participation des instigatrices aux conflits urbains et lesquels influencent la participation des objectrices?

Les variables indépendantes comprennent d'abord un marqueur temporel (PT\_AN) qui indique, pour chaque conflit, le nombre d'années et de fraction d'année écoulés depuis le premier conflit relevé au tout début de l'année 1965. Une autre variable, «nombre», mesure l'importance du conflit par le biais du nombre de mentions d'instigateurs ou d'objecteurs, selon le cas, mêlés au conflit. D'une certaine façon, cette variable est aussi un indice de diversité des protagonistes impliqués dans le conflit, ou de complexité sociale du conflit, puisque plus il y a de mentions de protagonistes, plus les chances que ceux-ci soient de

---

<sup>17</sup> L'annexe 6 présente quelques notions de base des techniques de régression logistique.

types diversifiés sont élevées. Ainsi, il s'agit d'une variable de contrôle, la probabilité que des femmes soient associées à un conflit augmentant avec l'importance de celui-ci et avec la diversité des protagonistes qui y sont impliqués, toutes choses étant égales par ailleurs. Viennent ensuite les neuf catégories présentées plus haut. Afin de détecter un effet modérateur possible du temps sur les relations entre ces catégories et la présence des femmes, chacune d'elles est mise en interaction avec le marqueur temporel. Enfin, les opposants sont introduits dans chacun des modèles et sont mis en interaction avec leur vis-à-vis dans le but de détecter de possibles effets modérateurs ou amplificateurs venant des types de protagonistes qui se retrouvent face à face.

Selon la composition des catégories des variables prédictrices (annexe 5), les modèles créés lors des essais pouvaient présenter des résultats légèrement différents. Certains indicateurs sont particulièrement difficiles à classer. Par exemple, l'enjeu santé lorsqu'il est classé dans les enjeux sociaux influence quelque peu le calcul des coefficients de chacune des catégories, mais de façon très peu importante. Comme nous le verrons, la faiblesse la plus marquante réside dans la capacité des modèles à classer les cas de présence de femmes dans les conflits (tables de classification, pourcentages de cas bien classés). À notre avis, ceci ne remet pas en cause la pertinence des catégories mais souligne plutôt que la modélisation de la participation des femmes aux conflits est une entreprise délicate et toute en nuances. Nos modèles sont loin d'épuiser l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer la participation des femmes aux conflits. Les analyses de régression logistique qui suivent se concentrent sur les facteurs «intrinsèques» aux conflits et n'incluent pas de variables contextuelles (profil social des femmes selon les quartiers, par exemple) qui exercent sans

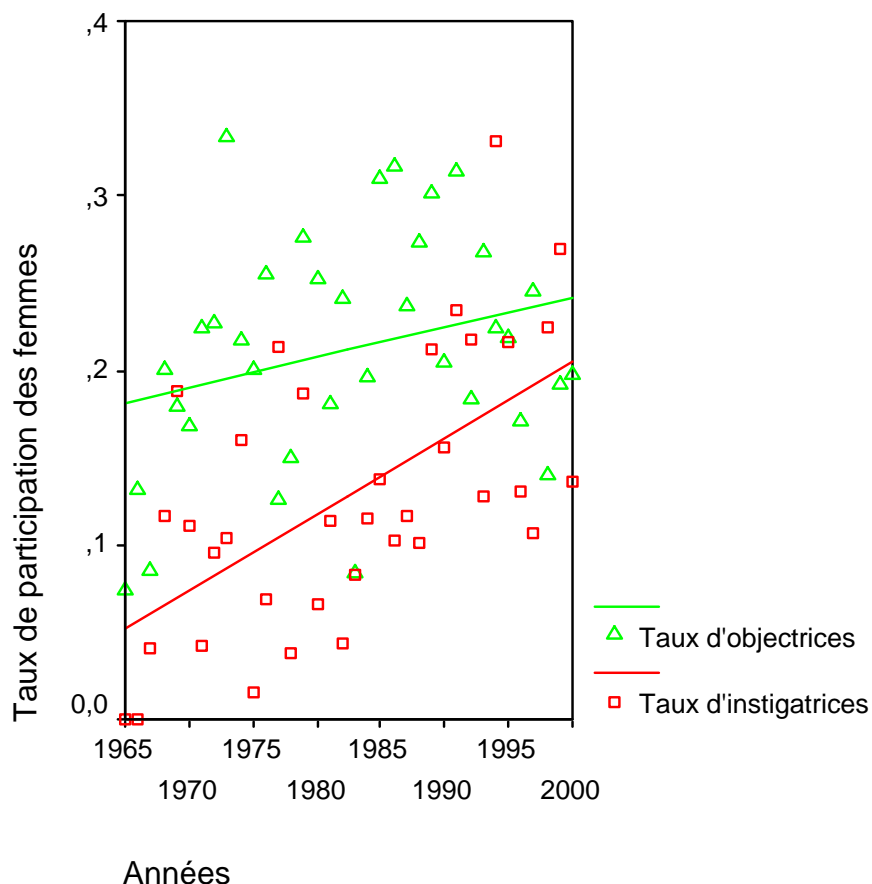
doute aussi une influence sur l'implication des instigatrices et des objectrices dans l'activité conflictuelle.

## **5.4 PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS URBAINS : PRINCIPAUX RÉSULTATS**

### **5.4.1 TAUX ANNUELS DE PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONFLITS URBAINS**

La figure 7 présente l'évolution des taux annuels de participation des instigatrices et des objectrices. Il faut préciser ici que si ces taux annuels sont compilés à partir des conflits, il suffit néanmoins d'une mention de présence de femme dans un des articles relatant un conflit pour que les femmes soient considérées présentes dans ce conflit. Ainsi, entre 1965 et 2000, conformément à l'hypothèse 2, la proportion des femmes qui participent aux conflits comme instigatrices augmente plus abruptement, à partir d'un niveau plus bas, que la proportion de celles qui y participent en tant qu'objectrices et, si les tendances se maintiennent, la première proportion aura rejoint la deuxième d'ici 5 à 10 ans. Ce peut être là un indice de la meilleure insertion que connaissent, avec le temps, les femmes dans la sphère socio-politique (fig.7). En outre, ceci met en lumière la symétrie grandissante existant entre les rôles d'instigateurs et d'objecteurs dans les conflits urbains.

**Figure 7. Évolution du taux annuel de participation des femmes aux conflits urbains, Région de Québec, 1965-2000.**



Source : données compilées par les chercheur(e)s.

	<b>B</b>	<b>Erreur-type</b>	<b>Sig.</b>
<i>Pour les femmes instigatrices :</i>			
Temps	0,004396	0,001012	0,0001
Ordonnée à l'origine	0,046973	0,021482	0,0357
<i>Pour les femmes objectrices:</i>			
Temps	0,001744	0,001034	0,1008
Ordonnée à l'origine	0,179149	0,021933	0,0000

Des tests de signification montrent: (1) que le coefficient de régression est significativement différent de 0 au niveau 0,05 pour les instigatrices mais qu'il ne l'est pas pour les objectrices; (2) que l'ordonnée à l'origine des instigatrices est significativement différente de celles des objectrices au niveau 0,05 et (3) que le coefficient de régression des instigatrices est, lui aussi, significativement différent de celui des objectrices au niveau 0,05. Ces résultats ne contredisent pas l'hypothèse voulant que le taux d'instigatrices a progressé, à partir d'un niveau significativement plus bas en début de période, plus rapidement que le taux d'objectrices.



#### 5.4.2 MODÉLISATION DE LA PRÉSENCE DE FEMMES CHEZ LES INSTIGATEURS

La qualité apparente d'un tableau de classification dépend du seuil de classe choisi. Dans le cadre de ces travaux, ce seuil a été ajusté à 0,30 (et non pas à 0,50) puisque les taux de participation des instigatrices et des objectrices sont nettement inférieurs à 50% (fig.7). La classification croisée du nombre de conflits observés et prédits (tableau 6) montre que 67,3% des cas où il y a effectivement présence d'instigatrices sont bien classés (code 1). Bien que ce résultat ne soit pas mauvais, il signifie sans doute qu'il y a des facteurs expliquant la présence de femmes instigatrices qui ne sont pas captés par le modèle du tableau 8. En revanche, le coefficient de détermination de Nagelkerke est de 0,458 (tableau 7), ce qui indique une assez bonne performance explicatrice d'ensemble.

**Tableau 6. Table de classification du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains.**

**Table de classification<sup>a</sup>**

Observé			Prédit		Pourcentage correct
			Femmes chez instigateurs		
			0	1	
Étape	Femmes chez	0	1538	211	87,9
1	instigateurs	1	113	233	67,3
Pourcentage total					84,5

a. La valeur du seuil de classe est de 0,300

**Tableau 7. Sommaire du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains.**

**Sommaire du modèle**

Étape	-2 Log likelihood	Cox & Snell R Square	Nagelkerke R Square
1	1215,084	,271	,458

Le tableau 8 présente les coefficients associés aux variables indépendantes. Tout d'abord, conformément à l'hypothèse 1, le temps (PT\_AN) exerce un effet positif significatif sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits, comme le montre le rapport de vraisemblance (odds ratio) de 1,084. Ce résultat est probablement dû, en bonne partie, à la plus grande insertion des femmes dans les sphères politique, économique et professionnelle. La présence d'instigatrices augmente dans les conflits au fil du temps : une diversification du rôle des femmes sur la scène urbaine s'est opérée.

Ensuite, le nombre de mentions d'instigateurs associés aux conflits est une variable qui permet de contrôler l'effet de la taille, voire même la portée sociale, de ces événements. Ainsi, plus les mentions d'instigateurs sont nombreuses, plus la probabilité d'y trouver des femmes augmente. C'est la loi des grands nombres : plus les protagonistes sont mentionnés souvent, plus les femmes risquent d'être visibles. Ce résultat est dû en partie à la féminisation de plus en plus courante de la langue française dans les médias au Québec (Trudelle *et al.* 2005). Il est clair que cette féminisation du discours accroît nettement la visibilité médiatique des femmes qui participent aux événements conflictuels.

**Tableau 8. Variables incluses dans l'équation de régression logistique modélisant la présence de femmes chez les instigateurs des conflits urbains.**

*Variable dépendante : Présence de femmes chez les instigateurs.*

	Variables	B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp(b)
STEP	PT_AN: Temps depuis 1965	0,080	0,023	12,177	1	<b>0,000</b>	1,084
1a	Nombre de mentions d'instigateurs	0,070	0,029	5,810	1	<b>0,016</b>	1,073
<b>Instigateurs</b>	État	-1,380	0,513	7,239	1	<b>0,007</b>	0,251
	Mouvements associatifs/civils	3,104	0,619	25,118	1	<b>0,000</b>	22,290
	Secteur privé	0,336	0,521	0,415	1	0,519	1,399
<b>Enjeux des instigateurs</b>	Économiques	-1,084	0,527	4,229	1	<b>0,040</b>	0,338
	Environnementaux	-1,142	0,422	7,331	1	<b>0,007</b>	0,319
	Sociaux	1,011	0,454	4,953	1	<b>0,026</b>	2,750
<b>Actions des instigateurs</b>	Argumentation/ Délibération	0,561	0,492	1,300	1	0,254	1,752
	Pression	0,806	0,418	3,718	1	<b>0,054</b>	2,238
	Confrontation	1,312	0,523	6,297	1	<b>0,012</b>	3,713
<b>Interactions Instigateurs et temps</b>	État par Temps	0,040	0,021	3,840	1	<b>0,050</b>	1,041
	Mouvements associatifs par Temps	-0,054	0,022	5,827	1	<b>0,016</b>	0,947
	Secteur privé par Temps	-0,031	0,020	2,385	1	0,123	0,969
<b>Enjeux des instigateurs et temps</b>	Économiques par Temps	0,045	0,021	4,491	1	<b>0,034</b>	1,046
	Environnementaux par Temps	0,036	0,018	4,141	1	<b>0,042</b>	1,037
	Sociaux par Temps	-0,012	0,019	0,442	1	0,506	0,988
<b>Actions des instigateurs et temps</b>	Délibération par Temps	-0,002	0,020	0,012	1	0,914	0,998
	Pression par Temps	-0,012	0,018	0,483	1	0,487	0,988
	Confrontation par Temps	-0,048	0,022	4,666	1	<b>0,031</b>	0,953
<b>Objecteurs</b>	État	-0,795	0,410	3,760	1	<b>0,052</b>	0,451
	Mouvements civils/associatifs	-0,730	0,460	2,521	1	0,112	0,482
	Secteur privé	-1,268	0,615	4,248	1	<b>0,039</b>	0,282
<b>Instigateurs et objecteurs</b>	Objecteur État par Instigateur État	0,931	0,368	6,408	1	<b>0,011</b>	2,538
	Objecteurs civils par Instigateur État	1,116	0,407	7,504	1	<b>0,006</b>	3,053
	Objecteur privé par Instigateur État	0,881	0,566	2,423	1	0,120	2,414
	Objecteur État par Instigateurs civils	0,349	0,359	0,945	1	0,331	1,418
	Objecteurs civils par Instigateurs civils	-0,987	0,386	6,553	1	<b>0,010</b>	0,373
	Objecteur privé par Instigateurs civils	-0,067	0,456	0,022	1	0,882	0,935
	Objecteur État par Instigateur privé	-0,187	0,386	0,235	1	0,628	0,829
	Objecteurs civils par Instigateur privé	-0,277	0,399	0,482	1	0,488	0,758
	Objecteur privé par Instigateur privé	0,989	0,460	4,627	1	<b>0,031</b>	2,689
	Constante	-4,549	0,644	49,856	1	0,000	0,011

a. Toutes les variables ont été intégrées dans le modèle à l'étape 1.

En ce qui concerne les protagonistes tenant le rôle d'instigateurs, la première surprise réside chez les acteurs étatiques puisque la présence de ces derniers dans les conflits exerce un effet à la baisse sur la probabilité de participation des femmes en tant qu'instigatrices. Cependant, lorsque le temps est utilisé comme variable modératrice, l'influence de l'état lorsqu'instigateur devient positive. C'est-à-dire que plus le temps passe, plus la présence d'instigateurs étatiques exerce un effet positif sur la probabilité que des femmes soient impliquées dans les conflits urbains en tant qu'instigatrices. De même, la présence d'instigateurs issus de la société civile a un effet certain sur la participation de femmes instigatrices. Ceci n'est pas étonnant en soi puisque les femmes ont toujours été très actives dans les mouvements sociaux urbains et les différents organismes communautaires émanant de la société civile. En effet, la présence de femmes chez les acteurs issus de la société civile est très importante au départ, plus que dans aucune autre catégorie de protagonistes. Néanmoins, le temps semble exercer un effet à la baisse sur la présence de femmes instigatrices lorsque des mouvements civils sont instigateurs. En ceci, Trudelle *et al.* (2005) ont trouvé des résultats similaires en ce qui concerne les actrices sociales impliquées dans les conflits : leur présence et leur visibilité diminuaient dans le temps et cette diminution était particulièrement marquée chez les instigatrices.

Pour les enjeux véhiculés dans les conflits dans lesquels il y a présence de femmes instigatrices, seuls les enjeux sociaux n'exercent pas d'effet à la baisse sur la probabilité de participation des instigatrices aux conflits. Les enjeux sociaux, telles les questions liées à la santé, la sécurité et l'accès aux biens et espaces publics, ont toujours été des enjeux

extrêmement importants pour les femmes qui luttent sur la scène urbaine afin que leurs intérêts et ceux des personnes dont elles s'occupent soient pris en compte.

Il est plus malaisé d'expliquer le résultat associé aux enjeux environnementaux puisqu'ils comptent parmi ceux pour lesquels les femmes militent et luttent depuis longtemps. Et ce, que ces enjeux concernent spécifiquement la protection d'un milieu donné contre une menace physique ou encore, qu'ils transcendent cette étroite définition du terme environnement, et embrassent la plus vaste notion de justice et de racisme environnementaux (DiChiro 1992; Nordquist 1995). Serait-ce là un résultat spécifique à la ville et à la période étudiée? Cependant, lorsque le temps est pris en considération, les enjeux de type environnemental exercent un effet positif sur la participation des instigatrices aux conflits. Donc, avec le temps, les enjeux environnementaux sont de plus en plus véhiculés par les instigatrices des conflits urbains.

Une explication à l'effet négatif exercé par les enjeux environnementaux sur la présence d'instigatrices réside peut-être dans la définition même de la catégorie enjeux environnementaux, qui inclut l'enjeu qualité de vie, par exemple, et dans la difficulté de clairement distinguer ces enjeux environnementaux des enjeux sociaux, dont font partie les enjeux liés à la santé et à la sécurité, selon la classification adoptée ici. Une autre possibilité est que les enjeux environnementaux ne transparaissent pas pleinement dans le discours des femmes qui s'impliquent dans des luttes liées aux questions environnementales. Peut-être font-elles appel à d'autres types d'enjeux pour s'impliquer. Les conflits dans lesquels il y a des enjeux véhiculés par les instigateurs font intervenir plus d'une catégorie d'enjeux dans

52% des cas. Plus précisément, les enjeux environnementaux chez les instigateurs sont présents dans 867 conflits sauf que pour 417 de ces conflits, il y a au moins une autre catégorie d'enjeux de mentionnée par les instigateurs. Le tableau 9 présente les co-occurrences des catégories des variables protagonistes, enjeux et actions.

**Tableau 9. Présentation des combinaisons possibles des protagonistes, enjeux et actions.**

		Conflits dans lesquels il y a:			
		Chez instigateurs		Chez objecteurs	
			%		%
<b>Protagonistes</b>	État	1256	60%	867	41%
	Secteur privé	547	26%	333	15%
	Mouvements civils ou associatifs	522	25%	1222	58%
	État*Secteur privé	206	10%	124	6%
	État*Mouvements civils	208	10%	342	16%
	Secteur privé*Mouvements civils	110	5%	125	6%
	État*Secteur privé*Mouvements civils	61	3%	69	3%
<b>Enjeux</b>	Économiques	527	25%	711	34%
	Sociaux	613	29%	967	46%
	Environnementaux	867	41%	865	41%
	Sociaux*Environnementaux	301	14%	448	21%
	Économiques*Sociaux	120	6%	213	10%
	Économiques*Environnementaux	190	9%	209	10%
	Économiques*Sociaux*Environnementaux	74	4%	104	5%
<b>Actions</b>	Délibération	1209	58%	403	19%
	Pression	525	25%	381	18%
	Confrontation	217	10%	188	9%
	Délibération*Pression	396	19%	584	28%
	Délibération*Confrontation	132	6%	244	12%
	Pression*Confrontation	96	5%	212	10%
	Délibération*Pression*Confrontation	79	4%	160	8%

Source : données compilées par les chercheur(e)s.

Toujours en regard des enjeux, il est intéressant de noter que si les enjeux économiques exercent une influence négative sur la participation des instigatrices, lorsque les variables temps et enjeux économiques entrent en interaction, en revanche, ceux-ci influencent

positivement la participation des instigatrices aux conflits urbains. Ainsi, au fil des années, les femmes instigatrices s'intéressent de plus en plus aux questions économiques. Entre 1965 et 2000, il y a donc une réelle diversification des enjeux pour lesquels s'engagent les femmes instigatrices dans les conflits.

Pour les actions utilisées par les instigatrices dans leurs luttes, les actions de type pression et confrontation semblent exercer une influence significative sur la présence d'instigatrices. Cependant, lorsque le temps est utilisé comme variable modératrice, l'effet des premières devient non significatif et les secondes exercent un effet à la baisse sur la participation des instigatrices aux conflits. Ceci pourrait être interprété comme un indice de diversification des stratégies utilisées par les femmes pour mener leurs luttes. De fait, les années 1990 ont vu fleurir les pratiques de communication, d'argumentation et de délibération dans le domaine de la planification urbaine et régionale (Healey 1993; Forester 1999). De plus, comme tous les coefficients de régression (B) des actions sont positifs, il est loisible de penser que les conflits sont assez mouvementés.

Quelques interactions se produisant entre les différents types de protagonistes exercent une influence significative sur la participation des instigatrices. Premièrement, les objecteurs étatiques et ceux du secteur privé exercent un effet à la baisse sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits. Le résultat est moins probant pour les premiers ( $p=0,052$ ) que pour les deuxièmes ( $p=0,039$ ). Une corrélation bivariée a été effectuée entre la présence de femmes chez les instigateurs et la présence d'objecteurs étatiques (corrélation de Pearson : 0,08;  $p \leq 0,01$ ). En outre, l'influence de l'état comme

objecteur est modérée quand l'état est aussi instigateur. Il y a alors un effet positif sur la probabilité de participation des instigatrices. Il en est de même avec les objecteurs issus de la société civile, leur influence sur la participation des instigatrices étant modérée, et positive, lorsque les instigateurs sont de type étatique. De plus, lorsque l'influence des objecteurs issus de la société civile est modérée par les instigateurs du même type, elle exerce un effet à la baisse sur la probabilité de présence de femmes instigatrices. Finalement, l'influence des objecteurs du secteur privé devient positive lorsque la variable représentant les instigateurs du même secteur est utilisée comme variable modératrice.

#### 5.4.3 MODÉLISATION DE LA PRÉSENCE DE FEMMES CHEZ LES OBJECTEURS

La classification croisée du nombre de conflits observés et prédits (tableau 10) montre que, concernant les objectrices, le modèle arrive à bien classer 78,6% des cas où il y a effectivement présence de femmes (code 1). Le coefficient de détermination de Nagelkerke a une valeur de 0,404 (tableau 11), indiquant ici une capacité explicatrice un peu moindre que pour les instigatrices. Le tableau 12 présente les facteurs influençant la participation des objectrices aux conflits urbains de la région.



**Tableau 10. Table de classification du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains.**

**Table de classification<sup>a</sup>**

Observé			Prédit		
			Femmes chez objecteurs		Pourcentage correct
			0	1	
Étape 1	Femmes chez objecteurs	0	1118	383	74,5
		1	127	467	78,6
	Pourcentage total				75,7

a. La valeur du seuil de classe est de 0,300

**Tableau 11. Sommaire du modèle de régression logistique développé pour prédire la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains.**

**Sommaire du modèle**

Étape 1	-2 Log likelihood	Cox & Snell R Square	Nagelkerke R Square
1	1806,183	,281	,404

Le temps (PT\_AN) n'a pas d'effet significatif sur la probabilité que des femmes soient objectrices dans les conflits. Ceci s'explique probablement par le nombre important de conflits où il y a des objectrices dès le début de la période étudiée. Le nombre de conflits où il y a des objectrices (594) est en effet plus important que celui où il y a des instigatrices (346). Comme pour les instigatrices, toutefois, la participation des objectrices croît avec le temps. Cependant, au fil des ans, cette augmentation est nettement moins importante que ne l'est celle des instigatrices. Le nombre de mentions d'objecteurs dans les conflits influence également la probabilité que des femmes soient objectrices. Il s'agit même de la variable ayant le score le plus élevé sur le test de Wald. Plus les objecteurs sont fréquemment mentionnés, plus la chance que des femmes y soient visibles augmente. C'est probablement ici encore, comme pour les instigatrices, une question de visibilité médiatique des femmes.

**Tableau 12. Variables incluses dans l'équation de régression logistique modélisant la présence de femmes chez les objecteurs des conflits urbains.**

*Variable dépendante : Présence de femmes chez les objecteurs.*

	Variables	B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp(b)
STEP	PT_AN: Temps depuis 1965	0,032	0,020	2,545	1	0,111	1,033
1a	Nombre de mentions d'objecteurs	0,179	0,031	33,344	1	<b>0,000</b>	1,197
<b>Objecteurs</b>	État	-0,874	0,422	4,284	1	<b>0,038</b>	0,417
	Mouvements associatifs/civils	3,003	0,609	24,289	1	<b>0,000</b>	20,149
	Secteur privé	-0,924	0,596	2,398	1	0,122	0,397
<b>Enjeux des objecteurs</b>	Économiques	-0,291	0,336	0,752	1	0,386	0,747
	Environnementaux	-0,207	0,296	0,491	1	0,483	0,813
	Sociaux	1,667	0,318	27,517	1	<b>0,000</b>	5,298
<b>Actions des objecteurs</b>	Argumentation/ Délibération	0,076	0,303	0,064	1	0,801	1,079
	Pression	0,693	0,293	5,579	1	<b>0,018</b>	1,999
	Confrontation	0,221	0,315	0,493	1	0,483	1,247
<i>Interactions</i>							
<b>Objecteurs et temps</b>	État par Temps	0,068	0,016	18,814	1	<b>0,000</b>	1,070
	Mouvements associatifs par Temps	0,000	0,020	0,000	1	0,989	1,000
	Secteur privé par Temps	0,046	0,019	5,589	1	<b>0,018</b>	1,047
<b>Enjeux des objecteurs et temps</b>	Économiques par Temps	0,000	0,015	0,000	1	0,985	1,000
	Environnementaux par Temps	0,005	0,014	0,104	1	0,747	1,005
	Sociaux par Temps	-0,028	0,015	3,677	1	<b>0,055</b>	0,972
<b>Actions des objecteurs et temps</b>	Délibération par Temps	-0,007	0,014	0,266	1	0,606	0,993
	Pression par Temps	-0,019	0,014	1,904	1	0,168	0,981
	Confrontation par Temps	-0,013	0,014	0,772	1	0,380	0,987
<b>Instigateurs</b>	État	0,998	0,413	5,843	1	<b>0,016</b>	2,714
	Mouvements civils/associatifs	0,019	0,440	0,002	1	0,966	1,019
	Secteur privé	0,426	0,430	0,981	1	0,322	1,531
<b>Objecteurs et instigateurs</b>	Objecteur État par Instigateur État	-0,443	0,311	2,032	1	0,154	0,642
	Objecteurs civils par Instigateur État	0,544	0,372	2,141	1	0,143	1,723
	Objecteur privé par Instigateur État	-0,605	0,320	3,570	1	0,059	0,546
	Objecteur État par Instigateurs civils	-0,968	0,400	5,864	1	<b>0,015</b>	0,380
	Objecteurs civils par Instigateurs civils	-0,786	0,413	3,613	1	0,057	0,456
	Objecteur privé par Instigateurs civils	-1,230	0,411	8,939	1	<b>0,003</b>	0,292
	Objecteur État par Instigateur privé	-0,064	0,484	0,018	1	0,895	0,938
	Objecteurs civils par Instigateur privé	-0,958	0,490	3,820	1	<b>0,051</b>	0,384
	Objecteur privé par Instigateur Privé	0,539	0,418	1,658	1	0,198	1,714
	Constante	-4,840	0,613	62,362	1	0,000	0,008

a. Toutes les variables ont été intégrées dans le modèle à l'étape 1.

En outre, les objecteurs étatiques exercent un effet à la baisse sur la présence de femmes objectrices. Cependant, lorsque modéré par le temps, l'effet de cette variable devient positif. Au fil des années, les types de protagonistes chez lesquels les objectrices sont présentes se diversifient. La présence des objecteurs issus de la société civile a aussi un effet positif sur la participation des objectrices. Ceci n'est point surprenant puisque les femmes ont d'abord commencé à militer sur la scène urbaine dans des mouvements issus de cette société civile. Enfin, lorsque l'effet des objecteurs du secteur privé est modéré par le temps, il exerce une influence positive significative sur la probabilité que des femmes participent aux conflits en tant qu'objectrices. Ce résultat peut être lui aussi vu comme une diversification du rôle des femmes sur la scène urbaine, une meilleure insertion des femmes dans la sphère économique.

En regard des enjeux, seuls les enjeux sociaux ont un effet significatif sur la participation des objectrices aux conflits. Lorsque modéré par la variable temps, cet effet reste significatif au seuil  $p \leq 0,10$  mais devient négatif. C'est-à-dire qu'au fil du temps, les enjeux sociaux exercent moins d'effet sur la probabilité que des femmes objectrices participent aux conflits. Ceci pourrait traduire une diversification des enjeux pour lesquels s'engagent les objectrices sauf que les résultats non significatifs des enjeux économiques et environnementaux ne permettent pas d'étayer plus en avant cette allégation. Ici encore, les enjeux environnementaux ne semblent pas exercer d'effet sur la participation des objectrices. Comme il est reconnu que les femmes luttent depuis longtemps pour des questions de protection et de préservation, que ce soit de la nature ou encore, du milieu bâti, lieu de la quotidienneté, ces résultats surprennent un peu. Peut-être sont-ils effectivement

une conséquence de la catégorisation des enjeux en trois types distincts alors que la réalité est plus complexe et plus nuancée. Les enjeux environnementaux étaient véhiculés par les objecteurs dans 865 conflits sur lesquels seulement 36% comportaient des femmes objectrices et 64% comprenaient au moins un autre type d'enjeux. Par ailleurs, la comparaison des résultats des tableaux 8 et 12 permet de voir que la propension des femmes à intervenir dans les enjeux environnementaux est plus forte chez les objectrices (0,813) que chez les instigatrices (0,319). Bien que les coefficients ne soient pas tous significatifs, cela suggérerait-il un rôle plus réactif qu'actif au sujet de ce type d'enjeu? Ou alors, les femmes se sentent peut-être plus concernées par des types particuliers d'enjeux environnementaux?

Seules les actions de type pression influencent la probabilité que des femmes objectrices soient présentes dans les conflits alors que pour les instigatrices, c'était plutôt les actions de type confrontation qui exerçaient un effet sur leur participation. Aussi, l'influence de ces actions de type pression n'a pas varié de manière significative dans le temps.

Certaines interactions entre protagonistes influencent la présence de femmes objectrices. En effet, la présence d'instigateurs étatiques exerce une influence positive sur la présence de femmes chez les objecteurs. Ensuite, d'autres interactions entre protagonistes exercent, quant à elles, un effet à la baisse sur la probabilité que des femmes objectrices participent aux conflits. Ainsi, c'est le cas lorsque l'effet des objecteurs issus de la société civile est modéré par les instigateurs étatiques et aussi lorsque l'effet de ces mêmes objecteurs est modéré par les instigateurs du secteur privé. Les interactions significatives entre les acteurs

des conflits sont plus nombreuses dans le modèle de régression concernant les instigatrices que dans celui ayant trait aux objectrices. Est-ce à dire que les interactions sociales qui se produisent entre les acteurs des conflits joueraient un rôle plus important quant à la présence de femmes instigatrices qu'à celle de femmes objectrices?

## 5.5 CONCLUSION

Sur la scène urbaine, plusieurs femmes pratiquent un activisme aux multiples facettes. Elles luttent pour protéger leur voisinage contre les menaces physiques et sociales, elles sécurisent les services locaux et mettent sur pied des services sociaux alternatifs, et elles tentent d'élargir l'agenda politique des municipalités afin qu'il soit plus étroitement lié à leurs préoccupations et donne la priorité aux questions relatives aux soins des enfants, au bien-être et à la pauvreté (Wekerle et Peake, 1996). L'analyse des conflits qui surgissent dans les aires urbanisées met en lumière une partie du processus de participation politique et civile des femmes à l'aménagement du milieu et à la gestion de la vie urbaine. Ces femmes qui s'impliquent dans l'activité conflictuelle arrivent-elles à humaniser la ville, à rendre la vie urbaine plus égalitaire et sa gestion plus démocratique?

Un des objectifs de ce cinquième chapitre était d'explorer l'idée voulant que l'implication des femmes dans les conflits urbains participe à l'humanisation de la ville, celle-ci étant caractérisée par une plus grande prise en compte des besoins sociaux ignorés par les idéologies et les pratiques basées sur le contrat social traditionnel. Une partie de ce processus multidimensionnel d'humanisation de la ville doit pouvoir être mise en lumière à

travers les controverses, débats et conflits urbains, ces derniers étant une forme particulièrement intense d'interaction sociospatiale entre les acteurs et actrices de la scène urbaine.

L'analyse de la presse écrite a permis de recenser 2095 conflits survenus dans la région métropolitaine de recensement de Québec entre 1965 et 2000. Tous les articles relatant ces conflits ont été analysés. De nombreuses variables caractérisant ces événements ont été colligées dans un modèle relationnel de données, tels les protagonistes impliqués, les enjeux véhiculés et les actions entreprises par ces protagonistes. Aussi, les acteurs des conflits ont été divisés en deux grands groupes, soient ceux qui veulent mettre en œuvre un projet, les instigateurs et ceux qui s'opposent à ce même projet, les objecteurs. Les variables décrivant les protagonistes, leurs enjeux et leurs actions sont binaires : présence/absence. Les variables présence de femmes chez les instigateurs et présence de femmes chez les objecteurs, sont elles aussi binaires.

Afin d'étudier la participation des femmes aux conflits, des analyses de régression logistique binaire ont été effectuées. Deux modèles symétriques précis, un pour les instigatrices, et l'autre pour les objectrices, sont présentés ici. Pour chacun des modèles, la présence ou non de femmes constitue la variable dépendante. La modélisation a permis de répondre, en tout ou en partie, aux quatre hypothèses avancées dans cette recherche quant à la participation des femmes à l'activité conflictuelle, à savoir que :

- 1) Toutes choses étant égales par ailleurs, la participation des femmes dans les conflits urbains augmente de manière significative avec le temps et ce, qu'elles y soient instigatrices ou objectrices;
- 2) Il y a une institutionnalisation du rôle des femmes dans ces conflits;
- 3) L'évolution de la participation des femmes instigatrices et objectrices est influencée par les caractéristiques des conflits;
- 4) L'évolution de la participation des femmes instigatrices et objectrices est influencée par les interactions entre certains protagonistes des conflits.

Si les résultats montrent que la présence de femmes instigatrices augmente de manière significative avec le temps, il n'en est pas de même pour les objectrices. Ainsi, la première hypothèse n'est seulement qu'en partie confirmée. De plus, et au-delà du fait que la présence de femmes chez les instigateurs et objecteurs issus de la société civile est importante dès le départ et le reste jusqu'à la fin de la période étudiée (tableaux 8 et 12), les tendances temporelles montrent qu'il y a effectivement eu une institutionnalisation du rôle des femmes dans les conflits urbains car les variables d'interaction « État par temps » sont significatives pour les instigatrices (coefficient  $B = 0,040$ ; sig. 0,050) comme pour les objectrices ( $B = 0,068$ ; sig. 0,000). Avec le temps, les femmes ont connu une meilleure insertion dans la sphère socio-politique et, conséquemment, elles ont vu leurs rôles se diversifier sur la scène urbaine.

La modélisation a mis en lumière les caractéristiques intrinsèques aux conflits qui exercent un effet sur la participation des instigatrices et des objectrices. Cependant, les

classifications croisées du nombre de conflits observés et prédits des deux modèles retenus montrent qu'une partie seulement des facteurs expliquant la présence de femmes est captée par les modèles. En revanche, les coefficients de détermination de Nagelkerke des deux modèles indiquent une assez bonne performance explicatrice d'ensemble pour chacun d'eux.

Le temps exerce un effet positif sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits, tout comme le fait le nombre de mentions d'instigateurs associés aux conflits. Plus ceux-ci sont mentionnés souvent, plus la probabilité d'y trouver des femmes augmente. La présence d'instigateurs étatiques exerce un effet à la baisse sur la probabilité que des femmes soient instigatrices. Cependant, une fois modérée par le temps, l'influence de l'État devient positive. C'est là, un indice de l'institutionnalisation du rôle des femmes sur la scène urbaine. La présence d'instigateurs issus de la société civile exerce aussi un effet positif sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits. Ceci n'est pas surprenant en soi puisque les femmes ont toujours été très actives dans les mouvements issus de la société civile. En revanche, une fois modérée par le temps, l'influence des instigateurs issus de la société civile devient négative et ceci tend à confirmer la diversification du rôle des femmes dans l'activité conflictuelle.

Les seuls enjeux qui exercent un effet positif sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits sont les enjeux sociaux, ces enjeux ayant toujours revêtu une grande importance pour les femmes. Cependant, une fois que les variables enjeux économiques et enjeux environnementaux sont modérés par la variable temps, ils exercent



un effet positif sur la participation des instigatrices aux conflits. En ce qui concerne les enjeux de type environnemental, il s'agit là d'un résultat contre-intuitif qui peut potentiellement être expliqué par (1) la catégorisation même des enjeux, la distinction entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux n'étant parfois pas aisée et (2) le fait que les enjeux environnementaux peuvent ne pas transparaître dans le discours des femmes instigatrices impliquées dans les conflits à caractère environnemental car elles peuvent faire appel à d'autres types d'enjeux pour s'y impliquer.

L'analyse des actions entreprises par les instigatrices révèle que les actions de type délibération n'exercent pas d'effet significatif quant à la probabilité que des femmes participent aux conflits en tant qu'instigatrices. Cependant, il y aurait un indice de diversification des stratégies utilisées par les femmes pour mener leurs luttes car les actions de type pression et confrontation, une fois modérées par la variables temps, soient n'exercent plus d'effet significatif, soient exercent un effet à la baisse sur la présence d'instigatrices.

Conformément à l'hypothèse quatre, quelques interactions se produisant entre protagonistes exercent un effet significatif sur la présence de femmes instigatrices dans les conflits. D'abord, les objecteurs étatiques et ceux du secteur privé exercent un effet à la baisse sur cette participation. Il est plus difficile d'interpréter les variables d'interactions entre protagonistes, bien que l'effet de quelques-unes soit positif.

La modélisation de la participation des femmes objectrices montre que le temps n'a pas d'effet significatif sur cette participation. Cependant, comme pour les instigatrices, le nombre de mentions d'objecteurs dans les conflits influence la probabilité que des femmes soient objectrices. Les objecteurs étatiques exercent un effet à la baisse sur la présence d'objectrices, effet qui devient positif lorsque la variable est modérée par le temps. Lorsque les objecteurs du secteur privé sont modérés par la variable temps, ils exercent aussi un effet positif sur la présence d'objectrices. Il s'agit là d'indices d'une meilleure insertion des femmes dans les sphères politique et économique.

Pour les objectrices, les enjeux environnementaux, qu'ils soient modérés par le temps ou non, ne semblent pas exercer d'effet sur leur participation. Ce résultat pourrait être un indice d'une catégorisation d'enjeux trop rigide par rapport à une réalité plus complexe et plus nuancée. En fait, seuls les enjeux sociaux exercent un effet positif sur la probabilité que des femmes participent aux conflits en tant qu'objectrices et encore, cet effet devient négatif une fois que ces enjeux sont modérés par le temps. Comme pour les instigatrices, l'analyse des actions entreprises par les objectrices montre que les actions de type délibération n'exercent pas d'effet significatif quant à la probabilité que des femmes participent aux conflits en tant qu'instigatrices. Les femmes impliquées dans les conflits n'entreprendraient donc pas des actions de type délibération en premier lieu mais conduiraient plutôt d'autres types d'action pour mener leurs luttes.

Enfin, les interactions entre protagonistes qui influencent la participation des femmes objectrices sont moins nombreuses que pour les instigatrices. Si la présence d'instigateurs

étatiques exerce un effet positif sur la participation des objectrices, les autres types d'instigateurs n'exercent aucun effet. Ici aussi, les variables d'interaction sont plus difficiles à interpréter.

La modélisation de la participation des femmes aux conflits urbains est une entreprise très délicate et toute en nuances. Les deux modèles présentés sont loin d'épuiser l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer la participation des femmes aux conflits urbains de la région métropolitaine de Québec, qu'elles y soient instigatrices ou objectrices. Néanmoins, ces modèles apportent des éléments de réponse et éclairent de possibles pistes de recherche quant à la participation politique et civile des femmes à l'activité conflictuelle, pistes qui méritent d'être explorées plus en avant. Ainsi, la modélisation de la participation des femmes aux conflits urbains peut être améliorée, par l'ajout par exemple, de nouveaux facteurs « extrinsèques » aux conflits comme le profil socio-économique des femmes selon les quartiers ou encore, l'âge du milieu bâti où se déroule l'activité conflictuelle. Il y a fort à parier, en effet, que plusieurs de ces facteurs « extrinsèques », ou variables contextuelles, exercent une influence sur l'implication des instigatrices et des objectrices dans l'activité conflictuelle.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Plusieurs champs disciplinaires s'intéressent à la question de l'action collective et de ses diverses formes d'expression dont les mouvements sociaux et les événements de protestation : la sociologie, la géographie, l'aménagement et les sciences politiques, pour n'en nommer que quelques-uns. Bien que cette thèse de doctorat se réclame du champ de la géographie, en étudiant la participation des femmes aux événements conflictuels nous avons essayé de tenir compte des corpus de connaissances de diverses disciplines. À nos yeux, en effet, pour étudier l'activité conflictuelle et la participation politique et civile des femmes dans leurs multiples dimensions, un décloisonnement entre champs disciplinaires est souhaitable, voire nécessaire. Cependant, la multidisciplinarité peut être une arme à double tranchant car si, d'une part, elle permet d'analyser un phénomène dans sa multidimensionnalité en le sortant des limites disciplinaires strictes où il pourrait être cantonné, d'autre part, elle oblige à maîtriser, au moins partiellement car il est plutôt rare qu'on puisse le faire à fond, plusieurs perspectives, ce qui expose cette approche aux critiques des fondamentalistes disciplinaires (Brais 2000).

Cette thèse de doctorat analyse principalement la participation politique et civile des femmes impliquées dans les conflits urbains survenus dans la région métropolitaine de recensement de Québec entre 1965 et 2000. Comme en témoignent les cinq chapitres formant le corps de la thèse, la démarche intellectuelle fut divisée en étapes distinctes. La méthode utilisée pour la collecte des données sur les conflits urbains est l'analyse de la

presse écrite. Ainsi, toutes les éditions du quotidien Le Soleil parues de 1965 à 2000 ont été parcourues et tous les articles traitant des conflits urbains s'étant produits durant la même période ont été photocopiés, archivés et lus : 6 578 articles relatant 2095 conflits urbains ont été analysés. Les très nombreuses variables extraites de ces articles ont été colligées dans un modèle relationnel de données. Cette base de données relationnelle est l'outil essentiel de ces travaux car elle offre une façon flexible de structurer la complexité de l'activité conflictuelle sans trop abstraire la réalité. Ce type de modèle structure et gère l'information récoltée en procédant à la mise en lumière (1) des multiples dimensions et de la mouvance qui caractérisent les événements conflictuels et (2) des relations qui unissent les conflits qui sont, rappelons-le, des formes particulièrement intenses d'interactions sociales et spatiales entre acteurs et actrices de la scène urbaine.

Il est évident que l'utilisation de la presse écrite comme source de données n'est pas sans problème. En effet, nombreux sont les biais présents dans les médias de masse. À défaut de pouvoir les corriger, les chercheur(e)s doivent au moins en tenir compte. Les rapports sociaux de pouvoir et le processus de sélection des nouvelles sont deux forces génératrices des biais de sélection, de description et de sous-représentation, biais mis en lumière par les chercheur(e)s qui se sont intéressés à la validité des données sur l'action collective récoltées dans la presse écrite. Ils et elles ont étudié les nombreux mécanismes à l'oeuvre dans la production de ces biais. Si les débats abondent dans l'univers académique au sujet du rôle des organisations médiatiques et de leurs travailleurs et travailleuses dans les sociétés occidentales, les chercheur(e)s s'entendent néanmoins pour dire que l'importance des médias pour les protagonistes de l'activité conflictuelle, dont la protestation sociale, est

capitale. Pour ces acteurs et actrices de toutes sortes, en effet, c'est à travers les médias que leurs luttes et les enjeux qui y sont sous-jacents gagneront l'attention du public, et par là son appui potentiel.

En outre, les journaux sont facilement accessibles, peu coûteux, continus dans le temps et dans l'espace, l'information y est généralement ordonnée; bref, l'utilisation de la presse écrite comme source de données sur l'activité conflictuelle présente plusieurs avantages par rapport à d'autres types de sources comme par exemple, les archives de police ou de mouvements sociaux ou encore, les statistiques cumulées au sujet des grèves. De plus, il faut savoir que les biais de sélection et de description ne sont pas les seuls faits de la presse écrite, d'autres sources d'information, telles les archives justement, présentent ces biais. Pour les nombreux chercheur(e)s qui utilisent les journaux comme source de données sur les événements conflictuels, il ne fait aucun doute qu'aussi longtemps que l'objectif de la recherche n'est pas l'analyse de la vérité absolue au sujet de l'activité conflictuelle mais plutôt l'analyse du changement social et de ses grandes tendances, les journaux sont une excellente source d'information qui ne pose aucun problème méthodologique insoluble.

Comme elle est basée sur l'analyse de données quantitatives tirées de la presse écrite, données qui sont colligées dans un modèle relationnel, la démarche proposée par cette thèse pour l'étude des conflits urbains et la participation des femmes est une démarche analytique, quantitative et pour partie modélisante. Il est vrai que la plupart des recherches féministes en géographie ont critiqué les méthodes quantitatives car elles renforcent une approche masculiniste des sciences, approche dans laquelle le savoir et la vérité sont fixes

et ne peuvent être connus que par une observation et une analyse complètement « objectives » (McDowell 1992). Cependant, nous croyons que les méthodes quantitatives ne sont aucunement incompatibles avec la recherche féministe ainsi qu'avec une recherche du type de celle-ci, c'est-à-dire une recherche qui prend pour principal sujet d'étude les femmes, sans pouvoir toutefois s'inscrire complètement dans le courant de la recherche féministe. Ainsi, nous croyons que les méthodes quantitatives permettent la mise en lumière de certaines facettes de la vie des femmes tandis qu'elles peuvent effectivement être moins appropriées pour d'autres. Il convient alors de déterminer quelles sont les questions liées à la vie des femmes qui peuvent trouver réponse avec ce type de méthodes et comment s'insèrent ces questions dans un cadre de recherche académique et d'enjeux politiques plus larges (Mattingly et Falconer-Al-Hindi 1995). De fait, les méthodes quantitatives peuvent révéler les relations de pouvoir, comme les rapports sociaux de sexe, qui s'établissent dans la société civile entre différents groupes sociaux spécifiques.

Avant de s'attaquer à l'analyse quantitative de l'activisme urbain féminin, ce travail doctoral s'est attaché à créer une typologie relationnelle des conflits urbains, typologie dont les principes conducteurs étaient la révélation (1) des multiples facettes du rôle des femmes sur la scène urbaine et (2) des multiples dimensions des événements conflictuels, des influences qu'ils exercent les uns sur les autres ainsi que de la mouvance qui les caractérise. En plus de faire une distinction utile entre événements conflictuels et mouvements sociaux, le troisième chapitre expose cette typologie comportant six différentes catégories de conflits qui traduisent, soulignons-le encore, des rapports sociaux de pouvoir et qui sont :

1. Les conflits liés à l'approvisionnement en logements, biens et services urbains;
2. Les conflits liés à l'accès à ces logements, biens et services urbains;
3. Les conflits liés au contrôle et à l'administration de ces logements, biens et services urbains
4. Les conflits liés à la sécurité, à la protection et à la préservation contre des menaces sociales et/ou physiques;
5. Les conflits liés à la protection ou à la reconnaissance de l'identité politique et/ou culturelle;
6. Les conflits de localisation;

En plus d'illustrer chacun de ces types de conflits à l'aide d'exemples choisis, ce chapitre montre aussi (1) comment un conflit peut glisser d'un type à un autre - c'est pourquoi la typologie est dite relationnelle - ainsi que (2) les influences latérales, dans l'espace, que peut exercer un conflit urbain sur un autre, ce qui éclaire éloquemment la multidimensionnalité et la mouvance des conflits urbains.

Dans le quatrième chapitre, les données recueillies au sujet des 2095 conflits urbains ayant eu lieu dans la RMR de Québec entre 1965 et 2000 révèlent que ces conflits ont été influencés par les trois administrations politiques qu'a connues la Ville de Québec durant cette même période. Les analyses effectuées ont également permis de jeter un éclairage nouveau sur la visibilité de la participation des femmes aux conflits urbains de la RMR car ce qui est dévoilé à travers l'analyse de contenu des articles relatant les conflits est la visibilité de la participation des femmes aux conflits plus que leur participation réelle. Les



résultats indiquent que (1) le rôle des femmes sur la scène urbaine s'est diversifié avec le temps, (2) par l'augmentation des femmes instigatrices, il peut être avancé qu'une progression des femmes dans les sphères institutionnelle, économique et politique s'est produite, (3) les femmes qui s'impliquent dans les conflits le font de moins en moins en s'identifiant à leur rôle de prodigues de soins bien que plusieurs d'entre elles s'y impliquent encore en tant que telles, (4) il y a une diversification des enjeux pour lesquels s'impliquent les femmes dans les conflits et (5), il y a un lien entre les types de conflits et la présence de femmes dans les conflits, qu'elles y soient instigatrices ou objectrices.

Néanmoins, les résultats obtenus soulèvent aussi une importante question quant à la visibilité médiatique accordée aux femmes : comment se fait-il que les femmes aient toujours aussi peu de visibilité dans les articles de journaux relatant les conflits dans lesquels elles sont pourtant impliquées? Il y a probablement plus d'une réponse qui conviennent à cette question. Serait-ce la langue française, dans laquelle le masculin est le générique, le fait que les femmes représentent moins souvent la « face publique » des organismes et entreprises ou encore, le fait que Le Soleil ne soit pas un journal féministe mais plutôt traditionnel et donc, qui ne fait pas nécessairement une grande place aux femmes et à leurs activités? Les résultats semblent montrer que pour les femmes, l'obtention d'une couverture médiatique va de pair avec l'exercice plus poussé du pouvoir politique.

Le cinquième et dernier chapitre avait pour principal objectif d'explorer l'idée voulant que l'implication des femmes dans les conflits urbains participe à l'humanisation de la ville,

cette humanisation étant caractérisée, entre autres, par une plus grande « compassion » dans les rapports humains que celle associée à la philosophie du « contrat social ». Par la création de deux modèles de régression logistique binaire, un pour les instigatrices et l'autre pour les objectrices, les analyses statistiques ont permis une intégration plus poussée des différents éléments présentés dans les chapitres précédents. La modélisation a effectivement mis en lumière les caractéristiques « intrinsèques » aux conflits qui exercent un effet sur la participation des instigatrices et des objectrices. La régression logistique pratiquée sur les nombreuses variables a permis de répondre aux hypothèses de recherche émises dans ce chapitre quant à la participation des femmes à l'activité conflictuelle de la région québécoise.

En général, les résultats montrent que :

- (1) Il y a eu une institutionnalisation et une diversification du rôle des femmes sur la scène urbaine;
- (2) Il y a des indices d'une meilleure insertion des femmes dans les sphères politique et économique;

Pour les instigatrices :

- (1) Leur présence augmente de manière significative avec le temps;
- (2) Les enjeux sociaux sont les seuls enjeux à exercer une influence sur la probabilité que des femmes soient instigatrices dans les conflits;
- (3) Il y aurait un indice de diversification des stratégies utilisées par les femmes pour mener leurs luttes;

- (4) Quelques interactions se produisant entre protagonistes influencent la présence de femmes dans les conflits;

Pour les objectrices :

- (1) Leur présence n'augmente pas de manière significative avec le temps;
- (2) Les enjeux sociaux sont les seuls enjeux à exercer une influence sur la probabilité que des femmes soient objectrices dans les conflits;
- (3) Les interactions se produisant entre protagonistes et qui influencent la présence de femmes objectrices dans les conflits sont moins nombreuses que pour les instigatrices;

Dans les deux cas, les résultats associés aux conflits environnementaux sont contre-intuitifs puisque nous pensions que la présence d'enjeux environnementaux allait influencer la probabilité que des femmes, instigatrices ou objectrices, participent aux conflits urbains. Le fait que ces enjeux ne semblent pas exercer d'influence sur la participation des femmes à l'activité conflictuelle peut être dû à plusieurs facteurs dont, pensons-nous, la nature des données. Par exemple, les enjeux sont classés en types bien distincts alors que la réalité est probablement plus complexe et nuancée. Les analyses montrant la très grande présence des femmes dans les conflits aux enjeux sociaux permettent toutefois de pencher vers une réponse affirmative à la question du rôle des femmes dans l'humanisation de la ville. La question de l'influence de l'institutionnalisation de leur action sur ce rôle reste cependant ouverte.

Il est vrai que les modèles créés dans le cadre de cette recherche doctorale sont loin d'épuiser tous les facteurs susceptibles d'influencer la participation des femmes aux conflits urbains de l'agglomération de Québec, ne serait-ce que parce qu'ils exploitent seulement des facteurs « intrinsèques » aux conflits et laissent de côté les facteurs « extrinsèques » – comme le profil socioéconomique des femmes, par exemple- qui exercent probablement un effet sur la participation civile et politique de ces femmes à l'activité conflictuelle. Il y a donc fort à parier que l'ajout de nouvelles variables pourrait améliorer la modélisation de la participation des femmes instigatrices et objectrices aux événements conflictuels.

Cependant, il ne faut pas oublier que cette thèse de doctorat expose une démarche de type exploratoire. À notre connaissance, c'est la première étude du genre sur la participation des femmes à l'activité conflictuelle, voire sur les conflits urbains eux-mêmes. Ces conflits mettent en scène des acteurs et actrices qui peuvent, ou non, s'inscrire explicitement dans des mouvements sociaux et qui peuvent aussi être institutionnalisés à des degrés divers. Ces événements sont considérés comme des nœuds d'interactions sociales et spatiales très intenses se développant entre leurs acteurs et actrices. Chacun de ces événements participe aux processus de structuration de la société urbaine et de son territoire. La macroforme urbaine est donc en partie constituée par et en partie transformée par l'activité conflictuelle. Cette thèse voulait offrir une alternative à la façon dont est généralement étudiée l'activité conflictuelle. C'est pourquoi, tout en s'inspirant de la théorie de la structuration telle que proposée d'abord par Giddens (1984) en sciences sociales, ensuite par Werlen (1992) en géographie humaine, elle propose une démarche analytique et quantitative. Ainsi, chacun

des chapitres qui composent ce travail de doctorat peut être vu comme un jalon visant à vérifier empiriquement certains postulats de cette métathéorie, entendu que d'autres jalons systématiques sont nécessaires à la réussite de cette entreprise car la démarche est loin d'être complète. En fait, deux principaux jalons de la thèse contribuent plus particulièrement à cette entreprise de vérification empirique de la théorie de Giddens : la méthodologie, soit l'utilisation de la presse écrite comme source de données sur l'activité conflictuelle couplée au modèle relationnel de données sur les conflits, et l'analyse du rôle des actrices dans les conflits urbains. Nous pensons que cette démarche exploratoire, bien que très délicate, a un avenir rempli de promesses qui dépasse largement l'univers académique dans lequel elle aura été créée.

Par ailleurs, les autres jalons qui doivent subséquemment être mis en place devraient montrer, de préférence pour l'ensemble de l'agglomération québécoise, la coévolution des actions des acteurs urbains et de la forme urbaine. Les effets de rétroaction existant entre la forme urbaine et les conflits peuvent être mis en lumière par une analyse systémique. En outre, la mise en relation de séries caractérisant les formes urbaines et de séries caractérisant les acteurs et actrices de la scène urbaine permettrait de voir leur co-évolution. En d'autres termes, une analyse longitudinale de l'activité conflictuelle et des caractéristiques du milieu urbain permettrait de voir dans quelle mesure la forme urbaine influence les conflits urbains et dans quelle mesure ceux-ci influencent celle-là. Dans les faits, la vérification quantitative contrôlée des principales propositions de la théorie de la structuration ne pourra s'accomplir sans la mise en place de ces importants jalons prospectifs.

## BIBLIOGRAPHIE

ACKELSBURG, M.A. (1984) Women's Collaborative Activities and City Life: Politics and Policy. In J. Flammang (ed.) *Political Women: Current Roles in State and Local Government*, Beverly Hills: Sage Publications, 242-259.

ACKELSBURG, M. et BREITBART, M. (1987) Terrains of Protest: Stricking City Women. *Our Generation*, 19(1): 151-175.

ALFASI, N. (2004) The Meaning of Words in Urban Conflicts: Language, Argumentation Patterns and Local Politics in Israel. *Urban Studies*, 41(11): 2139-2157.

ANDREW, C. (1993) Le palier local et les enjeux des femmes: l'expérience d'Ottawa-Carleton. In É. Tardy, F. Descarries, L. Archambault, L. Kurtzman et L. Piché (eds) *Les Bâtisseuses de la cité*, Montréal : ACFAS, 395-399.

ANTOLINI, D. (1984) Women in Local Government: An Overview. In J. Flammang (ed.) *Political Women: Current Roles in State and Local Government*, Beverly Hills: Sage Publications, 23-40.

BACCIGALUPO, A. (1984) *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours*. Montréal : Éditions Agences d'Arc.

BECK, S. (1991) Rethinking Municipal Governance: Gender Distinctions on Local Councils. In D. Dodson (dir.) *Gender and Policymaking: Studies of Women in Office*, NJ: Rutgers University, Eagleton Institute of Politics, Center for the American Woman and Politics.

BÉLANGER, M. (1981) L'Urbanité de Québec. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 25(64): 11-16.

BÉRUBÉ, M. (1998) *Life As We Know It: A Father, A Family, and an Exceptional Child*. New-York: Vintage Books.

BHÉRER, L. (2003) *Une lecture institutionnaliste du phénomène participatif : la politique consultative de la ville de Québec*. Bordeaux, Université Montesquieu, Bordeaux IV, Thèse de doctorat non publiée.

BOND, D. et VOGEL, W.B. (1995) *Profiles of International «Hotspots»*. Boston: Harvard University, Center for International Affairs, Unpublished report.

BONDI, L. et ROSE, D. (2003) Constructing Gender, Constructing the Urban: A Review of Anglo-American Feminist Urban Geography. *Gender, Place and Culture*, 10(3): 229-246.

BOUDART, M. et THOMAS, C. (1998) Un portrait socio-économique des femmes de la région 03. In Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (ed.), *Les femmes dans l'espace régional de Québec : Solidaires dans le développement*, Québec, 11-36.

BOUDON, R. (1984) *La place du désordre*. Paris : Presses Universitaires de France.

BOURDIEU, P. (1996) *Sur la télévision; suivi de l'Emprise du journalisme*. Paris : Liber.

BRAIS, N. (1997) L'expérience de la Commission Femmes et Ville de la Ville de Québec vue de l'intérieur. *Recherches Féministes*, 10(2): 193-200.

BRAIS, N. (1998) La vision du développement régional proposée par le regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Québec, Portneuf, Charlevoix). In Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (ed.), *Les femmes dans l'espace régional de Québec : Solidaires dans le développement*, Québec, 5-10.

BRAIS, N. (2000) *La Dimension Géographique de l'Articulation Vie Professionnelle/Vie Familiale : Stratégies Spatiales Familiales dans la Région de Québec*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Thèse de doctorat non publiée.

BRAIS, N. et FROHN, W. (2002) État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas. *Lien social et Politiques*, 47: 55-66.



BUTLER, J. (1993) *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of "Sex"*. New-York: Routledge.

BYSTYDZIENSKI, M. J. (1992) Introduction. In J. M. Bystydzienski (dir.) *Women Transforming Politics: Worldwide Strategies for Empowerment*, Bloomington: Indiana University Press, 1-11.

CARROLL, S., DODSON, D. et MANDEL, R. (1991) *The Impact of Women in Public Office: An Overview*. NJ: Rutgers University, Eagleton Institute of Politics, Center for the American Woman and Politics.

CASTELLS, M. (1983) *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*. Berkeley: University of California Press.

CAVELLI, C.M. (2000) A Gender Vision to Reviving Modern Cities. *Plurimondi*, 2(4): 115-124.

CHOMSY, N. et McCHESNEY, R. (2000) *Propagande, Médias et Démocratie*. Montréal: Éditions Écosociété.

COCKBURN, C. (1977) When Women Get Involved in Community Action. In M. Mayo (ed.) *Women in the Community*, London: Routledge and Kegan Paul, 61-70.

CÔTÉ, G. (1991) *Les conflits de localisation à Québec entre 1965 et 1989*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Mémoire de baccalauréat non publié.

CÔTÉ, G. (1993) *Esquisse d'une géographie des conflits de localisation dans la région métropolitaine de Québec*. Québec, Université Laval, Département d'aménagement, Essai de maîtrise non publié.

COX, K. R. et JOHNSTON, R. J. (1982) Conflict, Politics and the Urban Scene: a Conceptual Framework. In K.R. Cox et R.J. Johnston (eds) *Conflict, Politics and the Urban Scene*, New-York: St. Martin's Press, 1-19.

DAGENAIS, H. (1980) Les Femmes dans la Ville et dans la Sociologie Urbaine : Les Multiples Facettes d'une Même Oppression. *Anthropologie et Sociétés*, 4(1) : 21-35.

DAGENAIS, H. (1987) Méthodologie Féministe et Anthropologie : Une Alliance Possible. *Anthropologie et Sociétés*, 11(1) : 19-44.

DALY, M. et CAPUTI, J. (1987) *Webster's First Intergalactic Wickedary of the English Language*. Boston: Beacon Press.

DANZGER, H. (1975) Validating Conflict Data. *American Sociological Review*, 40(5): 570-584.

DESCARRIES-BÉLANGER, F. et ROY, S. (1988) *Le Mouvement des Femmes et ses Courants de Pensée : essai de typologie*. Ottawa : Les Documents de l'ICREF.

DESLAURIERS, D. (2000) *Dramatisation au cœur de la nouvelle : étude de cas sur les conflits de localisation*. Québec, Université Laval, Département de science politique, Mémoire de stage non publié.

DESPREZ-BOUANCHAUD, A., DOOLAEGE, J. et RUPRECHT, L. (1999) *Pour l'égalité des sexes dans le langage*. Paris : Unesco.

DI CHIRO, G. (1992) Defining Environmental Justice: women's voices and grassroots politics. *Socialist Review*, 22(4): 93-130.

DOWNS, A. (1972) Up and Down with Ecology – The issue cycle. *The Public Interest*, 28: 38-50.

DUMOULIN, R. (1996) *La Sélection des nouvelles au quotidien Le Soleil : étude de cas*. Québec, Université Laval, Département d'Information et de Communication, Mémoire de maîtrise non publié.

DUNN, K. et MAHTANI, M. (2001) Media representation of ethnic minorities. *Progress in Planning*, 55: 163-171.

EDER, K. The "New Social Movements": Moral Crusades, Political Pressure Groups, or Social Movements? *Social Research*, 52(4): 869-890.

ETTORE, E. M. (1978) Women, urban social movements and the lesbian ghetto. *International Journal of Urban and Regional Research*, 2(3): 499-520.

ETZIONI, A. (1970) *Demonstration Democracy*. New-York: Gordon and Breach.

FAINSTEIN, N. et FAINSTEIN, S. (1974) *Urban Political Movements*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall Inc.

FINCHER, R. (1987) Defining and explaining urban social movements. *Urban geography*, 8 (2): 152-160.

FINCHER, R. et MACQUILLEN, J. (1989) Women in Urban Social Movements. *Urban Geography*, 10(6): 604-613.

FORESTER, J. (1999) *The Deliberative Practitioner: Encouraging Participatory Planning Processes*. Cambridge: The MIT Press.

FOUCAULT, M. (1976) *Histoire de la sexualité, 1. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.

FRANZOSI, R. (1987) The Press as a Source of Socio-Historic Data: Issues in the Methodology of Data Collection from Newspapers. *Historical Methods*, 20: 5-15.

FRANZOSI, R. (1989a) From Words to Numbers: A Generalized and Linguistics-Based Coding Procedure for Collecting Textual Data. *Sociological Methodology*, 19: 263-298.

FRANZOSI, R. (1989b) One Hundred Years of Strike Statistics: Methodological and Theoretical Issues in Quantitative Strikes Research. *Industrial and Labor Relations Review*, 42(3): 348-362.

FRANZOSI, R. (1990) Strategies for the Prevention, Detection and Correction of Measurement Error in Data Collected from Textual Sources. *Sociological Methods and Research*, 18: 442- 472.

FROHN, W. (1999) *Réflexions sur une éthique de l'œkoumène : l'apport de la pensée féministe*. Texte inédit.

FROHN, W. et PICHÉ, D. (1997) Stratégies féministes sur la scène politique locale et régionale. In M. Tremblay et C. Andrew (dirs) *Femmes et Représentation Politique au Québec et au Canada*, Montréal : Les Éditions du remue-ménage, 217-248.

FRYE, M. (1983a) Some reflections on separatism and power. In M. Frye (ed.) *The Politics of Reality: Essays in Feminist Theory*, New-York: The Crossing Press, 95-149.

FRYE, M. (1983b) To be and be seen: The politics of reality. In M. Frye (ed.) *The Politics of Reality: Essays in Feminist Theory*, New-York: The Crossing Press, 152-174.

FRYE, M. (1988) Lesbian sex. *Sinister Wisdom*, 35: 46-54.

GAMSON, W. et MODIGLANI, A. (1989) Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach. *The American Journal of Sociology*, 95(1): 1-37.

GAMSON, W., CROTEAU, D., HOYNES, W. et SASSON, T. (1992) Media Images and the Social Construction of Reality. *Annual Review of Sociology*, 18: 373-393.

GENTILE, P. (1995) *Les trajectoires de la droite radicale, 1984 – 1993*. Genève, Université de Genève, Département de Science Politique, Mémoire de maîtrise non publié.

GERVAIS, M. (1999) *Le rôle des médias dans la formation d'enjeux sociaux*. Québec, Université Laval, Département d'Information et de Communication, Mémoire de maîtrise non publié.

GIDDENS, A. (1984) *The Constitution of Society*. Cambridge: Polity Press.

GIDENGIL, E. et VENGROFF, R. (1997) Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? The Case of Québec's Municipal Politics. *Canadian Journal of Political Science*, 30: 512-537.

GILBERT, A. et BROSSEAU, M. (2002) Le journal, acteur urbain? *Le Droit et la vocation du centre-ville de Hull. Recherches Sociographiques*, XLIII (3) : 517-548.

GITLIN, T. (1977) Spotlights and shadows: Television and the culture of politics. *College English*, 38: 789-801.

GITLIN, T. (1980) *The Whole World is Watching*. Berkeley: University of California Press.

GITTEL, M. (1979) *Citizen Organization: Citizen Participation in Educational Decision-Making*. Boston: Institute for Responsive Education.

GITTEL, M. et SHTOB, T. (1981) Changing Women's Roles in Political Volunteerism and Reform of the City. In C. Stimpson (ed.) *Women and the American City*, Chicago: The University of Chicago Press, 64-75.

GUAY, L. (1996) L'aménagement du territoire : une gestion sociale des problèmes urbains et régionaux. In Marc-Urbain Proulx (dir.) *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 57-75.

HABERMAS, J. (1981) New Social Movements. *Telos*, 49: 33-37.

HAMEL, P. (1991) *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

HAMEL, P. (1992) Les ambiguïtés de la consultation publique. *Possibles*, 16(1): 39-51.

HAMEL, P. (2001) The fragmentation of social movements and social justice - Beyond the traditional forms of localism. In P. Hamel, H. Lustiger-Thaler and M. Mayer (eds) *Urban Movements in a Globalising World*, London: Routledge, 158-176.

HAMILTON, C. (1990) Women, Home, and Community: The Struggle in an Urban Environment. In I. Diamond et G. Feman Orenstein (dirs), *Reweaving the World: The Emergence of Ecofeminism*, San Francisco: Sierra Club Books, 215-222.

HEALEY, P. (1993) The communicative work of development plans for spatial strategy formation. *Environment and Planning B*, 20: 83-104.

HENRY, F. (1999) *The Racialization of Crime in Toronto's Print Media: A Research Project*. Toronto : Ryerson Polytechnic University, School of Journalism, Unpublished report.



HILT, C. (1998) Après la reconnaissance, une nouvelle mise en marge? Le mouvement des femmes et la structure des opportunités politiques au Canada, 1990-1997. Québec, Université Laval, *Les Cahiers du GREMF*, no. 80.

HOCKE, P. (1999) Determining the Selection Bias in Local and National Newspaper Reports on Protest Events. In D. Rucht, R. Koopmans and F. Neidhardt (eds) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers, 131-163.

HODGE, D.C. (1995) Should Women Count? The Role of Quantitative Methodology in Feminist Geographic Research. *The Professional Geographer*, 47(4): 426.

HULBERT, F. (1994) *Essai de géopolitique urbaine et régionale : la comédie urbaine de Québec*. Montréal : Éditions du Méridien. 2<sup>ième</sup> éd.

IMBERT, P. (1989) *L'Objectivité de la Presse: le 4<sup>e</sup> Pouvoir en Otage*. Ville LaSalle: Éditions Hurtubise HMH.

JANELLE, D. G. (1977) Structural dimensions in the geography of locational conflicts. *Le géographe canadien*, 21 (4): 311-328.

JANELLE, D.G. et MILLWARD, H. A. (1976) Locational conflicts patterns and urban ecological structure. *Tijdschrift voor Economisch en Sociale Geografie*, 67 (2): 102-113.

JOHNSTON, H., LARAÑA, H. et GUSFIELD, J. (1994) Identities, Grievances, and New Social Movements. In E. Laraña, H. Johnston and J. Gusfield (eds) *New Social Movements From Ideology to Identity*, Philadelphia: Temple University Press, 3-35.

KAHN, K.F. (1991) Senate Elections in the News: Examining Campaign Coverage. *Legislative Studies Quarterly*, 14: 509-529.

KAHN, K.F. (1992) Does Being Male Help: An Investigation of Gender and Media Effects in U.S. Senate Races. *Journal of Politics*, 54:154-173.

KAHN, K.F. (1994a) The Distorted Mirror: Press Coverage of Women Candidates for Statewide Office. *The Journal of Politics*, 56(1): 154-173.

KAHN, K.F. (1994b) Does Gender Make a Difference? An Experimental Examination of Sex Stereotypes and Press Patterns in Statewide Campaigns. *American Journal of Political Science*, 38(1): 162-195.

KAHN, F. K. (1996) *The Political Consequence of Being a Woman*. New-York: Columbia University Press.

KANISS, P. (1991) *Making Local News*. Chicago: University of Chicago Press.

KAPLAN, T. (1982) Female consciousness and collective action: The case of Barcelona, 1910-1918. *Signs*, 7(3): 545-566.

KEARNS, A. et FORREST, R. (2000) Social cohesion and multilevel urban governance. *Urban Studies*, 37(5-6):995-1017.

KEEVER, B.A. (1997) The Origins and Colors of a News Gap. In B.A. Keever, C. Martindale et M.A. Weston (eds) *U.S. News Coverage of Racial Minorities*, Westport: Greenwood Press, 1-21.

KENNAMER, J.D. (1992) Public Opinion, the Press, and Public Policy: An Introduction. In J.D. Kennamer (ed.) *Public Opinion, the Press, and Public Policy*, London: Praeger, 1-18.

KIELBOWICZ, R.B. et SCHERER, C. (1986) The Role of the Press in the Dynamics of Social Movements. In L. Kriesberg (ed.) *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, Greenwich: JAI, 71-96.

KING, Y. (1993) Feminism and Ecology. In R. Hofrichter (ed.) *Toxic Struggles, The Theory and Practice of Environmental Justice*, Philadelphia: New Society Publishers, 76-87.

KITTAY, F.E. (1998) *Love's Labor: Essays on Women, Equality and Dependency*. New-York: Routledge.

KLANDERMANS, B. (1991) New Social Movements and Resource Mobilization: The European and the American Approach Revisited. In D. Rucht (ed.) *Research on Social Movements : The State of the Art in Western Europe and the USA*, Colorado :Westview Press, 17-44.

KOOPMANS, R. (1999) The Use of Protest Events Data in Comparative Research: Cross-National Comparability, Sampling Methods and Robustness. In D. Rucht, R. Koopmans and F. Neidhardt (eds) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers, 90-110.

LAFONTAINE, D. et THIVIERGE, N. (1997) Les femmes actrices de changement et le devenir des espaces urbains et ruraux régionaux au Québec. *Recherches féministes*, 10 (2) : 137-153.

LEMIEUX, V. (1980) Pouvoir des appareils et pouvoir des réseaux. In J. Godbout, P. Hamel et G. Houde (dirs) *La transformation du pouvoir au Québec*, Montréal : Éditions St-Martin, 345-352.

LEMIEUX, V. (1999) *Les Réseaux d'Acteurs Sociaux*. Paris: Presses Universitaires de France.

LEY, D. et MERCER, J. (1980) Locational conflict and the politics of consumption. *Economic Geography*, 56(2):89-109.

LIPSKY, M. (1968) Protest as a Political Resource. *American Political Science Review*, 62: 1144-1158.

LOFLAND, L. (1975) The “Thereness” of Women: a Selective Review of Sociology. In M. Williams and R.M. Kanter (eds) *Another Voice: Feminist Perspectives on Social Life and Social Science*, London: Anchor Books, 144-170.

LOPES, H. (1988) Québec, exemple vivant d’une identité culturelle. *Forces*, 82 : 41-42.

MAHEU, L. (1992) Mouvements sociaux et politiques. In G. Boismenu, P. Hamel et G. Labica (dirs) *Les Formes Modernes de la Démocratie*, Montréal: Les Presses de l’Université de Montréal, 201-223.

MAILLÉ, C. et POLLON, V. (1990) *Vers un nouveau pouvoir : Les femmes en politique au Canada*. Ottawa : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

MAILLÉ, C. et TARDY, É. (1988) *Militer dans un Parti Municipal: les différences entre les femmes et les hommes au R.C.M, au R.P de Québec et à l’Action civique LaSalle*. Montréal : Centre de recherche féministe, Université du Québec à Montréal.

MAMSL Ministère des Affaires Municipales du Sport et du Loisir (2000) Mairessees et Maires, Conseillères et Conseillers, *Statistiques sur la représentation des femmes et des hommes aux instances électorales municipales*, Gouvernement du Québec.

MAMSL Ministère des Affaires Municipales du Sport et du Loisir (2002) Mairessees et Maires, Conseillères et Conseillers, *Statistiques sur la représentation des femmes et des hommes aux instances électorales municipales*, Gouvernement du Québec.

MANDER, M.S. (1999) *Framing Friction. Media and Social Conflict*. Chicago: University of Illinois Press.

MATTINGLY, D.J. et FALCONER-AL-HINDI, K. (1995) Should Women Count? A Context for the Debates. *The Professional Geographer*, 47(4): 427-435.

MASSON. D. (1984) Les femmes dans les structures urbaines - aperçu d'un nouveau champ de recherche. *Revue canadienne de science politique*, XVII (4) : 755-782.

MARTEL, D. (1999) *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes. Recension des écrits*. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

MAYER, M. (2001) Urban social movements in an era of globalisation. In P. Hamel, H. Lustiger-Thaler and M. Mayer (eds) *Urban Movements in a Globalising World*, London: Routledge, 141-157.

McCARTHY, J.D, McPHAIL, C. et SMITH, J. (1996) Images of Protest: Dimensions of Selection Bias in Media Coverage of Washington Demonstrations, 1982 and 1991. *American Sociological Review*, 61(3): 478- 499.

McCARTY, J., McPHAIL, C., SMITH, J. et CRISHOCK, L. (1995) *Elements of Description Bias: Electronic and Print Media Representations of Washington, D.C. Demonstrations, 1982*. Paper presented to the Conference on Protest Events Analysis. Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (Social Science Research Center Berlin, WZB).

McDOWELL, L. (1992) Doing gender: feminism, feminists and research methods in human geography. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 17: 399-416.

McLAFFERTY, S.L. (1995) Counting for Women. *The professional Geographer*, (47)4: 436-442.

McLEOD, D.M. (1995) Communicating deviance: The effects of television news coverage of social protest. *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, 39(1): 4-20.

McLEOD, D.M. et HERTOOG, J.K. (1992) The manufacture of public opinion by reporters: Informal cues for public perceptions of protest groups. *Discourse and Society*, 3: 259-275.

McLEOD, D.M. et HERTOOG, J.K. (1999) Social Control, Social Change and the Mass Media's Role in the Regulation of Protest Groups. In D. Demers and K. Viswanath (dirs) *Mass Media, Social Control and Social Change: A Macrosocial Perspective*, Ames: Iowa State University Press, 305-330.

McPHAIL, C. et SCHWEINGRUBER, D. (1999) Unpacking Protest Events: A Description Bias Analysis of Media Records with Systematic Direct Observations of Collective Action – The 1995 March for Life in Washington D.C. In D. Rucht, R. Koopmans and F. Neidhardt (eds) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers, 164- 195.

MELUCCI, A. (1980) The new social movements: A theoretical approach. *Social Science Information*, 19(2): 199-226.

MELUCCI, A. (1989) *Nomads of the Present: Social Movements and Individual Needs in Contemporary Society*. London: Hutchison-Radius.

MES – Ministère de l'emploi et de la solidarité (1998) *Le plan d'action régional – Emploi-Québec – Région de Québec, 1998-1999*. Gouvernement du Québec.



MIES, M. et SHIVA, V. (1993) *Ecofeminism*. London: Zed Books.

MOLOTCH, H. et LESTER, M. (1974) News as Purposive Behavior: On the Strategic Use of Routine Events, Accidents and Scandals. *American Sociological Review*, 39(1): 110-112.

MOREJON, J. (1992) *Principes et conception d'une base de données relationnelle*. Paris: Les Éditions d'Organisation.

MORIN, R. et ROCHEFORT, M. (1998) Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective. *Lien Social et Politiques*, 39: 103-114.

MUELLER, C. (1994) Conflict Network and the Origins of Women's Liberation. In E. Laraña, H. Johnston and J. Gusfield (eds) *New Social Movements From Ideology to Identity*, Philadelphia: Temple University Press, 234-263.

MUMME, S.P. et GRUNDY-WARR, C. (1998) Structuration theory and the analysis of international territorial disputes: Lessons from an application to the El Chamizal Controversy. *Political Research Quarterly*, 51(4): 969-985.

NEIDHARDT, F. et RUCHT, D. (1993) Auf dem Weg in die "Bewegungsgesellschaft"? Über die Stabilisierbarkeit sozialer Bewegungen. *Soziale Welt*, 44 (3) : 305-326.

NOELLE-NEUMANN, E. (1999) The Effect of the Mass Media on Opinion Formation. In D. Demers et K. Viswanath (dirs) *Mass Media, Social Control, and Social Change: A Macrosocial Perspective*, Ames: Iowa State University Press, 51-71.

NORMAN, D. (1991) Collective Kitchen. In *Women and Poverty. Report on the Regional Symposium*, 7, Montréal: Conseil Canadien du Statut de la Femme.

NUSSBAUM, M. (2000) *Women and Human Development: The Capabilities Approach*. New-York: Cambridge University Press.

NORDQUIST, J. (1995) *Environmental racism and the environmental justice movement: a bibliography*. Santa-Cruz: Reference and Research Services.

OFFE, C. (1985) New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics. *Social Research*, 52 : 817-869.

OLZAK, S. (1989) Analysis of Events in the Study of Collective Action. *Annual Review of Sociology*, 15: 119-141.

OLZAK, S. (1992) *The Dynamics of Ethnic Competition and Conflict*. Stanford: Stanford University Press.

OLZAK, S. et KOOPMANS, R. (2003) Discursive Opportunities and the Evolution of Right-Wing Violence in Germany. *American Journal of Sociology*. Sous presse.

OUELLETTE, F.R. (1986) *Les groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'action, structures et moyens d'action*. Québec : Conseil du Statut de la Femme.

PAIGE, J.M. (1975) *Agrarian Revolution*. New-York: The Free Press.

PAQUIN, S. (2001) *Le sentiment d'insécurité des femmes en milieu urbain: quelques approches théoriques*. Montréal : Femmes et Ville et Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal.

PARENTEAU, R. (1990) Décentralisation, participation et action concertée. In C. Andrew et L. Quesnel (dirs) *L'aménagement des centres-villes*, Ottawa : Université d'Ottawa et M'Éditeur, 125-131.

PEAKE, L. (1986) A conceptual inquiry into urban politics and gender. In K. Hoggart and E. Kofman (eds) *Politics, Geography and Social Stratification*, London : Croom– Helm, 62-85.

PICKVANCE, C. (1985) The rise and fall of urban movements and the role of comparative analysis. *Environment and Planning D: Society and Space*, 3(1): 31-54.

POPPER, K. (1968) *The Logic of Scientific Discovery*. Londres: Hutchison. 2<sup>nd</sup> ed.

PROSS, H. (1992) *Protestgesellschaft. Von der Wirksamkeit des Widerspruchs*. München: Artemis and Winkler.

QUESNEL, L. et BELLEY, S. (1991) *Partis politiques municipaux: une étude de sociologie électorale*. Montréal : Éditions Agence D'Arc.

QUÉBEC (Ville de) (1999) *L'aménagement et la sécurité dans les lieux publics. Guide à l'usage du milieu local*. ISBN : 2-55034578-9.

RABRENOVIC, G. (1995) Women in Collective Action in Urban Neighborhoods. In J.A. Garber et R.S. Turner (eds) *Gender in Urban Research*, London: Sage Publications, 77-95.

RAFFESTIN, C. (1980) *Pour une géographie du pouvoir*. Paris: Litec.

RACINE, G. (2000) La construction de savoirs d'expérience chez des intervenantes d'organismes communautaires pour femmes sans-abri: un processus participatif, collectif et non planifié. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 13 (1): 69-84.

REDFIELD, R. et SINGER, M. (1954) The Cultural Role of Cities. *Economic Development and Cultural Change*, 4: 53-73.

REID, M. BRINCK, K. et MILLER, W. H. (2000) A Study of The Advancement of Women in Municipal Government Bureaucracies: Persistence of Glass Ceilings? *Women & Politics*, 21(1): 35-53.

ROSE, D. et VILLENEUVE, P. (1993) Work, Labour Markets, and Households in Transition. In L. Bourne and D. Ley (eds) *The Changing Social Geography of Canadian Cities*, Montréal: McGill-Queen's University Press, 153-174.

ROTH, R. (2001) New social movements, poor people's movements and the struggle for citizenship. In P. Hamel, H. Lustiger-Thaler et M. Mayer (eds) *Urban Movements in a Globalising World*, London: Routledge, 25-44.

RUCHT, D. (1991) Preface. In D. Rucht (ed.) *Research on Social Movements: The State of the Art in Western Europe and the USA*, Colorado: Westview Press, 9-13.

RUCHT, D., HOCKE, P. et OHLEMACHER, T. (1992) *Dokumentation und Analyse von Protestereignissen in der Bundesrepublik Deutschland (Prodat)*. Codebuch. Discussion Paper FS III 92-103. Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (Social Science Research Center Berlin, WZB).

RUCHT, D. et NEIDHARDT, F. (1999) Methodological Issues in Collecting Protest Event Data: Unit of Analysis, Sources and Sampling, Coding Problems. In D. Rucht, R. Koopmans and F. Neidhardt (eds) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers, 65-89.

RUCHT, D. KOOPMANS, R. et NEIDHARDT, F. (eds) (1999a) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*. Lanham: Rowman and Littlefield Publishers.

RUCHT, D. KOOPMANS, R. et NEIDHARDT, F. (1999b) Introduction: Protest as a Subject of Empirical Research. In D. Rucht, R. Koopmans and F. Neidhardt (eds) *Acts of Dissent: New Developments in the Study of Protest*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers, 7-30.

RYAN, C. (1991) *Prime Time Activism*. Boston: South End Press.

SAINT-MARTIN, D. (2000) La politique de la cohésion sociale et l'occultation des différences socioéconomiques. *Économie et Solidarités*, 31(1): 24-38.

SAYER, A. (1984) *Method in Social Science. A Realist Approach*. London: Hutchinson.

SCANDURRA, A. (2000) Introduction. Planning a Contemporary City. *Plurimondi*, 2(4): 139-149.

SCHWARTZ, M. et PAUL, S. (1992) Resource Mobilization versus the Mobilization of People: Why Consensus Movements Cannot Be Instruments of Social Change. In A. D. Morris and C. Mueller (eds) *Frontier in Social Movement Theory*, London: Yale University Press, 205-233.

SCOTT, A. (1990) *Ideology and the New Social Movements*. London: Unwin Hyman.

SÉGUIN, A.-M. (1993) Lutttes urbaines et nouvelles formes de solidarité sociale: le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. *Revue canadienne des sciences régionales*, XVI (2) : 261-281.

SÉGUIN, A.-M. et VILLENEUVE, P. (1987) Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec. *Les Cahiers de géographie du Québec*, 31(83) : 189-204.

SHOEMAKER, P.J. (1984) Media treatment of political groups. *Journalism Quarterly*, 61: 66-75.

SHOEMAKER, P.J. (1991) *Gatekeeping*. Newbury Park: Sage Publications.

SIMARD, M. (2000) *Le Rôle du Développement Local dans la Consolidation de l'Identité Communautaire: L'Exemple du Quartier Saint-Roch à Québec*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Thèse de doctorat composée de plusieurs articles publiés séparément.

SMITH, J., McCARTHY, J.D. et McPHAIL, C. (2001) From Protest to Agenda Building: Description Bias in Media Coverage of Protest Events in Washington, D.C. *Social Forces*, 79(4): 1397 – 1423.

SNYDER, D. et KELLY, W.R. (1977) Conflict Intensity, Media Sensitivity and the Validity of Newspaper Data. *American Sociological Review*, 42(1): 105-123.

STEWART, D.W. (1980) Commission on the status of women and building a local policy agenda. In D.W. Stewart (ed.) *Women in Local Politics*, Metuchen: Scarecrow Press, 198-214.

TARROW, S. (1994) *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

TAYLOR, V. et WITTIER, N. (1993) The new feminist movement. In L. Richardson et V. Taylor (eds) *Feminist Frontiers III*, New-York: McGraw-Hill, 533-548.

TICHENOR, P. DONOHUE, G. et OLIEN, C. (1999) Foreword. In D. Demers et K. Viswanath (dirs) *Mass Media, Social Control, and Social Change: A Macrosocial Perspective*, Ames: Iowa State University Press, ix-xii.

TILLY, C. (1978) *From Mobilization to Revolution*. Reading: Addison Wesley.

TILLY, C., TILLY, L. et TILLY, R. (1975) *The Rebellious Century. 1830-1930*. Cambridge: Harvard University Press.

TIRELL, L. (2000) Language and power. In A.M. Jaggar and I.M. Young (eds) *A Companion to Feminist Philosophy*, Malden: Blackwell Publishers, 139-152.



TREMBLAY, M. (1996) Conscience de genre et représentation politique des femmes. *Politique et Sociétés*, 15 (29) : 93-137.

TRUDELLE, C. (2000) *Participation des femmes aux conflits de localisation et luttes urbaines, RMR de Québec, 1992 – 2000*. Québec, Université Laval, Département d'aménagement, Mémoire de maîtrise non publié.

TRUDELLE, C. (2003) Au-Delà des Mouvements Sociaux : Une Typologie Relationnelle des Conflits Urbains. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 47 (131) : 223-242.

TRUDELLE, C., VILLENEUVE, P. et THÉRIAULT, M. (2005) Trois Décennies de Conflits Urbains dans la Région de Québec: Analyse de la Visibilité de la Participation des Femmes entre 1965 et 2000. *Recherches Sociographiques*. Sous presse.

TUCHMAN, G. (1973) Making News by Doing Work: Routinizing the Unexpected. *American Journal of Sociology*, 79(1): 110-131.

TUCHMAN, G. (1978) *Making News: A Study in the Construction of Reality*. New-York: The Free Press.

VALENTINE, G. (1989) The Geography of Women's Fear. *Area*, 21(4): 385-390.

VEGA, A. et FIRESTONE, J. (1995) The Effect of Gender on Congressional Behavior and Substantive Representation of Women. *Legislative Studies Quarterly*, 20: 213-222.

VILLENEUVE, P. (1982) Changement social et pouvoir municipal à Québec. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, (26) 68 : 223-235.

VILLENEUVE, P. (1985) Géographie de la perception et méthode dialectique. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 29(77) : 241-260.

VILLENEUVE, P. (1986) Le Rassemblement populaire de Québec comme véhicule d'un projet alternatif. *Les Cahiers de l'ACFAS*, 38 : 91-102.

VILLENEUVE, P. (1992) Les vicissitudes des partis politiques municipaux au Canada. In G. Boismenu, P. Hamel et G. Labica (dirs) *Les Formes Modernes de la Démocratie*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 181-198.

VILLENEUVE, P. (1997) Québec, terroir urbain. *Présentations à l'Académie des lettres et des sciences humaines*, no. 50, Société royale du Canada, 139-148.

VILLENEUVE, P. (2002) Territorialité, interaction spatiale et rapports hommes-femmes. In C. Hussy (dir.) *La territorialité. Une théorie à construire*, Actes du colloque du 28 septembre 2001 en hommage à Claude Raffestin, Cahiers géographiques no. 4 :103-109, Département de géographie, Université de Genève.

VILLENEUVE, P. et CÔTÉ, G. (1994) Conflits de localisation et étalement urbain : y a-t-il un lien? *Cahiers de Géographie du Québec*, 38(105) : 397-412.

VILLENEUVE, P. et SÉGUIN, A.-M. (2000) Power and decision-making in the city: Political perspectives. In T. Bunting and P. Filion (dirs) *Canadian Cities in Transition*, Toronto: Oxford University Press, 554-564. 2<sup>nd</sup> ed.

VILLENEUVE, P., FROHN, W. et TRUDELLE, C. (2002) Femmes, pouvoir local et politique municipale à Québec. *Espace, Population et Société*, 3: 361-372.

VILLENEUVE, P., TRUDELLE, C. et PELLETIER, M. (2004) L'accueil des croisières internationales à Québec : S'agit-il d'un projet de développement territorial? In J.-P. Colin et J. Palard (eds) *Les recompositions territoriales locales en France et au Québec*, Presses de l'Université Laval. Sous presse.

WEKERLE, G. (1984) A Woman's Place Is in the City. *Antipode: A Radical Journal of Geography*, 6 (3): 11-20.

WEKERLE G. et PEAKE, L. (1996) New Social Movements and Women's Urban Activism. In J. Caulfield and L. Peake (dirs) *City Lives and City Forms: Critical Research and Canadian Urbanism*, Toronto: University of Toronto Press, 263-281.

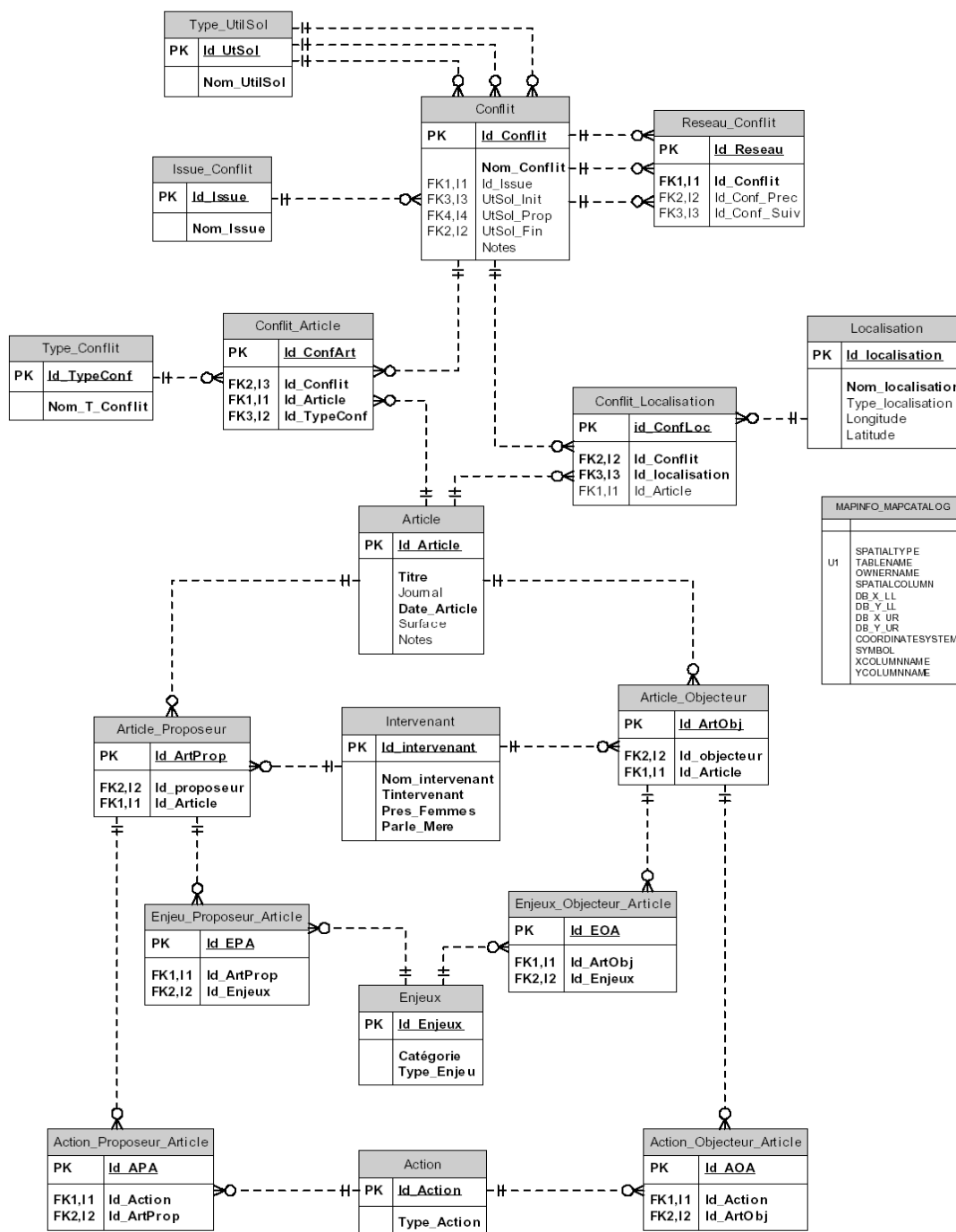
WERLEN, B. (1992) *Society, Action, and Space. An Alternative Human Geography*.  
Londres: Routledge.

WILLIAMS, J. (2001) *Unbending Gender: Why Family and Work Conflict and What to  
Do About It*. Oxford: Oxford University Press.

WITTIG, M. (1992) *The Straight Mind*. Boston: Beacon Press.

YOUNG, I.M. (1990) *Justice and the Politics of Difference*. Princeton: Princeton  
University Press.

## Annexe 1. Modèle relationnel de données sur les conflits urbains.

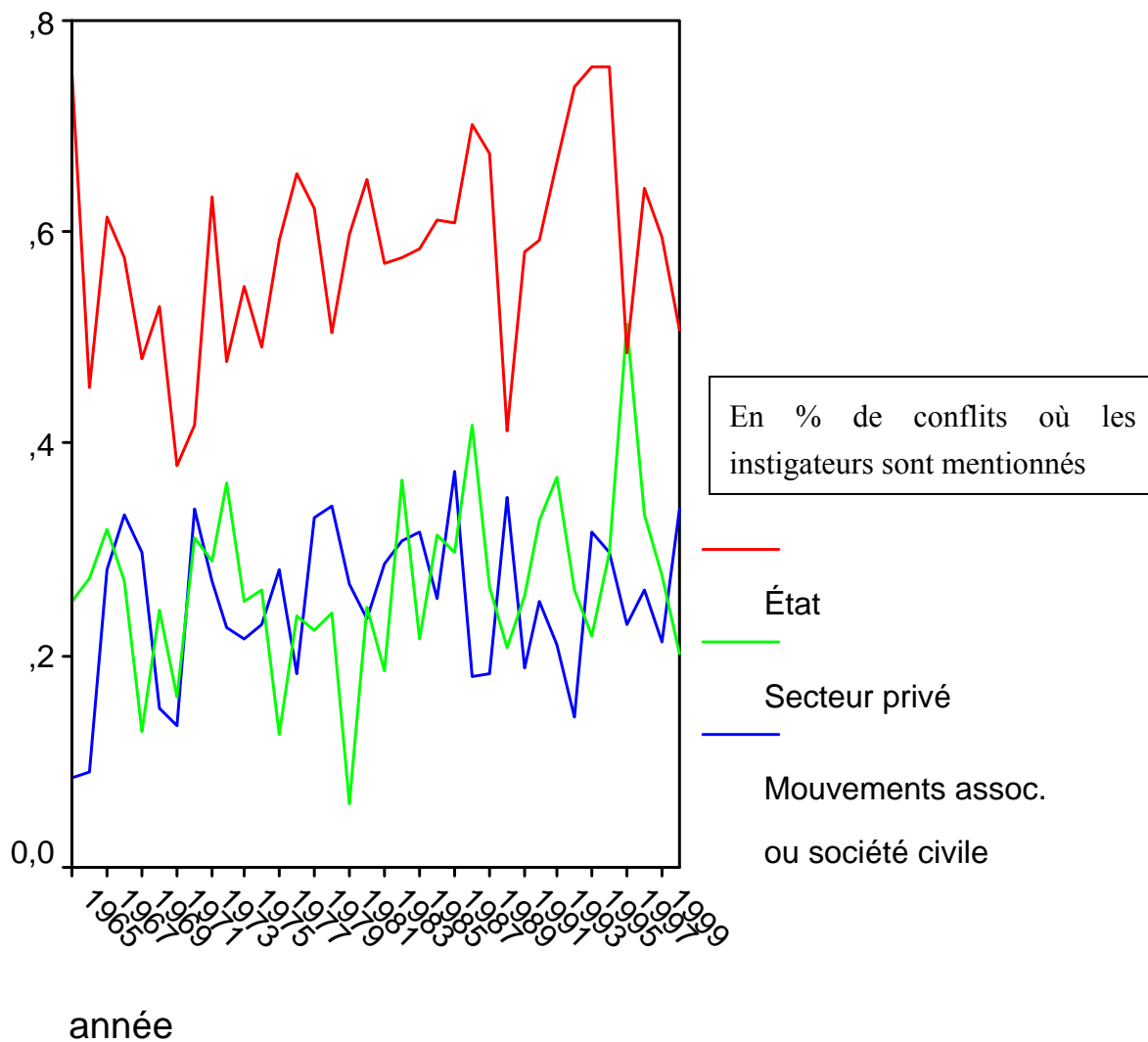


Conception du modèle : Marius Thériault.

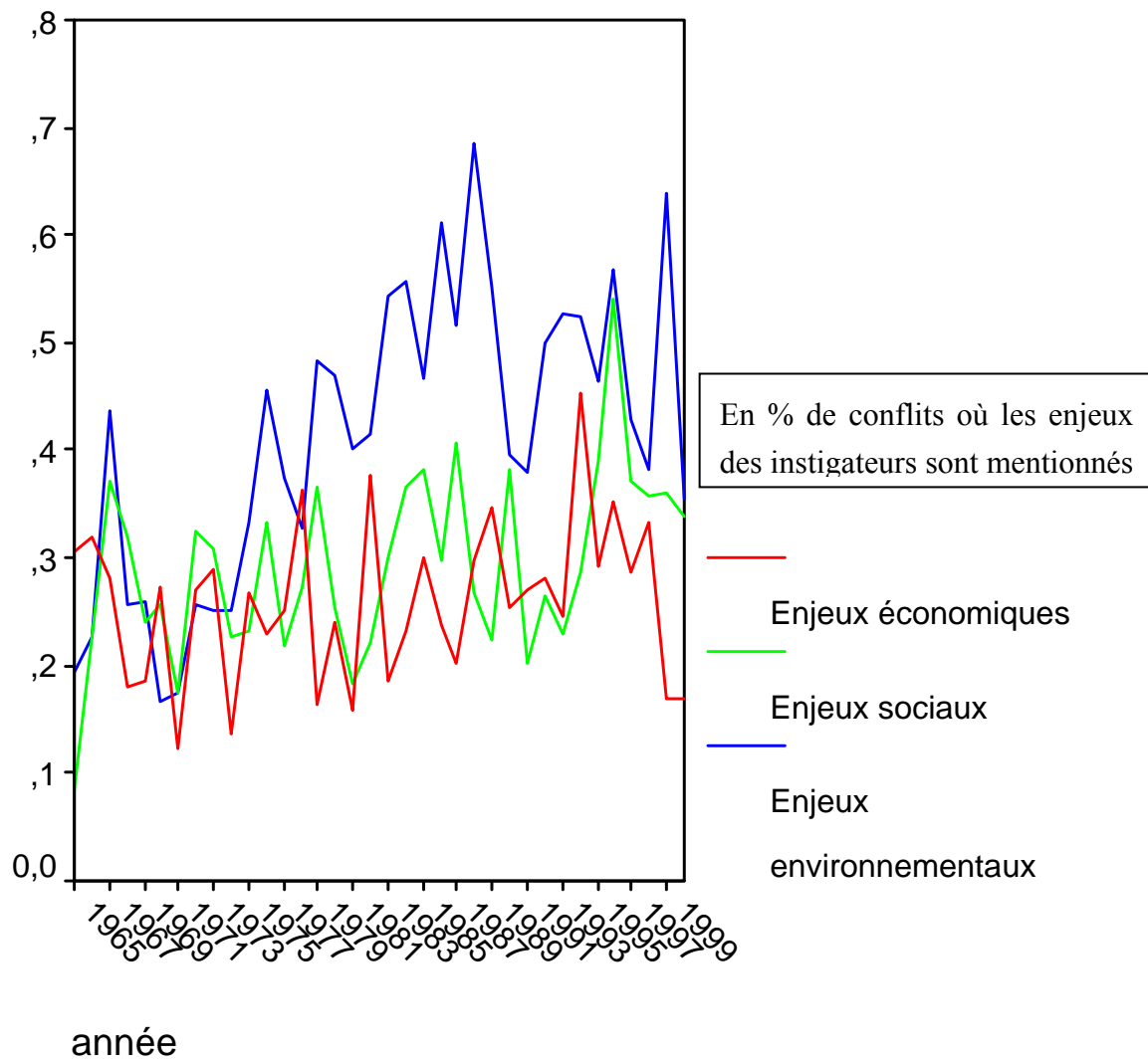
TRUELLE, C., THÉRIAULT, M., PELLETIER, M. et VILLENEUVE, P. (2004) Conflits urbains, RMR de Québec, 1965 et 2000. Base de données sur les conflits urbains. Tous droits réservés.

## Annexe 2. Graphiques montrant les évolutions de certaines caractéristiques des conflits : protagonistes, enjeux et actions.

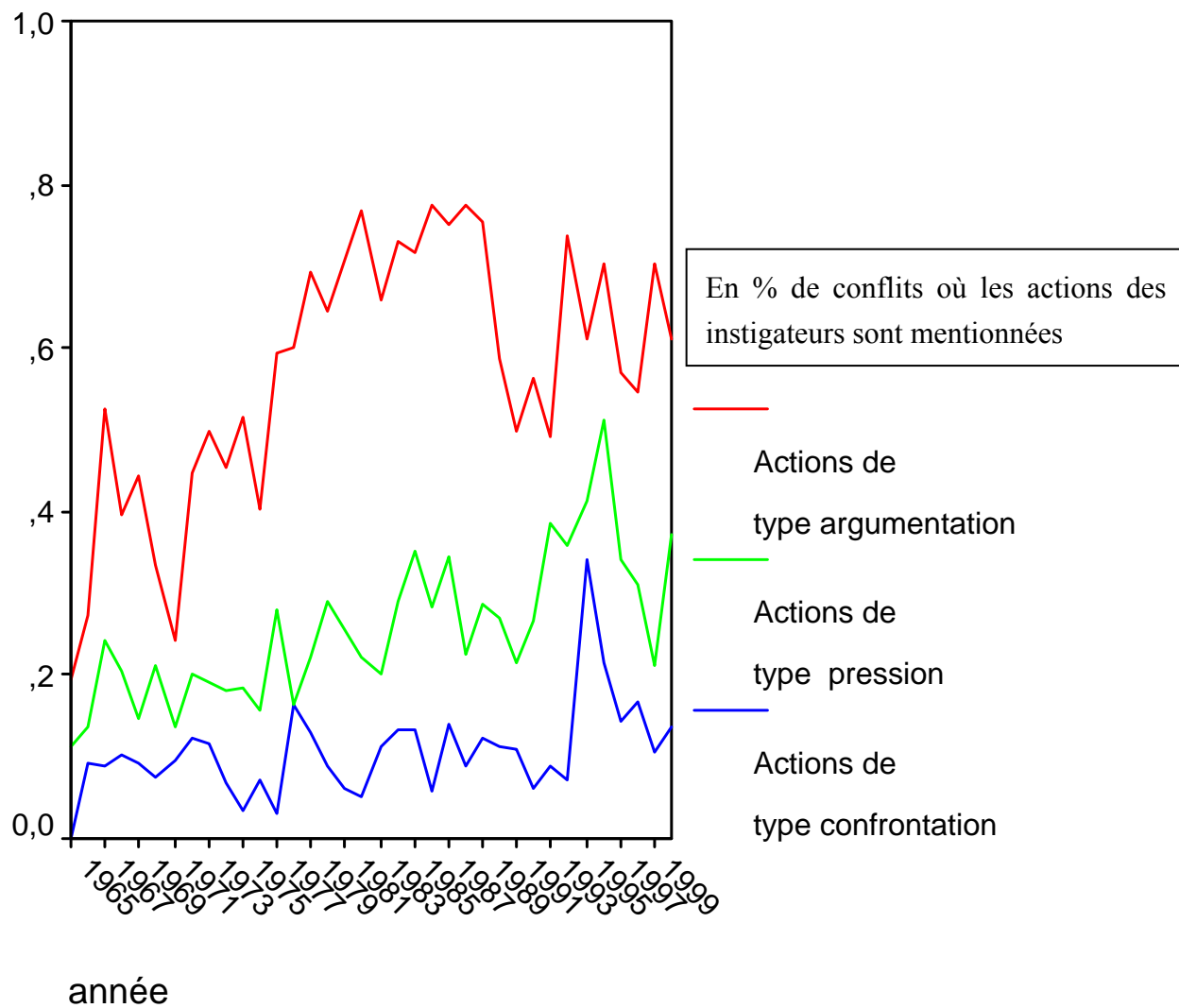
### 1. Instigateurs



## 2. Enjeux des instigateurs

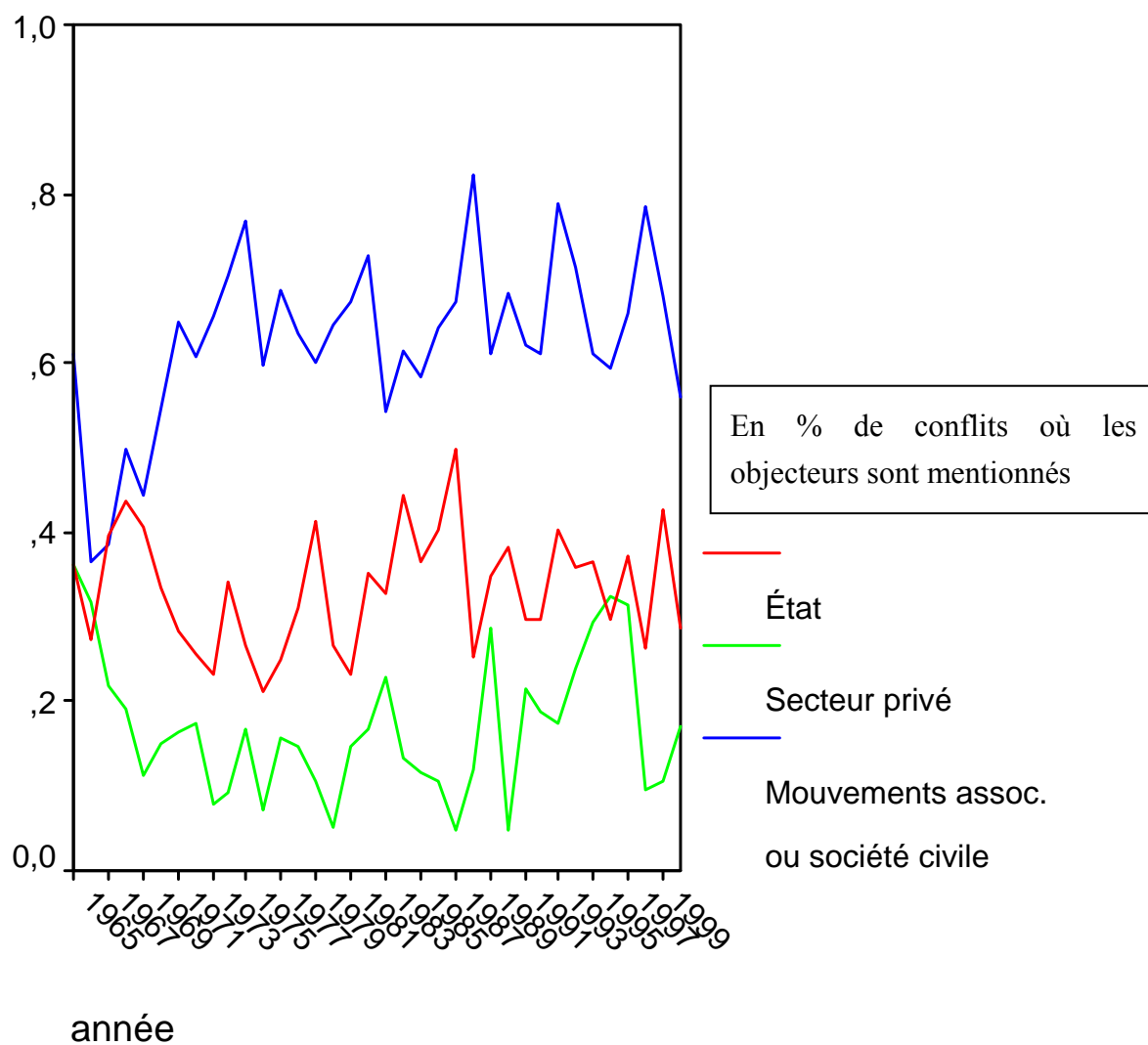


### 3. Actions entreprises par les instigateurs

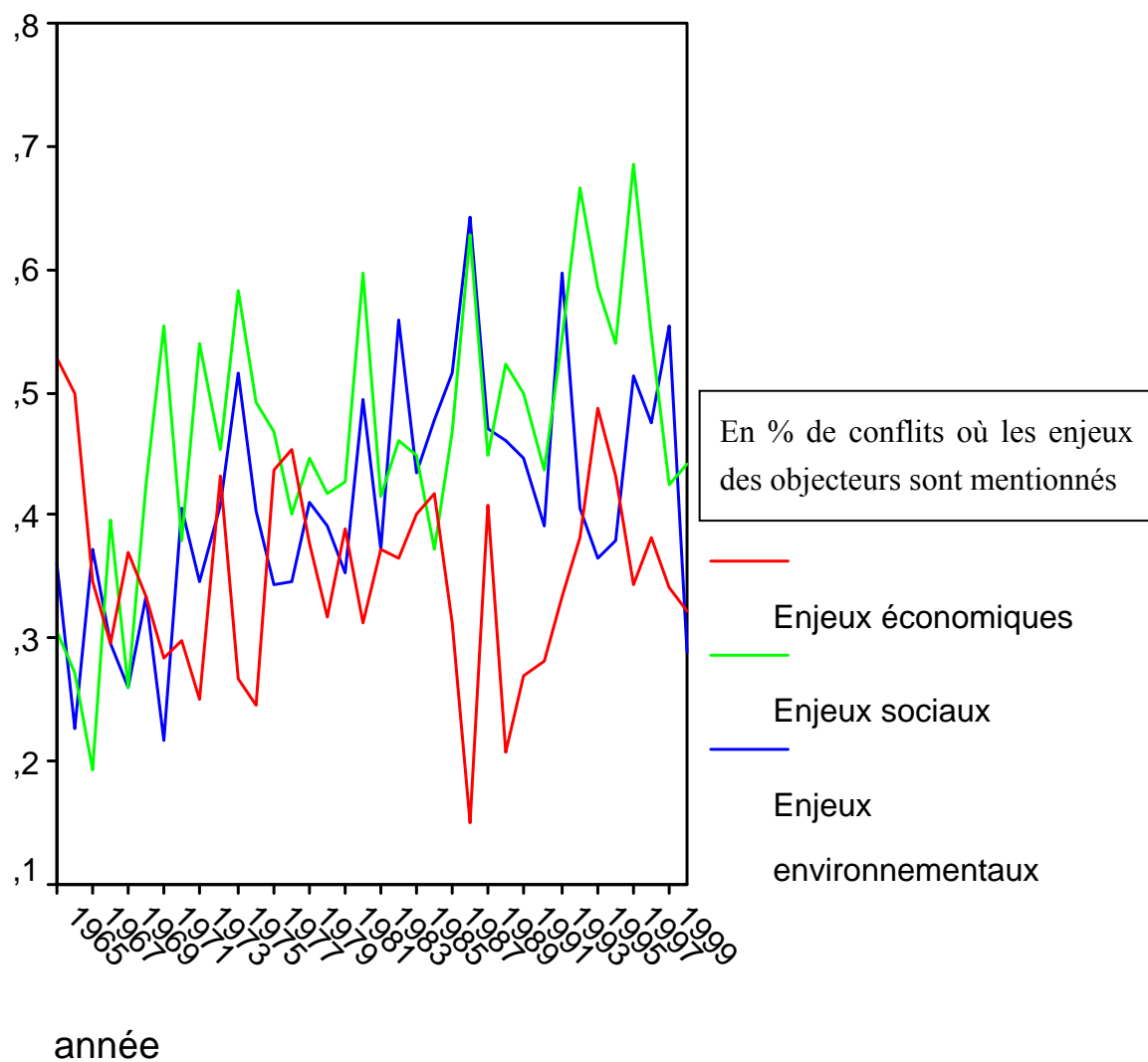




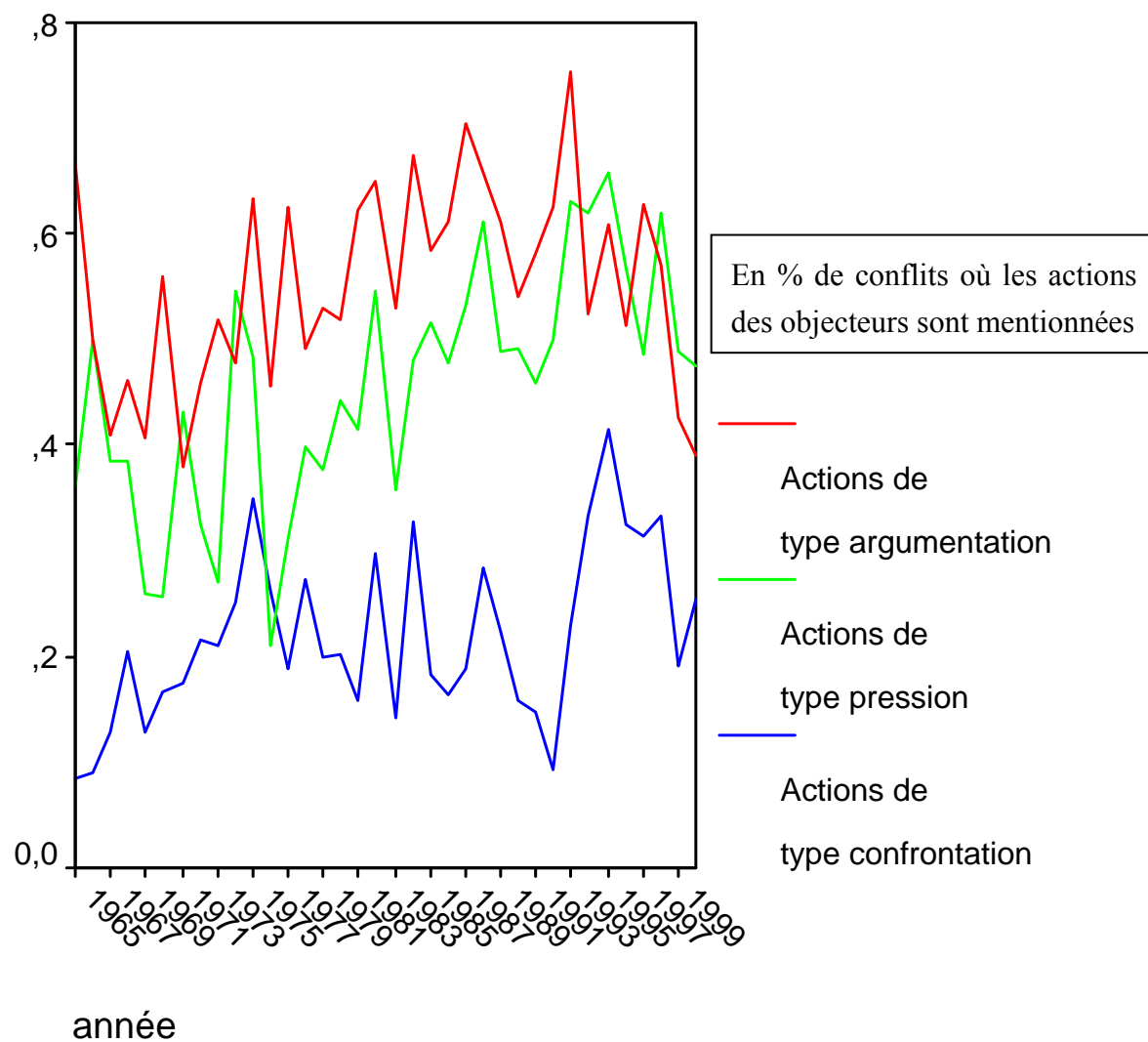
#### 4. Objecteurs



### 5. Enjeux des objecteurs



## 6. Actions entreprises par les objecteurs



### **Annexe 3. Types de protagonistes des conflits urbains de la RMR de Québec.**

<b>Identité des protagonistes</b>
<p><b><i>Politiques</i></b>  Municipalité  Gouvernement élu / opposition officielle  Détenteurs et détentrices des pouvoirs exécutif et législatif  Groupe d'intérêts politiques  CUQ  MRC</p>
<p><b><i>Économiques</i></b>  Promoteur  Entreprise  Groupe d'intérêts économiques  Société de développement économique  Groupe d'intérêts professionnels</p>
<p><b><i>Institution</i></b>  Religieuse  Hospitalière  Éducation  Commission scolaire</p>
<p><b><i>Sociaux</i></b>  Citoyen(ne)s  Groupe local de citoyen (ne)s  Organisme social  Comité divers  Mouvement gai  Mouvement de femmes  Personne(s) ou groupe de personnes avec un handicap physique ou mental</p>
<p><b><i>Environnemental</i></b>  Groupe écologiste</p>
<p><b><i>Criminel</i></b>  Groupe criminalisé</p>

## Annexe 4. Résultats des analyses de chi-carré du chapitre 4.

### 1. 1965-1977

**Tableau croisé: Femmes instigatrices et types de conflits**

Count		Femmes instigatrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	18	1	19
	Accès	102	35	137
	Administration	86	13	99
	Protection/préservation	232	12	244
	Identité politique/culturelle	197	11	208
	Localisation	19	1	20
Total		654	73	727

**Chi-Square Tests**

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	50,848 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	43,734	5	,000
Linear-by-Linear Association	31,222	1	,000
N of Valid Cases	727		

a. 2 cells (16,7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1,91.

**Tableau croisé: Femmes objectrices et types de conflits**

Count		Femmes objectrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	14	5	19
	Accès	124	13	137
	Administration	68	31	99
	Protection/préservation	172	72	244
	Identité politique/culturelle	182	26	208
	Localisation	7	13	20
Total		567	160	727

### Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	58,196 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	56,671	5	,000
Linear-by-Linear Association	2,207	1	,137
N of Valid Cases	727		

a. 2 cells (16,7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 4,18.

## 2. 1977-1989

**Tableau croisé: Femmes instigatrices et types de conflits**

Count

		Femmes instigatrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	29	4	33
	Accès	72	49	121
	Administration	70	20	90
	Protection/préservation	276	19	295
	Identité politique/culturelle	233	21	254
	Localisation	6	1	7
Total		686	114	800

### Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	95,177 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	80,476	5	,000
Linear-by-Linear Association	51,224	1	,000
N of Valid Cases	800		

a. 2 cells (16,7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1,00.

**Tableau croisé: Femmes objectrices et types de conflits**

Count		Femmes objectrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	21	12	33
	Accès	103	18	121
	Administration	65	25	90
	Protection/préservation	185	110	295
	Identité politique/culturelle	189	65	254
	Localisation	3	4	7
Total		566	234	800

**Chi-Square Tests**

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	26,468 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	27,459	5	,000
Linear-by-Linear Association	2,416	1	,120
N of Valid Cases	800		

a. 2 cells (16,7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 2,05.

### 3. 1989-2000

**Tableau croisé: Femmes instigatrices et types de conflits**

Count		Femmes instigatrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	19	2	21
	Accès	31	37	68
	Administration	46	18	64
	Protection/préservation	174	42	216
	Identité politique/culturelle	133	59	192
	Localisation	6	1	7
Total		409	159	568

**Chi-Square Tests**

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	36,297 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	35,082	5	,000
Linear-by-Linear Association	2,967	1	,085
N of Valid Cases	568		

a. 1 cells (8,3%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1,96.

**Tableau croisé: Femmes objectrices et types de conflits**

Count

		Femmes objectrices		Total
		,00	1,00	
Types de conflits	Approvisionnement	12	9	21
	Accès	58	10	68
	Administration	34	30	64
	Protection/préservation	122	94	216
	Identité politique/culturelle	138	54	192
	Localisation	4	3	7
Total		368	200	568

**Chi-Square Tests**

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	27,828 <sup>a</sup>	5	,000
Likelihood Ratio	29,523	5	,000
Linear-by-Linear Association	,056	1	,813
N of Valid Cases	568		

a. 2 cells (16,7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 2,46.



## Annexe 5. Regroupement des variables utilisées dans le cadre des analyses du chapitre 5.

<b>Protagonistes</b>
<i>État</i>
Municipalité
Gouvernement
Institution éducation
Institution hospitalière
Groupe d'intérêts politiques
CUQ
MRC
Commission scolaire
<i>Mouvements associatifs ou société civile</i>
Citoyen(ne)
Groupe local de citoyen (ne)s
Organisme social
Comité divers
Mouvement gai
Mouvement de femmes
Personne(s) ou groupe de personnes avec un handicap physique ou mental
Groupe écologiste
Organisme de développement économique
<i>Secteur privé</i>
Promoteur
Entreprise
Groupe d'intérêts économiques
Institution religieuse
Groupe d'intérêts professionnels
Groupe criminalisé

**Enjeux***Économiques*

Coûts  
Dévaluation propriétés  
Baisse revenus  
Augmentation revenus  
Économies  
Développement économique

*Sociaux*

Santé  
Sécurité  
Délinquance juvénile  
Décrochage scolaire  
Biens, espaces, services publics, privés et/ou spécialisés  
Liberté(s) individuelle(s)  
Moralité/mœurs

*Environnementaux*

Qualité de vie  
Protection environnement  
Protection patrimoine  
Circulation  
Stationnement  
Aménagement secteur  
Destructuration/destruction secteur  
Non respect règlements urbanisme

**Actions*****Type délibération***

Recours aux autorités  
Référéendum  
Présentation mémoire, plan, projet  
Formation coalition  
Élection conseiller/conseillère  
Débat officiel  
Lettre officielle  
Consultation publique  
Commission parlementaire  
Projet de loi  
Rencontre officielle

***Type pression***

Pétition  
Recours aux médias  
Conférence de presse  
Résolution opposition  
Plainte officielle  
Moratoire

***Type confrontation***

Manifestation  
Harcèlement  
Contestation procédure  
Recours judiciaire

## Annexe 6. Notions de régression logistique.

Cette annexe expose les notions de base de la régression logistique. Cette présentation est une version adaptée à la présente thèse des notes de cours de méthodes quantitatives de Paul Villeneuve, ÉSAD, Université Laval, 2004.

Le modèle de régression linéaire bivarié est représenté par l'équation habituelle

$$y_i = a + bx_i + e_i$$

où :

$y_i$  est la variable dépendante ou endogène qui prend des valeurs sur  $i$  observations

$x_i$  est la variable indépendante ou exogène,  $i = 1, \dots, n$

$a$  est l'ordonnée à l'origine, c'est-à-dire la valeur de  $y$  lorsque  $x = 0$ .

$b$  est le changement dans  $y$  qui accompagne un changement d'une unité dans  $x$

$e_i$  est le terme d'erreur ou résidu.

Les valeurs de  $a$  et de  $b$  sont habituellement obtenues à l'aide de la technique des moindres carrés, qui permet d'obtenir  $\hat{y} = a + bx$ , où  $\hat{y}$  constitue les valeurs prédites de la variable  $y$ . Si la variable  $y$  est une variable catégorielle, mesurée sur échelle nominale, nous savons que les valeurs utilisées pour représenter les catégories sont arbitraires et qu'il n'est pas pertinent de vouloir essayer de les prédire. Ce qui nous intéresse c'est de savoir si la ou les variables indépendantes peuvent prédire l'appartenance des

observations aux catégories. En d'autres termes, étant donnée une observation  $i$  (disons un conflit) qui peut appartenir, par exemple, à une des deux catégories (disons absence ou présence de femmes) représentées par 0 et 1 de la variable  $y$ , la variable  $x$  (ou les variables  $x_j$ ) peut-elle nous donner la **probabilité** de l'appartenance de  $i$  à chacune des catégories? La probabilité d'un événement est estimée à l'aide de sa fréquence relative dans une population ou un échantillon. Si  $n_{Y=1}$  est le nombre de cas pour lesquels  $Y=1$  dans un échantillon et  $N$  est le nombre total de cas dans l'échantillon, nous avons alors:

$$P(Y=1) = n_{Y=1} / N$$

$$P(Y \neq 1) = 1 - P(Y=1) = 1 - (n_{Y=1} / N) = (N - n_{Y=1}) / N$$

La probabilité conjointe de deux événements indépendants est le produit de leurs probabilités individuelles. Ainsi, si  $X$  et  $Y$  ne sont pas reliés,  $P(X=1 \text{ et } Y=1) = P(X=1) \times P(Y=1)$ . La probabilité d'un événement, étant donné un autre événement, est appelée probabilité conditionnelle et dénotée  $P(Y=1 | X=1)$ . En analyse de régression, la moyenne conditionnelle de  $Y$  pour une valeur donnée de  $X$  peut être calculée en ne sélectionnant que les cas de  $Y$  qui sont associés à cette valeur de  $X$ :

$$\bar{Y}_{X=i} = \sum Y_{ij} / n_i$$

Le modèle de régression logistique est foncièrement probabiliste. Nous définissons  $P(Y=0)$  comme la probabilité pour  $i$  d'être dans la catégorie représentée par le chiffre 0 et  $P(Y=1)$  comme la probabilité pour  $i$  d'être dans la catégorie représentée par le chiffre 1. Comme il n'y a que deux catégories,  $P(Y=0) = 1 - P(Y=1)$ . Si nous construisions le modèle de régression classique  $P(Y=1) = a + bx$ , nous aurions encore le problème de

valeurs prédites qui pourraient sortir de l'intervalle (0,1). Une façon d'échapper à ce problème est de recourir à la notion de «**cote**» (odds) et de remplacer la probabilité que  $Y=1$  par la cote de  $Y=1$ . La cote de  $Y=1$  est le ratio  $P(Y=1) / [1 - P(Y=1)]$ . Si  $P(Y=1) = 0,7$ , la cote de  $Y=1$  est de  $0,7/0,3 = 2,33$ . Contrairement à  $P(Y=1)$ ,  $cote(Y=1)$  n'a pas de valeur maximum mais, comme la probabilité, elle a une valeur minimum de 0. Une transformation supplémentaire de la cote assure qu'elle varie entre  $-\infty$  et  $+\infty$ . Le logarithme naturel de la cote,  $\ln \{P(Y=1)/[1 - P(Y=1)]\}$  est appelé le **logit** de  $Y$  et écrit  $\text{logit}(Y)$ . Il devient infiniment grand et négatif lorsque la cote approche de 0 et infiniment grand et positif lorsque la cote approche de 1. Il s'agit donc d'une variable continue et non tronquée. L'équation de régression devient alors:

$$\text{logit}(Y) = a + bx + e$$

On peut reconvertir le logit en cote en prenant l'exponentielle:

$cote(Y=1) = e^{\text{logit}(Y)}$ , ce qui donne l'équation:

$$cote(Y=1) = e^{\ln[cote(Y=1)]} = e^{a + bx + e}$$

Un changement d'une unité dans  $x$  multiplie alors la cote par  $e^b$

La probabilité, la cote et le logit sont donc liés mathématiquement et expriment la même chose. On a aussi:

$$P(Y=1) = e^{(a+bx)} / [1 + e^{(a+bx)}]$$

Parce que les valeurs du logit varient entre  $\pm\infty$ , et peuvent donc être infiniment petites ou infiniment grandes, la technique ordinaire des moindres carrés ne peut être utilisée pour estimer a et b. Il faut recourir à la technique plus générale du maximum de vraisemblance (maximum likelihood technique) (Eliason, 1993), qui fonctionne par itération et commence avec des valeurs plausibles de a et b pour converger vers les valeurs de ces deux paramètres qui maximisent la fonction logarithmique de vraisemblance (la «log-likelihood function»), que nous appellerons log L. La fonction à maximiser, log L, ressemble à ceci:

$$\log L(a,b) = \sum \{Y_i \log[1 / (1 + e^{-(a + bX_i)})] + (1 - Y_i) \log[1 - (1 / 1 + e^{-(a + bX_i)})]\}$$

C'est en établissant les dérivées partielles de log L par rapport à a et à b que log L est maximisé par des méthodes numériques.

Les résultats obtenus d'une régression logistique binomiale peuvent être interprétés comme suit :

- 1) La qualité globale de l'ajustement obtenu est donnée par le changement dans la valeur de  $-2\log L$  dû à l'introduction des variables indépendantes. Des coefficients, comme ceux de Cox & Snell ou de Nagelkerke, qu'on appelle pseudo  $R^2$  carrés sont dérivés du changement dans  $-2\log L$ . Les pourcentages de prédictions justes quant à l'appartenance des observations aux deux catégories fournissent également des informations clés sur la qualité globale du modèle. Nous n'avons pas utilisé le test de Hosmer & Lemeshow car celui-ci est de plus en plus délaissé en raison de sa très

grande instabilité (voir : [http:// www. biostat.wustl.edu/archives/html/s-news /1999-04 /msg00147 .html](http://www.biostat.wustl.edu/archives/html/s-news/1999-04/msg00147.html)).

- 2) La signification statistique des variables indépendantes est mesurée à l'aide du test de Wald, qui est égal au carré du ratio du coefficient sur son erreur-type, et qui suit la distribution du Chi-deux.
- 3) La contribution partielle de chaque variable indépendante à l'explication de la variable dépendante est donnée par le rapport de vraisemblance (odds ratio) qui est égal à  $\text{Exp}(b)$ ,  $b$  étant le coefficient de régression. Un rapport supérieur à un correspond à un  $b$  positif et un rapport inférieur à 1 correspond à un  $b$  négatif.
- 4) Bien que la question de la multicollinéarité des variables indépendantes ne se pose pas ici de façon aigue en raison du grand nombre d'observation, il est possible de répondre à la question en appliquant le modèle classique.

### **Orientations bibliographiques**

Eliason, S.R. (1993) *Maximum likelihood estimation. Logic and Practice*. Sage Series in Quantitative Applications in the Social Sciences, no 96.

Menard, S. (1995) *Applied Logistic Regression Analysis*. Sage Series in Quantitative Applications in the Social Sciences, no 106.

Pampel, F.C. (2000) *Logistic regression. A primer*. Sage Series in Quantitative Applications in the Social Sciences, no 132.